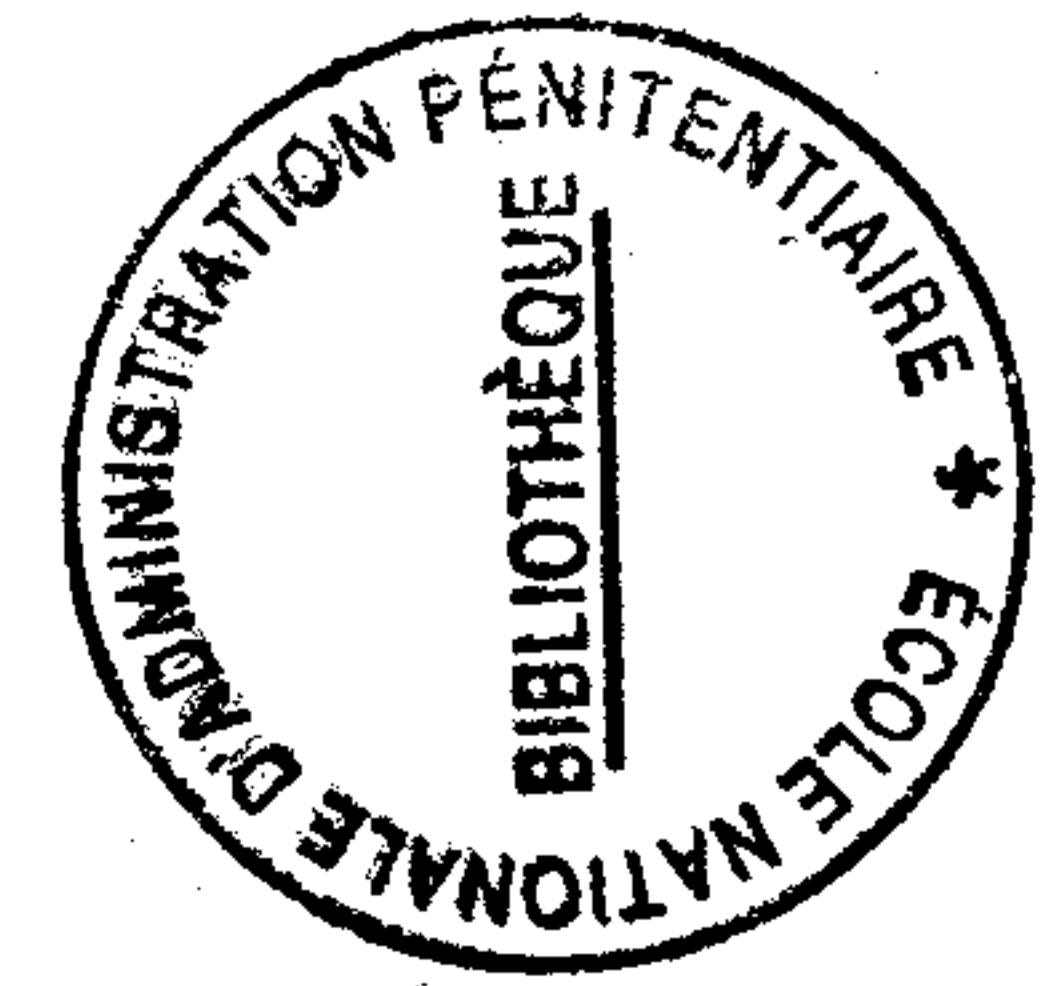


16063



ACTES

DU

CONGRÈS PÉNITENTIAIRE INTERNATIONAL

DE ROME

~~~~~  
Novembre 1885  
~~~~~

publiés par les soins du Comité exécutif

—  
TOME SECOND  
—

Deuxième Partie  
—

ROME

IMPRIMERIE DES « MANTELLATE »

1887

**DOCUMENTS.**

# BIBLIOGRAPHIE PÉNITENTIAIRE

POUR LES DIFFÉRENTS PAYS

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU SIÈCLE.

---

**NB.** Dans ce Recueil bibliographique le lecteur aura peut-être occasion de remarquer la grande différence de rédaction qui passe d'un pays à l'autre.

Cette différence est due au développement donné par les auteurs au programme tracé par la Commission pénitentiaire internationale ; et le Comité italien n'a pas osé de faire des retranchements, et bien moins encore de demander des suppléments aux délégués officiels, dont la patience a été plusieurs fois mise à rude épreuve.

I.

ALLEMAGNE.

---

GRAND-DUCHÉ DE BADEN.

---



# NOTES

DE M.

G . E K E R T

CONSEILLER INTIME ET DIRECTEUR DU PÉNITENCIER À FRIBOURG EN BRISGAU

---

## A — Recueils généraux.

ABRÉGÉ essentiel de la législation badoise, ou résumé alphabétique des ordonnances publiées pendant les 11 dernières années du règne de Charles-Frédéric. (Tomes III. et IV. de « La législation du margraviat de Baden etc. ») Carlsruhe 1814, Braun.

BAUER, A. Répertoire alphabétique des lois du grand-duché de Baden. Tome II. du répertoire alphabétique de Fink pour les ans 1834-1845. Mannheim 1845, Bensheimer.

Id. Répertoire, ou catalogue complet des journaux officiels du grand-duché de Baden dès 1838 jusqu'à 1848. Tome II. du catalogue de Wehrer. Carlsruhe 1849, Malsch et Vogel.

CATALOGUE détaillé et alphabétique de toutes les lois et ordonnances contenues dans les journaux officiels de Baden dès l'an 1803 jusqu'à 1811. Carlsruhe 1802, Macklot. — 2. part. Ibid. 1821, Braun.

COLLECTION complète des journaux officiels badois dès leur origine, depuis 1803 jusqu'à la fin de l'an 1833, en 2 volumes, avec une table de matières et de personnes. Carlsruhe et Baden 1826-34, Marx.

Id. id. des ordonnances publiées par les journaux officiels provinciaux de 1803-1835, en 4 parties, avec index. 6 volumes. Baden 1835-38, Marx.

COLLECTION complète de toutes les lois, ordonnances etc., publiées par les journaux officiels du grand-duché de Baden depuis l'an 1803 jusqu'à 1825 incl., mises en ordre alphabétique. 4 volumes. 8. Carlsruhe 1827, Muller.

Id. des codes et ordonnances du margraviat de Baden-Baden, de même que des lois coutumières des villes d'Offenbourg, de Gengenbach et de Zell, des seigneuries de Lahr et de Mahlberg etc. 2 Volumes. Carlsruhe 1805-1806.

Id. des journaux officiels depuis l'an 1834 jusqu'à 1841, tome III, avec une table de matières et de personnes. Carlsruhe et Baden 1843, Marx.

Id. des journaux officiels dès l'an 1843 jusqu'à 1853, avec une table de matières alphabétique et systématique et un catalogue des fonctionnaires publics depuis 1803 jusqu'à 1853. Mannheim 1854-56, Bensheimer.

Id. des lois et des ordonnances publiées par le journal officiel du département de la Dreisam. Fribourg 1823-27, Kerkenmayer.

Id. de toutes les lois, ordonnances, instructions, explications et décisions concernant les matières de police sanitaire depuis l'an 1803 jusqu'à 1837. Carlsruhe et Baden 1830-38, Marx (par Baur d'Eiseneck).

DISCUSSIONS des Chambres badoises sur les affaires du droit pénal, de l'instruction criminelle et de l'administration des prisons.

FINK FR. Répertoire alphabétique des lois du grand-duché de Baden depuis l'an 1811, et, quant au code civil, dès sa promulgation jusqu'à nos jours: continuation du répertoire de Mors. Fribourg 1824, Wangler. II<sup>e</sup> édition corrigée et enrichie de toutes les lois et ordonnances publiées depuis 1823. Heidelberg 1834, Osswald.

INSTRUCTIONS pour les agents de police à Constance. Constance 1853.

Id. pour les agents de police du grand-duché de Baden. Baden 1827, Marx.

Id. pour les concierges des pénitenciers. Carlsruhe 1843, Muller.

Id. pour les douaniers, concernant la surveillance des personnes et de la correspondance à la frontière.

Id. pour les gendarmes badois. Carlsruhe 1837, Braun.

Id. pour les geôliers du 1. février 1830.

Id. pour les sergents-majors de la maréchaussée. Carlsruhe 1838.

Id. pour les surveillants des travaux publics imposés à ceux qui ont commis un délit forestier. Carlsruhe 1846, Braun.

JOURNAL officiel de l'électorat et du grand-duché de Baden depuis l'an 1804 jusqu'à présent. Carlsruhe, Macklot, Malsch et Vogel. Collection de toutes les lois et ordonnances importantes. (Regierungsblatt, Gesetz-und Verordnungsblatt, Stats, anzeiger).

KOPP K. A. Dictionnaire des lois actuelles etc. du grand-duché de Baden. Tauberbischofsheim 1874, Lang. — II. édition. Ibidem 1882.

KRAUS HEINR. Catalogue de toutes les ordonnances publiées dans les journaux officiels du département du lac de Constance etc. de 1838-59. Donaueschingen 1860, Aldenhoven.

LÉGISLATION (La) du margraviat de Baden ou abrégé alphabétique des ordonnances publiées dans les feuilles hebdomadaires de Carlsruhe et de Rastatt. 2 volumes. Carlsruhe 1782-1801.

MORS J. B. Répertoire alphabétique de toutes les lois et ordonnances du grand-duché de Baden, anciennes et modernes, depuis 1710 jusqu'à 1810. 2 volumes. Fribourg 1811, Herder.

ORDONNANCES de la principauté de Furstenberg - 1746-1805.

ORGANISATION de l'électorat de Baden, publiée en 13 édits. Carlsruhe, 1803, Macklot--Mannheim 1803 et 1805, Kaufmann--Carlsruhe 1805, Braun.

Id. du grand-duché de Baden, contenant le rescrit général du 26 novembre 1809 avec ses suppléments. — II. édition augmentée et annotée. Carlsruhe 1813, Muller.

RÈGLEMENT badois pour les médecins. Carlsruhe 1807. Macklot.

Id. concernant le personnel des employés de la nouvelle maison de force à Bruchsal. Carlsruhe 1851, Groos.

Id. de service, concernant le personnel des fonctionnaires et des employés de la nouvelle maison de force à Bruchsal. Carlsruhe 1817, Braun.

RÈGLEMENTS concernant les maires pour les cas de patrouilles générales. Carlsruhe 1828.

RÈGLEMENT concernant les médecins de district et leur instruction. Carlsruhe 1793, Macklot; 1805 Braun.

Id. de la détention dans la forteresse à Kislau. Carlsruhe 1851.

Id. de la maison de détention à Pforzheim. Carlsruhe 1845.

Id. de la maison de force à Fribourg. Carlsruhe 1851, Groos.

Id. de la maison de force et de détention. Carlsruhe 1851.



- RÈGLEMENT de la maison pénitentiaire à Pforzheim. Carlsruhe 1851.
- Id. de la maison pénitentiaire des femmes à Bruchsal. Carlsruhe 1846.
- Id. de la nouvelle maison de force à Bruchsal. Carlsruhe.
- Id. de la prison provinciale à Fribourg, Carlsruhe 1878, Gutsch.
- Id. de l'inspection des blessures et des cadavres. Carlsruhe 1851, Malsch et Vogel.
- Id. de l'inspection des blessures et des cadavres en Baden. Carlsruhe 1804, Muller.
- Id. des prisons de district. Carlsruhe 1851.
- Id. des maisons de détention du grand-duché (provisoire). Carlsruhe 1851 Braun.
- Id. des prisons de département du grand-duché. Carlsruhe, 1852 Muller.
- RÈGLEMENTS des pénitenciers. Carlsruhe, 1846.
- RÈGLEMENT pour les gendarmes. Carlsruhe, 1839.
- RÉPERTOIRE ou catalogue complet des journaux officiels du grand-duché de Baden dès l'an 1803 jusqu'à 1853. Carlsruhe, Malsch et Vogel.
- RÉSUMÉS des cas punissables de douane dans tous les Etats du Zollverein depuis 1838.
- RÉSUMÉ de l'administration de la justice pénale du grand-duché de Baden depuis 1829. Carlsruhe. (Excepté les années de 1834, 40-43, 47-51.)
- WEHRER FB. Catalogue alphabétique des ordonnances, explications et instructions contenues dans les journaux départementaux du grand-duché de Baden depuis 1803-1839. Carlsruhe 1839, Malsch et Vogel.
- Id. Catalogue de la législation moderne entière de Baden, y compris les ordonnances et instructions relatives. Heidelberg 1866, Emmerling.
- Id. Catalogue etc. Supplément à celui de 1866, contenant les lois et ordonnances publiées jusqu'ici. Heidelberg 1868, Emmerling.
- Id. Catalogue des lois, ordonnances et explications contenues dans les journaux officiels (telles qu'elles sont en vigueur) depuis l'an 1803 jusqu'à 1855. Heidelberg 1855, Groos.
- Id. Dictionnaire des lois pour le citoyen badois. Carlsruhe 1845-47, Hasper.
- WEHRER J. F. Répertoire ou catalogue complet des journaux officiels depuis 1803-1837. Carlsruhe 1838, Herder.

**B — Droit pénal.**

ABEGG H. J. Fr. Observations critiques sur le projet révisé d'un code pénal pour le grand-duché de Baden. (tirées des Annales de la justice criminelle, publiées par Demme. Tome III<sup>e</sup>, part. 2. page 1.)

ACADÉMIES badoises de Heidelberg et de Fribourg (LES LOIS DES). Carlsruhe 1822 et 1829, Muller; 1829 Braun; Heidelberg 1847, Groos.

ANNALES de la Cour suprême du grand-duché de Baden à Mannheim. Recueillies et publiées avec l'autorisation du ministère de la justice grand-ducal, par de Hohnhorst. Les années 1-7, de 1824-31. Mannheim, Schwan et Goetz.

Id. Nouvelle série. Collection de quelques arrêts nouveaux de la Cour suprême badoise en droit civil et pénal en rapport spécialement à la nouvelle procédure. Publiées et enrichies d'observations par de Hohnhorst, années 1-4, de 1833-37 (8-11 années de la collection complète) à 6 cahiers. 8. Ibidem.

Id. 5-9 années, rédigées par Trefurt et Bekk, 1838-46 (12-16 années de la collection complète) à 4 cahiers doubles. Ibidem.

Id. 10-13 années, rédigées par Trefurt et Stabel 1847-53 (17-20 années de la collection complète). Mannheim 1848-53, Götz.

ANNALES de la jurisprudence et des sciences politiques. 3 années (1.<sup>re</sup> à 3 cahiers, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> à 8 cahiers) 8. Heidelberg 1808-10, Mohr.

Id. de la législation et de la jurisprudence du grand-duché de Baden, publiées par J. Fr. N. Brauer et Ch. S. Zachariae. 1.<sup>r</sup> Volume de l'année 1812. 8. Heidelberg 1813, Mohr.

Id. des tribunaux du grand-duché de Baden. Publiées par Beck, Merck, Bayer, Litschgy, Sander, Rosshirt, depuis 1833 jusqu'à 1887. Tomes 1-50. Carlsruhe et Mannheim.

ANNALES DU DROIT BADOIS. Suite, augmentée des annales publiées par Stabel. I<sup>er</sup> Volume. (21 année des annales de la cour suprême) 5 cahiers. Mannheim 1859-67, Bensheimer.

ANSCHÜTZ AUG. Les commentaires de la loi lombarde, par Aripand et Albertus. Documents historiques du droit germanique du 12.<sup>me</sup> siècle. Publiés pour la première fois d'après les manuscrits. 8. Heidelberg 1855. J. C. B. Mohr.



ARCHIVES badoises de science nationale au point de vue général; publiées par J. J. Mone. 2 volumes, avec cartes et plan. Carlsruhe 1826 et 27.

Id. de la justice et de la législation du grand-duché de Baden, publiées par J. G. Duttlinger, le baron G. de Weiler, J. de Kettenacker. Tomes I-IV à 4 cahiers. Fribourg 1829-35, Groos.

Id. du droit forestier et de chasse en Allemagne et à l'étranger, publiées par E. P. Laurop et St. Behlen. Volumes 1-20, et nouvelle série, vol. 1-3. Fribourg 1827-44, Fr. Wagner.

Id. du droit pénal (Les nouvelles), publiées par Chr. G. Konopak, C. J. A. Mittermaier, C. Fr. Rosshirt et G. C. Waechter. Tomes I-XIV. Halle 1817-34, Schwetschke et fils.

Id. Nouvelle série, publiée par I. F. H. Abegg. I. M. F. Birnbaum, A. W. Heffter, C. I. A. Mittermaier, C. G. de Wächter. Halle, Schwetschke et fils. Années 1837-64, à 4 cahiers, avec supplément pour l'année 1853 et table des matières.

ARCHIVES générales des sciences publiques, de la législation et de l'administration, à l'exception de la politique, en rapport spécial à la situation actuelle de l'industrie et du commerce en Allemagne. Publiées par le Dr. J. P. Harl. II.<sup>e</sup> Année. Heidelberg 1827, Osswald.

AVOCATS (GAZETTE DES), feuille hebdomadaire, rédigée par Bopp, avocat à la cour d'appel de Darmstadt. (Années I. et II). 1844, 1845. Heidelberg, C. F. Winter.

AVIS JURIDIQUE de la faculté de droit à Heidelberg sur la validité constitutionnelle des ordonnances hessoises du 2 octobre 1850 et du 17 septembre 1852 et sur l'obligation et le droit des juges d'examiner la validité des ordonnances du Souverain, rendu à la demande de 109 habitants d'Offenbach, appelés en justice par le ministère Dalwigk, à cause de leur entrée dans l'association nationale. Francfort s/M., Auffarth.

BADER J. Histoire du pays badois depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Avec 7 cartes. Fribourg 1834, Herder. -II.<sup>e</sup> édition. Ibidem 1836. -III.<sup>e</sup> édition, avec 9 tableaux. Ibidem 1864.

BAUER. Le serment. Une étude. Heidelberg 1884, Winter.

BAUMGAERTNER. Projet d'un code pénal pour le grand-duché de Baden. Carlsruhe 1822.

BAURITTEL C. L. Catéchisme du droit pénal à l'usage de toutes les écoles. Heidelberg 1807. Braun, Carlsruhe.

Id. Le même ouvrage, (anonyme), intitulé : « Instruction concernant les crimes et les peines. » Ibidem 1818.

Id. Magasin de jurisprudence, spécialement pour les pays badois. Tome I. cahier 1-3. 8. Mannheim et Carlsruhe 1805 — 1806 (1. 2) Löffler. (3) Braun.

BEHAGHEL W. La nouvelle loi sur la presse du grand-duché de Baden du 2 avril 1868, commentée. Fribourg en Brisgau 1868, Schmidt.

Id. Les sources du droit pénal des contraventions en Baden. Collection des dispositions du code pénal de l'empire, relatives aux contraventions avec un supplément concernant la juridiction des bourgmestres. 8. Fribourg 1872, Schmidt.

BEKK J. B. Annotations à la loi badoise sur l'introduction du code pénal, du code de procédure criminelle et du jury. 8. Carlsruhe 1851, Malsch et Vogel.

Id. La loi badoise sur la presse du 15 février 1851, commentée. 8. Carlsruhe 1851, Bielefeld.

BESSERER H. Commentatio de indole juris criminalis Romanorum usque ad imperatorum tempora. fasc. I. et II. fasc. II. e. s. t.: de mitigatione poenarum juris criminalis Romanorum inter reipublicæ tempora. 8 maj. Heidelbergae 1827, Mohr.

BINDING C. L'antagonisme entre le code pénal allemand et le projet de la loi badoise sur la mise en vigueur du code. Fribourg 1871, Wagner.

Id. Le projet d'un code pénal pour la Confédération germanique du Nord jugé dans ses principes. 8. Leipzig 1870, Engelmann.

Id. Les lois pénales et leur violation. Discussion sur les actions légales et les espèces de délits. I<sup>er</sup> Volume, I<sup>re</sup> partie. Leipzig 1872, Engelmann.

BINGNER A. et EISENLOHR A. Droit pénal badois, contenant les ordonnances sur l'exécution de la loi pour l'introduction du code pénal de l'empire germanique dans le grand-duché de Baden et les règles du code badois sur les contraventions restées en vigueur, accompagné des explications. Heidelberg 1872, Emmerling.

BIRNBAUM J. M. F. Documents pour l'examen de la question : « si les lois pénales ne doivent pas contenir des règles générales sur les crimes de



\* simple intention » à propos de la dissertation de Kitka et du nouveau projet de loi badois. (Extraits des *Archives du droit pénal* 1837, p. 276. 473). Halle 1837.

BOERLER. Le libre arbitre, l'imputation et la peine. Fribourg 1857.

BRAUER GUILL. Le Code pénal militaire du grand-duché de Baden et la procédure criminelle militaire. Carlsruhe 1851, Braun.

Id. Manuel du droit pénal militaire pour l'Allemagne. Erlangen 1872, Enke.

BUSS F. I. De l'influence du christianisme sur le droit et sur l'Etat, depuis la fondation de l'église jusqu'à nos jours. Essai en trois livres. T. I. — Depuis la fondation de l'église jusqu'aux premiers efforts de réforme dans l'église de notre patrie. Fribourg 1841, Fr. Wagner.

CATÉCHISME de droit pour le peuple badois. 2<sup>e</sup> édition. 8. Carlsruhe 1825, Muller.

CHON. Les crimes commis dans l'exercice des fonctions publiques, d'après l'ancien droit germanique. 1<sup>re</sup> partie : Le déni de justice selon l'ancien droit germanique. Traité d'habilitation. Carlsruhe 1876, Braun.

CODE des contraventions du grand-duché de Baden et loi relative. Carlsruhe 1863.

CODE DE DROIT forestier pour le grand-duché de Baden. - 3<sup>e</sup> partie: des délits forestiers. Carlsruhe 1845, Braun.

CODE OU LOIS SUR LA CHASSE du 2 décembre 1850, accompagné de l'ordonnance d'exécution du 21 décembre 1850. Avec une table de matières alphabétique. Heidelberg 1851, Groos.

CODE (LE) PÉNAL suivi de l'édit qui promulgue les lois sur la procédure criminelle et l'organisation judiciaire du grand-duché de Baden, sur les effets des crimes en matière de droit civil et sur l'exécution des peines dans le nouveau pénitencier de Bruchsal. Édition officielle portative. Carlsruhe, 1845-46, Herder.

CODE PÉNAL ou législation criminelle de l'électorat de Baden. 8. Mannheim 1803, Kaufmann.

Id. PÉNAL badois, avec l'édit qui le promulgue, publié par A. Bingner. Carlsruhe 1864.

Id. PÉNAL. Premier projet d'un code pénal pour le grand-duché de Baden, d'après les discussions de la commission législative. Carlsruhe 1836, Groos.

CODE PÉNAL. Projet d'un code pénal pour le grand-duché de Baden (II<sup>e</sup> cahier supplémentaire des « *Archives de la justice et de la législation du grand-duché de Baden*, » publiées par J. G. Duttlinger et J. N. de Kettenacker) 8. Carlsruhe 1839, Groos.

Id. Projet d'un code pénal badois. Observations de la commission législative. Carlsruhe 1839.

Id. de l'Empire germanique, suivi des lois badoises sur la mise en vigueur du code impérial, du code des contraventions, du code forestier, de la loi sur la poste, du règlement des impôts et des autres lois relatives au droit pénal. Recueil fait à l'usage pratique, suivi de courtes explications, de l'indication des renvois et des désignations des différentes compétences. 8. Mannheim 1872, Bensheimer. - 2<sup>e</sup> édition, Ibidem 1872.

Id. Le texte, avec une table de matières détaillée, selon les nouveaux compléments et modifications. 1876. Ibidem.

Id. de l'Empire russe, promulgué en 1845. Traduit en allemand, d'après l'édition officielle russe, par C. S. 8. - Carlsruhe et Baden 1847, Marx.

CODE PÉNAL (sur le projet d'un) du grand-duché de Baden au point de vue pratique. Mannheim 1840, Schwan et Goetz.

COMITÉ (LE) des Etats provinciaux unis pourra-t-il délibérer sur le code pénal? Réponse donnée par un habitant de la Marche. 8. Mannheim 1848, Hoff.

COLLECTION des ordonnances grand-ducales, des rescrits, des explications et des traités politiques, etc. relatifs au droit public du grand-duché de Baden, au code de procédure badois, etc. Manuel des juges etc. Mannheim 1841, Hähner (Bensheimer).

CONNAISSANCE (SUR LA) populaire des lois, sur la révision ou la réforme des lois. Mémoires dédiés aux hommes d'Etat et aux jurisconsultes allemands. 8. Heidelberg 1845, Groos.

CONTRE LA LIBERTÉ (DES PEINES). Extrait du supplément de la *Gazette de Carlsruhe*, par Fr. de Weech. 1880. N.<sup>os</sup> 1-6.

CONTRIBUTION à la philosophie du droit. 8. Heidelberg 1836, Osswald.

CONTRIBUTIONS à l'explication de la nouvelle législation pénale du grand-duché de Baden, publiées par W. Brauer et L. de Jagemann. Tome I. 3 cahiers. Fribourg en Br. 1846-47, librairie de Herder.

CROPP Fr.. Commentatio de præceptis juris romani circa puniendum conatum delinquendi; die XII. novembris 1812 præmio ornata. 8. Heidelberg 1813, Mohr et Zimmer.



DALEI BÉN. Sur le duel et l'honneur, en rapport spécialement aux duels des étudiants. Constance 1844, Bannhard.

DÉCLARATION de la seconde Chambre des députés badois sur les nouvelles décisions de la diète de la confédération germanique, concernant la liberté de la presse. Extrait du *Journal de la Chambre*. Carlsruhe 1831, Groos.

DICTIONNAIRE du droit public allemand, publié, à l'aide de savants et d'hommes d'Etat allemands, par J. G. Bluntschli et Ch. Brater. 11 volumes. Stuttgart et Leipzig. Expédition 1856-70.

Id. du droit public, ou Encyclopédie des sciences publiques. Publié par Charles de Rotteck et Charles Welcker, avec le concours de renommés publicistes. 15 volumes. Altona 1834-43, Hemmerich.

— SUPPLÉMENT à la 1<sup>re</sup> édition. Ibidem 1846-48. — Nouvelle (2<sup>e</sup>) édition, entièrement corrigée et augmentée, publiée par Herm. de Rotteck et Charles Welcker. Ibidem 1846-49. — 3<sup>e</sup> édition, refondue, corrigée et augmentée, publiée par Ch. Welcker. 14. volumes. Leipzig, 1856-66, Brockhaus.

DISCOURS du Dr. Duttlinger, conseiller intime, et du Dr. Welcker, conseiller aulique, relatifs à la défense de ce dernier contre l'accusation d'insulte fait au ministère badois par le moyen de la presse. Complément à la doctrine sur les injures. 8. Fribourg 1832, frères Groos.

DOLLMAETSCH B. Collection de toutes les lois, ordonnances, décrets et ordres, qui ont été promulgués dans les margraviats et le grand-duché de Baden sur les affaires de police locale depuis 1712 jusqu'à 1832. 2 volumes. Baden, 1836-37, Marx.

DRAIS DE SAUERBRONN (le baron K. W. Fr. L. DE). Histoire du gouvernement et de la formation du grand-duché de Baden sous le règne de Charles-Frédéric avant les temps de la révolution, Extrait des archives et d'autres sources. 2 volumes avec portraits. Carlsruhe 1818, Librairie de la cour de Muller.

Id. Matériaux de la législation sur la liberté de la presse en Allemagne, spécialement comme règle fondamentale pour la diète de la Confédération germanique. Zurich 1819, Orell, Fuessli e C.<sup>o</sup>

Id. Projet d'une ordonnance de censure littéraire. 1800.

DUEL (Le) comme émancipation de l'honneur, ou examen du duel au point de vue historique, moral et politique. 8. Fribourg 1846, Herder.

DUTTLINGER J. G. Discours prononcé en appui de la proposition présentée pour le complément de la législation sur la responsabilité des ministres. Carlsruhe 1831, Braun.

Id. Rapport de la commission sur la motion de Mr. Welcker, député, pour l'abolition de la censure et l'introduction d'une entière liberté de la presse. 8. Carlsruhe 1831, Braun.

EDIT PÉNAL du grand-duché de Baden, suivi d'explications et suppléments, publié par Rhenanus. 8. Mannheim 1823, Schwan et Goetz.

EISENLOHR CH. F. M. La « *provocatio ad populum* ». Documents historiques relatifs au droit pénal romain et à la procédure criminelle. - II<sup>e</sup>. partie: La « *provocatio ad populum* » aux temps de la république. Schwerin 1858 Bärensprung.

EISENLOHR A. Voire « BINGNER A. » Droit pénal etc.

ESSAI d'un tableau politique du grand-duché de Baden au point de vue judiciaire, politique et financier. Rastatt et Pforzheim 1816.

ESSAIS sur la philosophie du droit. 8. Heidelberg 1836, Osswald.

EXAMEN de la question: « jusqu'à quel point un libraire ou loueur de livres puisse être rendu responsable du contenu d'un ouvrage qu'il met en circulation. » Francfort 1805 (Mohr, Heidelberg).

FAHNENBERG K. H. (DE). Appel concernant la fondation d'une association pour la défense de la liberté de la presse badoise. Carlsruhe 1831, Muller.

FEDER HENRI (DE). Le crime de haute trahison d'après les définitions de l'antiquité et de nos jours. Manuel pour les citoyens allemands et les jurisconsultes, spécialement pour les jurés. 16. Stuttgart 1850, Schaible.

FEUERBACH P. I. A. (DE). Traité du droit commun pénal en Allemagne, accompagné d'observations et de suppléments et publié par J. C. A. Mittermaier. 12<sup>e</sup> édition, revue et corrigée. Giessen 1836, Heyer père - 13<sup>e</sup> édition, 1840. - 14<sup>e</sup> édition, 1847, Ibidem.

FEUILLES pour la justice et l'administration du grand-duché de Baden, publiées par Mayer, Rettig, Ruef et Trefurt. Deux années, 1840 et 41, Fribourg 1840-41, Emmerling.

FREY A. R. Observationes ad juris criminalis Teutonici præsertim Caroli V constitutionis criminalis historiam. Dissertatio inauguralis historico-juridica. 8 maj. Heidelbergæ 1825. Winter.



FREYTAG FR. ALB. Dissertatio inauguralis de crimine quod duellum vulgo vocant. 4. Heidelbergæ 1840, typ. C. Groos.

FRIEDHEIM J. De legibus, ex quibus parricidium hodie dijudicandum est. Dissertatio. Heidelbergæ 1816.

FRIEDLAENDER ALEX. Encyclopédie du Droit, ou système de la jurisprudence. Heidelberg 1847, Groos.

FUCHS C. I. Des devoirs envers les animaux en rapport à la loi pénale contre les mauvais traitements des animaux. Discours. Karlsruhe 1825, Herder.

FULDA H. La criminalité: 3 discours (1. Ses causes, son accroissement et sa répression; 2. la question du vagabondage; 3. la question de la déportation.) Heidelberg 1883, Winter.

GFRÖRER AUG FR. Documents historiques relatifs aux droits nationaux dans le moyen-âge, œuvre posthume publiée par I. B. Weiss. 2 volumes. Schaffhouse 1865-66, Hurter.

GOBLERI J. Interpretationem constitutionis criminalis Carolinae ex unica, quae extat, edit. Basil. MDXLIII et G. Remi Nemesin Carolinam ex altera edit. Herborn. Nassov. MDC denuo vulgavit notasque adjecit Jul. Fried. Henr. Abegg. 8 maj. Heidelberg 1837, Mohr.

GOLDSCHMIDT L. En mémoire de Charles-Joseph-Antoine Mittermaier. Heidelberg 1867. Mohr.

Id. Précis de l'encyclopédie du Droit. Heidelberg 1862. Bangel et Schmitt.

GROHMANN J. CHR. AUG. Contributions au développement de la psychologie criminelle et du droit pénal. 8. Heidelberg 1833, Groos.

Id. Du principe de droit pénal : « si l'Etat a le droit d'infliger la peine de mort. » Essai de jurisprudence pénale au point de vue chrétien et philosophique. Karlsruhe 1826, Groos.

GROOS FR. Observations sur les conditions morales et organiques de la folie et de la criminalité, présentées à l'appréciation des médecins, des philosophes et des juristes Heidelberg 1826, Groos.

Id. Idées pour arrêter certaines bases dans la médecine psychique. Heidelberg 1849, Engelmann.

Id. La doctrine de la « *mania sine delirio* », exposée d'après son importance pour l'Etat, les psychologues, les juges et les défenseurs et la médecine pratique.

GROOS FR. Le même ouvrage, sous le titre : La doctrine de la « *mania sine delirio* », examinée au point de vue psychologique et observée en rapport à la théorie du droit pénal sur l'imputation. Heidelberg 1830, (Mannheim, Bensheimer.)

Id. Le scepticisme dans la théorie de la liberté au point de vue de la théorie du droit pénal sur l'imputation. Heidelberg 1830, Engelmann.

Id. L'esprit de la médecine psychique au point de vue nosologique et judiciaire. Wurzburg 1831, Strecker.

Id. Sur la psychologie criminelle, en rapport spécial au manuel systématique de la psychologie judiciaire de Friedreich. 8. Heidelberg 1835, Osswald.

Id. Un épilogue sur l'imputation. gr. 8. Heidelberg 1828, Groos.

HAAGER P. H. Les catholiques de l'ancienne croyance (Altkatholiken) sont-ils encore des membres de l'église catholique au point de vue juridique et ont-ils le droit de réclamer la protection de l'Etat prévue par le § 166 du code pénal de l'empire germanique? Erlangen 1824, Enke.

Id. Suppléments relatifs à la doctrine des délits contre la religion, c'est-à-dire de l'injure contre les églises chrétiennes et leurs institutions, d'après le code pénal de l'empire d'Allemagne. (Procès contre le « Scheuernpurzel am See ») Erlangen 1874, Enke.

HEINZE R. Des crimes commis par les membres du Parlement et la tâche de la législation impériale. 8. Stuttgart 1879, Enke.

HEPP P. C. TH. Comparaison du projet originaire d'un code pénal du royaume de Hanovre avec le projet révisé. 8. Heidelberg 1832, Winter.

Id. Essais sur quelques doctrines de droit pénal. Heidelberg 1827, Mohr.

Id. Exposition critique des théories du droit pénal, suivie d'un essai sur la possibilité d'une théorie pénale. Heidelberg 1829, Mohr.

Id. Exposition et critique des systèmes allemands du droit pénal. Document historique de philosophie et de science de législation pénale. 3 parties. 2<sup>e</sup> édition entièrement refondue. Ibidem 1843-45.

Id. La théorie de l'imputation et des circonstances atténuantes selon les législations modernes et le droit commun en rapport spécial au projet d'un code pénal pour le royaume de Wurtemberg de l'an 1835. Heidelberg, Winter 1837.

Id. Le système des peines dans le nouveau projet de code pénal du royaume de Wurtemberg de 1835, comparé au droit commun, à l'édit pénal et aux législations modernes. Ibid. 1836, Mohr.



HEPP P. C. TH. Sur les théories de justice et d'utilité à l'étranger, et sur l'importance de la philosophie du droit pénal pour la doctrine de la législation pénale. Heidelberg 1834, Mohr.

HERRMANN EMILE JEAN, (baron de Schwarzenberg.) Abrégé du cours de droit pénal allemand, accompagné de renvois au code pénal allemand. 8. Heidelberg 1871, Winter.

HERRMANN E. Commentatio ad articulum CLIX const. crim. Carolinae. 4. Kiliae 1844 ex off. Mohr.

Id. Document historique du droit pénal et de la fondation de l'église protestante. Leipzig 1841, Tauchnitz.

INFANTICIDE (L') et les moyens de le réprimer. 8. Mannheim 1840, Löffler.

JAGEMANN L. (DE). Dictionnaire du droit pénal selon l'état actuel de la législation allemande, continué par Guill. Brauer. Erlangen 1854, Enke.

Id. La raison du système cellulaire. 8. Francfort s/M. Sauerländer 1846.

Id. Le nouveau code pénal badois, accompagné de prospectus systématiques, de dénominations de compétence, de passages parallèles, de registres, etc., publié à l'usage des fonctionnaires et des jurés. 16. Carlsruhe 1851, Groos.

Id. Les peines militaires au point de vue du présent. Erlangen 1849, Enke.

JOLLY JULES. La doctrine de la contrefaçon en matière de presse, exposée selon les arrêtés de la diète de la Confédération germanique. Heidelberg 1852, I. C. B. Mohr.

Id. Le code pénal concernant les contraventions et la loi sur la juridiction et la procédure pour les contraventions dans le grand-duché de Baden, suivi d'un commentaire. Heidelberg 1864, Emmerling.

JORDAN LOUIS. Sur l'idée et la peine de l'infanticide selon le droit pénal de Charles-Quint, en rapport au droit romain et germanique. Supplément à l'interprétation des articles 35, 36 et 131 de la Carolina. 8. Heidelberg 1844, Mohr.

KAERCHER K. G. Essai sur l'idée du crime. Rastatt. 1861.

Id. La conscience de la criminalité. Motivation de la preuve pénale basée sur la logique. 2 volumes. Erlangen 1856-62, Enke.

KAH K. La loi sur la presse de l'empire germanique du 7 mai 1873 expliquée, Berlin, 1875.

KAH K. Les contraventions (§§ 360-70) du code pénal allemand, expliquées d'après les motifs, la jurisprudence des tribunaux suprêmes et la doctrine, et enrichie de nombreux cas de droit. A l'usage des magistrats, des avocats et des échevins. Avec une table de matières détaillée. Stuttgart 1878, Kohlhammer.

KAPPLER FRÉD. Manuel de la littérature du droit badois. 8. Heidelberg 1847/48, J. C. B. Mohr.

KASTORPH L. Manuel du citoyen badois concernant l'économie publique, les affaires communales, le mariage, l'école et la police. Hechingen 1840, Nibler.

KETTENACKER J. (DE). Le crime d'injure. Supplément relatif à la critique du projet d'un code pénal pour le grand-duché de Baden de l'an 1836 et pour le royaume de Wurtemberg de l'an 1835. 8. Mannheim 1839, Schwan et Götz, librairie de la cour.

Id. Les crimes selon le nouveau code pénal du grand-duché de Baden, leur idée et leur état de cause. Carlsruhe 1848, Malsch et Vogel.

KINTZINGER G. J. Connaissance populaire des lois actuelles. Carlsruhe 1837 (dans le Journal *Cabinet de littérature*).

Id. La législation du grand-duché de Baden, exposée clairement pour les citoyens et suivie de formulaires. Carlsruhe 1826, Braun.

Id. La législation du grand-duché de Baden, exposée pour tout le monde. Carlsruhe 1853-1854, Malsch et Vogel.

Id. La législation du grand-duché de Baden, exposition systématique en 3 volumes. 8. Ibidem 1827/29, - Heidelberg 1832, Osswald, le même ouvrage ci dessus indiqué sous nouveau titre.

Id. Supplément aux 3 volumes précédents (jusqu'à 1832 incl.) Heidelberg 1832, Osswald.

KOCH C. A. L. Nouvelles discussions concernant la découverte de l'infanticide avec diligentes considérations sur toutes les espèces de mort violente. Thèse couronnée. Extrait des annales de médecine légale, publiées par Schneider, Schurmayer et Hergt. VI.<sup>me</sup> vol. 1. cahier. (avec une lithographie en 4.) Fribourg 1844, Fr. Wagner.

Κοκίνου (Έρρ.) Δοκίμιον ἀκαδημαϊκῆς διατριβῆς περὶ τῆς ῥωμαϊκῆς δωδεκαδελτον.

Et s. tit: Specimen dissertationis inauguralis de lege XII. tabularum (en langue grecque) 8. Heidelbergae 1836, Mohr.



KRAMER GUILL. AUG. Les droits des écrivains et des libraires-éditeurs. Essai. Heidelberg 1827, Winter.

LÉGISLATION CRIMINELLE. La nouvelle législation criminelle du grand-duché de Baden. 2 volumes. Mannheim 1851, Bensheimer. 1857, Ibid.

Id. Collection complète de toutes les lois et ordonnances relatives au droit pénal et à la procédure criminelle. Ibidem 1865-67.

LÉGISLATION PÉNALE. La nouvelle législation pénale et l'organisation judiciaire du grand-duché de Baden. 16. Carlsruhe 1845, Macklot.

LÉGISLATION (LA) sur les impôts de l'Etat dans le grand-duché de Baden. Collection des lois et ordonnances actuelles sur les impôts avec des indications relatives aux anciennes ordonnances édictées sur cette matière. Publié à l'usage des fonctionnaires publics et municipaux, des négociants et industriels et d'autres contribuables. Carlsruhe 1878, Braun.

LEGUM XII tabularum fragmenta cum variarum lectionum delectu paraphrasi et indicatis singulorum fragmentorum fontibus. Praelect. in usum edid. C. Zell. Friburgi 1825, Fr. Wagner.

LEX SALICA accompagnée de la glose dite mallobergica, d'après le manuscrit de Sens. Fontainebleau-Paris, 4627, publiée par A. Holder. Leipzig 1880, Teubner.

Id. emendata, d'après le code de Trèves-Leyde (Vossianus lat. Oct. 886) publiée par A. Holder. Ibidem.

Id. selon le codex Lescurianus (Paris 9653) publiée par A. Holder. Ibidem.

Id. suivie de la glose mallobergique selon les manuscrits de Besançon St.-Galle, 731 et Johs. Herold, publiée par A. Holder. Ibidem.

Loi sur la police de la presse et les crimes d'injure et de calomnie dans le grand-duché de Baden, du 28 décembre 1831, 13 février et 17 février 1832 (2 cahiers) 8. Carlsruhe 1832, Muller.

Id. sur la police de la presse et la punition des délits de presse dans le grand-duché de Baden, du 28 décembre 1831, Carlsruhe 1832, Muller.

Id. sur les injures. Ibidem 1832.

Id. sur les injures et les calomnies, du 28 décembre 1831, suivie des ordonnances et instructions publiées jusqu'à l'an 1841. Carlsruhe 1841, Braun.

Loi sur l'introduction du code pénal, de la nouvelle procédure criminelle et du jury dans le grand-duché de Baden. Édition officielle. Carlsruhe 1851. Malsch et Vogel.

LÖNING R. Le serment de purgation dans les procès criminels dans le moyen âge allemand. Heidelberg, C. Winter.

LUCAE S. C. Quelques observations medico-légales sur le rapport de l'organisme humain avec les lésions extérieures 8. Heidelberg 1814, Engelmann.

MAGASIN de la justice et de l'administration pour le grand-duché de Baden, 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> volumes (à 3 cahiers), publié par J. Zentner, A. Renaud et L. Turban; 3-5<sup>me</sup> vol. (à 3 cahiers) publié par J. Zentner, A. Renaud et G. Spohn. Mannheim 1854-61 Segnitz.

MANUEL des citoyens badois. Carlsruhe 1832-33, Groos. 1865, Ibid.

MARTIN CHR. D. R. Traité du droit commun pénal de l'Allemagne, en rapport spécialement au code pénal du royaume de Bavière, publié en 1813. 2 édition, corrigée et augmentée. Heidelberg 1820-25-29, Winter.

MILITAIRES (Les nouvelles lois pénales) du grand-duché de Baden. Edition officielle. Carlsruhe 1870, Malsch et Vogel.

MITTELSTAEDT O. Gaspard Hauser et sa descendance des princes badois. Heidelberg 1876, Bassermann.

MITTERMAIER C. J. A. Sur les erreurs principales qu'on rencontre à l'égard du droit pénal dans les livres de science et les codes pénaux. 8. Bonn 1819, Weber.

Id. Abrégé du cours d'histoire du droit germanique 8. Heidelberg 1824. Groos.

Id. Disquisitio de alienationibus mentis quatenus ad jus criminale spectant. Heidelberg 1825, Mohr.

Id. Notes critiques sur le nouveau projet d'un code pénal du royaume de Hanovre (dans les « *Annales de Heidelberg pour la littérature* ») 8. Heidelberg 1825, Osswald.

Id. De l'état actuel de la législation pénale en Allemagne, suivi d'un examen des nouveaux projets de loi pénale des royaumes de Hanovre et de Saxe et d'un appendice comprenant des observations générales sur la partie spéciale du code pénal traitant les crimes et les peines, par le docteur Stubel, conseiller aulique. Heidelberg 1825, Engelmann.



MITTERMAIER C. J. A. Rapport fait dans la séance publique de la 2<sup>e</sup> Chambre, le 19 août 1833, sur l'amélioration de l'état de la législation badoise sur la presse, empiré par l'ordonnance du 28 juillet 1832, 8. Carlsruhe 1833, Groos.

Id. Examen des plus importantes doctrines du droit pénal, publié par E. L. Weigand. Stuttgart 1836.

Id. De principio imputationis alienationum mentis in jure criminali recte constituendo 4 maj. Heidelbergæ 1838, Mohr.

Id. Les progrès de la législation pénale, examinés d'après les données de la science et les expériences sur les résultats des nouvelles législations et les difficultés de la codification en rapport spécialement au cours des délibérations de projets de lois pénales dans des Etats constitutionnels. Heidelberg 1841/43, Winter.

Id. Quatre études sur le droit pénal. Introduction à la nouvelle édition du « *Recueil de cas de droit pénal* par Feuerbach. » Extrait, 8. Francfort s/M. 1849, (Vienne, Gerold).

Id. La peine de mort, d'après les résultats des recherches de la science, des progrès de la législation et de l'expérience. 8. Heidelberg 1862, Mohr.

MITTERMAIER, SUNDELIN, BERNER ET BARTH. Sur la nouvelle législation criminelle en Bavière. 8. Augsbourg 1862, de Jenisch.

MOEHL ARNAUD. Sur le but de la peine. Heidelberg 1837, Groos.

Id. Sur le droit naturel. Mannheim 1841, Schwan et Goetz, librairie de la Cour.

MOHL R. (DE). Encyclopédie des sciences politiques 8. Ibidem 1859. 1872. 1881. (1<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> édition).

Id. La science de l'administration publique, d'après les principes de l'Etat moderne. 3 volumes. 3<sup>e</sup> édition corrigée. 8. Tubingen 1866, Laupp.

MORSTADT CH. E. Commentaire critique et détaillé du traité du droit pénal commun en Allemagne, de Feuerbach. Oeuvre posthume, (achevée par I. Schauberg et E. Osenbruggen). 8. Schaffhouse 1852-55, Hurter.

MOTION de M. Welcker, député, sur l'abolition de la censure ou sur l'introduction de la parfaite liberté de la presse. Extrait littéral du procès-verbal de la 5.<sup>e</sup> séance publique de la 2.<sup>e</sup> Chambre des députés du 24 mars 1831. 8. Carlsruhe 1831.

MOTION de M. Mathy, député, sur l'introduction de la liberté de la presse, prononcée dans la 13.<sup>e</sup> séance de la 2.<sup>e</sup> Chambre des députés le 20 décembre 1843. Carlsruhe 1844, Holtzmann.

MULLER M. « Le but exige le moyen. » Considérations philosophiques et populaires sur la peine de mort. 8. Pforzheim, Riecker.

MUNCKE T. Le code forestier actuel du grand-duché de Baden, avec les ordonnances et les dispositions pour la procédure en matière de délits forestiers, etc. 8. Carlsruhe 1874, Braun.

NEUBRONN BASON (DE). La loi badoise du 25 février 1879 concernant le droit pénal forestier et la procédure criminelle, avec l'ordonnance du 13 septembre 1879, commentée. Mannheim 1879, Bensheimer.

OPINION des avocats soussignés de la cour d'appel de Fribourg, relative aux arrêtés de la diète de Francfort du 28 juin 1832, intitulés: « mesures destinées à maintenir l'ordre légal et le repos dans la Confédération germanique. » 8. Fribourg 1832, frères Groos.

Id. juridique de la Faculté de Droit de Heidelberg sur la constitutionnalité de l'ordonnance prussienne sur la presse (1<sup>er</sup> juin 1863). Leipzig 1863, Wigand.

OPINIONS juridiques et décisions du Conseil de l'école de droit à l'Université de Heidelberg; publiées par Martin. Heidelberg 1808, Winter.

OPPENHEIM HENRI BERN. Sur la suppression d'une entière Raison de commerce libraire. 8. Carlsruhe 1846, Groos.

PAULUS H. E. G. Les principes de la législation sur la liberté de la presse comme défense légale de la liberté du vrai. Considérations et discours légales et pratiques. Heidelberg 1831, Winter.

Id. L'arrêt motivé de la Cour supérieure de Mannheim relatif au délit de presse commis par la publication du roman: « Wally, la sceptique. » Suivi de deux suppléments et de l'épilogue par l'éditeur intitulé: Pièces de procès et remarques. 8. Heidelberg 1836, Groos.

PFISTER E. I. Développement historique du droit public du grand-duché de Baden. Seconde édition de l'ouvrage: Examen historique de la constitution et de l'administration du grand-duché de Baden. 2 volumes (inachevé) Heidelberg 1836-38, Osswald. - Nouvelle édition, 3 volumes. Mannheim 1847, Bensheimer.

POLICE (Les lois actuelles de) de la ville de Heidelberg de 1800-1806, recueillies par Deurer. Heidelberg 1807, Mohr et Zimmer.



POLICE (Les règles de) de la ville de Mannheim, mises en ordre alphabétique. 1<sup>re</sup> édition, Mannheim, librairie de l'hôpital, 1807. 2<sup>e</sup> édition augmentée des nouvelles ordonnances. Mannheim 1822, Löffler.

POLICE (Les ordonnances de) de la ville de Carlsruhe, publiées par le Dr. Nicolai. Mannheim 1837, Bensheimer.

Id. de la ville de Fribourg, mises en ordre alphabétique. Fribourg 1841, Wagner.

Id. de la ville de Constance. Constance 1847.

PRESSE (La loi sur la) (28 décembre 1831), accompagnée des ordonnances, etc., collationnée sur le texte original, par l'assesseur Betz. Carlsruhe 1840, Groos.

Id. du grand-duché de Baden, suivie des motifs du projet et des comptes rendus des discussions des deux Chambres de la diète badoise de l'an 1831. Carlsruhe 1832, Groos.

Id. du grand-duché de Baden du 15 février 1851 Carlsruhe 1851.

Id. du grand-duché de Baden de l'an 1851, avec les suppléments de 1857. Mannheim 1861, Bensheimer.

Id. de l'empire germanique (7 mai 1874) et la loi badoise pour son introduction dans le grand-duché de Baden (20 juin 1874), suivie des autres lois relatives à la presse. Commentaire en rapport aux motifs officiels. Tauberbischofsheim 1874, Lang.

PUCHELT E. S. Commentaire au code pénal du grand-duché de Baden avec ses modifications et suppléments, suivi des lois sur la presse, sur les associations et la responsabilité des ministres. Mannheim 1866/67, Bensheimer.

Id. Commentaire aux lois supplémentaires de la législation pénale du grand-duché de Baden. Mannheim 1867, Bensheimer.

Id. Le code pénal de l'empire germanique avec les motifs officiels et explications. Carlsruhe 1871, Bielefeld.

QUESTIONS (Les) du droit pénal de nos jours par un jurisconsulte de l'Allemagne du Sud. Heidelberg 1847, Groos.

RAPPORT fait à la 1<sup>re</sup> Chambre de la diète badoise par le baron de Wessenberg, sur la motion de la Chambre des députés, regardant l'abolition de la censure et l'introduction de l'entière liberté de la presse. 8. Carlsruhe 1831, Muller.

RÉFLEXIONS sur la contrefaçon, pour prouver, sous un nouveau point de vue, son illégalité. Publiées à l'occasion du discours du délégué du royaume de Wurtemberg à la diète de la Confédération germanique. Heidelberg 1823, Groos.

RÈGLEMENTS de police rurale de Fribourg, Donaueschingen (1851) Brisac, Buchen, Sinsheim (1852), Achern, Bruchsal, Haslach, Stockach, Wertheim (1853).

REIDEL C. PH. La légitimité de la peine de mort. Réponse au mémoire du docteur Zöpfl. Heidelberg 1839, Groos.

Id. La liberté de la personne comme principe du droit de notre temps. Publié par Ch. Trefurt. 8. Fribourg 1842, Emmerling.

RENAUD A. Suppléments à l'histoire du droit public et civil des cantons de la Suisse. 1. cahier. Pforzheim 1847, Flammer et Hoffmann.

RÉPERTOIRE des lois publié par Wehrer. (1824-53) Ibidem 1854, Goetz.

RETTIG FR. La législation de police du grand-duché de Baden. Carlsruhe 1826, Muller. 2<sup>e</sup> édition, Ibidem 1828. - 3<sup>e</sup> édition, publiée par J. Betz. 8. Carlsruhe 1839, Muller, librairie de la Cour. - 4<sup>e</sup> édition, publiée par Guerillot. Ibidem 1853.

REVUE critique de la jurisprudence entière, 5 volumes, rédigée par Brinkmann, Dernburg, Hillebrand, Kleinschrod, Marquardsen, Pagenstecher et Stintzing. 8. Heidelberg 1852-57, Bangel et fils.

Id. id. de la jurisprudence et de la législation de l'étranger, publiée par Mittermaier et Zachariae (et R. de Mohl) avec le concours de plusieurs savants. 1-28 volumes (à 3 cahiers). Heidelberg 1828-56 J. C. B. Mohr.

Id. de la phrénologie, publiée par Gustave de Struve et Ed. Hirschfeld avec le concours de plusieurs savants. 3 Volumes à 4 cahiers, avec des lithographies. 8. gr. Heidelberg 1843-45, Groos.

RHEINLAENDER. L'avocat consultant badois. 3 volumes. Carlsruhe 1830-33, Herder.

Id. Manuel du citoyen badois. Carlsruhe 1810.

ROEDER C. D. A. Abrégé du droit naturel et de la philosophie du droit. 8. Heidelberg 1846, C. F. Winter. Ibidem 1860-63.

Id. Commentatio de quaestione an poena malum esse debeat. Gisae 1839 (libr. Ricker).



ROEDER C. D. A. Les principes régnants relatifs aux crimes et aux peines, au point de vue de leurs contradictions intérieures. Essai critique d'une nouvelle école de droit pénal. 8. Wiesbaden 1867, I. Niedner.

Id. Observations relatives au projet du code pénal de la Confédération germanique du Nord. Supplément extraordinaire de la gazette trimestrielle de la législation et de la jurisprudence. Munich 1870, Oldenbourg.

Id. La justification juridique de la peine, en vue de l'amendement du coupable. Heidelberg 1846, Groos.

Id. Principios de derecho natural, traducidos del alemán por F. Giner. Madrid 1875, Aribau y compañía.

ROESCH J. L'invasion dans le Stadtwechsel. Histoire criminelle du commencement du 17<sup>e</sup> siècle. Fribourg 1852.

ROLLER CHR F. Questions contemporaines de psychiatrie. 8. Berlin 1875, Reimer.

ROLLER G. Le droit de police wurtembergeois. (1843. 1844). 3<sup>e</sup> édition, refondue et revue par Jacq. Lok. Heidelberg 1856, Groos.

ROSSHIRT J. C. E. F. Suppléments du droit romain civil et du droit romain-germanique pénal. 2 cahiers, encore s. l. t.: « Suppléments relatifs à la révision des sources du droit » et « principes du droit romain. » Heidelberg 1820. 1824, Mohr.

Id. Traité du droit pénal selon les sources du droit commun germanique et en rapport spécialement au droit pénal romain. 8. Heidelberg 1821, Mohr.

Id. Développement des principes du droit pénal d'après les sources du droit commun germanique. 8. Heidelberg 1828, Groos.

Id. Revue de droit civil et pénal en rapport à l'histoire, à son emploi, à la science et à la législation. 1. Volume (3 cahiers) Encore s. l. t.: Essais sur le droit civil et pénal. 1. Volume 8. Heidelberg 1831-33. Groos.

Id. Observations sur le projet d'un code pénal du grand-duché de Baden. 8. Heidelberg 1832.

ROSSHIRT et L. A. WARNKÖNIG. 2<sup>e</sup> volume (3 cahiers) et 3<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> volumes. 8. Ibidem 1834-47.

ROSSHIRT J. C. E. F. Deux essais sur le droit pénal, supplémentaires au « Développement des principes du droit pénal, etc. » 8. Heidelberg 1836, Groos.

ROSSHIRT J. C. E. F. Histoire et système du droit pénal germanique. T. I. Histoire générale du droit. 8. Stuttgart 1838, Schweizerbart. Tome II. et III. Système et histoire particulière. Ibidem 1839.

Id. Histoire du droit au moyen-âge. Tome I. Droit canon. Mayence, 1846, Kirchheim, Schott et Thielmann.

ROTTECK CH. (DE). Traité du droit fondé sur la raison et des sciences publiques. 4 volumes. Stuttgart 1829.30.34.35. Hallberger.-2<sup>e</sup> édition, augmentée et corrigée, 1840 Ibid.

ROTTECK HERM. (DE). Sur la concurrence des crimes, selon le droit positif et naturel et en rapport au nouveau projet de code pénal badois. Fribourg 1840, Herder.

SACHSZE C. ROB. Éléments historiques de la vie publique et légale en Allemagne. Études préliminaires à l'histoire du droit civil et public germanique. 8. Heidelberg. 1844, C. F. Winter.

Id. Le miroir de Saxe (Sachsenspiegel): ou code saxon comparé au miroir de Souabe, d'après le code pal. 167 et le cod. pict. 164 et suivi d'une traduction et d'un répertoire détaillé. Ibidem 1848.

SANDER A. « Que doivent-ils attendre les badois de la législation criminelle? » Discours patriotique. 8. Carlsruhe 1831, Muller.

Id. Exposition des théories sur la facilitation des crimes, en vue des projets de code pénal badois et wurtembergeois (*Archives du droit pénal*. Nouvelle série 1838, p. 431 et 1839, p. 248 et 396) Halle 1838-39.

SANDER. Avis médico-légal sur des lésions mortelles et non mortelles. Carlsruhe 1840, Holtzmann.

Id. Suppléments à la doctrine sur la défense légitime en rapport spécialement au projet de code pénal badois (*Archives du droit pénal* 1841 p. 68) Halle 1841.

SAVIGNY F. C. (DE). Sur la vocation de notre temps pour la législation et la jurisprudence. 2<sup>e</sup> édition, augmentée, 8. Heidelberg (1815) 1828, Mohr. 3<sup>e</sup> édition, 1840.

SCHAAF F. W. De l'effet rétroactif des lois nouvelles. Heidelberg 1860.

SCHLATTER G. FR. Voix contre la peine de mort. 8. Mannheim 1862. (Vorms, Rahke).

Id. L'injustice de la peine de mort. 8. Erlangen 1858, Enke.



SCHNEIDER P. J. Sur les avis médico-légaux relatifs au nouveau code pénal et à la procédure criminelle du grand-duché de Baden. Publié à l'usage des médecins et des avocats. Fribourg en Br. 1851, Wagner.

Id. Sur le viol, ses genres divers et ses modifications, ou examen de cette matière importante de la médecine légale. Fribourg 1850, Wagner.

SCHURMAYER J. H. Les erreurs malicieuses des médecins, au point de vue pénal, médico-légal et de la police médicale. 8. Fribourg 1838, Wagner.

SCHWÖRER IGN. Suppléments à la doctrine de l'infanticide en général et spécialement des espèces de mort incertaine d'enfants nouveaux nés, suivi d'une communication sur un cas de rupture mortelle du crâne survenue pendant la naissance sans action de force extérieure. Avec figures. Extrait des « Archives de la justice du grand-duché de Baden » Fribourg en Br. 1836, frères Groos.

SÉDITION (LA) militaire en Baden, d'après des sources authentiques, par un officier badois. 2<sup>me</sup> édition, refondue. Karlsruhe 1849, Bielefeld.

SELTZAM C. PH. L. Momenta quædam de vero juris scientiæ cum philosophia nexu. 8. maj. Mannheim 1810, Löffler.

SEMER MAUR. Considération sur le soi-disant *dolus indirectus*. 8. Heidelberg 1817, Mohr.

SERINI PH. J. Collection chronologique des lois publiées pendant l'administration provisoire française des provinces rhénanes et recueil des anciens droits coutumiers de ces pays, suivi d'une déclaration de l'ancien état territorial. 8. Mannheim 1848, Schwan et Götz.

SEUTTER (DE). Preuve scientifique du droit pénal forestier. Mannheim 1831.

SONTAG CH. R. La détention dans une forteresse. Documents historiques relatifs au système des peines selon le droit allemand et à l'exposition du droit pénal de l'Empire d'Allemagne. 8. Leipzig 1872, C. F. Winter.

Id. Les erreurs rédactionnelles du législateur particulièrement en matière criminelle. 8. Fribourg en Br. 1874, Wagner.

Id. Pour les peines privatives de la liberté. Suppléments à la doctrine de la peine. (Extrait de la *Revue de la science criminelle*) Berlin 1881, Guttentag.

Id. Sur le duel des étudiants, le duel au sabre et sa peine. 4. Fribourg 1881.

SOUABE (Le miroir de) ou code civil, pénal et féodal souabe, d'après une critique de l'an 1287 avec des suppléments postérieurs, publié par le baron de Lassberg. (Avec le portrait de Lassberg). 8. Tübingen 1840, Fues.

SPONECK CH. FR. (DE). Sur les délits forestiers. Heidelberg 1823, Groos.

STABEL ANT. Questions du jour sur l'administration de la justice badoise. 1<sup>re</sup> feuille : Discours d'inauguration. 8. Fribourg 1844, Lippe & C<sup>o</sup>.

STAHL FR. J. La philosophie du droit au point de vue historique. 8. Heidelberg 1830-33-37, Mohr. — 2<sup>e</sup> édition Ibidem 1845-47. 3<sup>e</sup> édition 1854-56 Ibidem. — 4<sup>e</sup> édition 1870, Ibidem.

Id. Éléments de philosophie chrétienne. Extrait du premier livre de la philosophie du droit (de la 2<sup>e</sup> édition), augmentée par de nouveaux chapitres. Heidelberg 1846, I. C. B. Mohr.

STEMPF L. Le code badois des contraventions de police suivi des motifs, des comptes rendus et des discussions des Chambres. Mannheim 1864, Bensheimer.

Id. La nouvelle législation sur la police du grand-duché de Baden, en rapport aux projets de loi, aux motifs des propositions, aux comptes rendus et aux discussions de la diète. 2<sup>e</sup> édition. Mannheim 1865, Bensheimer.

STENGEL (DE) Sur les duels dans les universités allemandes par rapport spécial au grand-duché de Baden. 8. Karlsruhe 1832, Groos.

Id. Observations sur le projet de code pénal du grand-duché de Baden. 8. Mannheim 1840.

STRUVE G. (DE). Sur la loi positive en rapport à son étendue temporelle ou sur l'emploi des lois nouvelles. 8. Göttingen 1831, Vandenhoeck et Rupprecht.

Id. Disquisition juridique sur les ordonnances de la Confédération germanique relatives à la presse et désignation des moyens pour en procurer la liberté. Cassel 1831, Bohne.

Id. Sur la loi positive en rapport à la position topographique ou sur l'application des lois dans les différents endroits. 8. Karlsruhe 1834, Braun.

Id. Pensées sur l'établissement d'une législation pénale et d'une justice, correspondant au but politique. Karlsruhe 1836, Braun.

Id. Sur la peine de mort, le traitement des détenus et sur l'imputation en rapport spécialement au projet de code pénal du grand-duché de Baden. Heidelberg 1843, Groos.



STRUVE G (DE). Actes du procès de la censure. 3 appels au public. Mannheim 1845-46.

TARIF comprenant les peines pour les délits forestiers dans le bailliage de Boxberg. 1838.

THIBAUT A. F. J. Compléments à la critique de la doctrine de Feuerbach sur les principes du droit pénal. 8. Hambourg 1802. Perthes.

THILO GUILL. La législation criminelle du grand-duché de Baden, suivie de la loi sur l'organisation judiciaire, les motifs du projet de loi et les résultats des débats de la diète. 2. Vol. Carlsruhe 1845, Groos.

THILO C. Suppléments au code pénal du grand-duché de Baden, suivis des motifs et des discussions de la diète. etc. 8. Heidelberg 1865, Ch. Groos.

THUNGEN GUILL. (DE). Le Weichbildrecht saxon, d'après le *codex palatinus* n. 464, précédé d'une introduction. Dissertation d'inauguration. Heidelberg 1837.

TRAUB B. Le code pénal de l'Empire germanique, suivi des ordonnances badoises qui le promulguent, du code des contraventions, du code forestier, de la loi postale, du règlement des impôts, de la loi sur la presse et d'autres lois badoises et impériales relatives au droit pénal. Collationné à l'usage pratique selon l'état actuel de la législation. 3<sup>e</sup> édition, Mannheim 1876, Bensheimer, - 4<sup>e</sup> édition, Schauenburg 1879, Lahr.

Id. Le code pénal de l'Empire germanique, avec la loi sur la presse, la loi concernant les socialistes et les prescriptions pénales du règlement pour les métiers et professions (rédaction nouvelle) Texte suivi de courtes annotations, des indications des renvois et de la désignation des compétences différentes selon l'organisation judiciaire allemande. Schauenburg 1869, Lahr.

TREFURT C. Compléments à la critique du projet d'un nouveau code pénal du grand-duché de Baden (dans les *Archives du droit pénal*; nouvelle série, 1838 pp. 273. 405) Halle 1838.

USURE (SUR L') selon la loi française du 3 septembre 1807, en vigueur dans le Palatinat bavarois, comparée à d'autres législations, par J. F. Merckel. Heidelberg 1855. J. C. B. Mohr.

VANGEROW CH. A. (DE). Dissertatio de furto concepto in lege XII. tabularum. 4 maj. Heidelbergæ 1846, Groos.

VENEDY JACQ. John Hampden et la doctrine de la résistance légitime. 3<sup>e</sup> édition, Duisburg 1865, Falk et Lange.

VÖLLINGER J. A. Des limites du droit, de la morale et de la prudence. 8. Mannheim 1809, Löffler.

WAAG CH. La connexion intérieure et le caractère distinctif extérieur du droit civil et du droit pénal. 8. Mannheim 1883, Bensheimer.

WAECHTER CH. G. (DE). Explications et discussions relatives à la loi du royaume de Wurtemberg sur les effets des crimes et des peines dans le droit civil. Extrait des « *Archives de la pratique civile.* » 8. Heidelberg 1840, Mohr.

WALTER FERD. Dissertatio de injuriis, quæ dicuntur reales, ex principio juris romani 8. Heidelbergæ 1818.

WARNKÖNIG L. A. La philosophie du droit comme doctrine naturelle du droit (1839) 2<sup>e</sup> édition. Fribourg 1854, Wagner.

Id. Encyclopédie du droit ou exposition organique de la jurisprudence en rapport spécialement à l'Allemagne; publiée à l'usage des Cours et de l'étude privée. Erlangen 1854, Enke.

Id. Compléments relatifs à l'histoire et à la connaissance des sources du droit coutumier de Liège. Nouvelle édition. Fribourg 1854, Wagner.

Id. Philosophiæ juris delineatio (1830) Editio II. gr. 8. Tubingen 1855, Fues.

WARNKÖNIG TH. A. Les lois du grand-duché de Baden concernant la chasse et la pêche, suivies des ordonnances y relatives, des arrêtés ministériels et des dispositions pénales, collationnées en rapport à la nouvelle organisation. 8. Donaueschingen 1866, Aldenhoven. - 2<sup>e</sup> édition. Fribourg en Br. 1872. Schmidt. - 3<sup>e</sup> édition Ibidem 1876. - 4<sup>e</sup> édition augmentée. Ibidem 1878.

WEBER CH. F. Commentatio de legibus Francorum Salica et Ripuaria. 8. maj. Heidelbergæ 1821 Groos.

WEIMER LE BARON G. (DE). Les résultats de la diète badoise en 1833 en rapport au droit public et privé. 8. Carlsruhe 1834, Groos.

WEISE F. CH. Les éléments du droit. Mannheim 1804.

WELCKER CH. TH. Les dernières raisons du droit, de la morale et de la peine au point de vue philosophique et historique, d'après les lois des peuples les plus civilisés. 8. Giessen 1813, Heyer père.



WELCKER CH. TH. Défense publique et authentique contre la diffamation publique pour la confiance et complicité en intrigues démagogiques; essai sur le droit public. 1<sup>re</sup> partie. 8. Stuttgart 1823, Metzler.

Id. Le système intérieur et extérieur de la doctrine pratique, naturelle et chrétienne-romaine-germanique sur la jurisprudence, les sciences publiques et la législation. Tome I<sup>er</sup>, encore s. l. t: L'encyclopédie et la méthodologie universelle, juridique et politique à l'usage des cours publics et de l'étude privée, 8. Stuttgart 1829, Metzler.

Id. La liberté de la presse, parfaite et entière, selon sa nécessité morale, légale et politique, son accord avec la parole des princes allemands et son opportunité; pétition respectueuse adressée à la haute diète de la Confédération germanique. 8. Fribourg 1830, Frères Groos.

Id. Nouveau supplément à la doctrine sur les injures et la liberté de la presse fourni par les avis des facultés de droit de Heidelberg, de Kiel et de Tubingen, à propos du délit de presse commis par le conseiller aulique Welcker; examen des raisons décisives de la Cour supérieure fait dans les écrits d'appel du conseiller intime Duttlinger et du conseiller aulique Welcker. Précedé d'une préface sur les principes de l'auteur, sur sa mise à la retraite et sur l'esprit du « *Libéral* ». 8. Fribourg 1833, frères Groos.

WORINGEN F. A. M. (DE). Documents historiques du droit pénal germanique. 1<sup>er</sup> document: Expositions sur la nature de la composition. 8. Berlin. 1836, Nicolai.

Id. Contre l'examen du procès Lafarge, fait par Temme et Noerner, selon le droit pénal prussien. 8. Berlin 1841, librairie d'association.

Id. Sur l'idée du crime continué. 4. Fribourg 1857, Poppen.

Id. Les limites de l'influence de la loi morale sur le droit pénal. Ibidem 1864.

ZACHARIAE CH. E. *Historiæ juris Græco-Romani delineatio cum appendice ineditorum*. 8. Heidelbergæ 1839, C. F. Winter. — 2<sup>e</sup> édition (allemande), Berlin 1878, Weidmann.

ZACHARIAE CH. S. *Eléments de droit pénal philosophique, suivi d'un appendice sur l'art de la défense judiciaire*. 8. Leipzig 1805, W. Nauck.

Id. *Projet de code pénal, accompagné d'une exposition des principes de ce projet*. 8. Heidelberg 1826.

ZACHARIAE CH. S. Sur le projet d'un code pénal du grand-duché de Baden (publié dans les « *Feuilles supplémentaires de la revue littéraire de Halle* » 1837. p. 665.) Halle 1837.

Id. Sur le nouveau projet du code pénal du grand-duché de Baden. Extrait des « *Annales littéraires de Heidelberg* 1840. 4<sup>e</sup> cahier. » 8. Heidelberg 1840, Mohr.

Id. *Oeuvres posthumes concernant la biographie de l'auteur et la jurisprudence, publiées par Ch. E. Zachariæ de Lingenthal, fils de l'auteur*. 9. Stuttgart 1843, Cotta.

ZACHMANN FR. *Manuel des citoyens badois concernant les droits et les devoirs du citoyen et du paroissien*. Carlsruhe 1858.

ZENTNER J. Sur l'applications des lois pénales indéterminées en rapport spécialement au nouveau projet badois. (publié dans la « *Gazette de la procédure criminelle*, par de Jagemann et Noellner 1841. 1 volume p. 391) Carlsruhe 1841.

ZOEPFL HENRI. Avis donné sur l'accusation de Henri Kaehler, étudiant en droit d'Itzehoe, pour un article intitulé « *L'Allemagne* » et publié dans « *Le gardien du Rhin* » n. 101. Heidelberg 1832, Winter.

Id. *L'ancien droit de Bamberg comme source de la Carolina*. Publié et commenté d'après des documents et manuscrits inédits. 8. Heidelberg 1839, Groos.

Id. *Mémoire relatif à la légitimité et à l'opportunité de la peine de mort et de son abolition*. 8. Heidelberg 1839, Winter.

Id. *Le code pénal de l'empereur Charles-Quint, suivi de l'ordonnance criminelle de Bamberg et de Brandebourg, selon les premières impressions et avec les projets de code pénal de Charles-Quint des années 1521 et 1529, publiés complètement, pour la première fois, d'après les manuscrits*. 8. Ibidem 1842. — 2<sup>e</sup> édition. Leipzig et Heidelberg 1876, Winter. — 3<sup>e</sup> édition synoptique 8. Ibidem 1883.

Id. *Histoire de l'Empire et du droit germanique*. En 2 volumes. 1<sup>re</sup> édition, Heidelberg 1834-36, Oswald; — nouvelle édition, Stuttgart 1841, Krabbe. — 2<sup>e</sup> édition, entièrement refondue et corrigée, Stuttgart 1844-47, Krabbe. — 3<sup>e</sup> édition, entièrement refondue et corrigée, Ibidem 1858. — 4<sup>e</sup> édition, augmentée et corrigée, Brunswick 1871-72, Wreden.



ZOEPFL H. Antiquités de l'Empire et du droit germaniques. Etudes, critiques et documents relatifs à l'explication de l'histoire du droit germanique et du droit pratique. 3 volumes 8. Leipzig et Heidelberg 1860 et 61, C. F. Winter.

Id. Abrégé d'un cours de philosophie du droit (droit naturel) 2<sup>e</sup> édition 8. Berlin 1879, Th. Hafmann.

### C — Procédure criminelle et procès criminels.

ADMINISTRATION (L') de la justice pénale du grand-duché de Baden. 8. Mannheim 1807, Kaufmann.

AMAND SEB. Liste des fripons, puisée dans les procès faits contre les fripons et vagabonds accusés et détenus à Mannheim : S. Amende, A. Keller, P. Talmond, T. Lautenbach et J. Stein. Carlsruhe 1827, Marx.

AMMANN C. L'organisation judiciaire et le code d'instruction criminelle du grand-duché de Baden, expliqués à l'usage pratique. Carlsruhe 1865, Muller.

ANNALES de médecine légale, publiées par les docteurs P. J. Schneider, J. H. Schürmayer et F. Hergt, avec le concours de membres allemands et étrangers, de la société des fonctionnaires médicaux badois pour le progrès de la science médico-légale. 3 volumes. 8. Tubingen 1836-38, Laupp. 4-11 volumes à 4. cahiers, Fribourg 1839-1846, Wagner.

Id. des tribunaux du grand-duché de Baden (à voir s. B.)

APPLICATION (SUR L') de la police de sûreté par des gendarmes dans les Etats constitutionnels et particulièrement dans le grand-duché de Baden. Carlsruhe 1821, Braun.

ARCHIVES de la publicité et de la procédure orale en causes criminelles. Collection des plus remarquables procès criminels. 2 volumes, Carlsruhe 1844-45, Macklot.

ARRÊT (L') de la Cour suprême du grand-duché de Baden concernant l'accusation de M. le vicaire de l'archevêché Lothaire Kubel. Pièces de procès, interrogatoires et critique. 8. Fribourg en B. 1869, Wagner.

ASSASSINS-BRIGANDS (LES) Doebich et Steidel devant le jury d'Offenbourg. 12. Carlsruhe 1869, Macklot.

BAUER ANT. Traité de la procédure criminelle. 2<sup>e</sup> édition commentée, complétée et rédigée par Ch. E. Morstadt. 8. Goettingue 1848, Vandenhœck et Rupprecht.

BAURITTEL C. L. Observations sur l'appel en procédure criminelle et l'unanimité en causes criminelles. Mannheim 1806 Löffler.

BAYER V. « Coupable ou innocent ? » Affaire criminelle de nos jours. Exposition authentique comme supplément de la procédure orale et de la publicité de la procédure criminelle. Mannheim 1844, Hoff.

BEKK J. B. Le code de procédure criminelle du grand-duché de Baden, commenté. Mannheim 1846/47. Bassermann.

Id. Discours relatifs aux tribunaux pénaux du grand-duché de Baden, au jury et à sa procédure. 8. Carlsruhe 1851, Bielefeld (à voir s. B.)

BERNHARD JUL. « Madame Lafarge, innocente ! » Preuves puisées dans les discussions complètes et dans les pièces authentiques du procès Lafarge (empoisonnement et vol de diamants). Ouvrage illustré de notes, suivi d'un examen selon la procédure française, allemande, et le bon sens : avec le portrait de madame Lafarge. Carlsruhe 1841, Macklot.

BEST W. M. Eléments du droit de preuve anglais, revus et enrichis de notes et suppléments relatifs à la procédure anglaise, par H. Marquardsen. Avec une préface sur l'importance de la doctrine anglaise de la preuve, par Mittermaier. Heidelberg 1851, J. C. B. Mohr.

BINDING CH. De natura inquisitionis processus criminalis Romanorum præsertim ex eo tempore quo ordo judiciorum publicorum in usu esse desiit. Heidelberg 1864, Ch. Groos.

BINGNER A. La loi badoise qui promulgue les lois impériales sur l'administration de la justice, annotée et illustrée des motifs du projet de loi et des discussions de la diète. Heidelberg 1879, Emmerling et fils.

BRAUER ED. Les principes des lois allemandes sur le jury, suivis d'un court renvoi au droit étranger, spécialement français, anglais, écossais et américain. 8. Erlangen 1856, Enke.

BUSS FR. J. La doctrine du jury, au point de vue historique et dogmatique, et spécialement de la relation de cette institution avec la liberté politique des peuples, particulièrement avec la monarchie constitutionnelle. 1. cahier s. l. t : Essai historique sur le jury, l'abjuration de l'action coupable ou la caution juratoire et autres institutions judiciaires



coordonnées, qui étaient en usage autrefois en Scandinavie et en Islande. Par Thorl. Guden Repp. Traduit de l'anglais par Buss. Fribourg 1835, frères Groos.

CAISSE (LA) de fourniture de l'habillement des employés des chemins de fer du grand-duché de Baden. Procès du 30 mars 1883 des rédacteurs Ph. Gerber (*L'observateur badois*) et Ad. Zahn (*La nouvelle gazette de Baden*) devant le jury de Karlsruhe. Rapport sténographique. 8. Mannheim 1883, Bensheimer libraire-éditeur.

CODE d'instruction criminelle du grand-duché de Baden. Projet. Karlsruhe 1835.

Id. de procédure criminelle et d'organisation judiciaire du grand-duché de Baden. Projet rédigé par la commission de législation dans l'année 1835, comme supplément aux discussions des Chambres en 1843. Karlsruhe 1843.

Id. de procédure pénale du grand-duché de Baden, suivi des lois sur l'organisation judiciaire, des indications sur les effets des crimes en droit civil, et du règlement du nouveau pénitencier de Bruchsal. Edition officielle. Karlsruhe 1845, Malsch et Vogel.

DÉFENSE légitime du Dr. Sylvestre Jordan dans le procès instruit contre lui à cause de complicité de haute trahison. Publié d'après la demande d'appel de son défenseur, l'avocat de la Cour supérieure C. F. Schantz, et d'après un mémoire contenant la justification des griefs et un supplément à la doctrine sur la preuve par indices, du Dr. Sylv. Jordan. 8. Mannheim 1844, Bassermann.

DELAFOND O. Manuel de police sanitaire et vétérinaire, etc. Traduit du français par W. Dittweiler et suivi d'un supplément contenant les ordonnances relatives à la police sanitaire et vétérinaire du grand-duché de Baden. 8. Karlsruhe 1839, Groos.

DEUX TÉMOIGNAGES de Baden, en faveur du tribunal des échevins. I. Jury ou tribunal des échevins. Une preuve par Weizel. II. Tribunal des échevins. Examen par Eisen. Strasbourg 1873, Schauenburg.

DIETZ. Les lois badoises concernant les affaires médicales. Karlsruhe, Malsch et Vogel.

DONSBACH CHR. L'organisation et la procédure des tribunaux de première instance du grand-duché de Baden, avec des propositions d'amendement pour la séparation de la justice et de l'administration, la publicité et la procédure orale. Karlsruhe 1822, Braunn.

DONSBACH CHR. Supplément au paragraphe 2 du même ouvrage. Karlsruhe 1825, Braunn.

DRAIS DE SAUERBRONN K. W. F. L. Histoire des tribunaux badois des temps modernes. Mannheim 1821, Schwan et Götz.

Id. Suppléments à l'histoire des tribunaux badois des temps modernes, avec un appendice sur la séparation de la justice et de la police dans les bailliages cantonaux. Ibidem 1822.

Id. Un mot à la jeunesse allemande. Précis de l'histoire des tribunaux badois. Ibidem 1821.

EHEVIN. Voir : *Deux témoignages* etc.

ELDER P. J. De sententia in eum qui criminis non nisi suspectus sit, ferenda. 4 maj. Heidelbergæ 1820, Groos.

ELLER E. Observations sur le projet d'une organisation judiciaire du grand-duché de Baden. 8. Mannheim 1862, Schneider.

EXAMEN authentique du procès criminel de Thérèse Lindegger née Durr, de Mimmhausen, pour homicide prémédité de son époux par empoisonnement, discuté au jury de Constance le 27/28 septembre 1853. Constance 1843.

Id. authentique et critique du procès criminel de MM. le docteur Lothaire Kubel, vicaire et évêque auxiliaire de l'archevêché de Fribourg et Michel Burger, vicaire de la cure de Constance, pour abus de l'office spirituel, suivi d'un coup d'œil rétrospectif et comparatif sur les événements ecclésiastiques en Baden dans l'année 1853. Fribourg 1869, Wagner.

Id. de la conduite tenue, durant leur préparation à la mort, par les condamnés exécutés le 31 juillet 1812 à Heidelberg. Publication faite par les aumôniers. Karlsruhe 1812, Braun.

FEDER HENRI (DE). Eléments d'une organisation judiciaire populaire en Allemagne. Supplément à la critique des nouvelles lois et propositions sur l'organisation judiciaire. 8. Offenbourg 1862, Braun.

FEER R. J. Dissertationis inauguralis juridicæ de reo indicis convicto condemnando secundum jus commune et constitutionem criminalem aar-goviensem. spec. I. complectens jus commune. 4. Heidelbergæ 1810, Mohr.

FEUERBACH ANS. (DE). Examen authentique de crimes remarquables. 3<sup>e</sup> édition. Avec un avant-propos par C. J. A. Mittermaier. Francfort s/M. 1849, Heyer.



FEUILLE HEBDOMADAIRE de la justice et de l'administration du grand-duché de Baden, rédigée par Dreyer. Année 1865. 4. Mannheim 1865, Bensheimer.

FOELIX. Sur la procédure orale et publique, et sur le jury. 8. Carlsruhe. 1843, Bielefeld.

FRANCK. Le procès contre le sorcier Matthé Tinctorius, registrateur, administrateur de baillage et notaire de la principauté de Furstenberg, et ses complices, à Hafingen. Tableau de mœurs des années depuis 1630. Fribourg 1869.

FREY (LOUIS). Le juré. Exposition populaire des devoirs et des connaissances nécessaires au citoyen qui est élu juré. 8. Neustadt 1840, Gottschick.

Id. Examen critique de l'organisation et de la procédure civile et criminelle en France. 8. Mannheim 1842, Hoff.

Id. Le même. 2.<sup>e</sup> édition, entièrement refondue. Erlangen 1851, Enke.

Id. Le procureur et son office d'accusateur public dans le grand-duché de Baden et en France. 8. Heidelberg 1845.

Id. Le ministère public en Allemagne et en France. 8. Erlangen 1851, Enke.

FURST J. La procédure criminelle de l'antiquité judaïque. Supplément à la décision de la question sur l'abolition de la peine de mort. Heidelberg 1870, Bassermann.

GAUPP E. TH. Essais sur le droit germanique. 8. Mannheim 1853, Bassermann.

GENSLER JEAN CAS. Observations complémentaires sur l'organisation des tribunaux allemands et leur procédure, suivi par des observations sur l'édit hessois du 1<sup>er</sup> décembre 1817 relatif à l'organisation de la justice civile et pénale, à la surveillance de l'Etat et aux principes de la future procédure judiciaire. 8. Heidelberg 1818, Mohr.

HAMM J. L'introduction des casiers judiciaires. (Amendement relatif au code pénal de procédure criminelle de l'Empire germanique) 8. Mannheim 1876, Bensheimer.

HECKER FRÉD. Idées et propositions relatives à une réforme de l'organisation judiciaire. 8. Mannheim 1844, Hoff.

HEINZE R. Exposition de la procédure criminelle. Observations supplémentaires à la critique des projets de procédure criminelle et d'organisation judiciaire, proposés à la diète de l'Empire. 8. Stuttgart 1875, Enke.

HERGT. Rapport sur les travaux de médecine judiciaire. Carlsruhe 1842-47.

HOFFMANN E. E. Examen authentique du procès du conseiller de commerce Erneste-Emile Hoffmann, de Darmstadt, accusé d'ingérence dans l'élection des députés de la diète de 1826 et de propagation d'un rescrit ministériel. Copies de pièces de procès. 3<sup>e</sup> édition. 8. Darmstadt 1829 (Winter à Heidelberg). Suivi d'un examen critique de « L'examen authentique » etc. en rapport aux suppléments du susdit écrit. Heidelberg 1829, Winter.

HOHNHORST (DE). Résumé complet de l'instruction judiciaire contre C. L. Sand, accusé d'assassinat du conseiller d'Etat russe de Kotzebue. 2 volumes. Stuttgart 1820.

HUGSTETTEN (La catastrophe de). Procès du chef de gare Ambros et de ses complices devant la chambre correctionnelle de Fribourg du 9-13 avril 1883. Relation sténographique. Mannheim 1883, Bensheimer.

INCOMPATIBILITÉ (L') des gendarmes, dans les fonctions de police, avec la Constitution du grand-duché de Baden. 1821.

JACOBY JEAN. Restriction de la liberté de parole. Un appel à la législation. 8. Mannheim 1846, Bassermann.

Id. Examen d'un arrêt du sénat criminel du tribunal de Königsberg. Mannheim 1846, Hoff.

JAGEMANN L. H. FR. (DE). La publicité de la procédure criminelle 8. Heidelberg 1835, Mohr.

Id. Manuel de l'instruction judiciaire. 2 vol. Francfort 1838/41, Kettembeil.

Id. Sur les moyens de suppression des abus des juges d'instruction en rapport spécialement au 50<sup>e</sup> titre du projet de code pénal badois. Carlsruhe 1839, Muller.

Id. Pensées sincères sur l'aversion des Prussiens rhénans contre des réformes à la loi pénale. 8. Berlin 1843, Hermes.

JOLLY JUL. Sur la preuve d'après le droit du miroir de Saxe. Heidelberg 1846, C. F. Winter.

JURIDICTION (LA) criminelle du bourgmestre badois en cas de contravention. Collection des dispositions pénales, dont le bourgmestre, comme juge de police, doit faire application selon la législation actuelle sur la police. 8. Mannheim 1872, Bensheimer. - 2<sup>e</sup> édition. Ibidem 1873. - 3<sup>e</sup> édition. Ibidem 1879.



JUSTICE CRIMINELLE du grand-duché de Baden : Edit de l'an 1803, suivi d'explications pour l'an 1812, ou 8<sup>e</sup> édit d'organisation. 8. Carlsruhe 1812, Braun.

JUSTICE (Les nouvelles lois sur l'administration de la) du grand-duché de Baden. Edition officielle. Carlsruhe 1864/65.

Id. Id., 8. Mannheim 1879, Bensheimer.

KELLER A. La loi sur l'organisation judiciaire de l'Empire germanique, suivie de la loi qui la promulgue, et commentée. Schauenburg 1877, Lahr.

Id. Le code de procédure criminelle de l'Empire germanique, expliqué à l'usage pratique. Ibidem 1877.

KIRCHMANN J. H. (DE). Sur le communisme de la nature. Discours prononcé à la société des ouvriers de Berlin en février 1866. 3<sup>e</sup> édition, augmentée d'un abrégé du discours apologétique de l'auteur, prononcé devant le sénat disciplinaire du tribunal supérieur de Berlin. 8. Heidelberg 1882, Weiss, libraire-éditeur.

KLEINSCHMIDT le docteur, et SABEL le doyen. Informations sur les 3 derniers jour de la délinquante Christine Beckenbach de Wilhelmsfeld, à Heidelberg. Heidelberg 1844, Winter.

KORFF H. ENCORE UN procès d'injure! 8. Mannheim 1847, Hoff.

LANGSDORFF TH. (DE). Les lois et ordonnances actuelles du grand-duché de Baden concernant l'administration médicale, (y compris les instructions de la police sanitaire). 8. Mannheim 1874, Bensheimer.

Id. Suppléments et corrections à la collection des lois et ordonnances de l'administration médicale du grand-duché de Baden. 8. Ibidem 1875.

LIEBER F. Sur l'indépendance de la justice ou la liberté du droit en Angleterre et aux Etats-Unis. Lettre de l'Amérique. 8. Heidelberg 1848, Mohr.

LUDEN. La condamnation et la défense de Kotzebue. Avec une préface par C. G. Gensler. 8. Heidelberg 1818, C. F. Winter.

MARTIN CHR. R. D. Traité de la procédure criminelle allemande en rapport spécialement au code pénal du royaume de Bavière, publié en 1813. 4./5.<sup>e</sup> édition, augmentée et corrigée. 8. Heidelberg (1812, 1830, 31). 1836, 1857, Winter.

Id. Instruction sur la méthode à suivre pour référer en causes judiciaires. 8. Goettingue, 1809, 1819. Schneider ; - 3<sup>e</sup> édition, corrigée, Heidelberg 1829, Winter, suivie de 4 rapports. Ibidem 1824-29.

MAURER G. L. (DE). Histoire de l'ancienne procédure germanique et spécialement bavaroise, publique et orale, ses avantages, ses désavantages et sa décadence en Allemagne et particulièrement en Bavière. (Avec 3 lithographies). 4. Heidelberg 1824, Mohr.

MAYER ANT. Examen de la procédure criminelle du grand-duché de Baden selon la loi du 9 février 1851. Fribourg 1853, Diernfellner.

MÉMOIRE sur la procédure judiciaire allemande en rapport spécialement au grand-duché de Baden et contre la publicité judiciaire et le jury (par J. de Kettenacker). 8. Fribourg en Br. 1823, Herder.

MITTERMAIER C. J. A. Dissertatio inauguralis de nullitatibus in causis criminalibus. Observationum specimen I. 8 maj. Heidelbergæ 1809, Mohr.

Id. Manuel de procédure criminelle, suivi d'un examen complet du droit commun germanique comparé aux règles de la législation criminelle française, autrichienne, prussienne et bavaroise. 2 Volumes. 8. Bonn 1810-12, Marcus.

Id. Méthode de l'art de défense dans la procédure criminelle germanique et devant le jury, suivie par des exemples. 3<sup>e</sup> édition, entièrement refondue et augmentée. 8. Landshut (1814) 1828, Manz, Ratisbonne. 4<sup>e</sup> édition, refondue et augmentée. 8. Ibidem 1845.

Id. La justice criminelle orale et publique et le jury, comparés à la procédure criminelle allemande. Landshut 1819, librairie royale de Munich.

Id. Abrégé d'un cours de procédure criminelle selon les préceptes des législations allemandes et du code français. 8. Bonne 1819, Marcus.

Id. Théorie de la preuve dans la procédure criminelle selon les lois positives communes et les préceptes de la législation pénale française. 3 Volumes. 8. Darmstadt 1821, Heyer, libraire-éditeur.

Id. Sur le procès Fonk (Extrait des *Annales littéraires de Heidelberg*) 8. Heidelberg 1825, Osswald.

Id. La doctrine de la preuve selon le droit pénal allemand, d'après son développement par l'usage du palais et les codes allemands, comparée aux opinions de la procédure française et anglaise. 8. Ibidem 1834.

Id. Examen de la procédure orale, du principe accusatoire, de la publicité et du jury, réglé par les législations diverses au point de vue du droit et de l'opportunité et en rapport à l'expérience des différents pays. 8. Stuttgart 1845, Cotta.

MITTERMAIER C. J. A. La procédure criminelle allemande, développée selon l'usage du palais et les codes particuliers et comparée à la procédure anglaise et française. 2 parties. - 2<sup>e</sup> édition, entièrement refondue et bien augmentée. 8. Heidelberg (1827) 1832, 33, 39-40. Mohr. - 4<sup>e</sup> édition, entièrement refondue et corrigée, Ibidem 1846.

Id. Etats italiens. Heidelberg 1846, Mohr.

Id. L'organisation des tribunaux criminels et son développement en Angleterre selon le nouvel écrit de E. S. Creasy, avec un appendice, par Fr. Lieber, sur la liberté anglaise et française. 2<sup>e</sup> édition, 8. Heidelberg 1849, J. C. B. Mohr.

Id. Examen de la procédure anglaise, écossaise et américaine dans leurs rapports aux états politiques, moraux et sociaux au point de vue de la pratique particulière du droit. Erlangen 1851, Enke.

Id. Exposition et examen de la législation et de l'application de la procédure criminelle selon leur développement actuel. Ibidem 1856.

Id. Examen du projet wurtembergeois de code de procédure pénale, comparé aux travaux modernes de la législation et de la science et à la procédure criminelle. Heidelberg 1864, J. C. B. Mohr.

Id. Expériences sur le fonctionnement du jury en Europe et en Amérique, ses avantages, ses défauts et leurs remèdes. 3 cahiers. Erlangen 1864-65. Enke.

Id. La juridiction du peuple dans la forme du jury. Berlin 1866, Luderitz. - 2<sup>e</sup> édition 1875.

MOEHL ARN. Sur le jury. 8. Heidelberg 1838, Groos 2<sup>e</sup> édition 1849,

NOELLNER FR. Le projet de loi de la Hesse-Electorale, concernant l'abolition de plusieurs défauts reconnus dans la justice criminelle, indiqué et jugé. Extrait de la « *Revue de la procédure criminelle allemande.* » 8. Carlsruhe 1840, Muller.

OBSERVATIONS des avocats réunis de la Cour de Mannheim concernant le projet d'organisation judiciaire (sans date).

PAULUS H. E. G. Avertissement sur les assassinats juridiques possibles à l'appui de l'examen juridique et populaire de la cause célèbre de Hammacher-Fonk. 4 cahiers. 8. Heidelberg 1822-23, Osswald.

PFISTER LOUIS A. Affaires criminelles remarquables, en rapport spécialement à l'instruction. 5 volumes, ornés de gravures. (1 volume, 2<sup>e</sup> édition avec plan-(1814, 1822).-8. Heidelberg et Francfort 1812-26, Kettembeil.

PFISTER LOUIS A. Histoire authentique de la troupe de brigands sur les deux bords du Mein, au Spessart et à l'Odenwald, contenant particulièrement l'histoire du dépouillement et du meurtre du négociant Jacques Rieder de Winterthur, commis sur la route de Darmstadt à Heidelberg. Avec une collection et interprétation de plusieurs paroles de l'argot. 2 Volumes. 8. Carlsruhe 1812, Braun.

PLAIDOIRIES des assises de Fribourg au procès G. Struvé et Ch. Blind, commencées le 20 mars 1849, Fribourg en Br. 1849. Diernfellner.

Id. contre Gustave Struvé et Charles Blind devant le jury de Fribourg. 4. Fribourg 1849, Wagner.

PREUSCHEN H. E. L. Essai sur la publicité de la procédure criminelle, accompagné d'observations. 8. Heidelberg 1819, Mohr et Winter.

PROCÈS CRIMINEL de Mr. le curé Gambert, à St. Georgen (doyenné de Fribourg) pour perturbation et révolte, etc. Edition authentique. 8. Fribourg en Br. 1868, G. Mayer.

Id. du vicaire de l'archevêché de Fribourg, Msgr. l'évêque Lothaire Kubel, et du vicaire de la cure de Constance, M. Michel Burger, accusés pour abus de l'office spirituel. Exposition authentique. 8. Fribourg en Br. 1869, Herder.

Id. FISCAL, et unique dans son espèce, contre le médecin de campagne Deunler, résidant dans le canton de Berne, pour meurtre causé au moyen d'un volet, etc. Fribourg 1810, Herder.

Id. du prince Louis-Napoléon Bonaparte et de ses complices devant la Cour des pairs. Traduit du français par Eugène Huhn. (Avec le portrait du prince). 8. Carlsruhe 1841, Macklot.

Id. de Jean-Léonard Stadelmann, de Woehrd, chez Nuremberg, et de C. Th. Heinrich, de Carlsruhe, à cause d'empoisonnement d'Anne-Elisabeth Stadelmann, née Knecht, de Mannheim. 8. Mannheim 1852, Bensheimer.

Id. de Baumbach. Mémoire suivie de rapports sténographiques sur les débats du jury, par R. de F. 8. Carlsruhe 1861, Bielefeld.

Id. de Oscar Becker. Heidelberg 1861.

Id. de presse J. F. Martens. Suivi de l'avis du conseiller intime Mittermaier, professeur de Heidelberg. Exposition authentique. Hambourg 1866, Gruning.



PROCÈS SCHNEIDER, plaidé devant la Chambre correctionnelle de la Cour supérieure de Mannheim le 21 avril 1868. Extrait des rapports sténographiques, de la nouvelle gazette de Baden. (*Affiches de Mannheim*). 16 Mannheim 1868, Schneider.

Id. CATH. SCHUTZ, plaidé devant le jury de Mannheim les 5, 6 et 7 octobre 1869. Rapport sténographique. 8. Mannheim 1869, Schneider.

Id. ARNIM, exposé par un vieux jurisconsulte. Avec 11 suppléments contenant des correspondances diplomatiques. 8. Heidelberg 1877, Bassermann.

Id. HUGSTETTEN. Plaidoiries de la Cour de Fribourg pour l'accident du chemin de fer du 3 septembre 1882. D'après les publications du journal de Francfort. 8. Francfort s/M. 1883, Neumann.

Id. du jury Léonhard Stadelmann, de Wöhrd et E. Th. Heinrich, de Carlsruhe, pour l'empoisonnement de l'épouse de Chrétien Stadelmann etc., plaidé devant le jury de Mannheim. Publié par E. Giarina. 8. Mannheim 1852, Segnitz.

PROJET (SUR LE) d'organisation judiciaire du grand-duché de Baden, publié par les avocats résidents à Heidelberg (sans date).

PUCHELT E. S. Le code de procédure criminelle de l'Empire germanique commenté à l'appui des matériaux et de la comparaison d'autres législations, de la doctrine et de la jurisprudence. 8. Leipzig 1879/81, Rossberg.

QUELQUES MOTS SUR la séparation de la justice et de l'administration et sur l'établissement de tribunaux de première instance, proposés par des membres de la diète badoise, et sur la publicité et la procédure orale en causes civiles et criminelles. Fribourg 1822, Herder.

RECUM (LE BARON DE). Sur des accusations anonymes et des rapports officiels secrets. Considération historique et juridique. 8. Mannheim 1828, Loeffler.

RÉE GUST. Le citoyen badois en qualité d'échevin et de juré, de conseiller cantonal et de membre de l'assemblée de l'arrondissement. Manuel de la connaissance et de l'application des nouvelles lois sur l'organisation judiciaire et administrative. Publié à l'usage des citoyens. 8. Mannheim 1864, Schneider.

RÈGLEMENT médical du grand-duché de Baden. Projet rédigé par le Conseil de santé grand-ducal. 8. Carlsruhe. Institut artistique 1840, Gutsch et Rupp.

RÈGLEMENT suivi des dispositions supplémentaires et des explications. Carlsruhe 1843, Muller.

RÉSUMÉ de la procédure publique et orale en causes civiles et criminelles au point de vue de l'histoire des tribunaux badois du temps moderne, par Draï. En rapport spécialement à la province de la Bavière rhénane, publié par un officier de justice bavarois. 8. Frankenthal 1821, (Loeffler, Mannheim).

REVUE de la procédure criminelle allemande et de l'administration pénitentiaire. Publiée par Louis de Jagemann et Fréd. Noellner. 3 volumes. Carlsruhe 1840-1843, Muller. - Nouvelle série publiée par les mêmes et Temme. 1.-3. volumes, Darmstadt 1844-47, Leske. 4.° et 5.° volumes, Francfort s/M. 1848-49, Sauerlaender.

Id. de droit populaire, particulièrement de la procédure orale et publique en causes civiles et criminelles et de l'organisation du jury. (« *La salle d'audience* »). 1.-9. Années, publiée par L. de Jagemann (et F. Chr. d'Arnold). 8. Erlangen 1849-57, Enke.

Id. ALLEMANDE de médecine légale. Publiée par Schneider, Schurmayer, etc. Années 1847-51, Fribourg 1847-51, Wagner. - Nouvelle série 1-12 vol. Ibidem 1852-1865, et Erlangen, Enke.

Id. JURIDIQUE d'Alsace-Lorraine, publiée par Puchelt et Meurer. Mannheim 1876-84, Bensheimer (9 années).

REYNOLDS THOMAS CAUTE. De vera iudicii juratorum origine, natura et indole. Dissertatio inauguralis. 8 maj. Heidelbergæ-1843, Winter.

ROESSING J. G. Essai d'une exposition courte et systématique de l'organisation judiciaire actuelle de la ville de Francfort s/M. et de son territoire, fondée par le prince-primat. 2 volumes. Heidelberg 1810, Mohr et Zimmer.

ROSSHIRT C. FR. Sur les projets d'organisation judiciaire et de procédure criminelle du grand-duché de Baden. 8. Heidelberg 1844, Mohr.

ROTH FR. AUG. Catalogue général des escrocs. Carlsruhe 1800.

RUPP E. La preuve dans la procédure criminelle. Complément à l'exposition scientifique du droit de procédure germanique. 8. Fribourg 1884, Mohr.

RUPPERT PH. Un juge de badois sorcières. Fribourg 1882.

RUTH H. Le nouveau code d'instruction criminelle du grand-duché de Baden, suivi de l'édit qui le promulgue, des lois, ordonnances et informations relatives à la procédure criminelle. Collection faite en rapport

à la procédure criminelle française et à la littérature badoise 16. Heidelberg 1856, E. Mohr.

SCHUEERNPURZEL, Le procès, l'accusation et l'acquittement. Plaidoiries du jury de Constance du 11 mars 1874. Constance 1874.

SCHNEIDER P. J. Sur les poisons au point de vue médical-judiciaire et de police médicale. Avec une instruction sur le traitement général et spécial des empoisonnés. 8. Wurzburg 1815, Stahel. 2 édition, augmentée. Tubingen 1821, Laupp.

Id. Les lésions de toutes les parties du corps humain en rapport spécialement à leur léthalité. Essai de médecine légale. 8. Fribourg 1849, Wagner.

SCHNEIDER SIGM. A. J. Les lésions de la tête au point de vue judiciaire et médical. Thèse couronnée. 8. Stuttgart 1848. J. F. Steinkopf.

SCHREIBER HENRI. Les procès contre les sorcières de Fribourg en Brisgau, d'Offenbourg dans l'Ortenau et de Bräunlingen à la Forêt-noire, publiés pour la première fois des archives de ces villes et commentés. 8. Fribourg 1838, Waizenegger.

SCHULZ GUILL. et CHARLES WELCKER. Inquisition secrète, censure et justice arbitraire en alliance funeste. Plaidoirie finale du procès Weidig, avec plusieurs nouvelles pièces du procès. 8. Carlsruhe 1845, Braun.

SCHULZ GUILL. Un témoignage important de Charles Zeuner, dans l'Amérique du Nord, sur l'infamie de la justice secrète allemande, suivi d'un pamphlet du conseiller Noellner contre M. Welcker, député de la diète badoise et l'éditeur, et d'une déclaration de Ad. Follen et F. Freiligrath. 8. Belle-Vue 1846, librairie de livres de fonds.

SCHÜRMEYER J. H. La médecine clinique et judiciaire : ou leçons pratiques de l'instruction et du jugement des causes judiciaires et médicales. Publié à l'usage des médecins, des juges etc. Avec 3 lithographies. Carlsruhe 1844-46, Bielefeld.

Id. Traité de médecine légale au point de vue des législations nouvelles de l'Allemagne et de l'étranger, spécialement de la procédure du jury. Publié à l'usage des médecins et des jurisconsultes etc. (1849-1854) - 3<sup>e</sup> édition, refondue. 8. Erlangen 1861, Enke. - 4<sup>e</sup> édition, corrigée et augmentée. 8. Ibidem 1874.

Id. Traité de police médicale d'après les principes de l'Etat moderne, publié à l'usage des cours et de l'étude privée des médecins et des juris-

consultes. 2<sup>e</sup> édition, corrigée et enrichie d'une table de matières. 8. Ibidem 1856 (1<sup>re</sup> édition, 1848).

SCHÜTZ J. A. Thèse couronnée sur l'organisation de la police médicale en rapport spécialement aux prix proposés par la société patriotique des médecins et physiciens de la Souabe. 2 Volumes. Mannheim 1809, Schwan et Götz.

Id. Vues rapsodiques sur l'esprit dominant des Allemands au point de vue des études et des établissements de médecine publique. Fribourg 1819, Herder.

SÉCHELLES T. (DE). La vindicte publique en France jusqu'en 1847. 8. Fribourg 1860. Poppen (R. Mayer).

SEMERE M. E. Sur l'administration de la police dans les villes et dans les bourgs. 8. Mannheim 1809, Loeffler.

SIEBENPFEIFFER PH. J. Sur la question de notre époque en rapport à la justice. 8. Heidelberg 1825, Groos. Edition populaire. Ibidem 1833.

SOHM R. L'organisation de l'ancien Empire et de la justice germaniques. Tome I. L'organisation de l'Empire et de la justice des Francs. Weimar 1871, Böhlau.

SONTAG CH. R. La mise en liberté sous cautionnement dans la procédure criminelle allemande. 8. Heidelberg 1865, Weiss.

STEMPF L. La loi sur la juridiction et la procédure en contraventions, illustrée des motifs, des rapports et des discussions de la diète. Mannheim 1864, Bensheimer.

STIEVE R. Pour la future procédure criminelle allemande. « Échevins en Alsace-Lorraine ? » Un avis fondé sur l'histoire. 8. Fribourg 1876, Herder.

STOESSER CH. (DE) et M. HEINSHEIMER. Guide des lois impériales sur l'administration de la justice, tables synoptiques pour les juges, les avocats et les greffiers. Mannheim 1879, Bensheimer.

STOLPERTUS. Le médecin de police devant le tribunal de la législation de police médicale. 4 tomes. Mannheim 1802, Schwan et Goetz.

TRAUB B. Les lois sur la procédure pénale et l'organisation judiciaire de l'Empire germanique, suivi de la jurisprudence de la Cour suprême de l'Empire et de la cour supérieure du grand-duché de Bade, des dispositions relatives à leur exécution, des règlements des pénitenciers, et des règlements sur les frais de justice et sur les traités d'extradition. Heidelberg 1883, Emmerling et fils.



TRIBUNAL DES ÉCHEVIN — Voir : *Deux témoignages* etc.

UHLEIN FR. De sigillo confessionis. Dissertatio. 8. Heidelbergæ 1838, Winter.

VOLK FR. Sorcières dans le bailliage de l'Ortenau et la ville impériale d'Offenbourg. Lahr, 1882.

WALCHNER F. H. Exposition des plus importantes falsifications des aliments et des boissons les plus communs, suivie des renseignements pour leur découverte prompte et sûre. 12. Carlsruhe 1840, Creuzbauer.

Id. Exposition des plus importantes falsifications des médecines et des drogues connues etc. Carlsruhe 1842, Macklot. - 2<sup>e</sup> édition populaire, Ibidem 1844, Nöldecke.

WALESDRODE. La bonne humeur sur le banc des accusés. Mannheim 1844.

WALTHER FR. Les moyens judiciaires de la procédure criminelle selon les principes du droit de procédure anglais et français; avec un avant-propos par C. J. A. Mittermaier. Munich 1855, Kaiser.

WARNKÖNIG L. A. De l'importance de la science du droit et de l'histoire des provinces belges pour l'histoire de l'Empire et du droit germaniques. Discours. Fribourg 1836, Wagner.

WEILER G. (DE). Sur l'administration et la justice et sur la ligne de démarcation entre elles. Complément de sciences publiques et particulièrement nationales. Mannheim 1826 et 1830, Schwan et Goetz.

WELCKER CH. TH. Le jury comme institution judiciaire et politique. Les grands défauts de la justice criminelle allemande et le jury comme le seul moyen de leur répression complète. Altona 1844, Hemmerich.

Id. Exposition authentique d'un procès d'injure concernant le droit public. Mannheim 1843, Bassermann.

Id. Les procès d'inquisition secrète contre Weidig et Jordan. Nouvelle défense de la pétition faite pour obtenir la procédure d'accusation publique et le jury. Carlsruhe 1843, Braun.

Id. Pour la défense contre le procès d'injure du gouvernement du grand-duché de Hesse à cause de l'écrit intitulé: « Inquisition, censure et justice, œuvre arbitraire » 8. Ibidem 1846.

Id. Le procès de haute trahison du Dr. Rodolphe Welcker, médecin praticien. Information authentique publiée par son père. 8. Mannheim 1850, Bassermann.

WERNERT PH. J. Le procès de Marie-Barbe Gerwig, de Maugenhardt, accusée d'empoisonnement. Fribourg 1853, Wangler.

WIGAND P. Défense de Jordan. Supplément à la défense légitime. 8. Mannheim 1844, Bassermann.

ZACHARIAE CH. S. Sur la statistique de justice criminelle. Heidelberg 1828, librairie de l'association.

Id. Sur l'accusation de Pierre-Antoine Fonk pour le meurtre de Coenen. Ibidem 1823.

Id. Sur le projet de loi concernant l'organisation judiciaire du grand-duché de Baden et sur le projet de code de procédure pénale du grand-duché de Baden. 8. Heidelberg 1844, Winter.

ZENTNER J. Le jury avec la publicité et la procédure orale en rapport spécialement à la procédure pénale au point de vue historique, juridique et politique. (2<sup>e</sup> section) 8. Fribourg 1830, frères Groos. - 2<sup>e</sup> édition populaire. 1849, Ibid.

Id. Propositions pour l'organisation judiciaire en collèges; l'institution de magistrats conciliateurs; et un code de procédure pénale fondé sur le principe de la publicité et de l'accusation dans le grand-duché de Baden. Mannheim 1839, Hoff.

Id. Guide des jurés (1851). 2<sup>e</sup> édition, corrigée. Mannheim 1861, Segnitz.

ZOEPFL H. Sur la juridiction des universités et sur les sociétés d'étudiants, en rapport au compte rendu du rapport présenté par Mr. Rettig, député à la seconde Chambre de la diète du grand-duché de Baden, sur une pétition de plusieurs étudiants de Heidelberg. Heidelberg 1832, Winter.

#### D — Administration des prisons.

ACHARD JAMES. Laurent ou les prisonniers. Livre de lecture pour les détenus dans les pénitenciers. Livre couronné par la Société de Paris pour l'amendement des détenus. Traduction libre de l'original français, précédée d'une préface par le Dr. J. N. Muller. 8. Fribourg 1833, Herder.

BAUER A. La prison cellulaire de Philadelphie. Rapport des inspecteurs pour l'année 1859. Traduit de l'anglais. Donaueschingen 1860, L. Schmidt.

Id. L'industrie dans les pénitenciers en rapport spécialement à la maison cellulaire de Bruchsal. 8. Carlsruhe 1861, Gustch.

BAUER A. Le travail pénitentiaire en rapport à l'industrie libre (*Annales de la législation etc.*, Nouvelle série. 2.<sup>e</sup> vol.) Leipzig 1878, Duncker et Humblot.

Id. Prison cellulaire et cabine. Nouvelle. Heidelberg et Bruchsal, 1872, G. Weiss (Kapff).

Id. Une voix du grand-duché de Baden sur la révision du code pénal allemand, particulièrement sur la libération provisoire des condamnés détenus. 8. Mannheim 1874, Bensheimer.

BRUCHSAL (La maison cellulaire et le pénitencier auxiliaire de). Description des bâtiments et des aménagements. Avec 4 lithographies. Heidelberg 1867, Weiss.

BRUUN F. Sur l'exécution du travail pénitentiaire, suivi du rapport officiel sur l'état des pénitenciers danois depuis le 1 avril 1863 au 31 mars 1868. Traduit du danois avec le concours de l'auteur et précédé d'une préface par J. A. Elvers. Publication de la *Revue de la science des prisons*. 2 volumes. Heidelberg 1870, Weiss.

Id. Rapport officiel sur l'état des pénitenciers du royaume de Danemark depuis le 1 avril 1868 au 31 mars 1873, traduit du danois par J. A. Elvers. 2 volumes. Ibidem 1875-1876.

BUOL-BERNBURG AD. (DE). Les colonies des pauvres en Hollande et les pénitenciers de Berlin, Gand, Bruchsal et Genève, en rapport spécialement à la réforme des prisons en Autriche. Vienne 1853, Manz.

DESPORTES F. La réforme des établissements pénitentiaires en Suède. Traduit du français par M. Bader (*Revue de la science, etc.*) Heidelberg 1884, Weiss.

DIEZ. Sur l'administration et l'organisation des pénitenciers, sur le système cellulaire et sur les améliorations dont ce système est susceptible. 8. Carlsruhe 1857, Malsch et Vogel.

Id. Ecrits sur l'administration des prisons. Carlsruhe.

Id. Sur l'architecture des prisons cellulaires. etc. 2 cahiers.

Id. Observations sur les discussions du congrès des savants de Florence et de Padoue relatives à l'administration des prisons.

Id. Sur l'alimentation des détenus.

Id. Sur la préférence à donner à l'emprisonnement cellulaire comme moyen de réforme des criminels détenus dans les pénitenciers. Carlsruhe 1842, Bielefeld.

FUESSLIN J. Les rapports du nouveau code pénal du grand-duché de Baden avec le système pénitentiaire, surtout les dispositions relatives aux travaux publics, aux aggravations des peines imposées aux détenus par la condamnation, à la surveillance de la police des détenus libérés et à la nécessité du patronage. 8. Carlsruhe 1853, Gutsch.

Id. La nouvelle maison de reclusion à Bruchsal selon le système cellulaire en rapport à ses aménagements intérieurs. Ibidem 1854.

Id. L'emprisonnement individuel d'après les expériences étrangères et d'après celles acquises par lui en six années dans la nouvelle maison de reclusion de Bruchsal. 8. Heidelberg 1855, J. C. B. Mohr.

Id. Examen des nouvelles critiques faites à l'emprisonnement individuel, basées sur l'altération des résultats obtenus dans la maison cellulaire de Bruchsal. 8. Heidelberg 1861, Groos.

Id. Les conditions principales de toute réforme des prisons dans le sens de l'emprisonnement individuel. 8. Leipzig 1865, Vogel.

FUESSLIN (Le directeur Jules) et le système cellulaire dans le grand-duché de Baden. Stuttgart 1867, (Fribourg, Herder).

GRELLET-WALMY. Manuel des prisons ; ou exposition historique, théorique et pratique du système pénitentiaire. Traduit du français par Charles Mathy. 8. Soleure 1838, librairie de Reuther.

HAEGELE J. M. Histoires pénitentiaires. 2 volumes. Munster 1853, Theissing.

Id. Expériences sur l'emprisonnement individuel et en commun, accompagnées de pensées sur l'administration des prisons. 8. Leipzig 1857, G. Mayer. (Altona, Händcke et L.)

HOWE S. G. Sur le système de l'emprisonnement en commun et individuel dans le régime pénitentiaire. Compte rendu présenté à la société de la science pénitentiaire de Boston. Traduit de l'anglais par Ch. A. Diez. 8. Carlsruhe 1847, Groos.

JAGEMANN L. (DE). Pour la preuve et la réalisation du système cellulaire. Francfort s/M. 1848, Sauerlaender (à voir s. B.)

MITTERMAIER C. J. A. Examen de l'état actuel du régime pénitentiaire en Angleterre et des expériences anglaises sur le système individuel. Heidelberg 1850, Mohr.

Id. Sur l'amélioration des prisons, et spécialement sur l'importance et le but du système cellulaire dans ses rapports avec le principe de réforme,



selon les expériences des différents établissements pénitentiaires. Erlangen 1858, Enke.

MITTERMAIER C. J. A. L'état actuel de la question pénitentiaire au point de vue des nouveaux travaux de la législation et des expériences sur l'aménagement des prisons, en rapport spécialement au système cellulaire. Ibidem 1861.

MULLER J. N. Livre d'édification pour les prisonniers des pénitenciers. 2 volumes. Fribourg 1833, Herder.

Id. « Les systèmes pénitentiaires seront-ils vraiment efficaces à la véritable réforme des détenus des pénitenciers sans le concours de la religion et de l'église ? » Réponse. 8. Carlsruhe 1843, Macklot.

PÉNITENCIERS (LES) de l'Allemagne, y compris ceux de l'Autriche. Extrait de la *Revue de la science*, etc. (par Eckert). 8. Heidelberg 1866, 1873, G. Weiss.

PFEUFER CHR. Le système de réforme d'Obermayer, appliqué dans les pénitenciers de Kaiserslautern et de Munich, suivi d'observations relatives aux châtiments corporels. Heidelberg 1847, Winter.

RAPPORT annuel sur la maison cellulaire de Bruchsal pour l'année 1865. Extrait de la *Revue de la science des prisons*. Heidelberg 1867, Weiss. Le même, 1869 et suivants.

REVUE de la science des prisons. Organe de la Société des fonctionnaires et employés des prisons allemandes, rédigée par G. Eckert. 8. 1-22 volumes. Heidelberg 1865-84, G. Weiss.

ROEDER C. D. A. La preuve juridique de la peine réformatrice. 8. Heidelberg 1846, Groos.

Id. L'amélioration du régime pénitentiaire par le système cellulaire. Avis donné, surtout en rapport à la Prusse. Prague 1856, Tempsky.

Id. Sur l'effet rétroactif de l'emprisonnement individuel dans la législation. Un vote émis par C. D. A. — 8. Francfort 1857.

Id. Une voix du Baden sur la question des prisons. Leeuwarden 1858.

Id. Le régime pénitentiaire au point de vue de l'esprit du droit. Mélanges, dédiés aux jurisconsultes penseurs, suivis des *Essais* de W. H. Suringar. 8. Leipzig 1863, C. F. Winter.

Id. La peine qui a pour but la réforme et les établissements correctionnels, comme exigéance du droit pénal. Appel au bon sens du peuple allemand. Ibidem 1864.

ROMMEL (LE PASTEUR). Sur la nature du travail pénitentiaire et sur la conservation de la peine de la réclusion dans le projet du code pénal de la Confédération germanique du Nord. Avis relatifs à ces deux questions. Extrait de la *Revue* etc. Heidelberg, 1870, Weiss.

SCHLATTER G. F. Le système cellulaire spécialement en rapport au nouveau pénitencier de Bruchsal. 8. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> édition, Mannheim 1856, Segnitz.

Id. Etudes sur la maison de réclusion, fruit d'un emprisonnement cellulaire de six années. 6 cahiers. Mannheim 1857-60 (aux frais de l'auteur).

SICHAUT E. L'emprisonnement individuel en Bavière (*Revue de la science* etc.) Heidelberg 1875, Weiss.

Id. Sur la récidive des criminels et sur les moyens de la supprimer. Avis et expériences d'un praticien sur la législation criminelle, la justice pénale et le régime pénitentiaire. 8. Ibidem 1881.

SPENGLER H. Dans les murs d'une prison. Tableaux de la vie des criminels. 8. Heidelberg 1884, Weiss.

STATUTS de la société pour la réforme des détenus et pour l'amélioration du sort des condamnés libérés du grand-duché de Baden. 1831.

STOLZ. Histoires de la vie des forçats, par un ancien forçat, avec préface du Dr. Albert Stolz. 8. Munster. 1853. Theissing.

SURINGAR W. H. Visites chrétiennes dans les prisons. Discours et conférences ayant pour but le salut des détenus. Traduction libre du hollandais, avec additions et préface par le Dr. J. N. Muller. 8. Carlsruhe 1843, Macklot.

WEICK Dr. Description du pénitencier de Fribourg. Fribourg 1829, Groos.

II.

NORVÈGE.

# NOTES

COMMUNIQUÉES PAR

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

---

### A. Lois pénales de 1831 et de 1874 — et Travaux préparatoires.

CODE PÉNAL du royaume de Norvège (du 20 août 1842) précédé d'un exposé sommaire des travaux préparatoires. Christiania 1843, in-8°, VIII. 76 p.

Id. Traduction allemande par F. Thaulow. Christiania 1843, in-8° 100 p.

Id. du 20 août 1842 et loi y apportant certaines modifications du 3 juin 1874. Avec renvois par B. Getz. Christiania 1874, in-8°, 127 p.

Id. (2<sup>e</sup> édition). Christiania 1883, in-8°, 135 p.

PROJET d'un code pénal pour le royaume de Norvège, rédigé par la commission nommée par décret royal du 22 novembre 1828. Christiania 1831, in-8°, 127 p.

Id. (2<sup>e</sup> édition). Christiania 1832, in-8°, 131 p.

Id. Traduction allemande par F. Thaulow. Christiania 1834, og rev. Ausg. Christiania 1835.

Id. présenté au 9<sup>e</sup> Storting ordinaire par proposition royale du 20 février 1839. Christiania 1839, in-8°, 128 p.

Id. présenté au 10<sup>e</sup> Storting ordinaire par proposition royale du 29 janvier 1842. Christiania 1842, in-8°, 140 p.

RECUEIL de remarques au sujet du projet publié en 1831 d'un code pénal pour le royaume de Norvège, et des articles concernant le dit projet qui ont été insérés dans divers journaux. Christiania 1832, in-8°, VI. 408 p.

MOTIFS du projet de code pénal pour le royaume de Norvège, publié en 1832. Christiania 1835, in-4°, LXXV. 353 p.

Id. Traduction allemande par F. Thaulow. Christiania 1835, in-4°. LXXIX. 439 p.

SOURCES pour servir à l'étude du code pénal, contenant les délibérations de la commission de révision nommée par décret royal du 12 août 1837 et les débats du 10<sup>e</sup> Storting ordinaire, ainsi que les principaux rapports du ministère de la justice concernant le projet de loi, les propositions royales et les décisions du Storting relatifs au dit code. Christiania 1844, in-8°. 328 p.

Loi pénale militaire du 23 mars 1866 (dans les recueils ordinaires de lois).

PROJET d'une loi pénale militaire pour le royaume de Norvège, rédigé par la commission militaire. Christiania 1844, in-8°, 63 p.

Id. (Nouvelle édition). Christiania 1853, in-8°, 63 p.

PROJET de loi pénale militaire avec motifs. Christiania 1850, in-8°, 270 p.

## B. Ouvrages historiques et statistiques.

NORUM P. M. Rapport motivé sur le système des travaux forcés en Norvège. Christiania 1860, in-4°, VI. 160 p., avec une table.

Id. Etudes et considérations de MM. Smith, bourgmestre, et Norum, juge de première instance, sur la réforme du système pénitentiaire en Norvège. Christiania 1882, in-4°, 77 p.

RAPPORT sur les prisons et le traitement des prisonniers en Norvège, ainsi qu'un rapport motivé avec proposition de réformes à introduire sous l'un et l'autre rapport à l'exemple des Etats étrangers. (Présentés par la commission nommée le 10 septembre 1837). Christiania 1841, in-8°, 707 p. avec 6 tables lithogr.

RAPPORTS annuels sur le fonctionnement du pénitencier d'Aakeberg. 1851 à 1884. Christiania 1852, in-8°.

Id. sur la maison d'éducation *Toftes Gave*. Christiania 1863, in-8°.

RAPPORTS sur la maison d'éducation de Ulfnesøen, par O. Flügum 1882-1883. Bergen 1883-1884, in-8°.

RAPPORTS annuels sur les établissements de travaux forcés du royaume, 1876 à 1883, insérés dans la *Statistique officielle de la Norvège, 1878-84*. B. n° 3. Christiania. in-4° & in-8°.

SMITH. Voir : *Norum*.

STATISTIQUE CRIMINELLE de la Norvège, 1856 et 1857. Christiania 1860, in-8°, avec 2 tables lithogr.

Id. insérée dans la *Statistique officielle de la Norvège, 1863 à 1884*. B. n° 1. Christiania in-4° & 8°

SYSTÈME (Du) d'arrestation, du transport des prisonniers, et de l'assistance publique dans les communes rurales de la préfecture de Smoolenene. Moss 1842, in-4°, 154 p., avec 2 pl. lithogr.

## C. Littérature.

### a) Bibliographie carcéraire.

DAA L. Kr. L'expérience acquise en Amérique a-t-elle démontré la supériorité des prisons pennsylvaniennes? Christiania 1843, in-8°, 103 p.

EXTRAITS d'ouvrages de divers auteurs étrangers sur les prisons, le traitement des prisonniers et quelques autres questions s'y rapportant. Publiés par une commission nommée par décret royal du 10 septembre 1837; 10 livraisons. Christiania 1839, in-8°, 800 p.

GETZ B. D'une réforme du système de la détention préventive. Christiania 1878, in-8°, 63 p.

HOLST FR. Considérations sur les nouvelles prisons d'Angleterre, surtout par rapport à la nécessité d'une amélioration du traitement des détenus en Norvège. Christiania 1823 in-8°, XVIII. 234 p., avec 2 tables.

Id. Appréciation du système de Philadelphie. Christiania 1850, in-8°, 16 p.

Id. Des conditions sanitaires dans les prisons d'après les nouveaux systèmes. Christiania 1840, in-8°, 30 p.

HVAL A. Du sort des criminels. Trodhjem 1848, in-16°, 31 p.

KIÖNIG. D'après quels principes doit-on, à un point de vue sanitaire et pénitentiaire à la fois, organiser le traitement des prisonniers? Inséré dans le *Nordisk Tidsskrift for Fængselsvæsen*, VI. p. 277-304.



MÖINICHEN E. Remarques au sujet du traité publié par le réviseur d'Etat Daa et intitulé: « L'expérience acquise en Amérique a-t-elle démontré la supériorité des prisons pensylvaniennes ? » Christiania 1845, in-8°, 55 p.

OSCAR I<sup>er</sup> (Sa Majesté le Roi). De la pénalité et des prisons. Traduction de la première édition suédoise, avec notes concernant la Norvège et un appendice de remarques par H. Wergeland, Christiania 1840, in-8°, 158 p., avec 2 tables.

PETERSEN R. Remarques générales sur le fonctionnement du pénitencier d'Aakeberg durant les dix années de 1858 à 1868. (I Beretningen om Bodsfængslets for 1868).

Id. De l'application du système cellulaire dans nos prisons. (Anhang til Beretningen om Bodsfængslet for 1875).

Id. Exposé de l'état des prisons en Norvège, inséré dans le *Nordisk Tidsskrift for Fængselsvæsen*, II. (1879) p. 85-129. cfr. 222 sq.

Id. Des moyens d'assurer à la peine privative de la liberté son influence préventive. Ibid. III. p. 89-93.

Id. Le pénitencier d'Aakeberg à Christiania. Ibid. V. p. 22-59.

Id. Du système cellulaire. Ibid. VI. p. 193-232.

Id. De la pratique des prisons. — De la correspondance des détenus. Ibid. VI. p. 266, et p. 348-VII. p. 48.

Id. De la réception des détenus. Ibid. VII. p. 57-60.

Id. De l'isolation des détenus. Ibid. VII. p. 311-16.

SEIP K. Des fonctions des instituteurs de prisons. Ibid. V. p. 60-81.

SOELBERG P. Visite dans quelques prisons allemandes. Ibid. VII. p. 1-11.

Id. Du travail des prisonniers; ses rapports avec le travail libre. Ibid. VII. p. 269-73.

Id. De la correspondance des prisonniers. Ibid. VII. p. 54-57.

#### b) Bibliographie pénale.

BACHKE A. O. Du concours des crimes. Christiania 1862, in-8°, 128 p.

GETZ B. De la complicité en fait de crimes. Recherches au point de vue de la législation criminelle. Christiania 1875, in-8, 64 p.

HEIBERG P. A. De la peine de mort. Avec quelques considérations sur différentes questions relatives à la législation criminelle. Christiania 1820, in-8°, 256 p.

HORN D. T. B. (Dr.). Base d'une théorie des peines. Christiania 1873, in-8°, 48 p.

LASSON P. C. Des infractions à la propriété et de leur pénalité. Comparaison du vieux et du nouveau. Christiania 1842, in-8, VI. 164 p.

Id. Manuel de droit criminel. Partie générale. Christiania 1848, in-8, X. 453 p.

Id. Manuel de droit criminel. Partie spéciale. Christiania 1849-58, in-8.

Id. Recueil de remarques sur le droit criminel. 1<sup>re</sup> Partie, 1<sup>re</sup> livraison. (Code pénal chap. 1 à 19). Christiania 1871, in-8°, VIII. 320 p.

Id. Recueil de remarques sur le droit criminel. 1<sup>re</sup> Partie, 2<sup>e</sup> livraison. (Code pénal chap. 20 à 28) et 2<sup>e</sup> Partie (Prescriptions pénales en dehors du Code pénal du 20 août 1842). Christiania 1872, in 8°, p. 321-624.

MORGENSTIERNE C. Rapport motivé de la commission de procédure au sujet de certaines modifications à apporter aux prescriptions relatives au vol, avec un appendice concernant les prisons. Christiania 1865, in-8°. 54 p.

MOTZFELDT U. A. Remarques au sujet du projet de code pénal pour le royaume de Norvège, rédigé et publié par la Commission nommée par décret royal du 22 novembre 1828. Christiania 1833, in-8°, 84 p.

Id. Universitetsprogram 1840. Christiania 1840, in-4°, 12 p.

SCHWEIGAARD A. M. Commentaire du code pénal de Norvège, I. II. Christiania 1844-46, in-8°, 427-549 p.

Id. Le même ouvrage, 3<sup>e</sup> édition. Christiania 1882-83, in-8°, 382-502 p.

SVERDRUP W. B. F. P. L'injustice de la peine de mort démontrée. Réfutation des arguments en sens inverse du conseiller A. S. Oersted. Christiania 1836, in-8°, 116 p.

III.

FRANCÉ.

# NOTES

COMMUNIQUÉES PAR M.

LOUIS HERBETTE

CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

---

## Bibliographie pénitentiaire.

- ALAUZET. Essai sur les peines et le système pénitentiaire, etc. Paris, 1842.
- ALLIER. Etudes sur le système pénitentiaire et les sociétés de patronage. in-8 Marc-Aurel, 1842.
- APPERT B. Bagnes, prisons, criminels. 4 vol. in-8 Paris, Guibert, 1836.
- AYLIES. Du système pénitentiaire et de ses conditions fondamentales. in-8 Paris, Gosselin, 1837.
- BARBAROUX (Conseiller d'Etat). De la transportation. Aperçu législatif, philosophique et politique sur la colonisation pénitentiaire. in-8 Paris, Didos.
- BAZOT. De la récidive. Paris, 1864.
- BEAUMOUT (DE) et A. TOCQUEVILLE (DE). Du système pénitentiaire aux Etats-Unis et de son application en France. 1 vol. in-8 Paris, Fournier, 1833.
- BÉRENGER. De la justice criminelle en France. 1 vol. Paris, 1818.
- Id. Des moyens propres à généraliser en France le système pénitentiaire. 1 vol. in-8 Paris, Impr. royale, 1837.
- Id. Rapport fait à la chambre au nom d'une commission chargée d'examiner le projet de loi sur le régime des prisons. 1 vol. in-8.
- Id. De la répression pénale, de ses formes et de ses effets. 2 vol. gr. in-8. F. Didot, 1855.



BERTHEAU. De la transportation des récidivistes incorrigibles. Paris, Maresq, 1881.

BERTILLON. L'identité des récidivistes et la loi de relégation. 1 broch. in-8. Paris, Mamen, 1883.

BONNET AUG. Question pénitentiaire. De l'influence que le système de Pensylvanie exerce sur le physique et le moral des prisonniers et des modifications qu'il y aurait à apporter au régime actuel de nos prisons. 1 broch. in-8°. Bordeaux, Balarac, 1844.

Id. Considérations sur les systèmes pénitentiaires en général et en particulier sur celui de Philadelphie. in-8°. 1844.

Id. Hygiène physique et morale des prisons, 1 volume in-8°. Paris, Bouvier, 1847.

Id. Considérations sur la déportation, la réclusion cellulaire à court terme et les modifications qu'il y aurait à apporter au régime actuel de nos prisons. in-8°. Paris, 1864.

BONNEVILLE DE MARSANGY. De la récidive. Paris, Cosse, 1884.

Id. De l'amélioration de la loi criminelle. 2 volumes Cotillon et Mar-  
chal, 1862.

Id. Mettray. Colonie pénitentiaire — Maison paternelle. 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1866.

Id. Moralisation de l'influence coupable. 1 volume en brochure in-8°. Paris, Auger, 1867.

Id. Traité des diverses institutions complémentaires du régime pénitentiaire. 1 vol. in-8°. Paris, Joubert, 1847.

Id. Traité du régime pénitentiaire. 1 volume in-8°. Paris, Joubert, 1847

Id. Traité des diverses institutions complémentaires du régime pénitentiaire. 1 vol. in-8°. Paris, Joubert, 1847.

BOURBEAU. De la récidive et des moyens de la réprimer. Besançon, Jacquier, 1879.

BRETON. Prisons et emprisonnement. Essai sur les réformes pénitentiaires. in-8°. Paris, Durand et Pédone Lauriel, 1875.

BUCQUET PAUL. Tableau de la situation morale et matérielle en France des jeunes détenus et des jeunes libérés et recherches statistiques sur

les colonies agricoles et les établissements pénitentiaires des jeunes détenus. 1 vol. in-4°. Paris, P. Dupout, 1853.

BULLETIN de la Société Générale des prisons, de 1877 à 1885 — Revue mensuelle. 9 vol. Impr. Chaix, Paris.

CHASSINAL RAOUL. Etudes sur la mortalité dans les bagnes et dans les maisons centrales de force et de correction depuis 1822 jusqu'à 1837 inclus. 1 vol. in-4°. Paris, P. Dupont, 1844.

CORNE A. Prisons et détenus. in-8°. Jésus, Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>. 1869,

DANJOU M. E. Des prisons et de leur régime. 2 volumes in-8°. Paris, Egron, 1821.

DARROY. Etudes pénitentiaires. Les condamnés des grands établissements pour peines pendant et après leur détention. in-8°. Paris, Dupont, 1876.

DEMETZ. Résumé sur le système pénitentiaire. Impr. Royale 1847.

DESMASES CHARLES. Les pénalités anciennes, supplices, prisons et grâce en France. in-8°. 1866.

DESPORTES. La réforme des prisons. in-8°. Paris, 1863.

DESPORTES F. et LEFÉBURE L. La science pénitentiaire au congrès de Stockholm. Paris, Chaix et Pédone Lauriel, 1880.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT. Du régime cellulaire. 1 vol. in-8°. Paris, Joubert, 1839.

Id. Du système pénitentiaire. 1 plaq. in-8°. Chartres, Garnier, 1840.

DUBURGUET. Essai sur la question du travail dans les prisons. in-8°. 1848.

DUMANS. De la récidive. Caen, Leblanc-Hardel, 1877.

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE sur le régime des établissements pénitentiaires. 8 vol. Impr. Nationale.

Procès verbaux de la Commission, tomes 1, 2 et 3 - Rapports de la Cour de Cassation et des Cours d'appel, tomes 4 et 5 - Rapport de Mr. le V<sup>te</sup>. d'Haussonville sur le régime des établissements pénitentiaires, tome 6° - Rapport de Mr. Bérenger, tome 7° - Rapport de Mr. Voisin sur le projet de loi relatif à l'éducation et au patronage des jeunes détenus, tome 8°. [Direction de l'Administration pénitentiaire au Ministère de l'Intérieur.]



- FAUCHER LÉON. De la réforme des prisons. 1 vol. in-8°. Paris, Auger, 1838.
- FERRUS G. (Dr.). Des prisonniers et de l'emprisonnement. 1 vol. in-8°. Paris, J. B. Baillière, 1850.
- Id. De l'expatriation pénitentiaire, pour faire suite à l'ouvrage des prisonniers, de l'emprisonnement et des prisons. 1 vol. in-8°. Paris, J. B. Germer-Baillière, 1853.
- FLOHY. Réforme pénitentiaire. 1 vol. in-8°. Vannes, de Lamazelle, 1847.
- FOURCAULT. Influence du régime pénitentiaire sur le physique et le moral de l'homme. in-8°. Paris, Germer-Baillière, 1846.
- FRAISSE (Dr.). Prisons et détenus. 1 broch. in-8. Paris, J. B. Germer-Baillière, 1870.
- GATIAN DE CLÉRAMBAULT. Essai sur les institutions de bienfaisance et la réforme pénitentiaire en France. 1 broch. in-8°. Tours, Lecesne, 1845.
- GOSSE L. A. Examen médical et philosophique du système pénitentiaire. 1 vol. in-8°. Genève et Paris, A. Cherbuliez.
- GRELLET-WAMMY. Manuel des prisons ou exposé historique, théorique et pratique du système pénitentiaire. 2 vol. in-8°. Paris, Marc-Aurel.
- HARAMBURE V. (DE). Etudes sur l'organisation des services publics. Questions pénitentiaires. De l'aliénation mentale dans ses rapports avec la loi pénale et le régime pénitentiaire. 1 broch. in-8°. Paris, Cosse et Marchal, 1874.
- HARDOUIN. Essai sur l'abolition de la contrainte par corps. Paris, Du-maine, 1874.
- HERBETTE LOUIS. Étude sur les établissements pénitentiaires de France. Dictionnaire de pédagogie, 149<sup>ème</sup>. livraison. Paris, Hachette, 1885.
- HOMBERG. De la répression du vagabondage. Paris, Pédone Lauriel, 1880.
- LAMARQUE JULES (DE). Des Colonies pénitentiaires et du patronage des jeunes libérés. Paris, Berger Levrault, 1863.
- LA ROCHEFOUCAULD LIANCOURT (Député). Examen de la théorie et de la pratique du système pénitentiaire. in-8°. Paris, 1840.
- LEFORT JOSEPH. Du système pénitentiaire en France. Exposé des faits et des critiques. in-8°. 1872.

- LE FRAN VICTOR. De la réforme des prisons et d'un système pénitentiaire en harmonie avec nos lois. 1 broch. in-8°. Colmar, Imprimerie Hoffmann, 1845.
- LEPELLETIER (Dr.). Système pénitentiaire complet, ses applications pratiques à l'homme déchu dans l'intérêt de la sécurité publique et de la moralisation des condamnés. in-8°. 1857.
- LEPELLETIER DE LA SARTHE. Système pénitentiaire, le bagne, la prison cellulaire, la déportation. 1 vol. gr. in-8°. Le Mans, Monnoyer, 1853.
- LOISELEUR. Les crimes et les peines dans l'antiquité et dans les temps modernes. in-12°, 1863.
- LUCAS CH. Du système pénal et du système répressif en général; de la peine de mort. in-8°. Paris, Ch. Béchét, 1827.
- Id. Du système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis. 2 vol. in-8°. Paris, Bossange, 1828.
- Id. De la réforme des prisons ou de la théorie de l'emprisonnement, de ses principes, de ses moyens. 3 vol. in-8°. Paris, Legrand, 1836.
- Id. Des moyens et des conditions d'une réforme pénitentiaire en France. 1 broch. in-8°. Paris, 1840.
- Id. Exposé de l'état de la question pénitentiaire en France. 1 brochure in-8°. Paris, Panckouche, 1844.
- Id. Transformation de la colonie privée du Val d'Yèvre et son existence comme colonie publique. 1 broch. in-8°. Paris, De Rivière, 1872.
- Id. L'école pénale italienne et ses principes fondamentaux à l'occasion de la prochaine discussion de projet de code pénal à la chambre des Députés d'Italie. 1 plaq. Paris, Cotillon, 1877.
- Id. La peine de mort et l'unification pénale à l'occasion du projet de code pénal italien. 1 broch. Paris, Cotillon.
- Id. De l'état anormal en France de la répression en matière de crimes capitaux et des moyens d'y remédier. 1 vol. Paris, Pédone Lauriel, 1885.
- MARQUET-VASSELLOT. Examen historique et critique de diverses théories pénitentiaires. 3 vol. in-8°. Lille, Vanackère, 1835.
- Id. Du système cellulaire de nuit pour la réforme de nos prisons. 1 broch. in-8°. Paris, Rémy — Brégeault, 1837.
- Id. Philosophie du système pénitentiaire. 1 br. in-8°. Paris, Joubert, 1838.

MICHAUX. Etude sur la question des peines. 1 vol. Paris, Challamel, 1872.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. Rapport au Roi sur les prisons départementales. 1 vol. in-4°. Paris, Impr. Royale, 1837.

Id. Statistique pénitentiaire publiée annuellement depuis 1852 à 1882. 31 vol. Imprimerie P. Dupont (Direction de l'administration pénitentiaire — 1<sup>er</sup>. Bureau).

Chaque volume contient les documents officiels de l'année correspondante.

Id. Code des prisons ou recueil complet des lois, ordonnances, arrêtés, règlements, circulaires, etc. 3 vol. in-8°. de 1861 à 1875. Paris, Imprimerie Dupont.

Id. Règlement général pour les colonies et maisons pénitentiaires de jeunes détenus. Impr. Nationale, 1869 (Direction de l'Administration pénitentiaire).

Id. Instructions sur l'application de la loi du 5 juin 1875 (Système de la séparation individuelle des prisonniers) Impr. Nationale, 1875 (Direction de l'Administration pénitentiaire).

Id. Comptes rendus présentés annuellement au Conseil Supérieur des prisons sur l'application du régime cellulaire en France de 1876 à 1884. Impr. Nationale (Direction de l'Administration pénitentiaire). En 1885 le compte rendu a été transformé en enquête générale, voir ci-après N. 84.

Id. Programme pour la construction ou l'appropriation des prisons départementales en vue de la mise en pratique du système de la séparation individuelle. Imprim. Nationale, 1877 (Direction de l'Administration pénitentiaire).

Id. Arrêté et circulaire concernant le travail des détenus dans les maisons centrales - 15 avril 1882 (Direction de l'Administration pénitentiaire).

Id. Projet de loi sur la réforme des prisons de courtes peines. Paris, Impr. Journal Officiel, 1884. (Direction de l'Administration pénitentiaire).

Id. Application du régime d'emprisonnement individuel en France pendant l'année 1884. Paris, Impr. Journal Officiel, 1885 (M. Louis Herbette, Directeur de l'Administration pénitentiaire, et M. Reynaud, chef de bureau).

Id. Règlement sur les prisons de courtes peines. (Direction de l'Administration pénitentiaire — 1885).

MINISTÈRE DE LA JUSTICE. Compte général de la justice criminelle en France, publié annuellement de 1825 à 1882. 58 vol. Impr. Nationale.

MINISTÈRE DE LA MARINE. Notices sur la transportation à la Guyane française et à la nouvelle Calédonie, de 1865 à 1881 inclus. 17 vol. Impr. Nationale.

MOREAU-CHRISTOPHE. De l'état actuel des prisons en France. 1 vol. in-8°. Paris, Desrez, 1837.

Id. De la réforme des prisons en France basée sur la doctrine du système pénal et le principe de l'isolement individuel. 1 vol. in-8°. Paris, Huzard, 1838.

Id. De la mortalité et de la folie dans le régime pénitentiaire 1 vol. in-8°. Paris, Baillière, 1839.

Id. Défense du projet de loi sur les prisons contre les attaques de ses adversaires. 1 vol. in-8°. Paris, Marc-Aurel, 1844.

Id. Revue pénitentiaire et des institutions préventives. — 1844 à 1847 — 4 vol. in-8°. Paris, Marc-Aurel.

Id. Code des prisons. Recueil complet des lois, ordonnances, arrêtés, règlements, circulaires, etc. de 1670 à 1861. 3 vol. in-8°. Paris, Dupont.

Id. Débats du Congrès pénitentiaire de Bruxelles. 1 vol. Paris. Guillaumin.

PARCHAPPE. Statistique médicale des établissements pénitentiaires de 1850 à 1860. Paris, Dupont.

PETITON. La récidive, Paris, Cosse et Marchal, 1880.

POIREL. De la réforme des prisons et de la déportation. in-8°. 1846.

REINACH JOSEPH. Les récidivistes. 1 vol. in-8°. Paris, Charpentier, 1882.

Id. Procès-verbaux des séances de la Commission du Conseil Supérieur des prisons chargée de l'étude du projet de Règlement général pour la mise en pratique du régime de la séparation individuelle. 1 vol. in-4°. Impr. Nationale, 1881.

Id. Procès-verbaux des séances de la Commission du Conseil Supérieur des prisons chargée de l'étude du projet de Règlement général pour les prisons de courtes peines. 1 vol. in 4°. Paris, Impr. nouvelle, 1884.

ROBIN. E. La question pénitentiaire. 1 vol. in-8°. Paris, Bouhore.

Id. Les prisons de France et le patronage des prisonniers libérés. 1 broch. in-8°. Paris, Lacroix, 1869.



SAUZE Dr. A. Etude sur l'emprisonnement cellulaire. 1 vol. in-8°. Marseille, Senès, 1855.

SCHOELCHER VICTOR. Abolition de la peine de mort. in-8°. 1851.

SERS. Intérieur des Bagnes — Essai historique, philosophique et moral. 1 vol. in-8°. Paris, Deprés, 1845

SOCIÉTÉ ROYALE pour l'amélioration des prisons. 1 vol. in-4°. Paris, de Denugon, 1819.

THOMAS FRÉDÉRIC. Du châtement et de la réhabilitation. Réformes pénales et pénitentiaires. in-8°. Paris.

TISSOT. Introduction philosophique à l'étude du droit pénal et de la réforme pénitentiaire. in-8°. Paris, Maresq, 1874.

Id. Etude sur la récidive en matière pénale. Paris, Rousseau, 1880.

TOCQUEVILLE AL. (DE). Chambre des Députés. Session 1840. Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à introduire une réforme dans le régime général des prisons. 1 broch. in-8°. 1840.

VAUCHER-CRÉMIEUX. Du système pénitentiaire agricole et professionnel pour les prisonniers adultes. 1 vol. in-8°. Genève, Impr. Pfeffer-Puky, 1864.

VIDAL LÉON. Coup d'œil sur la science pénitentiaire, ses œuvres et ses résultats principaux à notre époque. 1 vol. in-8°. Paris, Chaix, 1868.

Id. Considérations sur la nécessité d'une loi organique sur les prisons et le régime pénitentiaire pour l'exécution des peines. Paris, Chaix, 1870.

VINGTRINIER (Dr.). Des prisons et des prisonniers. in-8°. 1840.

VOISIN FÉLIX. Rapport présenté au Conseil Supérieur des prisons au nom de la Commission chargée de l'étude du projet de règlement sur les prisons de courtes peines. Paris, Impr. Nouvelle, 1884.

WATERNEAU CHARLES. Quelques notes sur le système pénitentiaire français et spécialement sur les prisons départementales. 1 vol. in-8°. Douai, Impr. Dechristé, 1882.

YVERNÈS — De la récidive et du régime pénitentiaire en Europe. 1 broch. Guillaumin, 1874.

## Annexes à la bibliographie.

Durant les trois dernières années, nombre de questions pénitentiaires ont été posés et débattues au Parlement. Les réformes et les améliorations à entreprendre passant ainsi du domaine de la doctrine et de la période de discussion au domaine des faits et à la période de réalisation, il a paru que les lois nouvelles, les projets législatifs adoptés ou présentés constituaient encore des documents d'étude.

C'est dans cette pensée que sont fournies les indications ci-après :

### Loi du 27 mai 1885 sur la relégation des récidivistes.

*Documents — Chambre des Députés — Journal Officiel — Séances des 1<sup>er</sup>. décembre 1881, 16 février 1882. Propositions de loi contre les récidivistes — Séance du 31 mars 1882. Rapport sommaire par Mr. Silhol, Député — Séance du 31 mars 1882. Rapport par Mr. Franck-Chauveau, Député — Séance du 11 novembre 1882. Projet de loi sur la relégation déposé par le Gouvernement — Séance du 11 novembre 1882. Rapport par Mr. Waldeck-Rousseau, Député — Séances des 17 mars et 16 juin 1883. Rapports par Mr. Gerville-Réache, Député — Séance du 16 mars 1885. Renvoi du projet de loi adopté avec modification par le Sénat — Séance du 28 mars 1885. Rapport par Mr. Gerville-Réache, Député.*

*Sénat — Séance du 27 octobre 1883. Dépôt du projet de loi — Séance des 29 juillet et 15 décembre 1884. Rapports de Mr. de Verninac, Sénateur.*

*Discussion — Chambre des Députés — Séances des 21, 26, 28 et 30 avril, 1<sup>er</sup>. 7 et 8 mai ; 21, 23, 25, 26, 28 et 29 juin 1883 ; 9, 11 et 12 mai 1885.*

*Sénat — Séance des 23, 24 et 25 octobre 1884 ; 5, 6, 9, 10, 12 et 13 février 1885.*

*Discours prononcés en ce qui concerne la Direction des services pénitentiaires (Tirage spécial Ministère de l'Intérieur).*

**Loi du 14 août 1885, ayant pour objet de prévenir la récidive.**  
(Libération conditionnelle, patronage, réhabilitation).

*Documents — Journal Officiel — Sénat* — Séance du 27 décembre 1882. Dépôt de la proposition de loi sur les moyens de combattre la récidive par Mr. Bérenger, Sénateur — Séance des 22 décembre 1883 et 13 mars 1884. Rapport par Mr. Bérenger — Séances du 23 mai 1885. Renvoi de la proposition de loi au Sénat — Séance du 4 juin 1885. Rapport de Mr. Bérenger.

*Chambre des Députés* — Séance du 20 mai 1884. Dépôt de la proposition de loi — Séance du 18 novembre 1884. Rapport de Mr. Gomot — Séance du 23 juin 1885. Renvoi au Sénat — Séance du 29 juin 1885. Rapport de Mr. Gomot.

*Discussion — Sénat* — Séance des 21, 22 mars, 1<sup>er</sup>. avril 1884 et 20 juin 1885.

*Chambre des Députés* — Séance des 16, 18 mai et 17 juillet 1885.

[Discours prononcé en ce qui concerne la Direction des services pénitentiaires. Tirage spécial Ministère de l'intérieur].

---

**Projet de loi sur la réforme des prisons de courtes peines.**

(Direction de l'Administration pénitentiaire.) Dépôt au Sénat le 28 janvier 1884.

---

**Proposition de loi, présentée par Mr. BARDOUX, SÉNATEUR, sur la suppression de la publicité des exécutions capitales.**

*Documents — Journal Officiel — Sénat* — Séance du 10 juin 1884. Dépôt de la proposition — Séance du 19 juillet 1884. Rapport de Mr. Demôle — Séance des 22 novembre 1884 et 7 mai 1885. Rapports de Mr. Bardoux, Sénateur.

*Chambre des Députés* — Séance du 16 mai 1885. Transmission de la proposition de loi.

*Discussion — Sénat* — Séances des 1<sup>er</sup>. décembre 1884 et 12 mai 1885.

---

**Proposition de loi, présentée par Mr. BÉRENGER, SÉNATEUR, sur l'aggravation progressive des peines en cas de récidive et sur leur atténuation en cas de premier délit.**

*Documents — Journal Officiel — Sénat* — Séance du 26 mai 1884. Dépôt de la proposition — Séance du 19 juillet 1884. Rapport sommaire par Mr. Mazeau, Sénateur.

---

**Proposition de loi, présentée par. MM. MICHAUX, SCHOELCHER, BÉRAL, MAZEAU, NAQUET et TOLAIN, SÉNATEURS, relative au pardon, au sursis à l'exécution des peines en cas de premier délit, à l'emprisonnement et à l'amende.**

*Documents — Journal Officiel — Sénat* — Séance du 12 mai 1885. Dépôt de la proposition.

---



IV.  
SUÈDE.

# NOTES

COMMUNIQUÉES PAR

## L'ADMINISTRATION DES PRISONS

---

*(Classification chronologique)*

PERSVETOFF-MORATH W. Projet de l'institution de tribunaux domestiques à la campagne, ainsi que des améliorations dans l'organisation des prisons. Imprimé l'an 1810.

AVIS du comité législatif, du 31 mars 1815. 1815.

BERGGREN GABRIEL. Une voie bienfaisante de diminuer la mendicité et de se passer des maisons correctionnelles. Reflexion sur l'utilité d'une colonie correctionnelle suédoise. 1816.

ALMQUIST. C. J. L. Du traitement des criminels. 1821.

RUTBERG J. J. Motion regardant l'amélioration du système pénitentiaire et des lois pénales lors de la Diète de l'an 1823. 1823.

GERELIUS JOHAN-ADOLPHE. Le système pénitentiaire ou la tendance suprême de la loi pénale. 1825.

PROJET de diminuer le vagabondage et de réformer les détenus dans les maisons correctionnelles en Suède. 1825.

C. A. L. Reflexions sur le système correctionnel et le service des prisons. 1826.

BOETHIUS JACOBS-EDV. De conatu delinquendi. Meditationes. 1829.

MATTHIE CALONII. Opera omnia 1829.

Id. Projet d'une loi générale criminelle. 1832.

LINDBLAD JOHAN-CHRIST. Des homicides et assassinats. 1832.



SCHLYTER CARL JOH. Suppléments au traité de M. J.-C. Lindblad sur Homicide et assassinat. 1832.

LINDBLAD J. C. Appendice aux suppléments publiés par M. Schlyter au traité sur Homicide et assassinat. 1833.

BERGFALK PELOR ERIK. Du traitement des personnes sans aveu, selon l'ordonnance royale du 29 juin 1833. 1833.

SCHREVELIUS FREDRIK. De principiis legislationis poenalis majorum. 1833.

CEDERSCHÖLD F. Des remarques sur le projet du Comité législatif d'un Code criminel général. 1833.

AEKRHJELM. Quelques éclaircissements et méditations sur le service pénitentiaire en Suède du temps récent, et sur le système de détention correctionnelle en général. 1836.

MATTHIAS CALONIUS. Du terme de prescription en causes criminelles (traduction). 1836.

Id. Des avis des Cours royales sur le projet du Comité législatif d'une loi criminelle générale. 1838-1839.

LOWENHJELM. Des autorités communales et du système pénitentiaire. 1839.

LOWENHJELM. L'organisation des tribunaux et des prisons, à l'égard de ce que le nouveau projet législatif contient sur ces matières, — édit d'un non-représenté. 1840.

OSCAR, prince royal de Suède. Des punitions et des instituts pénitentiaires. 1840.

DES MORCEAUX du royaume des pensées; le premier sur des prisonniers et des prisons. 1840.

STRUSSENFELT (VON) A. L. Des attentats criminels. 1840.

PROCÈS-VERBAUX de la Cour supérieure lors de l'examen du projet d'une loi criminelle générale. 1840.

HOLST. Des systèmes récents pénitentiaires; discours prononcé lors du Congrès des savants et des médecins à Gothembourg, le 19 juillet 1839. 1840.

TABLEAUX comprenant une comparaison entre le projet du Comité législatif d'une loi pénale générale et celle qui existe à présent. 1841.

Avis du Comité législatif sur le projet d'une loi pénale générale.

DELLEN CAROLUS OLOF. De homicidio et vulneratione, que cum culpa committuntur. 1842.

HOLM. Apologie du système Philadelphien. Gothembourg 1843.

HUMBLA PHILIBERT. De crimine falso. 1843.

L'AVIS du département législatif sur les punitions à stipuler dans le code pénal général. 1844.

CLAS LIVIJU. Mémoire sur le système concernant la répression du vagabondage en Suède. 1844.

Id. Projet de loi sur l'exécution des punitions de prison. 1844.

Id. Motives pour le projet d'un code pénal. 1845.

HAGDAHL CH. EM. Rapport à son Excellence le Ministre de justice sur les prisons en Allemagne, Suisse, France, Belgique et Angleterre. 1845.

OLIVECRONA KANUT. Des traits significatifs des délits contre la propriété. 1846.

OHMAN. Du service des prisons et ses rapports avec le nouveau système pénal. 1847.

BRINK CARL OLOF. Revue historique des systèmes pénitentiaires, et la législation suédoise regardant les prisons. 1848.

NOUVELLE (DE LA) LOI criminelle et des prisons cellulaires. 1848.

SPAVRE ERIK. Du système pénitentiaire. Résumé des conférences aux Congrès de Francfort-sur-Main et de Bruxelles en 1846 et 1847-1848.

REMARQUES à propos du projet de loi pénale.

NAUMANN CHRISTIAN. Sur la théorie dans la loi pénale et sur le système pénitentiaire. 1849.

HUMBLA PHILIBERT. Sur des lois pénales indéçises. 1850.

APPLICATION (SUR L') de la loi pénale lors de délits compliqués. 1851.

NYBLANS AXEL. Sur le droit de l'Etat à punir. 1852.

ORDONNANCE royale concernant l'exécution du travail pénal et l'emprisonnement en cellule — du 21 décembre 1857.

BRINCK CARL OLOF. Rapport donné au Gouvernement sur le service pénitentiaire et les prisons d'Angleterre. 1858.

HUMBLA PHILIBERT. Introduction à la doctrine regardant le vol et le larcin. 1862.

H. L. R. Quelques observations sur le projet d'une nouvelle loi pénale. 1864.

NAUMANN. Revue de législation. Sur la législation criminelle en Suède, depuis l'an 1809. 1864.

NOUVELLE LOI PÉNALE. 1864.

CARLÉN R. Commentaire à la loi pénale. 1866.

OLIVEKRONA S. D. S. K. De la peine capitale. 1866.

DROIT (DU) et de l'opportunité de la peine capitale. 1866.

JOHAMSON K. F. Des crimes et du service pénitentiaire en Suède. Des notions statistiques et des annotations. 1866.

JOHN E. R. De la peine capitale. 1867.

LOI PÉNALE pour l'armée. 1868.

CRAMER J. N. De la peine capitale. Une ébauche. 1868.

LA PEINE CAPITALE au point de vue judiciaire. 1868.

ANNERSTEDT L. De la mesure des punitions. 1869.

TJELLSTEDT P. Livre de dévotion pour des prisonniers. 1870.

OLIVEKRONA K. Notices statistiques sur l'application de la peine de mort en Norvège. 1871.

MENTZER A. (VON). Annotations sur des prisons en Danemark, Prusse, Saxe, Belgique et Hollande. 1872.

ALMQUIST G. F. Réforme pénitentiaire. Aperçu sur la législation pénale et les établissements pénitentiaires en Suède. 1872.

OLIVEKRONA K. La colonie agricole, ou institut correctionnel de Val-d'Yvre, 1873.

Id. Colonie agricole de Mettray. 1873.

Id. Des causes de récidives criminelles. 1872-1873.

ORDONNANCE royale du 30 mai 1873 regardant l'application étendue du travail pénal en cellule.

ALMQUIST G. F. La Société pour le mémoire du roi Oscar I<sup>er</sup> et de la reine Joséphine.

ETABLISSEMENTS D'ÉDUCATION (SUR LES) pour l'enfance abandonnée et l'enfance coupable. 1874.

HAGSTROMER JOHAN. Des peines privatives de la liberté. 1875.

HAMMARSKJOLD C. G. Des fausses dénonciations et des atteintes injurieuses. 1875.

HASSELROT C. Des peines privatives de la liberté et de leur exécution. 1876.

QUELQUES MOTS sur la peine capitale au point de vue chrétien, judiciaire et historique. 1876.

SUR L'ORGANISATION de l'enseignement dans les prisons. Rapport d'une commission spéciale.

ORDONNANCE royale du 10 août 1877 concernant l'exécution de la peine capitale.

ALMQUIST G. F. Rapport sur les différents modes d'application de la détention et sur le système pénitentiaire suédois. 1877.

APPAREILS de chauffage de la prison cellulaire de Langholmen à Stockholm. 1878.

GRAHS C. G. Rapport de 1877-1878.

SJÖHOLM P. De la mission religieuse privée dans les prisons. 1878.

ALMQUIST G. F. La Suède, ses progrès sociaux et ses institutions pénitentiaires. 1879.

ASSARSSON PEHR. Le code pénal suédois. 1879.

HAGSTROMER JOHAN. Examen du projet de loi pénale pour la Finlande. 1879.

CODE pénal pour l'armée. 7 octobre 1881.

RAPPORTS de l'administration royale des prisons pour les années 1840-1883.

COLONIE AGRICOLE de Hall. Rapport de 1875-1883 du comité directeur de la Société Oscar-Joséphine.

UPPESTROM WILHELM. Résumé de la loi pénale. 1884.

LOI du 16 mai 1884 regardant l'abolition des stipulations à l'égard de la peine de détention au pain et à l'eau. 16 mai 1884.

LOI du 12 juin 1885 concernant le traitement des vagabonds.

SCHLYTER CARL JOHAN. Edition des anciennes lois suédoises.



V.

DANEMARK.

# NOTES

COMMUNIQUÉES PAR

## L' ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

---

### A. — Rapports, Recueils et Revues.

JOURNAL (LE) hebdomadaire de la Philantropie, publié par Suenson, I-IV, 1877-1880.

RAPPORTS de l'inspecteur général des prisons sur l'état des établissements pénitentiaires pendant les périodes de 1849-51, 1852, 1853-54, 1855-56, 1857. Bulletin administratif 1853, 1855, 1857, 1859.

Id. de l'administration des prisons sur l'état des établissements pénitentiaires pendant les périodes de 1858-63, 1863-68 1868-73, 1873-78, 1878-83; le dernier rapport sous presse.

RAPPORT sur l'état de toutes les maisons d'arrêt du royaume, 1871.

RAPPORTS au ministère de la justice sur la Police de Copenhague, présentés par le directeur de la Police, 1863-1884.

Id. sur les Congrès de la Société pénitentiaire Scandinave à Copenhague et Christiania, 1880 et 1882. — Voir la Revue pénitentiaire Scandinave, III et V.

Id. annuels des sociétés de patronage de Copenhague, d'Odense, de Viborg, de la maison de force à Horsens et de la maison de correction à Vridsloeselille.

Id. annuels sur l'établissement pour les enfants abandonnés de Flakkebjerg avec sa succursale de Landerupgaard.



- RAPPORTS annuels sur le fonctionnement de l'asile de Lindevang, 1878-1884.  
REVUE pénitentiaire Scandinave, ed. F. Stuckenberg, 1-7 et 8, 1-2 1878-85.  
ID. (LA) périodique de la Philanthropie, publiée par Suenson, I, 1877.

**B. — Littérature pénitentiaire.**

- AMMITZBOELL F. Quels sont les encouragements qui peuvent être accordés aux prisonniers, eu égard à la discipline? *Revue pénitentiaire Scandinave*, VII, 1884.  
BRUUN F. De l'exécution des travaux forcés, 1867.  
ID. Des causes de la récidive et des meilleurs moyens de la combattre, *Revue pénitentiaire Scandinave*, IV, 1881.  
BÜLOW. De la maison de force et de correction à Viborg, 1832.  
CHUTE ET SALUT, ou vingt-cinq années de prison en Danemark comme condamné à la fustigation et au râpage, et vingt-cinq années dans l'Amérique du Nord comme citoyen honorable, libre et heureux, mémoires autographes d'un homme qui vit encore, publiés et précédés d'une introduction par son père spirituel d'autrefois, C. H. Visby, 1867.  
DAVID. Des systèmes pénitentiaires modernes, *Archives économiques*, I, 1844.  
DAVID C. N. Est-il légitime d'accuser la civilisation de l'accroissement du crime? *Archives d'économie politique*, I, 1829.  
ID. Rapport sur un voyage fait en 1841 et 1842 par ordre royal pour examiner les services pénitentiaires. *Nouvelles Archives d'économie politique*, I, 1843.  
ID. Du système cellulaire, et de l'abolition de ce système en France, 1853.  
ESQUISSES de la vie dans un pénitencier danois, 1863.  
HEIBERG P. A. De la peine de mort, édition française, 1820.  
HINDBERG E. G. A. De la fonction de l'aumônier du pénitencier, en vue notamment de l'état d'âme des délinquants, 1865.  
HUDE C. L. Des pénitenciers, notamment pour les non-récidivistes, 1817.  
KAALUND H. V. Du système cellulaire et de son exécution, 1867.  
LAUB H. Discours à l'occasion de l'inauguration de la chapelle du pénitencier de Viborg, 1864.

- MARTENSEN H. A l'occasion de l'inauguration de la chapelle du pénitencier pour les détenus mâles de Christianshavn, 1865.  
ID. A l'occasion de l'inauguration de la chapelle du pénitencier pour les femmes à Christianshavn, 1865.  
NEERGAARD. Des pénitenciers et des prisons de la capitale, 1839.  
NYHOLM. De la peine de mort, 1858.  
ID. Du système Irlandais des travaux forcés, *Revue de droit*, 1865.  
OERSTED A. S. De la justice et de l'utilité de la peine de mort, Ibid., XV, 1828.  
ID. Le condamné peut-il refuser la grâce qui lui est accordée? *Nouvelles archives de droit*, XII, 1815.  
PONTOPPIDAN K. Du traitement des délinquants aliénés, *Revue pénitentiaire Scandinave*, IV, 1881.  
ID. Les débats les plus récents sur le placement des délinquants aliénés, Ibid., VI, 1883.  
SCHJOERRING. Recherches récentes sur la peine de mort, *Revue de droit*, 1865.  
STATISTIQUE du pénitencier de Christianshavn, 1878.  
STUCKENBERG F. De l'importance des efforts préventifs à l'égard des enfants délinquants et abandonnés, *Revue pénitentiaire Scandinave*, IV, 1881.  
ID. Du traitement des enfants abandonnés et des jeunes délinquants en Danemark, Ibid., 1881.  
ID. Indication d'un traitement rationnel et conforme à l'esprit de notre temps des enfants abandonnés et des jeunes délinquants en Danemark, Ibid., IV, 1881.  
ID. Du traitement des enfants moralement abandonnés en Danemark, Ibid., VI, 1883.  
ID. De la maison de force et de correction établie par Christian IV, 1605-1649, Ibid., VIII, 1885.  
TRYDE. Des aliénés dans nos prisons, *Revue médicale*, 1869.  
ID. De l'influence de la peine cellulaire sur l'état de santé mentale des délinquants, Rapport, 1871.

TRYDE C. De la nourriture des prisonniers, *Revue pénitentiaire Scandinave*, IV, 1881.

VILH H. Des systèmes pénitentiaires modernes et de leur application en Danemark, *Revue Danoise*, ed. Scarling, II, 1870.

VISBY C. H. Livre de prières à l'usage des maisons d'arrêt et des pénitenciers, 1842.

Id. Psautier à l'usage des maisons d'arrêt et des pénitenciers, 1843.

**C. — Littérature ayant en vue des réformes du droit pénal.**

BORNEMANN M. H. Esquisse d'un droit pénal universel, 1800.

BORNEMANN F. C. Cours de droit pénal Danois 1859-61, œuvres complètes, III et IV.

COLBJOERNSEN. Essai sur les principes d'une réforme du droit pénal, 1800, *Archives de la science du droit*, VI, 1831.

EXPOSÉ des motifs du projet d'un code pénal nouveau pour le Danemark, 1864.

GOOS. Le droit pénal Danois, introduction et partie générale, 1-2, 1875 et 1878.

HOWITZ. De l'aliénation mentale et de l'imputation, *Revue de droit*, VIII, 1824.

Id. Le déterminisme, ou Hume contre Kant, 1824.

LYKKE. Essai sur la doctrine du moral insanity, 1879.

OERSTED A. S. Introduction au droit pénal Danois et Norvégien, *Archives de la science du droit*, III-V, 1826-28.

Id. Des premiers principes du droit pénal, *Eunomia*, III, 1819.

Id. Critiques des projets de code pénal étrangers, *Archives de droit* XXI, 1809, XXII, 1810. *Archives nouvelles de droit*, II, 1812. *Revue de droit*, VI, 1823, VII, 1823, XI, 1825.

Id. Considérations nouvelles sur le libre arbitre humain, *Revue de droit*, IX, 2, 1824, X, 1-2, 1825.

Id. BRANDES et SIBBERN. Observations relatives au traité de Howitz, *Ibid.*, VIII, 1-2, 1824, IX-I, 1824.

PONTOPPIDAN K. De l'application de l'imputabilité incomplète dans les affections mentales, *Revue de droit*, 1880.

Id. Des degrés de l'imputabilité, *Revue Suédoise de législation*, ed. Naumann.

Id. De l'affinité entre le crime et l'aliénation mentale, *Revue médicale Scandinave*, XIV, 1882.

SANDER. De la Kleptomanie, *Revue médicale*, 1869.

SCHOENBERG. De l'imputation et de la culpabilité criminelle, 1850.

TRYDE. De la condition légale de l'aliéné, 1865.

Id. De l'imputabilité au point de vue de la médecine légale, 1867.

Id. De la soi-disante aliénation morale, *Revue pénitentiaire Scandinave*, III.

WOLFF C. I. Deux maux de la société, 1878.



VI.

BELGIQUE.

# NOTES

COMMUNIQUÉES PAR

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

---

ALLARD ALB., avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, professeur à l'Université de Gand. Histoire de la justice criminelle au XVI<sup>e</sup> siècle. Gand 1868, Hoste.

BALENS J. L., ancien fabricant à Bruxelles. Mémoire présenté au Gouvernement et aux Chambres sur les avantages qui résulteraient de la cession à forfait ou de la location de la main-d'œuvre dans les dépôts de mendicité et sur les moyens d'offrir aux libérés des prisons un travail régulier et productif qui les mette à même de vivre honnêtement et de n'avoir plus recours à de nouveaux délits. Bruxelles 1844, in-8°, 28 p.

BARTELS J., avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. Exécutions capitales. *Belgique judiciaire*. Tome IX, 1854, p. 1009.

BEDINGHAUS E., secrétaire de la Société linière gantoise. La peine de mort. Gand 1880. Dullé Plus. in-8°, 25 p.

BERDEN V., ancien administrateur de la Sûreté publique et des prisons, secrétaire général du Ministère de la justice — Administration des prisons. Rapport présenté à M. le Ministre de la justice par M. l'Administrateur de la Sûreté publique et des prisons, le 31 décembre 1869. Bruxelles 1870, Imprimerie du *Moniteur belge*. in-8°, 29 p. avec tableaux.

Id. Statistique des prisons et des établissements pénitentiaires et de réforme, pour l'année 1875, Bruxelles 1877, Gobbaerts, 2 vol. in-8° page 150 et 807 p.



BERDEN. V. Statistique des prisons et des établissements pénitentiaires et de réforme, pour les années 1876-77. Rapport présenté à M. le Ministre de la justice. Bruxelles 1879, Guyot, in-8°.

BORMANS J., procureur du Roi, à Tournai. De la surveillance spéciale de la police et de l'exercice de cette surveillance. *Belgique judiciaire*. Tome XXVIII, année 1870, p. 1169.

BRIALMONT A., lieutenant général. Des Colonies pénitentiaires et de l'emprisonnement cellulaire. *Revue britannique* 1860. T. III, p. 296 et année 1861, T. 1<sup>er</sup>, p. 437.

Le second de ces articles est une réponse à M. Ducpétiaux.

BROGNIEZ P. F. J., ex-commandant de la maison de détention d'Alost. De l'état actuel des prisons en Belgique, suivi d'une notice sur la maison de correction de St-Bernard et sur la maison militaire d'Alost. Bruxelles, Deprez-Parent, in-8°, 154 p.

Id. Réflexions sur l'état actuel des prisons en Belgique. Bruxelles 1838, in-8°, 49 p. (Anonyme).

CANNAERT J. B., ancien conseiller à la Cour supérieure de Bruxelles. Bydragen tot de kennis van het oude strafregt in Vlaenderen, verrykt met vele tot dusverre onuit gegeven Stukken. Gand 1835, Gyselnick, in-8° XII, 537 p. et grav.

Tel est le titre de la 3<sup>e</sup> édition.

La 1<sup>re</sup> édition, beaucoup moins étendue, a paru sans nom d'auteur en 1826 sous le titre de : Iets over het oude strafregt in België, gevolgd door eenige notabele decisiën van vroegeren tijden. Brussel, Luneman, in-8° — 110 p.

Le 2<sup>e</sup> édition a été publiée en 1820, également sans nom d'auteur, à Bruxelles, chez Brest-Van Kempen sous le titre : Bydragen tot het oude strafregt in België; gevolgd door eenige merkwaardige vonnissen van vroegeren tijden, van allerlei aard, in-8°.

V. Cornélissen — une analyse approfondie de cet ouvrage.

Id. Condamnation et exécution des sorciers. *Messenger des Sciences historiques*. 1841, p. 506.

CASIER (C.), président à la Cour d'appel de Bruxelles. De la répression pénale et du système pénitentiaire en Angleterre et en Flandre. *Belgique judiciaire*. Tome XXI, 1863, p. 817 et 1345.

CONGRÈS pénitentiaire de Bruxelles, Session de 1847. — Séances des 20, 21 et 23 septembre. Bruxelles 1847, in-8°.

V. Davis et Ducpétiaux, p. 103 et 109.

CORDIER A., médecin. Coup d'œil sur le système pénitentiaire de l'armée et sur les réformes qui lui sont applicables. Anvers 1866, Van Rooijen, in-8°, 109-11 p. et 1 tabl.

CORNÉLISSEN N., secrétaire du Conseil académique à Gand. Antiquités nationales. — Ancien droit pénal. — Pénalités singulières. — Vitraux coloriés, etc. Gand 1834, Vanderhaeghen, in-8°, 17 p.

Longue analyse signée N. C., à l'ouvrage de Cannaert, mentionné ci-dessus. *Messenger des sciences historiques*. 1834, 5 p.

DATHIS A., avoué près le tribunal de première instance de Courtrai. — Des maisons d'arrêt et de correction — Exécution de la peine en matière correctionnelle — 2<sup>e</sup> édition. Bruxelles 1862, Poot et C<sup>e</sup>, in-8°, 23 p.

La 1<sup>re</sup> édition a paru en 1857. Bruxelles, Mahieu et C<sup>e</sup>.

La 2<sup>e</sup> ne contient aucune modification.

DAVIS J. C. Débats du Congrès pénitentiaire de Bruxelles. Séances des 20 à 23 septembre 1847. Bruxelles 1847, Deltombe, in-8°, 179 p. (anonyme).

DE BAVAY (C. V.), ancien procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles. La peine de mort au point de vue pratique et historique. 15 octobre 1862. Bruxelles 1862, Devroye, in-8°, 58 p. et *Belgique judiciaire*. T. XX, p. 1329.

Voyez la notice suivante.

Id. La peine de mort au point de vue pratique et historique. Objections et réfutations. 15 octobre 1863. Bruxelles 1863, Devroye, in-8°, 35 p.

Reproduit par la *Belgique judiciaire*. T. XXII — p. 33.

Voyez la note précédente.

DE COENE. Statuts de la prison *Het Steen*, à Bruges. Bruges 1845. — *Annales de la Société d'émulation de Bruges*. 2<sup>e</sup> série, tome III.

DE DECKER P., ancien membre de la Chambre des représentants, ancien Ministre, membre de l'Académie de Belgique. Sur la réforme pénitentiaire. *Revue de Bruxelles*. Janv. 1838, 97 p.

Longue analyse de l'ouvrage de Ducpétiaux, intitulé : Progrès et état actuel de la réforme pénitentiaire.

DE FUISSEAUX N., avocat du barreau de Mons. De la légalité et de l'influence du silence perpétuel imposé aux reclus. Mons, Hoyois, 1844, in-8°, 60 p. — Extrait des *Mémoires couronnés et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*. 1<sup>re</sup> série, tome III, p. 257.

DE HAUREGARD L. F., licencié en droit, archidiacre de la cathédrale de Namur, vice-président de l'administration des prisons de cette ville. Essai sur le gouvernement des prisons. Namur 1841, Gérard, in-8°, p. 89.

Id. Quelques mots pour faire suite à l'essai sur le gouvernement des prisons. Namur 1842, Gérard in-8°, 74 p.

DE KERCKOVE D'EXAERDE baron F., ancien Commissaire royal de milice. Essai sur la suppression de la peine de mort. Gand 1835, De Buscher-Braeckman, in-8°, 19 p.

DE LE COURT F., conseiller à la Cour de cassation. De la nécessité actuelle de certaines exécutions capitales. 15 octobre, Bruxelles 1875, Jamin et Coosemans, in-8°, 51 p. et un tableau. *Belgique judiciaire*. T. XXXIII, p. 1473.

DELEPIERRE O., secrétaire de légation. Recherches historiques sur la justice criminelle des Flandres, depuis le IX<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. *Revue de Bruxelles*, octobre 1838, p. 53.

D'ELHOUNGUE A., avocat du barreau de Louvain, ancien membre du Congrès national, membre de la Chambre des représentants. Dissertation sur le principe fondamental du droit de punir et sur ses conséquences immédiates. Louvain 1832, Depauw, in-4°, 56 p.

DELLA FAILLE baron H. De l'élargissement provisoire des condamnés. *Revue générale*, T. I<sup>er</sup>, 1866 107 p.

DEMEUR A., avocat à la Cour d'appel à Bruxelles, membre de la Chambre des représentants. Législation belge relative à l'expulsion des étrangers. (Conférence donnée au Meeting libéral, le 4 février 1864). Bruxelles 1864, Lacroix, Verboeckhoven et C.<sup>o</sup>, in-12°, 36 p.

DE RAM P. F. X., recteur magnifique de l'Université de Louvain. Note sur l'utilité d'une statistique criminelle dans ses rapports avec les principes religieux. Bruxelles 1842, Hayez, in-8°, 5 p.

Voyez *Bulletin de l'Académie* — T. IX, 2<sup>e</sup> partie p. 249, et *Revue de Bruxelles*. 1842, T. II, p. 421.

DE ROTE J., conseiller de légation. Abolition de la guillotine, de la potence et des exécutions publiques. Appel aux Chambres législatives en faveur des condamnés. Bruxelles 1865, Mertens, in-8°, 63 p.

DESCHAMPS A., de Molenbeek-Saint-Jean. Quelques réflexions sur le projet de réorganisation des dépôts de mendicité, des établissements d'a-

liés et l'organisation des maisons de secours et comités de charité. Bruxelles 1846, Parys, in-8°, 21 p.

DESOER C. A., docteur en droit. Les résultats de l'expérience. Du mouvement pour l'abolition de la peine de mort en Angleterre. Chronique. Liège 1865, De Thier et Lovinfosse in-8°, 16 p.

Publication de l'association pour l'abolition de la peine de mort N<sup>o</sup> 4. Le deuxième des articles qui comprend cette brochure, a paru d'abord dans la *Revue britannique* 1865, T. II, p. 421.

DESOER E., procureur général à la Cour d'appel de Liège. La justice criminelle sous l'ancien régime — Conférence donnée à la salle de la maternité à Verviers. Bruxelles 1868, Claassen, in-8°, 19 p.

Extrait des *Causeries populaires*. Le sujet est traité spécialement au point de vue de l'ancien pays de Liège.

DESTRIVEAUX P. J., professeur émérite de l'université de Liège, ancien membre du Congrès national, membre de la Chambre des représentants. Prix proposé par la Société de la Morale chrétienne, à Paris, sur la question de la peine de mort, suivi de quelques réflexions sur les peines infamantes — *Bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste*. Tome I<sup>er</sup> 1825-1826, p. 238.

Id. Examen critique de l'opinion de M. Livingstone contre la peine de mort, consignée dans son rapport sur le projet d'un code pénal, fait à l'assemblée générale de la Louisiane. — *Bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste*. Tome I<sup>er</sup> 1825-26, p. 427.

DE THIER C., conseiller à la Cour d'appel de Liège. La question de la peine de mort résolue par l'expérience. Liège 1862 De Thier et Lovinfosse, in-8°, 16 p.

Extrait du journal *La Meuse et Belgique judiciaire*, T. XX, p. 1281.

DIERCKX J., chef de division au Ministère de la guerre. Un mot de réponse au plaidoyer de M. Florestan Le Maigre contre la peine de mort, par Désiré Lefranc. Bruxelles 1863, *Office de publicité*. in-8°, 16 p.

Florestan Le Maigre était, comme Désiré Lefranc, un pseudonyme. Voyez Verstracte (E.), le plaidoyer auquel répond la brochure ci-dessus.

Id. Défi aux adversaires de la peine de mort — Réponse à M. Florestan Le Maigre, à propos de son défi aux partisans de la peine de mort, par Désiré Lefranc. Bruxelles 1863, *Office de publicité*, in-8°, 12 p.

Réplique à une nouvelle brochure de Florestan Le Maigre.

DUCPÉTIAUX E., inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance. *Dissertatio inauguralis juridica de passa poenae capitali*



substituenda... in universitate Gandavensi, die 14 julii 1827. Bruxelles 1827, Voglet, in-4°, 24 p.

DUCPÉTIAUX E. De la peine de mort. Bruxelles 1827, Carlier, in-8°, T. XXVII, 362 p.

Publié à l'occasion de la discussion d'un nouveau code pénal aux Etats généraux des Pays-Bas. Cet ouvrage qui constituait le début littéraire de l'auteur fit sensation. Nul ne s'est élevé plus fortement que lui contre la peine de mort et n'en a demandé l'abolition avec plus d'ardeur.

Id. De la justice de prévoyance et particulièrement de l'influence de la misère et de l'aisance, de l'ignorance et de l'instruction sur le nombre des crimes. Bruxelles 1827, Cautaerts & C°, in-8° T. VIII, 37 p.

Analyse raisonnée d'une des divisions du célèbre ouvrage de M. Lucas, sur la peine de mort.

Id. De la mission de la justice humaine et de l'injustice de la peine de mort.

De la justice de répression et particulièrement de l'inutilité et des effets pernicieux de la peine de mort. Bruxelles 1827, Cautaerts & C°, in-8°, T. XIV, 105 p.

Analyse d'une autre partie du livre de M. Lucas. — Mr. Asser, référendaire au Conseil d'Etat et attaché au département de la justice, essaya de réfuter les critiques que ce travail contenait à l'adresse du nouveau code pénal hollandais, dans une brochure qui fut traduite en français, par J. B. G. (anonyme). Mr. Ducpétiaux répliqua immédiatement par la publication dont le titre suit.

Id Apologie de la peine de mort par Mr. C. Asser, référendaire au Ministère de la justice et secrétaire de la Commission chargée de la rédaction du nouveau Code pénal pour le royaume des Pays-Bas, avec quelques observations critiques. Bruxelles 1828, Tarlier, in-8°, 57 p.

M. Asser ayant porté plainte, cette brochure fut saisie et l'auteur poursuivi, avec Tarlier, son éditeur et Weissenbruch, imprimeur, sous prévention :

1° de *faux*, à cause du titre de la brochure saisie, qui semblait attribuer à Mr. Asser une brochure qui n'était pas de lui ;

2° de *contrefaçon* partielle, pour avoir reproduit le texte de Mr. Asser, référendaire, dans le dessein de le réfuter ;

3° d'*escroquerie* pour s'être servi du nom de Mr. Asser afin d'en imposer au public et donner à la brochure un crédit imaginaire ;

4° de *calomnie*, pour avoir exposé Mr. Asser au mépris et à la haine de ses concitoyens, en reproduisant son opinion et ses expressions sous le titre d'apologie. Mr. Ducpétiaux fut mis hors de cause par la Chambre du Conseil et sur l'opposition du Ministère public, par la Chambre des mises en accusation.

Voyez Hélias d'Huddeghem, *De l'administration de la justice aux Pays-Bas, sous le ministère* de C. F. Van Muanen.

Id. Des moyens de soulager et de prévenir l'indigence et d'éteindre la mendicité. Extrait d'un rapport adressé au Ministre de l'intérieur, suivi d'un projet de loi pour l'extinction de la mendicité et de renseignements

statistiques sur l'état des établissements de bienfaisance en Belgique. Bruxelles 1832, Laurent frères, in-8°, 89-31 p.

DUCPÉTIAUX (E.). Hygiène des prisons et des établissements de bienfaisance. Lettre adressée à MM. les rédacteurs des *Annales d'hygiène publique et de médecine de Paris*. Paris 1833, Crochard, in-8°, 24 p. — Extrait des *Annales d'hygiène publique et de médecine de Paris*. T. IX, 2<sup>e</sup> partie, p. 272.

Id. Rapport sur l'état actuel des prisons en Belgique, sur les améliorations qui y ont été introduites depuis la révolution, et sur la nécessité de l'introduction du système pénitentiaire. (Sans titre). Bruxelles, Juin 1833, in-8°, 54 p.

Voyez compte-rendu Warnkoenig. *Messenger des sciences historiques* — 1834, p. 242.

Id. Rapport sur l'organisation du quartier des jeunes détenus à Saint-Bernard. (Sans titre). Bruxelles 1834, Deltombe, in-12°, 16 p.

Anonyme. Voyez compte-rendu Warnkoenig. *Messenger des sciences historiques* — 1834 p. 242.

Id. Statistique des tribunaux et des prisons de la Belgique. Comparaison entre la criminalité des provinces flamandes et des provinces wallonnes. Gand 1834, Vanderhaeghen, in-8°, 25 p. — Extrait du *Messenger des sciences historiques*, 1834, p. 164.

Haus, professeur à l'Université de Gand, a publié une réfutation de ce mémoire.

Id. Statistique de la peine de mort en Belgique, en France et en Angleterre. Bruxelles 1835, in-8°, 19 p.

Id. Statistique comparée de la criminalité en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne. — Résumé des documents officiels. Bruxelles 1835, Hauman & C°, in-8°, 98 p.

Id. Du système d'emprisonnement solitaire aux Etats-Unis. Pénitencier de Philadelphie. (Sans titre). Liège 1835, Jeunehomme frères, in-8°, 16 p. — Extrait de la *Revue belge*. T. III, p. 498 et reproduit par la *Revue étrangère et française de législation*. T. III, p. 577.

Id. Résumé du compte de l'administration de la justice criminelle en Belgique pendant les années 1831-1834. (Sans titre). Liège 1836, Jeunehomme frères, in-8, 30 p. — Extrait de la *Revue belge*. T. III, p. 38.

Id. Maisons de refuge pour les jeunes libérés et les enfants pauvres, en Angleterre. (Sans titre). Liège 1836, Jeunehomme frères, in-8°, 17 p. — Extrait de la *Revue belge*. T. IV, p. 37.



DUCPÉTIAUX E. De la réforme pénitentiaire dans la Grande-Bretagne. Le Bridewell de Glasgow. (Sans titre). Liège 1836, Jeunehomme frères, in-8°, 9 p. — Extrait de la *Revue belge*. T. III, p. 290.

Id. De l'état des prisons en France et de la réforme pénitentiaire. — *Revue étrangère et française de législation* 1837. T. IV, p. 641.

Id. Régime pénitentiaire. Des progrès et de l'état actuel de la réforme pénitentiaire et des institutions préventives aux Etats-Unis, en France, en Suisse, en Angleterre et en Belgique. — Appendice général aux ouvrages les plus récents sur la réforme des prisons et particulièrement à l'ouvrage de MM. G. de Beaumont et A. de Tocqueville sur le système pénitentiaire aux Etats-Unis. Bruxelles 1837-38, Remy, 3 vol. in-8°, avec un atlas de 20 planches in-8°.

Voyez l'ouvrage de M. de Decker sur la réforme pénitentiaire, qui contient une longue et intéressante analyse du *Régime pénitentiaire*, par M. Ducpétiaux.

Id. Mémoire présenté à MM. les membres du Sénat et de la Chambre des représentants sur l'établissement d'un pénitencier central pour jeunes délinquants. (Sans titre). Bruxelles 1840, Tircher, in-8°, 56 p.

Id. Compte de l'administration de la justice criminelle en Belgique, 1826-1839 — Analyse. (Sans titre). Bruxelles 1843, Hayez, in-8°, 65 p. — *Bulletin de la Commission centrale de Statistique*. T. I<sup>er</sup>, p. 403.

Id. De la règle du silence dans la maison pénitentiaire de Namur. *Belgique judiciaire*. T. II, 1844, p. 385.

C'est une courte réfutation de la brochure de M. Defuisseaux.

Id. De la réforme des prisons en Belgique. *Belgique judiciaire* T. II, 1844, 449 p.

Cet article a été écrit à l'occasion de la publication de l'ouvrage de M. Van Hoorebeke intitulé : *Etudes sur le système pénitentiaire en France et en Belgique*.

Id. Mémoire à l'appui du projet de loi sur les prisons, présenté à la Chambre des représentants de la Belgique, dans la séance du 3 décembre 1844, avec appendice et trois plans de prisons cellulaires. Bruxelles 1845, in-8°, 316-CCXV p.

Id. Réforme des prisons — Rapports des Commissions chargées de la direction de la prison de Pentonville (1843-44). Bruxelles 1844-48, 2 broch. Imprimerie du *Moniteur*, in-8°. — Extrait du *Moniteur belge*.

Traduction anonyme de rapports adressés à la Chambre des Communes d'Angleterre par la Commission des inspecteurs de la prison de Pentonville, près de Londres.

DUCPÉTIAUX E. Arrêté du 25 août 1846, portant la création d'une maison de correction à Louvain. Annexe au rapport présenté par le Ministre de la justice, le 18 juillet 1846. Bruxelles 1846, Weissenbruch, in-8°, 130 p. (Anonyme).

Id. Débats du Congrès pénitentiaire de Bruxelles. Séances des 20, 21, 22 et 23 septembre 1847. Bruxelles 1847, Deltombe, in-8°, 179 p.

On attribue généralement la paternité de cette publication anonyme à Mr. J. D. Davis. D'après MM. Picaro et Larcier, l'auteur véritable est M. E. Ducpétiaux. Les projets de base pour les délibérations du Congrès, placés en tête du compte-rendu des débats, émanent également de lui.

Id. Description et plans de la prison cellulaire de Pentonville, à Londres. Bruxelles, 1847, Imprimerie du *Moniteur belge*. Avec atlas, in-folio.

Id. Enquête et rapport sur le travail dans les prisons et les dépôts de mendicité. Bruxelles 1848, Devroge & C<sup>o</sup>, gr. in-8°, 60 p.

Publication officielle faite par les soins du Ministère de la Justice. Communication de Mr. le Ministre de la Justice de Haussy à la Chambre des représentants.

Id. Mémoire sur l'organisation des écoles de réforme, soumis à Mr. le Ministre de la Justice. Bruxelles, 1848, Lesigne, in-8°, p. 81.

Id. Colonies agricoles, écoles rurales et écoles de réforme pour les indigents, les mendiants et les vagabonds et spécialement pour les enfants des deux sexes, en Suisse, en Allemagne, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Belgique. Rapport adressé à Monsieur Tesch, Ministre de la Justice. Bruxelles 1851, Lesigne, in-4°, XX — 208 p. et 17 pl.

Id. Notice statistique sur la maison pénitentiaire des jeunes délinquants à St-Hubert, province de Luxembourg. Bruxelles 1852, Hayez, in-4°, 45 p. — *Bulletin de la Commission centrale de Statistique*. T. V, p. 269.

Id. Statistique des prisons de Belgique, 1841-50. Bruxelles 1852, Lesigne, in-4°, 44 p. — *Exposé de la situation du royaume (période décennale de 1841-50)*. III, p. 249.

Voyez également la suite de ce travail, renseignée à sa date, p. 110.

Id. Des libérations préparatoires ou conditionnelles envisagées comme complément de l'application du système d'emprisonnement cellulaire, (Sans titre). Bruxelles 1852, Hayez, in-8°, 8 p. — *Bulletin de l'Académie*, T. XIX, p. 179.

Id. Avant-projet de loi relatif à la prévention et à la répression de la mendicité et du vagabondage, élaboré par la Commission chargée de la



révision de la législation organique des dépôts de mendicité — Analyse des avis des députations permanentes des Conseils provinciaux sur cet avant-projet de loi. (Sans titre). Bruxelles 1855, in-folio, 22 p.

DUCPÉTIAUX E. Avant-projet de loi sur le régime des prisons, soumis à la Commission chargée par l'arrêté royal du 25 juin 1853, de préparer la révision de la législation pénitentiaire. Exposé des motifs, projet de loi et appendice. Bruxelles 1854, Weissenbruch, in-4°, 70 p.

L'appendice traite de l'application du régime de l'emprisonnement séparé en Belgique et dans les pays étrangers.

Id. Notice sur la prison cellulaire de Bruchsal (grand-duché de Baden). Des libérations conditionnelles en Angleterre. Bruxelles 1885, Weissenbruch, in-8°, 56 p.

Le titre ne mentionne pas le nom de l'auteur, mais la préface est signée.

Id. Statistique des prisons de la Belgique. — Période de 1851-55. Bruxelles 1857, Lesigne, in-4°, 49 p. — Anonyme — Extrait des *documents statistiques publiés par le département de l'intérieur*, T. I<sup>er</sup>.

Id. Commission chargée de la révision de la législation organique des dépôts de mendicité — Rapport à Mr. le Ministre de la Justice. Bruxelles 1853, Lesigne, in-8°, 61 p.

Signé : Baron d'Anethau, président et E. Ducpétiaux, secrétaire.

Id. Des conditions d'application du système de l'emprisonnement séparé ou cellulaire. Bruxelles 1857, Hayez, in-8°, 138 p. et une planche.

Id. Mémoire présenté à l'Académie royale de Belgique — Extrait du *Mémoire de l'Académie* (collection in-8°), T. VII, N. 4.

V. le rapport de M. Ch. Faider à l'Académie — Bruxelles, 2<sup>e</sup> série, T. II, p. 146, traite également du système de libération provisoire.

Id. Notice statistique sur l'application de l'emprisonnement cellulaire en Belgique. (Sans titre). Bruxelles 1857, imprimerie du *Moniteur*, in-4°, 8 p. — Extrait du *Moniteur Belge*, N° du 31 août 1857.

Id. Du patronage des condamnés libérés. — Bruxelles 1857, Hayez, in-8°, 37 p. *Mémoire de l'Académie* (collection in-8°), T. VIII, N. 5.

V. les rapports sur ce mémoire faits à l'Académie par MM. E. Defacqz et De-vecker. Bull. 2<sup>e</sup> série, T. V. p. 308-376 et 383.

Id. Règlement de la maison pénitentiaire cellulaire de Louvain. Bruxelles 1859, Weissenbruch, in-8°.

DUCPÉTIAUX E. La colonisation pénale et l'emprisonnement cellulaire. Bruxelles 1860, Veuve Van Buggenhondt, in-18, 79 p. — *Revue Britannique* — 1860, T. IV. p. 97. — Réponse au travail de M. Brialmont, 2 p.

Ce dernier, ayant dans un second article rencontré les observations de M. Ducpétiaux, suscita la publication des deux brochures dont le titre suit.

Id. Le système cellulaire et la colonisation pénale — Réponse à M. Brialmont. 1<sup>er</sup> article : La colonisation pénale. Bruxelles, 1861, A. Lebègue, in-8°, 87 p. — *Revue Britannique* — 1861, T. II, p. 372.

Id. Idem, 2<sup>e</sup> article — L'emprisonnement cellulaire. Bruxelles 1861, A. Lebègue, in-8°, 59 p. — *Revue Britannique* — 1861, T. III, p. 405.

Id. Exposé de la situation des écoles de réforme de Ruysselede, de Wynghene et de Beernem — 1849-1858. Bruxelles 1861, Hayez, in-4°, 132 p. avec pl. — *Bulletin de la Commission centrale de statistique* — T. IX, p. 1.

On trouvera en outre dans les *documents parlementaires*, — sessions de 1850-1851 et suivantes, — divers rapports annuels sur ce sujet présentés aux Chambres par Mr. le ministre de la justice et dont la rédaction est due à Mr. Ducpétiaux.

Id. Architecture des prisons cellulaires. Etude d'un programme pour la construction des prisons cellulaires, accompagnée d'un plan. Bruxelles 1863, Guyot, in-8°, 96 p.

Id. — Ministère de la Justice — Statistique des prisons de la Belgique — Période de 1851 à 1860 — Bruxelles 1864, Lesigne, in-4°, 94 p. — Extrait du rapport décennal sur la situation du royaume.

Id. Réforme des prisons — Système cellulaire. Bruxelles 1865, Devaux & C<sup>e</sup>, in-8, 28 p. — *Revue générale*, 1865, Tome I<sup>er</sup>, p. 460.

Id. La question de la peine de mort envisagée dans son actualité. Bruxelles 1865, Devaux & C<sup>e</sup>, in-8°, 28 p. — *Revue générale*, 1865, Tome I<sup>er</sup>, p. 259.

DUMORTIER H. avocat, membre de la députation permanente du conseil provincial de la Flandre occidentale. — Quelques considérations à propos du projet de loi sur la mendicité, le vagabondage et les dépôts de mendicité. Gand 1857, Annoot-Braeckman, in-8°, 120 p.

FAIDER V., avocat à la cour d'appel de Bruxelles. La cale, la vergue et la corde, ou le code pénal maritime. — *Revue de Belgique* (ancienne), Tome V, 1847-1848, p. 143.

FALLON TH., président de la Cour des comptes. Revue rétrospective et sommaire touchant la question de la peine de mort, accompagnée de



considérations présentées pour l'abolition de cette peine, par un ancien membre des Etats généraux et du Congrès national. Bruxelles 1863, Decq, 1 vol., 143 p.

FRANCART A., avocat du barreau de Mons. De l'abolition de la peine de mort. Discours prononcé à la séance de l'Association pour l'abolition de la peine de mort, le 29 novembre 1863. Liège 1864, Dethier et Larin-fosse, in-8°, 39 p. — *Belgique judiciaire*, Tome XXII, p. 929.

Ce discours est précédé du rapport annuel fait à l'assemblée générale par M. Hansseus, secrétaire de l'Association.

Id. Riposte au livre de M. Veranneman: Réflexions d'un campagnard sur la question de l'abolition de la peine de mort.

GACHARD L. G., archiviste général du royaume. Note sur les exécutions en Brabant avant 1786. *Bulletin de l'Académie des sciences, des lettres et des beaux-arts*. T. XX, 1<sup>re</sup> partie, p. 149.

Id. Réponses des Conseils de justice des Pays-Bas aux dépêches du comte de Conbeyl et du prince Charles de Lorraine, du 7 août 1763 et du 16 avril 1766, sur l'administration de la justice criminelle et l'abolition de la torture et de la marque. *Procès-verbaux de la Commission des anciennes lois*. 3 vol. 1859, p. 99.

GAUTIER A., administrateur des prisons et de la sûreté publique. Exposé de la situation des établissements pénitentiaires et des maisons spéciales de réforme pendant la période triennale 1878 à 1880. Rapport présenté à M. le ministre de la justice — Bruxelles 1884, F. Gobbaerts.

GENDEBIEN J., avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. De la légalité et de l'influence du silence perpétuel imposé aux reclus. *Belgique judiciaire*. 1843-1844, Tome II, p. 337.

C'est une réfutation des opinions émises par M. De Fuisseaux.

GODET E. V., professeur à l'université de Liège. Le régime des prisons en Belgique. *Revue Belge*, Tome II. 1835, p. 137.

L'auteur traite de l'illégalité de diverses mesures introduites par simple arrêté royal dans le régime intérieur des prisons, à propos de l'apparition de l'ouvrage de Brogniez.

HAUS J.J., professeur à l'université de Gand, membre de l'Académie royale de la Belgique. Réfutation du mémoire sur la statistique des tribunaux et des prisons de la Belgique de M. Ducpétiaux, Gand 1834, Vanderhaeghen, in-8°, 17 p. — *Messenger des sciences historiques*, 1834, pag. 300.

HAUS J. J. La peine de mort, son passé, son présent, son avenir. Gand, 1867, Hoste, in-8°, p. 166.

L'auteur a également traité ce sujet dans son: Discours d'ouverture des cours de l'université de Gand, le 18 octobre 1866. Gand 1866, Annot-Braeckman in-8°, p. 31.

HAUS E. D., procureur du roi, à Gand. De l'application des lois répressives dans le sens du système de l'intimidation. — *Belgique judiciaire*, T. XV, 1857, p. 964.

HENNAU C. A., professeur à l'université de Liège. Recherche des causes de la criminalité dans la province de Liège. Bruxelles 1847, Hayez, in-4°, 26 p. — *Bulletin de la Commission centrale de statistique* T. III, p. 183.

HODY baron A., ancien procureur du roi à Bruxelles, ancien administrateur de la sûreté publique et des prisons. Du système cellulaire dans ses rapports avec le culte catholique. Lettre adressée à S. E. le cardinal Morichini, trésorier général de la Chambre apostolique, Archevêque de Nésib *in partibus* et ex-nonce en Bavière. Anvers 1853, Buschman, in-8°, 31 p. — *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, T. X, p. 64.

HUMBLET L., avocat à la cour d'appel de Liège. Quelques mots à propos de l'abolition de la peine de mort. *Revue trimestrielle*, T. XXXVIII, 1863, p. 353.

KERVYN DE LETTENHOVE, ancien ministre de l'intérieur, correspondant de l'Institut. Les questions pénitentiaires devant la Chambre des représentants de la Belgique. 1864-1878. Chaix & C<sup>o</sup>, rue Bergère à Paris, in-8°, 35 p.

LAUSSEDAT DR. L., ancien représentant du peuple et secrétaire de l'assemblée constituante de France, rédacteur en chef de *l'Art médical* de Bruxelles. Les prisons et la justice criminelle en Suisse. — Bruxelles 1874, Manceaux, in-8°, 25 p. — Extrait des *Etudes médicales et sociales sur la Suisse*.

LELIÈVRE X. C. E., avocat du barreau de Namur, membre de la Chambre des représentants. Specimen inaugurale philosopho-juridicum de pœnarum delictis adæquandarum ratione . . . . in Academia Lovaniensi publice defendet, die Augusti 1826. Louvain 1826, Vanlinthout et Vandenzanden, in-8°, 136 p.

Id. De la punition des crimes et délits au Comté de Namur. *Annales de la Société archéologique de Namur*, T. VII, 1861-1862, p. 349.

Id. Des prisons. — Frais funéraires des officiants. — *Annales de la Société archéologique de Namur*. Tome XII, 1872-1873, p. 55.



LENTZ G., directeur général au Ministère de la justice. Administration de la justice civile et criminelle de la Belgique. — Résumé statistique, extrait du rapport décennal sur la situation administrative du royaume. — 1844-1850 — Bruxelles 1850, Lesigue, in-folio, 140 p.

Id. Statistique de la justice criminelle et civile de la Belgique. Période de 1850 à 1855. Bruxelles, 1858, Lesigue, in-folio, 140 p.

Id. Administration de la justice criminelle et civile de la Belgique. — Période de 1850 à 1860. Résumé statistique extrait de l'exposé de la situation du royaume. — Bruxelles 1865, Lesigue, in-folio, 212 p.

LEVAE AD., homme de lettres, ancien membre de la Chambre des représentants et du Congrès national. L'hermite à la prison des Petits-Carmes — Réflexions philanthropiques d'un détenu. Bruxelles 1827, Brohez, in-12°, XVI - 280 - III p.

L'auteur traite du régime des prisons et de la nécessité de réformer la législation pénale.

Id. De la peine de mort, considérée dans ses rapports avec l'équité, la morale et l'utilité publique. Bruxelles 1828, Coché-Mommeur, in-8°, 56 p.

LOUMYER H., docteur en droit. Les prisons en Angleterre. — *Revue de Belgique*, 1880, T. III, p. 280.

LOUVAIN (Prison de). V. DUCPÉTIAUX, pag. 109.

MARESKA J., professeur à l'université de Gand, médecin de la prison. Etude des effets de l'emprisonnement sur les condamnés criminels en Belgique. — Rapport annuel de 1849. — Bruxelles 1852, Lelong, in-8°, 47 p.

MATTHIEU A., juge au tribunal de première instance de Bruxelles. Le vagabondage et la mendicité sous l'ancien régime. — La justice criminelle de Namur, d'après des documents inédits. — *Belgique judiciaire*. Tome XXXII, p. 705.

Id. Essai sur l'extradition. (Loi du 15 mars 1874). Bruxelles 1877, Poot & C°, in-8°, 32 p. — *Belgique judiciaire*. T. XXXV, p. 753-1009 et 1105.

MICHIELS VAN KESSENICH J. A. H., avocat à la cour d'appel de Liège. Lettre à MM. les rédacteurs de la *Thémis* sur la maison de correction de Saint-Bernard, près d'Anvers. — *La Thémis*, T. VI, 1827, p. 387 et 503.

MOCKEL A., ancien avocat à la Cour d'appel de Liège. L'administration de la justice à Paris. — *Belgique judiciaire*, Tome II, 1843-1844, p. 945-1081 et 1097.

MOREAU A., avocat à la cour d'appel de Bruxelles, juge suppléant au tribunal de 1<sup>re</sup> instance. De l'état mental des criminels. (Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de la conférence du jeune barreau de Bruxelles, le 12 novembre 1881, 30<sup>e</sup> année). — Bruxelles 1881, *Alliance typographique*, in-8°, 116 p.

NYPELS J., professeur à l'université de Liège. Système répressif du nouveau code pénal belge. (Discours prononcé à la Séance de réouverture des cours de l'université de Liège, le 11 octobre 1853). — Liège 1853, Desoer, in-8°, 36 p. — *Belgique judiciaire*, Tome XI, p. 1553.

Id. Bibliothèque choisie de droit criminel (droit pénal et procédure criminelle), ou notice des ouvrages utiles à connaître, publiés dans les principales contrées de l'Europe et aux Etats-Unis d'Amérique sur cette partie de la science du droit, avec l'indication des sources du droit criminel et des notes biographiques et critiques. Bruxelles 1864. Bruyant, Christophe & C°, in-8°.

Ce travail a eu deux éditions — La seconde a été entièrement refondue et considérablement augmentée. Elle figure en tête du premier volume du *Traité de l'instruction criminelle* et à la fin du troisième volume de la *Théorie du code pénal*.

La 1<sup>re</sup> édition n'a pas été publiée séparément. Elle se trouve en tête de la 1<sup>re</sup> édition de la *Théorie du code pénal* et en tête du *Traité de l'action publique*.

Id. De la peine de mort. — Analyse de l'ouvrage de M. Mittermaier. 2<sup>e</sup> édition, Liège 1863, De Thier et Lovinfosse, in-8°, 64 p. — Publication de *l'Association pour l'abolition de la peine de mort* — N° 1.

Id. La loi du 4 mars 1870, relative à la réduction des peines subies sous le régime de la séparation. Voyez compte-rendu. *Belgique judiciaire*. Tome XXV, p. 784.

Id. De la détention préventive. — Délivrance des mandats. — Interdiction de communiquer et mise en liberté provisoire. — Rapport sur les chapitres V et VI du titre II de l'avant-projet adressé à M. le ministre de la justice au nom de la Commission chargée de la revision du code d'instruction criminelle. Bruxelles 1874, Poot & C°, in-8° — *Belgique judiciaire*, Tome XXXII, p. 785.

Id. Loi du 20 avril 1874, relative à la détention préventive, annotée des rapports et des discussions à la Chambre des représentants et au Sénat. Bruxelles 1874, Bruyant, Christophe & C°, in-8° — Extrait de la *Pasinomie belge*.

Id. Discours sur les exagérations du régime cellulaire. — Académie, séance du 19 mai 1880.

PICAUD ET LARCIER F. Bibliographie générale et raisonnée du droit belge. Bruxelles 1885, Larcier, 2 vol. in-8°.

POLLET C., industriel. Du maintien de la peine de mort envisagée au point de vue moral et social, par un de ses partisans. Bruxelles 1865, Decq, in-8°, 40 p.

PRINS AD., inspecteur général des prisons, professeur à l'université de Bruxelles. Essai sur la criminalité d'après la science moderne. Bruxelles 1880, Muquard, in-8°, 21 p. — *Revue de Belgique*, 1880, Tome III.

Id. La rélegation des récidivistes. — *Revue de droit international*, Tome XV, 1883, p. 277.

Id. Criminalité et repression. Bruxelles 1886, Muquard, in-8°, 202 p.

RAIKEM C. J. A., fils, homme de loi. Considérations sur la question de l'abolition de la peine de mort et de la marque, soumises au Congrès national à Bruxelles. Grivegnée 1831, 18 p.

RECUEIL des arrêtés, règlements et instructions pour les prisons de la Belgique.

Trois suppléments à ce recueil. — Bruxelles, 1832-1836, 1 vol. et trois brochures en 1 vol. in-8°.

IBID. concernant les prisons de la Belgique, précédé d'une table chronologique et suivi d'une liste des auteurs qui ont écrit sur cette matière; ouvrage publié sous les auspices du ministère de la justice. Bruxelles 1840, in-8°, de 206 p. à 2 col.

Appendice au recueil des arrêtés, règlements et instructions concernant les prisons de la Belgique. — Publié par ordre du ministre de la justice. Bruxelles 1845, in-8°, de 158 p. à 2 col.

RECUEIL des circulaires, instructions et autres actes émanés du ministère de la justice ou relatifs à ce département. Bruxelles 1814-1884, 20 vol. in-8° (Epuisé).

Idem — an IV à 1806. Bruxelles 1876-1883. 5 vol. in-8° (en cours de publication).

RÈGLEMENTS sur la comptabilité des prisons. Bruxelles 1865, 2 vol. in-8°.

ROBERT EUG. Les maisons de correction et de réforme. *Journal des tribunaux*, 1882, p. 729 et 761.

ROLIN ALB. GAND. La peine de mort. Etat de la question. Examen de quelques publications récentes — *Revue de droit international*, T. II, p. 406.

ROUPPE E. J. Tableau statistique de la maison de détention et de refuge de Vilvorde, présenté à S. M. Louis-Napoléon, roi de Hollande. Bruxelles 1808, 1 vol. in-4°.

SCHOONEN L. Contre l'application de la peine capitale et surtout contre l'application en public. — B. J. L. — 655.

SKARBEK F. Idées générales sur la législation pénale dans ses rapports avec le régime pénitentiaire. Bruxelles 1848, 1 vol. in-8°.

SOUDAIN DE NIEDERWERTH C., administrateur des établissements de bienfaisance et secrétaire général du ministère de l'intérieur. — Voyez Recueil des arrêtés concernant les prisons, page 878 — Cet ouvrage ne porte pas de nom d'auteur.

STATISTIQUE. Administration de la justice criminelle et civile de la Belgique.

Période de 1868 à 1875. — Bruxelles 1878, Lesigue, in-4°.

Période de 1876 à 1880. — Bruxelles 1883, Lesigue, in-4°.

Voyez : Berden, Gautier et Lentz.

STEVENS J., directeur de la maison centrale pénitentiaire de St.-Gilles. La prison cellulaire de Bruchsal. Mémoire adressé à M. le ministre de la justice. 1858. broch. in-8°.

Id. Règlements particuliers de la prison d'Anvers. Bruxelles, Weissenbruch.

Id. Plan de prison cellulaire, avec mémoire. Louvain 1862, Van Linthout.

Id. Réhabilitation sociale des condamnés libérés. Mémoire présentée à l'Association internationale des sciences sociales. Bruxelles 1862, Hayez.

Id. Premier rapport triennal sur le pénitencier de Louvain. Bruxelles 1860-1862, Weissenbruch. in-8°.

Id. Deuxième rapport triennal sur le pénitencier de Louvain, 1863-1865-1872. Bruxelles, Weissenbruch.

Id. Règlements particuliers du pénitencier de Louvain. Bruxelles 1868, Weissenbruch. broch. in-8°.

Id. Projet de prison cellulaire pour détenus des deux sexes. Bruxelles 1871. Pl. in-8°.

Id. Notice sur une couchette de lit-table à l'usage des détenus dans les prisons cellulaires. Louvain 1871, Van Linthout. in-8°.

Id. Notice sur l'application de l'emprisonnement cellulaire en Belgique. Bruxelles 1872, Hayez, 1 vol. in-4°.



STEVENS J. De l'organisation du corps de correction militaire. Mémoire adressé à Mr. le ministre de la guerre. 1874, broché in-8°, avec projet de règlement.

Id. De la construction des prisons cellulaires en Belgique. Bruxelles 1874, Muquardt.

Id. Régime des établissements pénitentiaires. Bruxelles 1875, Mucquardt.

Id. La durée de l'isolement doit-elle être déterminée par la loi ? L'administration peut-elle admettre des exceptions hors le cas de maladie ? Bruxelles 1876, Toint-Scohier.

Id. Le patronage des condamnés adultes et des jeunes libérés. Mémoire adressé à S. M. le roi. 1877, broch. in 8°.

Id. Les prisons cellulaires en Belgique ; leur hygiène physique et morale. Bruxelles 1878, Larcier.

Id. L'éducation correctionnelle en Belgique. (Sous presse).

VANDERTON P. J. Dissertatio philosopho-juridica de delictis tum ex principiis universalibus tum ex jure romano et jure gallico recentiori. Lovan. 1822, in-8° de VII-152 p.

VANDEVELDE A. Rapport sur le système pénal et les établissements pénitentiaires de l'Angleterre. Bruxelles 1875, broch. in-8°.

VAN HOOREBEKE E., avocat. Etudes sur le système pénitentiaire en France et en Belgique. Gand, 1863, in-8°. — *Belgique judiciaire*, T. II, N° 29.

VAN HOOREBEKE L., avocat. De la récidive dans ses rapports avec la réforme pénitentiaire (Etude de législation comparée). Gand 1846, Annot-Braeckman, in-8°.

Id. Etudes sur le système pénitentiaire en France et en Belgique. Gand 1843, Hoste, in-8°.

VAUST, médecin de la prison de Liège. Etudes sur l'emprisonnement cellulaire et son influence sur la santé et le moral des prisonniers. Bruxelles 1863, Lelong, in-8°.

VERANNEMAN L., ancien lieutenant-colonel de la garde civique de Mons. Réflexions d'un campagnard sur la question de l'abolition de la peine de mort. Mons, Manceaux, 1867, in-12°, 11 p. (signé: X. Y. Z.)

Id. Réplique d'un campagnard à M. A. F. Mons — mars 1867, in-12°, 28 p. signé X. Y. Z.

VERDUSSEN, procureur-général à la Cour d'appel de Bruxelles. De la libération préparatoire ou conditionnelle. Bruxelles 1880, Jamin & Coosemaur, in-8°.

Id. Réforme pénitentiaire. Bruxelles 1877, Jamin & Coosemaur, in-8°.

VILAIN XIII. vicomte P. J. Mémoire sur les moyens de corriger les malfaiteurs et les fainéants à leur propre avantage et de les rendre utiles à l'Etat. Précédé d'un premier mémoire inédit sur la même matière ; présenté aux Etats de Flandre en 1871 et 1875, par le Vicomte J. P. Vilain XIII. Nouvelle édition, augmentée d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Ch.-Hippolyte Vilain XIII, ancien membre du Congrès et de la Chambre des représentants. Bruxelles 1848, Méline-Caus & C°, in-8° (épuisé).

VISSCHERS A. Mémoire sur les prisons de Liège. Liège 1840, broch. in-8°.

Id. Plan d'organisation d'une prison à Liège. Liège 1839 et 1840. — *Revue de Liège*, Tome XIII et XV.

Id. Rapport au conseil supérieur d'hygiène publique, sur le Mémoire de M. E. Ducpétiaux : Architecture des prisons cellulaires. Bruxelles, 1863, 1 vol. in-8°.

Id. Notice sur la construction de la maison de force de Gand, décrétée par les Etats de Flandre en 1771, et sur les deux mémoires rédigés par le Vicomte J.-P. Vilain XIII, au sujet de l'établissement de cette maison en 1771 et en 1775, suivie de quelques considérations sur la marche et le développement du système pénitentiaire. Bruxelles 1872, broch. in-8°.

WINSSIGER RODOLP. Dissertatio de jure talionis. Groning, 1822. Mémoire couronné par l'université de Groningue.

Id. Specimen philosophico-juridicum de talione et poenæ mortis ad eam relatione. Lovan. 1822, gr. in-8°, 92 p.

VII.

RUSSIE.



# NOTES

COMMUNIQUÉES PAR

## L'ADMINISTRATION DES PRISONS

---

**Principaux ouvrages sur la question pénitentiaire.**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES PRISONS. Rapports :

I. De Juillet 1879 à Juillet 1880.

II. De Juillet 1880 à Janvier 1882 (embrassant 1 an et 1/2).

III. De l'année 1882 (contenant des données, tirées du rapport du Chef de l'Administration M.<sup>r</sup> le Conseiller privé Galkine-Wraskoy sur son voyage en Sibérie et à l'île de Sakhaline (1881-1882).

IV. De l'année 1883 (contenant les rapports des conférences de 1881 et de 1883 des délégués des établissements russes pour les jeunes délinquants).

BOGDANOVSKY N. Jeunes délinquants. Question de politique et de droit pénale. St-Pétersbourg 1871.

DOSTOYÉVSKY T. Mémoires de la Maison des morts. St-Pétersbourg 1875.

FOYNITZKY J. La réforme pénitentiaire et la science des prisons (Journal des droits pénal et civil, 1874, N. 1).

Id. Leçons sur les prisons.

Id. Aperçu historique et état actuel de la déportation et des prisons.

Id. La déportation à l'Occident de l'Europe.

GALKINE-WRASKOY M. Matériaux pour l'étude de la question pénitentiaire (1868):

I. Aperçu de l'état de la question pénitentiaire à l'Occident de l'Europe.

II. Lieux de détention de la France.

III. Le pénitencier de Lausanne.

IV. Etablissements pour les jeunes délinquants (la colonie agricole de Mettray).

V. Etude sur la réhabilitation sociale des criminels libérés (selon des documents belges).

VI. Le projet de réforme des prisons de Passék.

JADRINTZEFF N. La commune russe dans les prisons et dans la déportation. St-Pétersbourg 1871.

JANÉVITZ-JANÉVSKY C. Etude sur la manière d'être des prisons militaires.

JUFÉROFF. Matériaux pour la statistique pénitentiaire de la Russie.

KISTIAKOVSKY A. Jeunes délinquants et établissements pour leur correction; aperçu général des établissements russes.

KOKOVITZEFF ET SCHUHMACHER. Prisons allemandes.

MAXIMOFF S. La Sibérie et les travaux forcés. St-Pétersbourg 1871.

QUIST A. Description des prisons cellulaires (Journal des ingénieurs. 1864, N.<sup>os</sup> 4 et 5).

TAHLBERG D. Aperçu historique de la réforme pénitentiaire et systèmes actuels des prisons de l'Europe. Kiew 1875.

TAGANTZEFF N. Le projet de changement du système pénal actuel (JOURNAL des droits pénal et civil, 1873, N.<sup>os</sup> 5 et 6).

ID. Essai sur la responsabilité des jeunes délinquantes d'après le droit russe. St-Pétersbourg 1871.

## VIII.

## SUISSE.



# NOTES

COMMUNIQUÉS PAR

## LA SOCIÉTÉ SUISSE DES PRISONS

---

### Avant-propos.

Les quelques fragments de bibliographie pénale et pénitentiaire qui ont paru dans les comptes-rendus des réunions annuelles de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire ont fait sentir le besoin de posséder un catalogue plus complet de cette branche de littérature.

Le Comité du Congrès pénitentiaire international qui se réunira à Rome en octobre 1885, ayant témoigné le désir de réunir en un volume la bibliographie pénale et pénitentiaire de tous les pays civilisés, la Société suisse des prisons s'est chargée de fournir les renseignements relatifs à notre pays, et c'est pour ce motif qu'a été élaboré le présent catalogue.

La bibliographie que nous publions aujourd'hui est loin d'être complète. Le plus grand nombre des ouvrages indiqués se trouvent dans la bibliothèque du pénitencier de Saint-Jacques, à Saint-Gall, qui a été créée et enrichie par les soins de l'éminent directeur de cet établissement, M. J.-Ch. Kühne, le vétérane des fonctionnaires des prisons suisses et l'un des fondateurs de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. C'est surtout à l'aimable obligeance de ce digne collègue que nous devons d'avoir pu réunir un aussi grand nombre d'indications, aussi lui en témoignons-nous toute notre vive reconnaissance.

Les bibliothèques des autres pénitenciers, en particulier de Zurich, contiennent également une collection de livres, de mémoires et de brochures, représentant assez bien la littérature pénale et pénitentiaire. Toutes ces bibliothèques sont à la disposition de ceux qui travaillent dans ce champ d'études.

Le Comité central espère que les membres de la Société suisse des prisons et les spécialistes en général lui signaleront les lacunes que présente le présent recueil, afin que la prochaine édition soit réellement revue et augmentée.

Juin 1885.

Au nom du Comité central :

<i>Le Secrétaire :</i>	<i>Le Président :</i>
Dr. GUILLAUME,	J.-V. HÜRBIN,
directeur du pénitencier de Neuchâtel.	directeur du pénitencier de Lenzbourg.

A. — Histoire.

BERNEY. Notice historique sur le système pénal dans le canton de Vaud. Discours d'ouverture de la session de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Actes de la Société. Lausanne 1879, imprimerie Jaquenoud.

BROSI A. Notice sur le développement et l'état actuel du système pénal et pénitentiaire dans le canton de Soleure. Discours d'ouverture de la réunion de la Société pénitentiaire Suisse. Soleure 1880, J. Gassmann fils.

CORREVON GUSTAVE. Notice sur le développement historique du droit pénal dans le canton de Vaud, dans l'avant-projet de code pénal présenté par la Commission législative. Lausanne 1879, Imprimerie Vincent.

CUNNINGHAM F. Notes recueillies en visitant les prisons de la Suisse, et remarques sur les moyens de les améliorer, etc. ; suivies de la description de diverses prisons, par T. F. Buxton. Genève 1820.

Id. Notes sur les prisons de la Suisse, etc. 2<sup>me</sup> édition. Genève 1828.

GAULIS. Changements réalisés dans le domaine pénitentiaire et la législation pénale en Suisse, en 1876 et 1877. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Lausanne 1878, p. 106.

GUILLAUME Dr. Chronique des progrès réalisés en Suisse dans le domaine pénal et pénitentiaire. 1870-1871, Compte-rendu de la V<sup>me</sup> réunion de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire, p. 31-37.

Id. Chronique des progrès réalisés en Suisse, de 1871 à 1874, dans la législation pénale et le régime pénitentiaire. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Zurich, 1874.

Id. Rapport sur les progrès réalisés en Suisse dans le domaine de la législation pénale et le régime pénitentiaire pendant les années 1880 et 1881. Comptes-rendus de la Société pénitentiaire suisse. Frauenfeld, Huber, 1882.

Id. Etat actuel des prisons et de la réforme pénitentiaire en Suisse. 1872. Berne, imprimerie C. J. Wyss.

Id. Rapport sur les progrès réalisés en Suisse dans le domaine pénitentiaire depuis le Congrès de Londres à 1878. Comptes-rendus du Congrès de Stockholm, 1879.

Id. Rapport sur les progrès réalisés en Suisse dans le domaine pénitentiaire. 1879-1880. Verhandlung des schweiz. Vereins für Straf- und Gefängniswesen. Liestal 1880.

**NB.** Effectivement la présente 2<sup>me</sup> édition est beaucoup augmentée par les soins du Dr. Guillaume.



HOWARD JOHN. Etat des prisons et des maisons de force; chapitre: Suisse. 1791. Paris, Maradan libraire.

WEGMANN. Les prisons en Suisse. Comptes-rendus de la Société suisse d'utilité publique. Zurich 1863, F. F. Schulthess.

WRENCH MATHILDE. Visites dans les prisons de femmes en Angleterre et à l'étranger. Londres 1872. (Chapitre: Suisse, pages 237-253).

WYSS A. Amélioration et progrès dans le domaine pénal et pénitentiaire en Suisse pendant l'année 1875. Comptes rendus de la Société pénitentiaire suisse. Lucerne 1875, p. 123.

### B. — Statistique.

CIRCULAIRE du Comité central de la Société pénitentiaire suisse relative à la statistique des prisons. Lucerne 1870.

DOCUMENTS relatifs à la statistique pénitentiaire suisse pendant l'année 1874, publiés par le bureau fédéral de statistique. *Journal de statistique suisse*, 1876, pages 1-24. (Tirage à part). Berne 1876. Orell, Füssli & C<sup>o</sup>, édit. Zurich.

GUILLAUME Dr. Notice statistique relative à la réforme pénitentiaire pour le canton de Neuchâtel. *Journal de statistique suisse*. Année 1872, p. 190.

Id. Quelques renseignements statistiques sur les antécédents des détenus des pénitenciers de Berne, Thorberg, Lenzbourg, Saint-Gall et Neuchâtel. *Journal de statistique suisse*. Année 1875, p. 47.

Id. Recensement de la population des prisons suisses en 1871. *Journal de statistique suisse*. Année 1872, p. 233.

Id. Renseignements statistiques sur les établissements destinés aux enfants négligés, vicieux et criminels en Suisse. *Journal de statistique suisse*, Année 1872, p. 234.

Id. Statistique des corps de gendarmerie en Suisse. *Journal de statistique suisse*. Année 1874, p. 1.

KÜHNE J. CH. Proposition d'organiser une statistique des prisons en Suisse, au moyen de registres uniformes dans les pénitenciers. Comptes rendus de la Société pénitentiaire suisse. Lenzbourg 1868, Hegner.

MURALT E. (DE). Des rapports entre les données statistiques et les sciences morales. *Journal de statistique suisse*. Année 1874, p. 120.

MURALT E. (DE). Statistique morale et criminelle du canton de Vaud. *Journal de statistique suisse*. Année 1875, p. 49, et année 1877, p. 259.

ORELLI ALOYS (D'). Rapport sur l'organisation de la statistique pénitentiaire internationale. Comptes rendus du Congrès de Stockholm. Vol. I, p. 233. 1879.

Id. Statistique des prisons suisses. Genève 1870.

QUESTIONNAIRE pour recueillir les renseignements statistiques dans les prisons de la Suisse, publié par la Société suisse d'utilité publique.

STATISTIQUE des pénitenciers et des écoles de réforme. *Journal Basler Nachrichten*, n. 71, 1875.

Id. des écoles de réforme et des établissements destinés à l'éducation de l'enfance abandonnée, 1869. Comptes rendus de la Société suisse des éducateurs de l'enfance abandonnée. 2 cah. Berne 1870, K. J. Wyss, édit.

### C. — Législation pénale.

#### a) Généralités.

ALIÉNÉS dits criminels (Législation relative aux). Suisse. Dans le bulletin de la Société générale des prisons. Année 1879, p. 64. Paris, A. Chaix & C<sup>o</sup>.

CARRARD B. De la jurisprudence criminelle. Genève 1785.

CHATELAIN. La responsabilité criminelle et la capacité civile, trad. de l'allemand du Dr. Krafft-Ebing. Paris 1875.

CODE pénal militaire fédéral Suisse. 2<sup>a</sup> projet. Berne 1881. Imprimerie Stämpfli. (Rédigé par le Dr. C. Hilty).

DROIT (LE) de grâce. Comptes rendus de la Société pénitentiaire suisse. Soleure 1879, p. 9.

ELLINGER HEINR. La responsabilité au point de vue anthropologique. 2<sup>e</sup> édit. St.-Gall 1861, Scheitlin et Zollikofer.

GUILLAUME Dr. Rapport sur les moyens à employer pour obtenir une communauté d'action des polices des différents Etats dans le but de prévenir les délits, faciliter et assurer leur répression. Comptes rendus du Congrès de Stockholm. Vol. I. Annexes.

Id. Rapport sur la peine du bannissement. Actes de la Société neuchâtoise pour l'avancement des sciences sociales. 1876.

GUILLAUME Dr. Rapport sur l'établissement d'un casier judiciaire inter-cantonal, Comptes rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Lausanne 1878, p. 34.

GYSIN A. et WEGMANN K. G. Le droit de grâce en Suisse et le système de la libération conditionnelle. Comptes-rendus de la Société pénitentiaire suisse. Liestal 1881.

HILTY Dr. prof. Le bannissement d'après le droit fédéral. Comptes-rendus de la Société pénitentiaire suisse. Lucerne 1876, p. 68.

HOTZ. Guide pour les membres du jury. Zurich 1853.

JUSTICE civile et criminelle, par le Dr. Stössel. Manuscrit.

LOCHER FRÉD. Institutions juridiques pénales de la Suisse. César Schmidt, 1879.

MEYENDORFF FRZ. (VON). Influence du jeune âge sur la responsabilité pénale. Zurich 1862. D. Bürkli (Dissertation).

MIGY P. Conférence sur la justice et la police. Berne 1866.

MITTERMAIER. Contribution à l'histoire du droit pénal de la Suisse allemande. Zurich.

MUNZINGER. Droit fédéral et compétence de la justice fédérale. Berne 1871.

ORELLI A. (D'). Bases du droit pénal. Zurich 1857.

OSENBRÜGGEN E. Le droit pénal et l'esprit du temps. Archives du droit criminel, 1855.

Id. Etudes historiques du droit allemand et du droit suisse. Schaffhouse, Libr. Hurter.

PFENNINGER. Principes de la peine. Zurich 1877.

SCHLATTER. Calendrier juridique de la Suisse. Zurich 1874.

STAUFFER. La récidive. *Reformblätter*, 1883, n. 10 et 11.

VIGIER. Le peuple suisse et son droit. Soleure 1869.

WELLER O. Crime et folie. Conférence. Ragatz 1881.

WYSS HANS (VON). Le médecin devant le tribunal dans la question de la responsabilité pénale. Leipzig 1881, F. C. W. Vogel.

b) *Des Cantons.*

BENZ. Projet de code pénal pour le canton de Zurich. Zurich 1885, Orell, Füssli & C<sup>o</sup>.

Id. L'ami du droit pour le canton de Zurich. Zurich 1862.

BRUSA et CARRARA. Le code pénal zuricois. Venise 1873, typ. de la Gazette.

CODE pénal du canton de Vaud. Lausanne 1843.

Id. de procédure pénale du canton de Vaud. Lausanne 1836.

Id. pénal pour les crimes et délits du canton de St.-Gall. St.-Gall 1855. (Projet).

Id. id. Projet révisé par la Commission du Grand Conseil, 1857.

CURTI LANDAMMANN. Rapport de la Commission sur le projet d'un code pénal, etc., pour le canton de St.-Gall. 1857.

DROIT pénal et procédure pénale dans le canton de Glaris. Glaris 1878, Fréd. Schmid. (Mémoire important de M. Blumer).

DUBS. Projet d'un code pénal pour le canton de Zurich. Zurich 1855.

EXPOSÉ des motifs du projet de code pénal (Vaud, 1842 et 1879). Lausanne, 1842. 1879.

JUSTICE (LA) pénale zuricoise. *Journal la nouvelle Gazette de Zurich*, 1876, n. 420. (Visant la liberté individuelle).

Loi sur la procédure pénale dans le canton d'Appenzell R. Ext. Projet de la commission de révision. (Sans date).

Id. id. de St.-Gall. Projet de la Commission. 1853.

Id. id. id. 1855. (Projet).

Id. id. id. Projet révisé en 1862. St. Gall 1862, F.-D. Kälin.

Id. sur la procédure. Projet de la commission de révision du canton d'Appenzell R. Ext. 1880.

Id. supplémentaire au code pénal. St.-Gall 1866, F.-D. Kälin. (Projet de la Direction de justice).

Id. de procédure pour les délits et les contraventions. Projet. St.-Gall 1868, Zollikofer.

Lois organiques sur l'Administration de la justice pénale (Vaud). Lausanne 1837.



MODIFICATIONS proposées au projet de révision de la loi de procédure pénale du canton de St.-Gall, 1853.

ORELLI A. (D'). Projet d'un code pénal pour le canton de Zurich. Zurich 1870.

PROJET de loi sur l'exécution des peines privatives de la liberté dans le pénitencier de St.-Jacques. St.-Gall 1880-81.

Id. de code pénal pour le canton de Bâle-ville. Projet de la commission présenté au Conseil cantonal. 1870.

Id. de révision de la loi sur la procédure pénale dans le canton de St.-Gall. Rapport de la Commission. St.-Gall, F.-D. Kälin.

Id. de révision sur le projet épuré et révisé. St.-Gall 1865, F.-D. Kälin.

Id. de code pénal pour le canton de Bâle-ville et rapport à l'appui. 1872.

RAPPORT de la Commission du Grand Conseil du canton de Vaud sur le projet du code pénal. Lausanne 1842.

REAL, procureur général. Rapport de la Commission sur le projet de révision du code pénal du canton de St.-Gall. St.-Gall 1870, Zollikofer.

RÜTTIMANN. Lois sur l'institution du jury dans le canton de Zurich. Zurich 1853.

c) *Unification du droit pénal.*

GYSIN. Co-rapport sur la question d'adopter en Suisse un code pénal fédéral. Frauenfeld 1882, J. Huber.

HORNUNG J. L'unification du droit pénal en Suisse. *Journal de Genève*, 6 janvier 1882.

Id. L'unification du droit pénal en Suisse dans les comptes rendus de la Société pénitentiaire suisse. 1881. Frauenfeld 1882, Imprim. Huber.

MÜLLER. Nécessité de l'unification du droit pénal, à décréter par la Confédération. Mémoire présenté aux Chambres fédérales. Comptes rendus de la Société pénitentiaire suisse. Olten 1871.

Id. Désirabilité d'avoir en Suisse un code pénal unique. Comptes rendus de la Société pénitentiaire suisse. Lenzbourg 1868, von Hegner.

UNIFICATION du droit pénal en Suisse. Comptes rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. St.-Gall 1869, p. 23. Olten 1871.

UNIFICATION du droit pénal. Conférence. Société suisse des juristes.

ZÜRCHER et GYSIN A. Désirabilité d'adopter en Suisse un code pénal fédéral. Rapport présenté à la Société pénitentiaire suisse. Frauenfeld 1882, J. Huber.

d) *Peine de mort. — Pénitencier fédéral.*

ABOLITION ou rétablissement de la peine de mort? *Union libérale de Neuchâtel*. Janvier 1879.

ABOLITION (L') de la peine de mort. *Nouvelle Gazette de Zurich*, 27 décembre 1878.

AGITATION en faveur de la peine de mort. Le « *Catholique* », Berne 1879. *Bund*, Berne 1879.

BECK-BERNARD LINA. La peine de mort. Lausanne 1878.

BITZIUS A. La bible et la peine de mort. Conférence donnée à la Société de réforme religieuse à Berne, le 8 janvier 1879. *Bund*.

BLEULER-HAUSHEER. Un mot dans la question de la peine de mort. Winterthur 1864, J. Bleuler-Hausheer.

BOURREAU (LE). *National Suisse*, N° 61, 1879.

BOY-DE-LA-TOUR. La peine de mort, son abolition et son rétablissement en Suisse. Courtelary 1879.

CHAMBRES (LES) fédérales et la peine de mort. *Gazette d'Augsbourg*, 16 mars 1879. Correspondance de Bâle.

CONSEIL (LE) des Etats et la peine de mort. *Journal Le Bund*, N° 75, 77, 78, 79, 82. Mars 1879.

CONTRE le rétablissement de la peine de mort. *Nouvelle Gazette de Zurich*, 10 décembre 1878.

CORNAZ AUG. Conférence sur la peine de mort. *National Suisse*. Chaux-de-Fonds, N° 54, 1879.

CRIMINELS (NOS). *Nouvelle Gazette de Zurich*, N° 73, 74, 76. 1884.

DÉBATS du Grand Conseil à Fribourg sur la peine de mort. Fribourg 1858, Ch. Marchand.

DIALOGUE sur la peine de mort. *Journal du Jura*. 1878.

ENCORE un motif pour voter « oui ». sur la question de l'abolition de la peine de mort. *Journal Ostschweiz*, 1879.

ENCORE le pénitencier fédéral cellulaire. *Journal Nouvelles bâloises*, 15 mai 1881, N° 139. Supplément.

EYTEL. Rapport au Grand Conseil sur la peine de mort. Lausanne 1868, imprimerie Borgeaud.

HENNARD et MARTIGNIER. Rapport au Grand Conseil sur la peine de mort. Lausanne 1868, imprimerie Corbaz.

HILTY. Conférence publique sur la réintroduction de la peine de mort. Berne 1879, Max Fiala libr.

HORNUNG. Rapport sur la suppression de la peine de mort. Genève 1871.

Id. Le rétablissement de la peine de mort et des peines corporelles en Suisse. Supplément au *Journal de Genève*, N° 72, 1879.

HÜRBIN J. V. Nécessité de créer en Suisse un pénitencier pour les condamnés dangereux et pour ceux qui ont à subir une détention à vie ou de longue durée. Comptes rendus de la Société pénitentiaire suisse. Soleure 1880.

HUBER E. Id.

KAMBLI C. W. Un mot contre le rétablissement de la peine de mort. Zurich 1879, César Schmidt.

KINKEL GOTTF. Contre la peine de mort et le projet de la rétablir en Suisse. Zurich 1879, C. Schmidt.

LOGIQUE (La mauvaise) relativement à la diminution du crime. *Journ. Nouvelles bâloises*, 1879, N° 95 et 97.

MÉMOIRE présenté au Conseil fédéral par le comité de la Société pénitentiaire suisse sur la création d'une prison centrale fédérale. Comptes-rendus. Liestel 1884.

MÉMOIRE. Comptes rendus de Frauenfeld. Huber 1882.

MESSAGE du Conseil fédéral sur la peine de mort. Berne 1879.

MOTION (LA) Freuler au Conseil des Etats (relative à la peine de mort). *Journal Le Bund*, N° 348. 1878.

OPINION (UNE) sur la peine de mort. Fribourg 1863.

ORELLI A. (D'). La peine de mort en Suisse. *Revue de droit international et de législation comparée*. Liv. IV. 1879.

OTT. Lettre ouverte adressée au Conseiller Freuler. *Feuille d'avis de Schaffhouse*. 1879.

PÉCLARD. De nouveau la peine de mort. Lausanne 1879, imprimerie Corbaz.

PEINE (LA) de mort comme moyen intimidant. Feuilleton de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, 1878.

Id. de mort examinée au point de vue du droit et de son utilité. Extrait de la *Gazette de Suisse*. Bâle 1879, K.-J. Wyss.

Id. de mort devant le Conseil national. *Journal Le Bund*, N° 84, 85, 86, 88. Mars 1879.

Id. de mort. *Journal de Genève*, N° 61, 1878. N° 72, 1879. Décembre 1880.

Id. de mort est-elle légitime? Réponse à M. le colonel Philippin par quelques citoyens neuchâtelois. Neuchâtel 1879, librairie Sandoz.

Id. de mort. *National Suisse*, 1879, N° 157 et suivants.

Id. de mort. *Feuille d'avis de Zurich*, 1864.

PEINES (LES) corporelles et la peine de mort. *Courrier du commerce*, N° 292, 293. 1878.

PÉNITENCIER (UN) fédéral. *Bund*, N° 307, 1879.

Id. id. *Revue de Lausanne*, décembre 1878.

PÉTITION du comité de la Société pénitentiaire suisse aux Chambres fédérales, demandant que la Confédération se charge de l'exécution des peines prononcées contre les criminels dangereux et qu'elle organise une école de réforme pour les jeunes délinquants. Zurich 1879, *Nouvelle Gazette de Zurich*.

PFOTENHAUER C. E. Aphorismes sur la peine de mort. Berne 1879, B.-F. Haller.

PHILIPPIN J. De la peine de mort. Neuchâtel 1879, Librairie J. Sandoz.

POTENCE (LA). Complainte à l'occasion de la discussion de la peine de mort. 1879.

PROCÈS-VERBAUX des Chambres fédérales relatifs à la peine de mort.

PROJET de résolution relatif à la pétition demandant le rétablissement de la peine de mort dans le canton de Berne et discussion dans le sein du Grand Conseil. *Journal du Grand Conseil*, 24 novembre 1881, p. 211 et suiv.

QUESTION (LA) de la peine de mort. *Gazette d'Appenzell*, décembre 1878.

Id. id. *Bund*, N° 65, 66 et 67. 1879.



QUESTION (SUR LA) de la peine de mort. *Courrier suisse de commerce*, N° 67, 68. 1879.

RAPPORT de la minorité de la Commission sur le rétablissement de la peine de mort dans le canton de St.-Gall. 1881. Zollikofer.

RECLUS ELISÉE. La peine de mort. Genève 1879, H. Georg.

RÉFLEXIONS sur les peines et les crimes. *Nouvelle Gazette de Zurich*, 13 et 14 décembre 1878.

RÉINTRODUCTION (LA) de la peine de mort. *Bund*, 9 décembre 1878.

Id. id. d'après une conférence donnée à Baden dans la Société politique. *Bund*, décembre 1878 et janvier 1879.

Id. de la peine de mort. *Feuille d'avis de Zofinger*, décembre 1880. *Bund*, N° 76, 1879, et *Gazette d'Appenzell*.

SUISSE (LA) et la peine de mort. 1879. *Howard Association. Rapport*.

TALLICHET E. Rapport sur les établissements de détention pour les condamnés à perpétuité et les malfaiteurs dangereux. Comptes rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Lausanne, 1878, p. 15. Discussion, p. 25.

VOIX (UNE) de l'étranger sur la peine de mort. *Bund*, N° 46, 1879.

WEGMANN. Mémoire sur la peine de mort, sur le pénitencier central et sur l'école de réforme pour jeunes délinquants. Comptes rendus de la Société pénitentiaire suisse, 1879.

ZSCHOKKE HENRI. Civilisation, démoralisation et la peine de mort. Aarau 1844. Sauerländer.

#### D. — Généralités sur les prisons et le système pénitentiaire.

AMÉLIORATION (L') morale, but principal de la discipline pénitentiaire. *Feuille d'avis de Lucerne*, 1869, N° 27, 28, 29, 32.

AUBANEL M. C. Mémoire sur le régime des prisons. Genève 1824.

Id. Mémoire sur le système pénitentiaire, accompagné de plans et de devis de prisons, par *Vaucher-Crémieux*, et d'une notice sur le patronage des détenus libérés de la prison pénitentiaire de Genève. Genève 1837, imprimerie P. A. Bonnant.

BECK-BERNARD LINA. Mémoire sur les prisons de femmes. Lausanne 1869, imprimerie L. Corbaz et C°.

BECK-BERNARD LINA. Causes préventives chez les femmes. Mémoire présenté à la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. 1872. Comptes rendus.

Id. Système préventif pour les femmes. Genève 1872, Librairie F. Richard.

Id. Prisons pour femmes. St.-Gall 1869.

BERTRAND. La détention pénitentiaire. Genève 1862.

BURKHARDT C. Rapport sur les pénitenciers de la Suisse. Zurich 1827, Orell et Füssli.

CHICHERIO F. Les systèmes pénitentiaires en Italie et en Suisse. Bellinzona 1872.

CLESS A. M. La mission de l'Etat vis-à-vis du crime, etc. Zurich 1875, C. Schmidt.

COMPTES-RENDUS de la Société pénitentiaire suisse 1867-1884. Bibliothécaire : Dr. Gysin. Liestal.

CRAMER-AUDÉOUD. Documents sur le système pénitentiaire, etc. Genève et Paris 1834, A. Cherbuliez.

DIODATI. Réflexions sur l'action morale du système pénitentiaire. Genève 1837. (*Bibl. universelle de Genève*. Sept.).

ESTERMANN BALTH. Le système progressif dans le nouveau système pénal, etc. Lucerne 1867, Röber frères.

EVASIONS de prisons suisses et leurs conséquences. *Gazette d'Appenzell*, 1882.

EXÉCUTION (L') des peines, au point de vue de l'amélioration morale, etc. *Journal Otschweiz*, 1879, N° 228-231.

FEUILLES pénitentiaires suisses. *Journal mensuel*. (Un essai). Neuchâtel 1875.

FONDATION de la Société pénitentiaire suisse. Procès-verbaux. Zurich 1867, Bürkli David.

FORRER J. M. Rapport sur les peines et les pénitenciers, présenté à l'assemblée de la Société suisse des prisons en 1868. Lausanne 1869, Imprim. Lucien Vincent.

GOSSE. Examen médical et philosophique du système pénitentiaire. Genève 1837.

Id. Examen médical et philosophique du système pénitentiaire. Weimar (édit. allemande).

GOSSE L. A. Rapport sur la question pénitentiaire applicable à la Suisse, fait à la Société suisse d'utilité publique en 1863. Zurich 1864, Imprimerie Gall frères.

GRELLET-WAMMY. Manuel des prisons (édit. allemande). Soleure 1838.

Id. Manuel des prisons. Genève 1839.

HILDEBRAND. Un homme en prison, un homme misérable ! Poésie récitée au banquet de la Société pénitentiaire suisse. Lucerne 1876. Comptes-rendus.

HIRZEL C. M. Les maisons de force et leur transformation en maisons de réforme. Zurich 1876.

HÜRBIN J. V. Sur l'organisation de l'exécution des peines en Suisse. Rapport présenté à la Société pénitentiaire suisse à Zurich. 1874. Comptes-rendus, p. 29.

JOURNAL périodique pour la science pénale et pénitentiaire. Comptes-rendus de la Société pénitentiaire suisse. Soleure 1879, p. 9. Liestal 1880, p. 7-10.

KÜHNE J. CH. Rapport sur la question de publier un journal par la Société pénitentiaire suisse, conjointement avec la Société des éducateurs de l'enfance malheureuse. Soleure 1880. Comptes-rendus.

Id. Bases d'un règlement pénitentiaire à l'usage des pénitenciers suisses. 2<sup>e</sup> édit. St.-Gall 1873. Kälin.

Id. Rapport sur la durée de l'isolement dans le système pénitentiaire. Comptes-rendus du Congrès de Stockholm. Vol. I, p. 313.

Id. But et mission d'une Société pénitentiaire suisse. Comptes-rendus. Zurich 1867, Bürkli David.

Id. Sur le choix d'un emplacement pour un pénitencier. Rapport présenté à la Société pénitentiaire suisse. St.-Gall 1869, Impr. J. Buff.

LUCAS CH. Du système pénitentiaire en Europe et aux Etats-Unis. Chap. Suisse. Paris 1834.

MARVAL CH. (DE). Quelques mots sur le système pénitentiaire. Genève 1838, Imprim. E. Carey.

OPINION (UNE) sur le système pénitentiaire. *Courrier suisse du commerce*, 1871, N<sup>o</sup> 114.

ORELLI A. (D'). Le système irlandais. *Nouvelle Gazette de Zurich*, 1866.

ORELLI A. (D'). Création de maison de correction. Zurich 1865, Imprim. J. Herzog.

Id. Prisons et amélioration morale des détenus; conférence académique. Zurich 1855, S. Höhr.

PICOT ADRIEN. Des peines et des prisons, par le prince Oscar de Suède. Traduit du suédois. Paris 1842.

Id. Visite dans quelques prisons de France en 1836 et réflexions sur quelques points tendant à la réforme et à l'amélioration des prisons en général. Paris 1837, Librairie A. Cherbuliez et C<sup>e</sup>.

PRISONS cellulaires et la dépense nécessaire à leur construction. Suisse. Bulletin de la Société générale des prisons. Année 1879, p. 904. Paris, A. Chaix et C<sup>e</sup>. (Cantons du Tessin et Bâle-Campagne: Chicherio et Gysin).

RAPPORT du Conseil communal de St.-Gall sur la dislocation des prisons d'arrêt. St.-Gall 1869.

SALIS (V.). Sur le système pénitentiaire. 1872. (Manuscrit).

SCHENKER BERNARD. Réformes désirables dans les pénitenciers avec emprisonnement en commun. Comptes rendus de la Société pénitentiaire suisse.

Id. Réformes désirables dans les pénitenciers avec emprisonnement en commun. Rapport présenté à la même Société. Lucerne 1870, Imprim. C. M. Härdi.

SCHMIED J. Réflexions sur les prisons et les hospices pour pauvres. Comptes rendus de la Société d'utilité publique de St.-Gall. St.-Gall 1876.

SUBIT HENRI. La réforme des prisons et les colonies agricoles. Genève, 1872, A. Cherbuliez et C<sup>e</sup>.

SYSTÈME (LE) progressif. Comptes rendus de la Société pénitentiaire suisse. Zurich 1874, p. 12.

Id. pénitentiaire d'Auburn comparé à celui de Philadelphie. Lausanne 1842.

THOMAS-MACHARD. Observations sur la prison pénitentiaire et le régime des détenus. Genève 1863.

VAUCHER-CRÉMIEUX. Mémoire au Conseil d'Etat pour une prison pénitentiaire commune aux cantons de Neuchâtel, Fribourg, Valais et Genève. Genève 1869.

Id. Système pénal et prisons de l'Angleterre. Genève 1869.



VAUCHER-CRÉMIEUX. Système pénitentiaire mixte agricole et professionnel. Avec plans. Genève 1867.

Id. Système préventif des délits et des crimes, avec une statistique des arrestations faites par la police de vingt cantons. Genève 1872, Librairie F. Richard.

Id. Rapport sur l'organisation et l'application du système irlandais en Suisse. Comptes rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Saint-Gall 1867.

VAUCHER PIERRE. Système pénal de l'Angleterre. Genève 1863.

VERDEIL. Adresse à MM. les rédacteurs de la *Revue suisse*, 1842. Système progressif. (Manuscrit).

WYSARD A. Le bonheur. Poésie récitée lors de la réunion de la Société pénitentiaire suisse. Zurich 1874. Comptes rendus.

### *Cantons.*

#### *Appenzell R. Ext.*

OPINIONS sur la création d'une maison de travail et de correction pour le canton d'Appenzell R. Ext. Herisau 1860, M. Schläpfer. (Brochure supprimée).

#### *Argovie.*

CRITIQUE des pénitenciers. Art. du journal *Aargauer Nachrichten*, 1878, N° 252.

EXAMENS annuels de l'école du pénitencier de Lenzbourg. Articles dans le journal *Seethaler*, 1867, N° 19.

MATHERON LAURENT. Pénitenciers de la Suisse. 1<sup>re</sup> partie. Lenzbourg. Genève 1868.

MÜLLER. Rapport à l'appui d'un projet de règlement intérieur pour l'application des peines dans le pénitencier de Lenzbourg. Lenzbourg 1864.

OBSERVATIONS du jury chargé de donner un préavis sur le programme de la construction d'un pénitencier dans le canton d'Argovie. Aarau 1858.

ORDONNANCE relative à la mise en vigueur de la loi organique sur le pénitencier de Lenzbourg. Aarau 1870.

PÉNITENCIER (LE) argovien à Lenzbourg. Lenzbourg 1864, Hegner (avec planches).

PÉNITENCIER (LE) argovien à Lenzbourg (avec 4 plans lithogr.).

PLANS de concours pour la construction d'un pénitencier pour le canton d'Argovie. Aarau 1858.

PROGRAMME du concours pour la construction d'un pénitencier. Aarau 1858.

RAPPORT de la Direction de justice sur le pénitencier pour l'exercice de 1881, avec statistique criminelle.

RAPPORTS annuels de la Direction de justice du canton d'Argovie, relatifs au pénitencier de Lenzbourg.

Id. périodiques de la direction du pénitencier de Lenzbourg, 1864-1884.

RÈGLEMENT général sur l'exécution des peines dans le pénitencier de Lenzbourg.

Id. intérieur pour le nouveau pénitencier à Lenzbourg. (Projet).

Id. sur l'organisation du nouveau pénitencier de Lenzbourg.

#### *Bâle-Campagne.*

BUSSINGER J. Rapport sur le projet de code pénal. Liestal 1872, A. Brodbeck.

DÉCISIONS et rapports d'experts relatifs à la reconstruction et agrandissement du pénitencier de Bâle-Campagne. Liestal 1869, A. Brodbeck.

KÜHNE J. CH. et WEGMANN. Rapport et préavis sur la reconstruction du pénitencier de Liestal. 1869. (Manuscrit).

Id. Extraits d'un projet de règlement intérieur pour le pénitencier de Liestal. 1876.

Loi sur l'administration du pénitencier de Liestal. Liestal 1876.

PÉNITENCIER (LE) de Bâle-Campagne en 1883. *Gazette de Bâle-Campagne*, N° 23, du 22 février 1883.

PLANS du nouveau pénitencier de Liestal. 1876 (lithogr.).

RAPPORT officiel du Conseil d'Etat du canton de Bâle-Campagne, 1880. Chapitre Pénitencier.

Id. et projet de loi relatifs à l'administration du pénitencier de Liestal, 1876, A. Brodbeck.



RAPPORT du Conseil d'Etat au Grand Conseil du canton de Bâle-Campagne, sur les §§ 2, 3 et 4 du projet de loi relative à l'administration du pénitencier de Liestal. 1876.

RÈGLEMENT intérieur pour le pénitencier de Liestal. Liestal 1876.

*Bâle-Ville.*

MIESCHER. Mémoire sur l'alimentation des détenus dans le pénitencier de Bâle. 1877. (Manuscrit). Archives du département sanitaire.

RAPPORTS annuels du département de justice. Chap. Pénitencier et exécution des peines.

*Berne.*

ANNUAIRES de statistique pour le canton de Berne. Statistique criminelle. Berne 1867-1885, K. J. Wyss.

BERNE et LUCERNE. Conditions pénitentiaires que présentent les prisons de ces deux cantons.

BITZIUS A. L'amélioration de l'administration de la justice pénale. Rapport présenté à la Société bernoise d'utilité publique en 1877. Berne 1878, R. F. Haller-Goldschach.

CONDITIONS (LES) du pénitencier de Berne. *Courrier suisse du commerce*, 1880, N° 58.

GUILLAUME Dr. La réorganisation du système pénal et pénitentiaire dans le canton de Berne. Neuchâtel 1875, Imprim. de J. Attinger.

IMER FRÉD. Thorberg. Maison de travail obligatoire et de correction. 1876.

KOPP J. Rapport et propositions présentés à la Direction de justice et police, relatifs à la réorganisation du pénitencier de Berne. 1865. Impr. J. A. Weingart.

MICHEL J. Le pénitencier de Berne et les critiques récentes dont il a été l'objet. Berne 1850, Impr. coopérative.

RAPPORT sur la maison de correction de Thorberg. Berne 1851.

RÉFORME des prisons dans le canton de Berne. Articles dans la « *Berner Post* » 1881, N° 131 et 132.

RÈGLEMENT pour les maisons de force et de correction de Berne. Berne 1789.

TEUSCHER W. Rapport sur les prisons de district du canton de Berne. Dans le 4<sup>e</sup> Rapport annuel de la Société bernoise de patronage. Berne 1869, imprim. Ed. Kernén.

WATTENWYL J. (v.). Un mot d'encouragement aux détenus des prisons du canton de Berne. Berne 1881, imprim. Stämpfli.

*Genève.*

BENTHAM J. Théorie des peines et des récompenses, publiée par Etienne Dumont. P., 1818, 2 vol. in-8, d. et c.

Id. Traité de la législation civile et pénale, publié par Etienne Dumont. P., 1820, 3 vol. in-8, d. et c.

Id. Traité des preuves judiciaires, publié par Etienne Dumont. P., 1823, 2 forts vol. in-8.

COINDET. Rapport sur le projet de loi pour reconstruire la prison de l'Evêché. Genève 1840.

CRAMER-AUDÉGUD. Examen critique des documents sur le pénitencier de Genève. Genève 1834.

DUMONT. Projet de loi sur l'administration des prisons de Genève. Genève 1824.

Id. Proposition et mémoire au Grand Conseil pour l'établissement d'une maison pénitentiaire. Genève 1822.

Id. Recueil de documents sur le régime de la prison pénitentiaire. Genève 1825.

Id. Recueil de documents relatifs à la prison pénitentiaire de Genève, Genève 1830.

ENQUÊTE sur les prisons de Genève. Genève 1863.

PICOT A. Projet de loi relatif à l'administration des prisons. Genève 1840.

QUESTION (LA) des prisons. *Journal de Genève*, 1877, N° 41.

ROCHE-LOMBARD (DE). Rapport sur la construction d'un pénitencier à Genève. Genève 1822.

Id. Rapport et loi sur les prisons. Genève 1840.

VAUCHER-CRÉMIEUX. Notice biographique sur Christophe Aubanel. Compte rendu de la 5<sup>me</sup> réunion de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire, tenue à Neuchâtel. Page 125.

Id. Plans de la prisons pénitentiaire de Genève. Genève 1826.



*Grisons.*

GRISONS. Ensevelissement ignominieux des détenus. Article du journal *Bündner Blatt*, 1874, N° 63.

RÈGLEMENT pour le pénitencier grison du Sennhof, Coire 1870, Meyer, Sprecher et C<sup>e</sup>.

*Lucerne.*

EGLI J. R. Le code pénal lucernois et l'état du pénitencier de Lucerne. Tirage à part du *Wächter am Pilatus*.

INEICHEN. Rapport sur l'état de détention du pénitencier de Lucerne, présenté le 26 septembre 1869 à la section lucernoise de la Société pénitentiaire suisse.

KÜHNE J. CH. Lettre à M. J. B. Egli, aumônier du pénitencier de Lucerne.

Id. Lettre à M. Wapf, conseiller d'Etat, relative au projet de loi suivant : Loi sur la libération conditionnelle et les grâces dans le canton de Lucerne. Lucerne 1870.

MEYER RENW. Rapport sur la fondation d'une maison de travail et de correction à Rathhausen. Lucerne 1865, Meyer.

PÉTITION de la Société pénitentiaire suisse au Conseil d'Etat de Lucerne.

PROJET de loi lucernoise sur les grâces et la libération provisoire. Article tiré du journal *Schweiz*, 1869. N° 121.

RÈGLEMENT intérieur pour le pénitencier de Lucerne. Lucerne 1838, A. Petermann.

SCHENKER BERNE. Les réformes désirables dans les pénitenciers. Lucerne 1870. C.-M. Härdi.

WAPF R. Le pénitencier lucernois et sa direction depuis un quart de siècle. Une page de l'histoire des mœurs du peuple lucernois. Lucerne, imprimerie Bucher, 1876.

*Neuchâtel.*

DÉCRET de fondation et règlement organique pour la maison de travail et de correction du Devens. Neuchâtel 1871, imprimerie Attinger.

EXPOSÉ de M. le procureur général au Corps législatif au sujet du projet de code criminel. Bulletin des séances du Corps législatif. Tome IX. 1843.

Rapport de la Commission. Tome X. Projet de code pénal. Tome X, p. 243. Discussion. Tome X.

GUILLAUME Dr. Notice historique sur le système pénal et sur les prisons dans le canton de Neuchâtel. Discours d'ouverture de la 5<sup>me</sup> réunion de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Compte rendu de la session. Neuchâtel 1872, Librairie Sandoz.

JEANRENAUD C.-L. Pétition au corps législatif, demandant la révision du système pénal. Rapport sur cette pétition. Bulletin des séances du Corps législatif. Tome III, 1832. Neuchâtel, imprimerie Ch. Attinger.

LARDY C. Du système pénitentiaire. Neuchâtel 1865. Application spéciale au canton de Neuchâtel. Extrait du bulletin de la Société pour l'avancement des sciences sociales. Tome I, p. 164.

ORDONNANCE relative aux extraditions. Bulletin des séances du Corps législatif. Tome X, 1846.

PROJET de code pénal. Neuchâtel. Broch. in-12.

Id. de loi de procédure pénale. Bulletin des séances du Corps législatif. Tome III, 1832.

RAPPORT de la Commission du Corps législatif sur le projet de code pénal. Neuchâtel 1845.

Id. du Conseil d'Etat à la Commission législative sur le projet de code pénal. Neuchâtel 1855.

Id. de la Commission législative au Grand Conseil sur le projet de code pénal. Neuchâtel 1855.

Id. du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'établissement d'une maison pénitentiaire à Neuchâtel. Neuchâtel 1866.

Id. présenté au Grand Conseil du canton de Neuchâtel par une Commission spéciale sur la construction d'une maison pénitentiaire. Chaux-de-Fonds 1867.

Id. au Grand Conseil sur la succession Borel. Procès-verbaux du Grand Conseil du canton de Neuchâtel, 1873.

RAPPORTS de la direction du pénitencier, 1870-1884.

*Saint-Gall.*

EVASIONS du pénitencier de St. Jacques (St.-Gall) de 1839-1883. Énumération et description.



KÜHNE J.-CH. Opinions sur la transformation des bains de Bitzi en une maison de travail et de correction.

Id. Coup d'œil rétrospectif sur l'activité et les expériences du pénitencier de St.-Jacques près St.-Gall pendant les 25 premières années de son existence. St.-Gall 1856, Scheitlin et Zollikofer éditeurs.

Id. Mémoire sur la transformation des bâtiments et autres dispositions, révision des statuts, etc., du pénitencier de St.-Jacques. St.-Gall 1859, Kälin.

Id. Projet de la direction du pénitencier de St.-Jacques, sur un règlement intérieur. St.-Gall 1884.

Id. Projet d'un règlement intérieur pour le pénitencier de St.-Jacques (St.-Gall). St.-Gall 1884. Huber et C<sup>e</sup>.

MESSAGE relatif à l'agrandissement du pénitencier de St.-Jacques, canton de St.-Gall, et transformation du système pénitentiaire, 1879.

MOOSER W. J. L'établissement pénitentiaire de St.-Jacques (St.-Gall), 1851. Scheitlin et Zollikofer.

OLGIATI C. Rapport sur le pénitencier de St.-Gall, 1869.

PFANDLER K. La maison de travail et de correction de Bitzi, près Mosnang. Conférence à la Société St.-Galloise d'utilité publique. VII<sup>me</sup> livraison, page 15.

PROJET de loi relatif au placement dans des maisons de travail et de correction des vagabonds et des désœuvrés. St.-Gall 1871.

RAPPORTS et projets relatifs à la création d'une maison de travail et de correction à Bitzi près Mosnang. 1868, 1869 et 1871, Imprimerie J. Buff, St.-Gall.

RAPPORT sur un système pénitentiaire rationnel, présenté par la direction du pénitencier de Lenzbourg à celle du pénitencier de St.-Jacques près St. Gall. Lenzbourg, 1879. (Manuscrit).

RÈGLEMENT intérieur pour le pénitencier cantonal de St.-Jacques près St.-Gall. Projet du département de police. Oct. 1884.

Id. sur la libération des détenus de St.-Jacques. St.-Gall 1871, M. Kälin.

WEGMANN K. G. Mémoire sur la révision du système pénitentiaire à St.-Jacques. St.-Gall, 1872. (Manuscrit).

*Schaffhouse.*

MOSER OTT. Rapport au Conseil d'Etat du canton de Schaffhouse sur la création d'un asile pour les enfants abandonnés du canton. Schaffhouse 1881.

RÈGLEMENT intérieur et dispositions relatives aux visites aux détenus dans le pénitencier de Schaffhouse, 1872.

*Schwytz.*

RÈGLEMENT intérieur pour le pénitencier du canton de Schwytz. Schwytz 1854, A. Eberle.

*Soleure.*

BROSI A. Développement et état du système pénal et pénitentiaire dans le canton de Soleure. Compte-rendu à la Société pénitentiaire suisse. Soleure 1879.

*Tessin.*

ACTES concernant la création d'un pénitencier prétorien à Lugano. Lugano 1868.

CHICHERIO F. Justification des principes fondamentaux du projet de règlement organique pour le pénitencier. Ballinzone 1872.

RAPPORT sur un système pénitentiaire rationnel, présenté par la direction du pénitencier de Lugano à la direction du pénitencier de St.-Jacques. Lugano 1879. (Manuscrit).

*Thurgovie.*

ENGELER A. Le système pénitentiaire dans le canton de Thurgovie. Comptes rendus de la V<sup>me</sup> réunion de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire, tenue à Neuchâtel, p. 118.

HAFTER. De l'organisation des maisons de travail et de correction en Thurgovie. Discours d'ouverture à la réunion de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Comptes-rendus. Frauenfeld 1882, imprim. J. Huber.

KALCHRAIN. Situation et marche de l'établissement de travail et de correction. Notes sur des visites faites à l'établissement, 1874. (Manuscrit).

Loi sur le pénitencier de Tobel. Frauenfeld 1855.

Id. id. Frauenfeld 1861.



PÉNITENCIER (LE) de Tobel. Sa situation actuelle et les vicissitudes par lesquelles il a passé. Dans le *Thurganischen Neujahrsblatt* de 1832. (9<sup>me</sup> année). Frauenfeld, imprim. de J. Fehr.

PUPIKOFER J. A. Description historique, géographique et statistique du canton de Thurgovie. Pages 184 et 185, Chap. Prisons. St.-Gall et Berne 1837, Huber et C<sup>o</sup>.

RAPPORT sur la situation des maisons de travail et de correction du canton de Thurgovie. Frauenfeld 1864, J. Huber.

RAPPORTS annuels sur le pénitencier de Tobel, de 1869-1880. (Manuscrit).

Id. id. sur la maison de travail et de correction le Kalchrain, de 1869-1880. (Manuscrit).

Id. id. de la Société de patronage thurgovienne, de 1866-1880.

Id. id. de l'école de réforme Bernrain, de 1860-1880.

*Unterwald.*

RÈGLEMENT pour le pénitencier de Nidwalden. Stanz 1855.

*Vaud.*

AVANT-PROJET de code pénal présenté par la Commission législative au Conseil d'Etat du canton de Vaud. Lausanne 1879, imprimerie Lucien Vincent.

BERNEY. Notice historique sur les prisons dans le canton de Vaud. Discours d'ouverture de la réunion annuelle de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Comptes rendus. Lausanne 1878.

CHAVANNES D. A. Maison pénitentiaire du canton de Vaud (tiré du *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*). Lausanne 1836.

Id. Rapport sur la maison de détention de Lausanne. Lausanne 1827.

CONSIGNE pour le poste de gendarmerie du pénitencier. Lausanne 1858, Corbaz et Robellaz.

CORREVON GUSTAVE. Notice historique sur le développement historique du droit pénal dans le canton de Vaud. Introduction à l'avant-projet de code pénal. Lausanne 1879, imprimerie Lucien Vincent.

Id. Avant-projet de code pénal, 1879.

INSTRUCTIONS pour les employés de la maison pénitentiaire. Lausanne 1853, Corbaz et Robellaz.

LOI sur l'organisation des établissements de détention. Lausanne 1875, Howard-Delisle et F. Regamey.

PROJET de loi sur l'organisation des établissements pénitentiaires et exposé des motifs à l'appui. Lausanne 1874.

RÈGLEMENT pour les détenus, etc. Lausanne 1853, Corbaz et Robellaz.

VERDEIL A. De la réclusion dans le canton de Vaud et du pénitencier de Lausanne. Lausanne 1842. In-8<sup>o</sup>.

*Zurich.*

BENZ. Rapport sur les imperfections existantes dans le pénitencier cantonal et sur les moyens à employer pour les faire disparaître.

HIRZEL C. M. Les maisons de correction et leur transformation en maison de réforme. Zurich 1826.

JUBILÉ du pénitencier de Zurich. Sylvestre, 1882. Article de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, janvier 1883.

LOI concernant l'exécution des peines privatives de la liberté dans le pénitencier cantonal de Zurich. Zurich 1871.

RAPPORT sur les imperfections existantes dans le pénitencier cantonal. (Direction de police). Zurich 1856.

RÈGLEMENT pour la maison de détention cantonale de Zurich. Orell 1837, Füssli et C<sup>o</sup>.

Id. du pénitencier cantonal de Zurich, 1877.

SCHAPPI J. De l'exécution de la peine dans nos prisons de district zuricoises.

WEGMANN K. G. Question de la reconstruction du pénitencier cantonal de Zurich, 1867. (Manuscrit).

Id. Plans et description du pénitencier de Zurich. Album autographié. Zurich 1878.

Id. Programme pour la reconstruction du pénitencier de Zurich, 1864. (Manuscrit).

WIDMER C. Rapport sur la réforme du pénitencier de Zurich. Zurich 1855, Meyer et Zeller.

Id. Réformes à apporter au pénitencier de Zurich. Zurich 1855.



**E. — Discipline pénitentiaire.**

**a) Gardiens.**

COURS pour gardiens de pénitenciers. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Zurich 1874, p. 15. Berne 1875, pages 36 et 76.

DÉLIBÉRATIONS du Conseil d'Etat du 12 novembre 1878. Art. de la *Gazette d'Appenzell*, 1878, N° 258, traitant de la position du gardien des prisons.

FREY. Des gardiens de pénitenciers. Travail de concours. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Lucerne 1876, p. 58.

GARDIENS de pénitenciers. Sujet de concours sans date.

GAUTHIER H. Comment doit-on traiter les détenus violents et irritables? Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Berne 1875.

JAYET A. J. De quelle manière un surveillant peut-il et doit-il encourager et habituer au travail les détenus paresseux confiés à sa surveillance? Travail de concours. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Lausanne 1878, p. 44.

PÉTITION au haut Conseil fédéral suisse à Berne pour exonérer de la taxe militaire les employés des pénitenciers. (Envoi collectif).

QUESTIONS mises au concours pour les employés des pénitenciers par la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Comptes rendus de la Société. Zurich 1874, p. 14. Berne 1875, p. 41. Lucerne 1876, pages 6 et 46. Lausanne, pages 6 et 39. Soleure, p. 5.

**b) Travail, pécule.**

EXPOSITION des produits du travail dans les pénitenciers suisses. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Soleure 1879, p. 8. Liestal 1880, p. 8.

GUILLAUME Dr. Notice sur l'exposition de Norrman des produits du travail dans les prisons de la Suède, de la Norvège, du Danemark et de Finlande. Comptes-rendus du Congrès de Stockholm, Vol II, p. 727.

Id. Quote-part du détenu au produit de son travail (pécule). Co-rapport présenté à la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. V<sup>me</sup> réunion tenue à Neuchâtel. Comptes-rendus, p. 78. Discussion, p. 106. Résolution, p. 114.

KÜHNE J. Ch. De la quote-part du produit du travail du détenu. St.-Gall 1870, imprimerie M. Kälin.

Id. Quels encouragements peuvent être accordés aux détenus dans l'intérêt d'une bonne discipline? Rapport présenté au Congrès de Rome. Bulletin de la Commission pénit. internationale, 1884.

**c) Instruction religieuse.**

ESTERMANN BALTH. Rapport sur la société pour procurer l'instruction religieuse aux détenus catholiques et protocole de la première réunion de la dite société. Baden 1864.

LAVATER J. K. Des fonctions d'aumônier de prisons. Gotha 1861.

LEUZINGER F. De la participation de l'église nationale à l'amélioration des criminels. Zurich 1855.

**d) Ecole, bibliothèque.**

CATALOGUE de livres appropriés aux bibliothèques pénitentiaires. Berlin 1882, Joh. Andres.

WIESMANN P. L'école dans un pénitencier. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire, 1872, p. 177.

**e) Hygiène, service médical.**

COINDET. Mémoire sur l'hygiène des prisons. Genève 1838.

FEHR. Extrait de son rapport semestriel, 1873. (Manuscrit).

GYSIN. De l'alimentation des détenus (1).

HILTY. Extrait de son rapport annuel, 1873. (Manuscrit).

HÜRBIN. De l'alimentation des détenus (1).

Id. Sur quels principes devrait être basée l'alimentation des détenus, au point de vue hygiénique et pénitentiaire? Rapport présenté au Congrès de Rome. Bulletin de la Commission pénitentiaire internationale, 1885.

MIESCHER-RÜSCH. De l'alimentation des détenus (1).

RÉGIME alimentaire pour les détenus du pénitencier de St.-Jacques, du 17 mars 1882. St.-Gall 1883, M. Kälin.

(1) Dans les comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Aarau 1884.



f) *Punitions, récompenses.*

HÜRBIN. Rapport sur les peines disciplinaires dont l'emploi peut être permis dans les prisons et dans les pénitenciers. Comptes-rendus du Congrès de Stockholm. Vol. 1, p. 225.

RÈGLEMENT pour la correspondance des détenus dans le pénitencier de St.-Jacques. St.-Gall 1872, M. Kälin.

g) *Evasions.*

EVASION d'un détenu du pénitencier de Coire. Z.-A. Fribourg 1874.

h) *Libération provisoire.*

GYSIN A. Des grâces en Suisse, y compris l'institution de la libération conditionnelle. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Liestal 1880.

LOI relative à la libération conditionnelle et aux grâces dans le canton de Lucerne. Entrée en vigueur en 1871.

Id. relative à la libération conditionnelle des détenus dans le canton de Thurgovie. Frauenfeld 1875.

PERMIS pour libérés conditionnels. Formulaire.

PROJET de loi sur les grâces et la libération conditionnelle dans le canton de Thurgovie. Frauenfeld 1883.

RAPPORT de la Commission spéciale de Bâle-ville pour la protection des détenus libérés, 1862. (Manuscrit).

Id. du gouvernement thurgovien sur le projet de loi ci-dessus, 1883.

RÈGLEMENT d'exécution de la libération conditionnelle des détenus dans le canton d'Argovie. Aarau 1869.

Id. d'exécution (provisoire) de la loi relative à la libération conditionnelle dans le canton de Lucerne, 1871.

i) *Patronage.*

AUBANEL M. C. Rapports du Comité genevois de patronage des libérés des deux sexes. Genève 1839.

CHARITÉ (LA) et les détenus libérés. Brochure publiée par la Société neuchâteloise de patronage.

COMITÉ de patronage. Berne. Assemblée générale. Art. de la *Berner Post*, 1882, N° 63.

Id. Berne. VII<sup>me</sup> rapport, 1881, par Ed. Stauffer, pasteur, 1882, 13 mars. Berne 1882, imprim. Sätmpfli.

Id. Zurich. XXVII<sup>e</sup> rapport annuel du comité central, 1881-1882, J. Herzog.

COMITÉ de secours. 11<sup>me</sup> rapport, 1882. Neuchâtel 1882.

COMPTE-RENDU du patronage des libérés des prisons de Genève, 1870.

CONFÉRENCE de délégués des comités de patronage pour détenus libérés, tenue à Zurich le 14 juin 1884. (Protocole des comptes rendus de la dite).

DIXIÈME rapport du comité appenzellois de patronage aux détenus libérés. Août 1884.

FORRER J. M. Fragments pour l'histoire et l'avancement du patronage en Suisse. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. St.-Gall 1869.

GABEREL. Oeuvre du patronage des libérés. Notice sur le Comité de patronage des libérés de Genève. Genève, 1837, imprim. P.-A. Bonnant.

GISI JEAN. Mémoire sur la création d'une société de patronage pour détenus libérés dans le canton de Soleure. Olten 1882, imprimerie du *Oltener Tagblatt*.

LIBÉRATION conditionnelle des détenus. Rapport présenté par M. A. Du Pasquier à la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. V<sup>me</sup> réunion tenue à Neuchâtel, 1872. Compte-rendu, p. 42. Discussion, p. 61. Résolution, p. 113. Berne, p. 39. Lucerne, p. 18 (rapport Correvon). Lausanne, p. 30.

MICHAUD L. Rapport sur la formation à Neuchâtel d'une Société de patronage des détenus libérés. Bulletin de la Société neuchâteloise pour l'avancement des sciences sociales. Neuchâtel 1867.

Id. Rapport sur la subvention de l'Etat aux Sociétés de patronage. Comptes-rendus du Congrès de Stockholm. Vol. I, p. 342.

MOT UN d'encouragement aux détenus du canton de Berne. Edité par le comité central de la Société de patronage aux détenus libérés. Berne 1881, imprim. Stämpfli.

ORDONNANCE relative au patronage des détenus libérés dans le canton de Glaris, 1849, Fr. Schmied. (Cette ordonnance remarquable est peu connue).



PATRONAGE des détenus libérés. Co-rapport présenté par M. le pasteur Lardy à la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. V<sup>me</sup> réunion tenue à Neuchâtel. Compte-rendu, p. 65. Discussion, p. 73. Résolution, p. 113. Berne 1875, p. 38. Lausanne, p. 30.

PICTET DE SERGY JULES. Jacques Bourgoïn, histoire d'un détenu patroné. Compte-rendu de la V<sup>me</sup> réunion de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire, tenue à Neuchâtel, p. 128.

PRISON (EN) et en liberté. Brochure publiée par la Société neuchâteloise de patronage.

PROJET de loi relatif au patronage des détenus libérés dans le canton de St.-Gall, 1859.

Id. de statuts pour la création d'un comité de patronage dans le canton d'Appenzell R. Ext. Trogen 1864.

QUE dois-je entreprendre quand je sortirai du pénitencier? par un détenu libéré. Berne 1877, imprim. Lang et C<sup>o</sup>.

RAPPORT du comité de patronage du canton d'Argovie, en 1881. Brugg 1882, Fisch, Wild et C<sup>o</sup>.

Id. id. de Zurich, 1881-1882. Zurich 1882, J. Herzog.

Id. id. de St.-Gall pour les années 1880-1882.

Id. id. de Berne pour l'année 1882. Article du journal *Berner Post*, du 15 mars 1883.

Id. du comité de patronage pour détenus libérés dans le canton de Thurgovie (IX, 1880-1884).

Id. id. pour détenus libérés dans le canton de Berne, par Edouard Stauffer, pasteur (IX, 1883).

Id. du comité de patronage du canton d'Argovie. 1<sup>er</sup> rapport officiel sur son activité, 1881. Brugg 1882, Fisch, Wild et Comp.

Id. (XII<sup>me</sup>) du Comité pour les détenus libérés, présenté à l'assemblée générale, tenue à Neuchâtel le 22 mars 1883.

RAPPORTS annuels de la Société bernoise de patronage pour détenus libérés, 1865-1881.

Id. id. du comité central de la Société zuricoise de patronage pour détenus libérés. Zurich 1856-1884.

Id. id. du comité Saint-Gallois de patronage pour détenus libérés, 1839-1884.

RAPPORTS annuels de la Société de patronage pour détenus libérés du canton d'Appenzell. (R. Ext.) 1864-1884.

Id. (XXXVII, 1882-1884) du comité de la Société Saint-Galloise de patronage pour détenus libérés.

ROND. Du patronage des détenus libérés, précédé d'une notice sur la maison pénitentiaire du canton de Vaud. Lausanne 1834, imprimerie Blanchard frères.

SOCIÉTÉS de patronage pour détenus libérés. Son introduction en Suisse. Article du journal des *Basler Nachrichten*, 1874. (Historique).

Id. de Zurich, Appenzell et Neuchâtel. Bulletin de la Société générale des prisons. Année 1881, p. 197, Paris, A. Chaix et C<sup>o</sup>.

VERREY L. Rapport sur l'organisation d'une institution de patronage pour les détenus libérés dans le canton de Vaud. *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, 1864, N<sup>o</sup> 6. Lausanne, Georges Bridel, libraire.

WALDEN MARIE. Puni deux fois. Récit au profit du comité de patronage pour détenus libérés. Berne 1879, imprim. Stämpfli.

#### F. — Congrès pénitentiaires.

GUILLAUME Dr. Rapport sur les travaux préliminaires en vue du Congrès pénitentiaire international de Londres. Comptes-rendus de la V<sup>me</sup> réunion de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire, 1872.

Id. Le Congrès pénitentiaire de Londres. Bern 1873.

Id. Rapport sur la Conférence de la Commission pénitentiaire internationale, tenue à Bruxelles, en 1874. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Zurich 1874, p. 51.

Id. Rapport sur les travaux du Congrès pénitentiaire international de Stockholm. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Lausanne 1878, p. 51.

Id. Le Congrès pénitentiaire international de Stockholm. Comptes-rendus officiels de ses travaux. 2 Vol. Stockholm 1879. Bureau de la Commission pénitentiaire internationale.

NAKWASKI M. H. Etudes sur les divers systèmes pénitentiaires et projet d'un Congrès international en Suisse, dans le but de traiter cette question. Genève 1860, H. Georg, éditeur.



PEARS, EDWIN LL. B. Prisons et réformatoires chez nous et à l'étranger d'après les conventions du Congrès pénitent. international tenu à Londres, 1872. (Chapitre Suisse). Londres 1872, Longmans, Green & Co.

PRINCIPES de la discipline pénitentiaire soumis au Congrès de Cincinnati (1872). Comptes-rendus de la V<sup>me</sup> réunion de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire.

WINES E. C. Rapport sur le Congrès pénitentiaire international de Londres. (Chap. Suisse). Washington 1873, Imprimerie du gouvernement.

Id. Conventions du IV<sup>me</sup> Congrès national des prisons, tenu à New-York, 1876. (Chap. Suisse). New York 1877, Bureau de l'Association des prisons des Etats-Unis.

### G. — Ecoles pour enfants abandonnés ou vicieux.

BÜCHLI. De la création d'une école de réforme suisse pour jeunes criminels. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. St.-Gall 1869.

CHATELANAT A. Rapport statistique des jeunes détenus, relatif à une école de réforme intercantonale. *Journal de statistique suisse*, année 1877, page 125.

COMPTES RENDUS de la Société suisse pour l'éducation des pauvres. Souvenir historique en l'honneur de la ville de St.-Gall et de ses établissements d'éducation pour pauvres. Zurich 1873, imprim. J. Herzog. (Extrait du *Schweizer Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*).

ETABLISSEMENT pour jeunes criminels. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Olten 1871, p. 12. Zurich 1874, p. 11. Soleure 1879, p. 7.

Id. de réforme à Wiesen, près Hérisau. Rapport annuel pour 1882-83.

Id. (suisse) de réforme à la Bächtelen. 43. Rapport annuel 1881-82. Berne 1882, imprim. Stämpfli.

Exposé de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire, au haut Conseil fédéral, relativement aux établissements de correction et de réforme pour jeunes criminels. Lucerne 1869, imprim. de C. M. Härdi.

FLURY C. De la création d'un établissement suisse de réforme pour filles perdues, et fondation de Sociétés pour le patronage des libérés de

cette institution. Comptes-rendus de la Société d'utilité publique du canton de St.-Gall. X<sup>me</sup> livraison, p. 43.

GUILLAUME Dr. Rapport sur les moyens à employer pour améliorer la protection sociale due à l'enfance malheureuse ou abandonnée. *Journal de la Société suisse d'utilité publique*, 1881.

Id. De la création d'un établissement suisse de réforme pour jeunes criminels et enfants abandonnés qui ont atteint leur 13<sup>me</sup> année. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Berne 1875. Discussion, p. 13. Lucerne 1876, p. 37.

Id. Les causes principales des crimes et le moyen le plus efficace de les prévenir. Delémont 1875, imprimerie J. Boéchat.

Id. L'enfance malheureuse et la succession de M. F. Borel. Neuchâtel 1872, imprimerie G. Guillaume, fils.

Id. Des principales causes des crimes et des moyens les plus énergiques pour les récidives. Tiré des *Alpenrosen*. Bern 1875, B. J. Haller.

Id. Rapport sur l'état actuel de la question relative à la création d'une école de réforme intercantonale pour les jeunes délinquants. Comptes-rendus de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Soleure 1880.

HAGGENMACHER OTTO. De l'enfance abandonnée. *Annuaire zuricois d'utilité publique*, 1877.

HARTMANN. Rapport sur l'agrandissement des établissements de réforme pour enfants abandonnés. Berne, 1866.

Id. Rapport sur un projet de concordat concernant la fondation d'une école de réforme intercantonale pour jeunes délinquants. Berne, 1877.

HOFMEISTER D. L'établissement suisse de réforme pour garçons à la Bächtelen près Berne. Exposé historique édité pour l'exposition internationale de Philadelphie. Berne 1875, imprim. Stämpfli,

HUNZIKER-MEYER. Moyens proposés pour protéger d'une manière efficace la jeunesse abandonnée et dépravée. *Journal suisse d'utilité publique*, 1881. Edité par J. Herzog.

LADAME. Orphelinats de la Suisse et des principaux pays de l'Europe. Neuchâtel 1879. Libraire Sandoz. Institut Victoria (Berne). Bachtelen (Berne). Sonnenberg (Lucerne). Fondation Pestalozzi, à Schlieren (Zurich). Serix (Vaud). Belmont (Neuchâtel). Saint-Gall.



LADAME. De l'éducation de l'enfance malheureuse dans le canton de Neuchâtel. *Musée neuchâtelois*, année 1879, N° 12.

MARTIG F. La dernière réunion annuelle de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire et l'éducation des pauvres. Dans la *Réforme*, feuille de l'église suisse. Berne, 1875, Librairie Dalp.

MAISON privée d'orphelins (catholique) à Fischingen. Art. du *Zeitung für Gemeinnützigkeits-Armenerziehung*, 1882, N° 1.

Id. de correction pour jeunes délinquants en Suisse. Art. du journal *Basler Nachrichten*, 1874, N° 198.

MERRICK FRÉD. D. D. Le devoir chrétien envers les enfants abandonnés et criminels. Sermon traduit de l'anglais. Neuchâtel 1872, Librairie J. Sandoz.

MOYNIER G. Assistance des enfants trouvés ou orphelins. Genève 1860.

PATRONAGE d'enfants abandonnés. Rapport à la Société d'utilité publique de la ville de St.-Gall, 1881. St.-Gall 1881, Th. Wirth.

PERNOD AMÉLIE. L'enfance abandonnée. Poésie récitée au banquet de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire, 1872. Compte-rendu, page 133.

PROJET de concordat pour la création d'établissements de réforme cantonaux. (Manuscrit).

RAPPORT sur un projet de concordat relatif à la création d'une école de réforme intercantonale pour jeunes criminels. Zurich 1877.

Id. de la Société d'utilité publique. St.-Gall (Ville). Patronage d'enfants abandonnés.

RAPPORTS annuels du comité pour l'éducation des enfants pauvres du district d'Aarau, 1880-1884. Aarau, Sauerlander.

Id. id. de la Commission pour enfants abandonnés dans le district de Zurich (1865-1880). Président M. le prof. Fr. Hunziker-Meyer à Riesbach.

SOCIÉTÉ pour l'éducation des pauvres dans le canton de Bâle-campagne. 10 rapports annuels. Président M. Birman, conseiller aux Etats et inspecteur des pauvres.

Id. suisse d'utilité publique. Rapport sur les moyens d'améliorer l'enfance abandonnée, 1881. Par M. le Dr. Guillaume. Zurich 1881, imprim. J. Herzog.

SUISSE. Education et assistance des pauvres. *Bund*, N° 84, 1879.

TRANSFORMATION (DE LA) de la « Bächtelen » à Berne en un établissement correctionnel. *Appenzeller Zeitung*, 21 juillet 1881.

TSCAUDI. Rapport sur l'organisation des institutions destinées aux enfants vicieux et abandonnés. Comptes-rendus du Congrès de Stockholm. Vol. I, page 369.

WAGNER. Coup d'œil rétrospectif et historique sur le développement cantonal (St. Gall) du paupérisme dans les 6 dernières années. (Séparation des orphelinats et des asiles pour pauvres). Comptes-rendus de la société Saint-Galloise d'utilité publique. St. Gall 1876, Huber et C°, VIII livr.

WELLAUER JOH. et MÜLLER JOH. Les établissements suisses d'éducation pour pauvres, orphelinats et maisons de réforme, etc. St.-Gall, 1879, Altwegg-Weber.

WIDMANN J. F. Laissez venir à moi les petits enfants ! Discours prononcé au banquet de la Société suisse pour la réforme pénitentiaire. Berne 1875. Comptes-rendus.

#### H. — Maisons de travail et de correction.

APPENZELL R. Ex. Art. du journal *Appenzeller Zeitung*, 1878, N° 84, relatif à la création d'une nouvelle maison de travail et de correction.

EVALUATION du rendement d'une propriété à acheter pour la création d'une maison centrale de travail et de correction. Appenzell 1881.

KELLER ED. De la possibilité et de la nécessité de la création de maisons de travail et de correction pour jeunes délinquants. *Annuaire zuricois d'utilité publique*, 1878. Zurich 1879, imprim. de J. Herzog.

LEUZINGER M. Plan et appel aux citoyens dévoués. Création d'une maison de travail et de correction dans le canton de Glaris. Glaris 1835, F. Schmid. (Très rare).

Loi relative à l'internement des individus paresseux et désœuvrés dans les maisons de travail et de correction du canton de St.-Gall, 1872.

MAISON de travaux forcés. Appenzell R. Ext. Statuts et règlement. (Projet). 1881.

PROJET de loi sur la création d'une maison de travail et de correction dans le canton de Soleure, 14 mai 1883.

RAPPORT annuel sur la maison de travail et de correction à Réalta, dans le canton des Grisons, pour 1882.



RAPPORT et propositions relatives à la création d'une maison de travail et de correction dans le canton de Soleure, 1883.

STATUTS et règlements pour la maison de travail et de correction de Gmünden. Appenzell R. Int., 25 avril 1880.

**I. — Police.**

GUILLAUME Dr. Statistique des corps de gendarmerie en Suisse. *Journal de statistique suisse*, année 1872.

ORGANISATION de la police internationale. Art. du journal *Basler Nachrichten*, 1877, N° 165.

**K. — Mesures préventives contre :**

**a) Le vagabondage.**

APPEL pour l'appui réel à donner aux voyageurs pauvres, etc., de la Société d'utilité publique du canton de St.-Gall, 1882.

Id. pour la création d'établissements pour les vagabonds et les désœuvrés. Art. du journal *Thonne*, 1882.

BITZI. Maison de travaux forcés dans le Toggenburg. Règlement et ordre intérieur, 1871.

CURTI. Rapport supplémentaire au Rapport additionnel etc. (Voir après). Comptes-rendus de la Société St-Galloise d'utilité publique. XIV livr., 1881.

DENZLER. Des pérégrinations des vrais ou supposés compagnons ouvriers, et de leur utilité dans la vie pratique en vue plus spécialement du canton de St.-Gall. St.-Gall, 1881, Th. Wirth.

PAUVRES (LES) voyageurs. Art. du journal *Basler Nachrichten*, 1881, N° 12 et 13.

RAPPORT additionnel au Conseil d'Etat de la commission chargée de préavis sur la création d'une maison de travail et de correction dans le canton d'Appenzell R. Ext. Herisau, (14 mars) 1882.

SCHLATTER (F.). Du vagabondage dans le canton de Zurich. Berne 1882, K. J. Wyss.

VAGABONDAGE (LE) en Suisse. Rapport de W. A. Gonzenbach pasteur, dans la *Schweizer. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*. V. Livr. Zurich 1882.

**b) L'ivrognerie.**

BODENHEIMER CONST. L'alcoolisme en Suisse au point de vue économique et fiscal. Berne 1880, Jent et Reinert.

CROIX bleue (LA), Bulletin de la Société de tempérance de la Croix bleue. Genève, rue de l'Evêché. L.-L. Rochat. Années 1882-1885.

GUILLAUME Dr. Conférence sur la consommation des boissons alcooliques dans le canton de Neuchâtel et sur les moyens de prévenir et de combattre l'intempérance et l'ivrognerie. Neuchâtel 1877, imprimerie James Attinger.

HOFFMANN MÉRIAN. Théod. Exposé comparatif des dispositions les plus importantes des lois cantonales sur les auberges. Berne 1883, imprimerie Stämpfli.

JOURNAL suisse d'utilité générale (*Schweizer. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*), Zurich, Verlag. v. J. Herzog. Cette publication contient de nombreux articles sur ce sujet et sur d'autres rentrant dans le domaine des mesures préventives.

LUNGE G., MEYER V. et SCHULZE E. Rapport sur la détermination analytique des huiles odorantes et de la manière de les éloigner (question de l'alcoolisme). Berne 1884, imprimerie Stämpfli.

MESSAGE du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la question de l'alcoolisme. 20 novembre 1884.

QUESTION de l'alcoolisme. Exposé comparatif des lois et des expériences de quelques Etats étrangers. Publié par le Bureau fédéral de statistique. Berne 1884, imprimerie Wyss.

SCHULER. Des divers modes d'alimentation des classes ouvrières en Suisse et de leur influence sur le développement de l'alcoolisme. Berne 1884, imprimerie Schmidt.

**c) La prostitution.**

BULLETIN (LE) continental. Revue mensuelle des intérêts de la moralité publique, publiée sous la direction de M. Aimé Humbert. Neuchâtel, rue du Château, 19.

CONFÉRENCE populaire du 22 mars 1877, tenue à la Chaux-de-Fonds, relative aux maisons de tolérance. Neuchâtel, bureau du *Bulletin continental*.



HORNUNG. La police des mœurs et le droit commun. Genève 1878, H. Georg.

LADAME. Les maisons de tolérance au point de vue de l'hygiène. Neuchâtel, bureau du *Bulletin continental*.

**L. — Sociétés suisses.**

**a) Des prisons.**

SOCIÉTÉ suisse pour la réforme pénitentiaire. Ses comptes-rendus. Art. du journal de la *Neue Zürcher Zeitung*, 1872, N° 295 et 297.

Les articles publiés dans les *Comptes rendus* de cette Société ont été classés dans les chapitres qui précèdent.

**b) Des fonctionnaires d'écoles de réforme.**

Les *Comptes-rendus* de cette Société contiennent les articles suivants :

BACHMANN. De quelle manière doit-il être tenu compte de l'individualité de l'élève dans les écoles de réforme ? Vol. II.

Id. De la création du développement et de l'état actuel de l'école catholique de réforme suisse de Sonnenberg près Lucerne. Vol. I.

Id. Quelle part doit-on faire actuellement à l'instruction religieuse dans les écoles de réforme pour pauvres, et d'après quels principes doit-elle être enseignée ? Vol. IV.

BAUMANN. Des soins physiques et intellectuels à donner aux enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de fréquenter l'école dans les établissements de réforme pour pauvres. Vol. II.

BISSEGER. Rapport sur l'établissement agricole thurgovien et école de réforme à Bernrain. Vol. I.

Id. Les bons et les mauvais côtés du système des contre-maîtres. Vol. III.

BLOCHER. Rapport sur la maison d'éducation pour filles pauvres à la Rutti, maintenant au Steinhölzli près Berne. Vol. II.

BOLLINGER J. Rapport sur la maison des orphelins à Bâle. Vol. III.

BRANDLI et WITZEMANN (A.). Choix d'une vocation et patronage d'élèves sortants. S. Haller 1884, Berthond. Vol. V.

BUCHLI. Rapport sur la maison d'éducation à Foral. Vol. II.

CAMENISCH. Exigences actuelles des établissements d'éducation pour pauvres et possibilité de les satisfaire. Vol. III.

CAMENISCH. Rapport sur les maisons d'orphelins de Coire à Masans. Vol. II.

DISCUSSION. Quels sont les soins les plus rationnels pour les filles admises dans les maisons d'orphelines ? Vol. II.

Id. Quels sont les principes dirigeants pour le choix d'une vocation et les plus recommandables pour les élèves des nos maisons et de quelle manière les éducateurs peuvent ils s'entr'aider mutuellement ? Vol. I.

Id. Par quels moyens peut-on préserver l'éducateur des pauvres de lassitude dans l'activité éducatrice, ensuite de ses différents rapports avec la vie industrielle et populaire ? Vol. I.

DONATZ. Rapport sur l'asile de réforme du Toggenbourg, Hochsteig près Wattwyl. Vol. I.

Id. Participation à la tâche et position du Conseil de surveillance des établissements d'éducation pour pauvres. Vol. III.

Id. Rapports entre les établissements et les parents des élèves. Vol. II.

ERGSTER. Abrégé historique de l'établissement de réforme à Wiesen, commune d'Hérisau. Vol. II.

FLURY. Court rapport sur l'établissement de réforme de St.-Gall. Vol. III.

Id. Quels sont les avantages et les inconvénients d'une activité industrielle exclusive dans les maisons de réforme d'orphelinats ? Vol. I.

FRICK. J. K. Rapport sur l'orphelinat d'Urnäsch. Vol. II.

GUBLER ULR. et WIDMER. En quoi et comment nos établissements d'éducation pour pauvres peuvent-ils concourir à résoudre la question sociale ? Vol. V.

HAMMERLI. Rapport sur l'établissement d'éducation pour pauvres, Berg-haus près Bienne. Vol. I.

HÜGLI. La classe d'écoliers de la maison de correction de Thorberg doit-elle être supprimée, et doit-on à cet égard transformer en maisons de réforme les établissements d'éducation pour pauvres de Ruggisberg et d'Aarwangen ? Vol. I.

HUNZICHER. Premier rapport de la fondation Pestalozzi pour garçons à Schlieren près Zurich. Vol. II.

JAGGI. De la formation du caractère. Vol. I.

LEUZINGER. Abrégé historique de l'orphelinat d'Hérisau. Vol. II.

LIENHARD P. Rapport sur l'établissement d'éducation pour pauvres de Bitten. Vol. III.



LUTZ. Question relative à l'éducation de jeunes gens abandonnés et criminels qui ne sont pas admis dans les maisons de réforme actuelles sauf quelques exceptions. Vol. IV.

MESSMER. Rapport historique sur l'orphelinat et la création du nouvel orphelinat de la commune de Wattwyl. Vol. I.

MEYER JOH. L'éducation à l'obéissance. Vol. IV.

MEYER. Quels moyens sont à la disposition des éducateurs isolés pour se préserver du parti-pris et se maintenir dans un esprit élevé et serein. Vol. III.

MORF. De la valeur d'une instruction solide dans les établissements d'éducation pour pauvres et qui est absolument nécessaire pour l'acquérir. Vol. II.

ROHNER J. Quel but pratique doit atteindre et réaliser l'éducation des filles pauvres recueillies dans les refuges pour arriver à un résultat pratique en vue de l'avenir? Vol. I.

ROHNER et EUGELI. Comment peuvent s'acquérir dans les établissements d'éducation les capacités pour la vie pratique, et particulièrement l'amour du travail? Vol. V.

RUSSE A. Extrait du rapport de l'orphelinat de Thoune. Vol. II.

Id. Nos établissements d'éducation pour pauvres sont-ils populaires et méritent-ils, non seulement qu'on ne les restreigne pas, mais qu'on les appuie et les développe le plus possible?

SCHAUBLIN J. J. Devoirs et position des conseils de surveillance vis-à-vis des établissements d'éducation pour pauvres. Vol. III.

SCHLEGEL. Est-il désirable d'admettre parmi les élèves corrompus d'un établissement ceux qui ont été bien élevés? Vol. II.

SCHLOSSER. Rapport sur l'établissement d'éducation pour pauvres *auf der Grube*, près Berne. Vol. II.

Id.. Quelles sont les principales exigences à demander à un éducateur des pauvres? Vol. I.

SCHMID A. Que doivent faire les directeurs et les autorités d'établissements d'éducation pour pauvres, pour conserver des sous-maîtres? Comment empêcher les changements fréquents et comment stimuler la tendance pour un séjour prolongé dans leur champ d'activité? Vol. IV.

SCHNEIDER. L'éducation doit être faite au point de vue de la vie pratique et non pas seulement pour l'enseignement. Vol. III.

STEPHANI. P. TH. Rapport sur la maison d'éducation de Plankis près Coire. Vol. II.

TSCHUDY P. La question alimentaire dans nos établissements suisses d'éducation pour l'enfance malheureuse. Vol. II.

WALDER-APPENZELLER et HUNZIKER T. L'éducation véridique. Vol. V.

WELLAUER. Rapport sur l'orphelinat de St.-Gall. Vol. II.

WIRTH. Rapport sur l'asile des sourds-muets à St.-Gall. Vol. III.

WITZEMANN. Extrait du rapport de l'établissement de réforme de Casteln. Vol. I.

ZELLWEGER. Fait-on, en général, dans les établissements d'éducation pour l'enfance malheureuse les efforts possibles et désirables pour compléter les connaissances intellectuelles des élèves, et sont-elles en rapport avec les exigences de l'instruction populaire avancée?

Id. Ne devrait-on pas faciliter, partout où cela peut se faire, la fréquentation des écoles publiques supérieures aux élèves les plus capables? Vol. I.

ZWICKI F. Rapport sur l'établissement de la colonie de la Linth. Vol. III.

---

On peut se procurer les comptes-rendus de la Société suisse des éducateurs des enfants pauvres et abandonnés (Armenerziehverein) en s'adressant au président, M. Schneider, directeur de l'école de réforme de Bächtelen près Berne.

---

IX.

PRUSSE.



# NOTES

COMMUNIQUÉES AU

## COMITÉ EXECUTIF

DU CONGRÈS PÉNITENTIAIRE DE ROME.

---

### Avant-propos.

1. Jusqu'à la promulgation du code pénal et du code de procédure pénale pour l'empire allemand, les lois pénales édictées n'étaient appliquées qu'à la Prusse. Aussi n'a-t-on indiqué, dans les périodes qui précèdent l'entrée en vigueur de la législation pénale de l'empire, que les ouvrages relatifs au droit pénal prussien ; mais, à partir de la promulgation du code pénal de l'empire, il a été tenu compte de toute la littérature pénale et pénitentiaire allemande.

2. La même observation s'applique au Chapitre III, *Sociologie criminelle*, et au Chapitre IV, *Exécution des peines et discipline des prisons*, et cela depuis le commencement du siècle actuel.

3. Au Chapitre V, *Statistique criminelle*, la bibliographie ne comprend que les publications relatives au royaume de Prusse. La statistique criminelle de l'empire contient aussi, à partir de 1882, des renseignements sur la Prusse ; dès lors elle a dû aussi figurer dans le présent catalogue.

A. — Législation pénale.

1<sup>re</sup> période, pendant laquelle est en vigueur le titre 20, partie II, du droit pénal général pour les Etats de la Prusse.

Sources: Droit pénal général pour les Etats du royaume de Prusse. II<sup>e</sup> partie, titre 20.

GROLMANN (VON). Principes sur lesquels reposent le droit pénal et la législation pénale, leur justification. Giessen 1799.

HAFEMANN. Manuel du droit pénal prussien, compendium du 20<sup>me</sup> titre, II<sup>e</sup> partie du droit pénal général, avec les lois, ordonnances, etc., publié par un jurisconsulte praticien. Leipzig 1830.

HITZIG. Revue de droit criminel dans les Etats prussiens. 1825-1833.

WENTZEL. Le droit pénal prussien, coordonné d'après les dispositions législatives en vigueur actuellement et suivant le texte. Breslau, 1837.

TEMME. Manuel du droit criminel prussien. Leipzig 1837.

MANNKOPF. Le droit pénal prussien. Berlin 1838.

TEMME. La théorie de l'homicide, id. id. Berlin 1839.

Id. La théorie du vol d'après le droit prussien. Berlin 1840.

MANNKOPF. Annales de droit criminel dans les Etats prussiens. Vol. I<sup>er</sup>, 1840 (Continuation de la *Revue de HITZIG*).

TEMME. La théorie de la fraude, id. id. Berlin 1841.

BONSERI et TEMME. Journal de droit criminel pour les Etats prussiens. 1841-1842.

HALSCHNER. Histoire du droit pénal brandebourgeois-prussien. 1851.

BERNER. Législation pénale en Allemagne. Leipzig 1867.

2<sup>me</sup> Période, pendant laquelle est en vigueur le code pénal pour les Etats prussiens, promulgué le 14 avril 1851 (1851-1870).

Sources: a) Code pénal du 14 avril 1851.

b) Lois promulguées postérieurement et recueillies dans:

HARTMANN. Lois pénales qui sont en corrélation avec le code pénal et d'après lesquelles le tribunal suprême prononce la sentence. Berlin 1864.

KAMPTZ. Aperçu succinct de la révision de la législation de 1831-1841. — *Annales de la législation prussienne*. Vol. 58, p. 325 et suiv.

KAMPTZ. Exposé (d'après les actes) de la révision de la législation de Prusse. *Annales de la législation prussienne*. Vol 60, p. 1 et suiv.

GOLTDAMMER. Matériaux relatifs au code pénal pour les Etats prussiens. Vol. II. Berlin 1851.

BESELER. Commentaire du code pénal pour les Etats prussiens, etc. Leipzig 1851.

WENTZEL. Complément du code pénal pour les Etats prussiens. 1851.

HALSCHNER. Histoire du droit pénal brandebourgeois-prussien. Bonn, 1851-1858.

GRAFF et RÖNNE. Le code pénal, etc., avec compléments et commentaires d'après la législation et la science. 1853.

TEMME. Manuel du droit pénal prussien. Berlin 1853.

GOLTDAMMER. Archives de droit pénal prussien, publié depuis 1853. Berlin.

HAHN C. Commentaires et mémoires sur le code pénal. 1854.

BERNER. Principes fondamentaux du droit pénal prussien. Leipzig 1861.

Id. Manuel du droit pénal allemand en Allemagne. Edition primitive.

OPPENHOFF F. C. Sentences du tribunal suprême sur des questions de droit criminel. Berlin, I<sup>er</sup> vol., 1861.

HARTMANN. La loi sur la presse du 12 mai 1851, commentée d'après l'histoire de son origine, la doctrine du droit et les décisions du tribunal suprême. Berlin 1865.

RÖNNE (VON). Compléments et commentaires de la législation pénale prussienne, d'après les lois et la science. Vol. IV. — Droit pénal de procédure pénale. 4<sup>me</sup> édition, Berlin 1858. — 5<sup>me</sup> édition, Vol. IV. Berlin 1868.

OPPENHOFF F. C. Le code pénal pour les Etats prussiens et la loi relative à sa promulgation, commentée d'après les matériaux, la doctrine de jurisprudence et les décisions du tribunal suprême. 1<sup>re</sup> édition, 1854; — 6<sup>me</sup> édition, Berlin 1869.

HOLTZENDORFF (VON). Droit pénal allemand. Vol. I<sup>er</sup>, Berlin 1871.



**3<sup>me</sup> Période, pendant laquelle est en vigueur le code pénal pour la Confédération des Etats de l'Allemagne du Nord. (Empire Allemand) (de 1871 à aujourd'hui).**

- Sources : a) Code pénal pour l'Allemagne du Nord du 31 mai 1870 avec loi sur sa promulgation.  
b) Code pénal pour l'empire allemand du 15 mai 1871. — Différentes lois complémentaires, réunies et publiées dans le commentaire d'Olshausen (Voir plus loin).  
c) Gazette générale du droit pénal allemand, 1870, livraison 3<sup>e</sup>. Examen des critiques parues sur le premier projet de code pénal pour l'Allemagne du Nord.

CRITIQUES GÉNÉRALES.

BERNER. Critique du projet de code pénal pour l'Allemagne du Nord. Leipzig 1869.

MEYER HUGO. Le code pénal de l'Allemagne du Nord. Leipzig 1869.

HAEBERLIN. Observations critiques sur le projet d'un code pénal pour l'Allemagne du Nord. 1869.

WAECHTER (VON.). Contribution à l'histoire et critique du projet de code pénal pour l'Allemagne du Nord. 1870.

FOHN. Le droit pénal dans l'Allemagne du Nord, critique du projet de code pénal pour l'Allemagne du Nord. Göttingen 1870.

HALSCHNER. Contributions à la critique, ou projet de code pénal pour l'Allemagne du Nord. Bonn 1870.

HEINZE. Explications données au point de vue du droit général et du droit pénal, sur le projet officiel d'un code pénal pour l'Allemagne du Nord. Leipzig, 1870.

Id. Le projet révisé d'un code pénal pour l'Allemagne du Nord. Leipzig 1870.

HELD. Observations sur le projet de code pénal pour l'Allemagne du Nord. 1870.

BINDING. Le projet de code pénal pour l'Allemagne du Nord, jugé d'après ses principes. Leipzig, 1870.

COMMENTAIRES.

SCHWARZE (VON). Le code pénal pour l'Allemagne du Nord, 1<sup>re</sup> édition, 1870. — 2<sup>e</sup> édition, 1876 et 5<sup>me</sup> édition, 1884.

FUCHELT. Le code pénal pour l'empire allemand, avec explications. 1871.

MEYER FR. Le code pénal pour l'empire allemand, 2<sup>me</sup> édition, 4<sup>me</sup> édition, 1875.

HAHN. Code pénal pour l'empire allemand, 3<sup>me</sup> édition, 1876.

BINDING. Les lois pénales allemandes. Commentaires, I. Introduction, 2<sup>me</sup> édition, 1877.

RUBO. Commentaire sur le code pénal pour l'empire allemand, 1879.

RUDORFF. Code pénal pour l'empire allemand, 3<sup>me</sup> édition, 1881.

OLSHAUSEN. Commentaires sur le code pénal pour l'Empire allemand, 2<sup>me</sup> édition, 1885.

OPPENHOFF. Le code pénal pour la Confédération des Etats du Nord de l'Allemagne, etc., 7<sup>me</sup> édition, et le texte de la loi de 1876-1879, 10<sup>me</sup> édition, Berlin 1885.

MANUELS

HOLTZENDORFF (VON). Manuel du droit pénal, en collaboration avec différents auteurs. 1871-1876.

SCHUZE. Manuel du droit pénal allemand, 2<sup>me</sup> édition, 1874.

WAECHTER (VON). Droit pénal allemand. 1881-1884.

MEYER HUGO. Manuel du droit pénal allemand, 3<sup>me</sup> édition, 1882.

BAR (VON). Manuel du droit pénal allemand. Berlin 1882.

BERNER. Manuel du droit pénal allemand, 13<sup>me</sup> édition, 1883.

BINDING. Manuel du droit pénal et aperçu pour servir à un cours de droit pénal allemand, 3<sup>me</sup> édition, 1884.

JOURNAUX PÉRIODIQUES.

ARCHIVES du droit pénal prussien, volume I<sup>er</sup> à XVIII, 1853-1870, fondées par Goldammer, continuées sous le titre de : *Archives de droit pénal et prussien*, en 1872 par Mager, de 1873 à 1880 par Hahn et depuis par Backoffner.

GERICHTSSAAL (La) (Salle du Tribunal). Journal de droit pénal et de procédure pénale, publié par Schwarze, depuis 1872.

HOLTZENDORFF (VON). Gazette allemande de droit pénal, Leipzig 1861, réunie depuis 1874 avec la Gerichtssal.



SCHWARZE. Gazette générale des tribunaux pour le royaume de Saxe, Leipzig 1861, réunie depuis 1874 avec la Gerichtssaal.

JUGEMENTS CRIMINELS prononcés par le tribunal impérial allemand et publiés par des procureurs généraux, depuis 1879-1880.

JOURNAL périodique de droit pénal, fondé en 1881 par Dochow et von Liszt, et continué depuis 1882 par von Liszt et Lilienthal.

## B. — Procédure pénale et médecine légale.

### a) Procédure pénale.

*1<sup>re</sup> période : Depuis le commencement du siècle à l'année 1849.*

Sources : Lois sur la procédure criminelle pour les Etats prussiens, 11 décembre 1805.

PAALZOW. Commentaire de la loi sur la procédure pénale dans les Etats prussiens. Berlin 1807.

FÖRSTENTHAL. Manuel de la procédure civile et pénale en Prusse. Königsberg 1827.

RICHTER. Manuel de la procédure dans les Etats prussiens, etc. Königsberg 1830.

LADENBERG (VON). Procédure civile et pénale en Prusse. Berlin 1833.

ABEGG. Manuel de la procédure pénale (en tenant particulièrement compte du droit prussien). Königsberg 1833.

*2<sup>me</sup> Période : Depuis l'année 1849, jusqu'à l'introduction de la loi de procédure pénale pour l'Empire en 1879.*

Sources : Arrêtés du 3 janvier 1849 et les dispositions de la loi de procédure pénale de 1805, restées en vigueur, réunies dans la loi criminelle pour les Etats prussiens et l'arrêté du 3 janvier 1849, sur l'introduction de la procédure orale et publique avec jury, dans les enquêtes pénales, etc. 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> éditions officielles, 1852-1853-1860.

ESSELEN. Procédure dans les enquêtes pénales, d'après les lois des 2 et 3 janvier 1849, etc., Hamm 1850.

HARTMANN G. L. Loi du 3 janvier 1849, sur l'introduction de la procédure orale et publique, avec jury, dans les enquêtes pénales, etc. Berlin 1852.

Id. Procédure générale dans les enquêtes en Prusse. Breslau 1854.

FRANTZ. La procédure pénale prussienne. Quedlinbourg 1855.

FORBERG. La procédure pénale en Prusse. Berlin 1857.

STEMANN (VON). Exposé de la procédure pénale prussienne. Berlin 1858.

LIMAN. La procédure pénale prussienne. 1859.

OPPENHOFF. Lois prussiennes relatives à la procédure pénale, orale et publique. Berlin 1860.

LOEWE (E.). La procédure pénale prussienne. Breslau 1861.

*3<sup>me</sup> période : Depuis l'introduction de la procédure pénale pour l'empire allemand.*

Sources : a) Loi sur la procédure pénale pour l'empire allemand du 27 janvier 1877, et décret de promulgation, même date.  
b) Loi sur la procédure pénale pour l'empire allemand du 1<sup>er</sup> février 1877 et décret de promulgation.  
c) Différentes lois impériales postérieures relatives à la procédure pénale, et publiées dans les commentaires de E. Loewe.

LOEWE E. La loi de procédure pénale pour l'empire allemand avec commentaire. 4<sup>me</sup> édition, Berlin-Leipzig 1848.

VOITUS. Commentaire sur la procédure pénale. Berlin 1877.

DALCKE. Commentaire sur la procédure pénale. Berlin 1878.

THILO. Commentaire sur la procédure pénale. Berlin 1878.

SCHWARZE (VON). Commentaires sur la loi et sur la procédure allemande. Leipzig 1878.

BINDING. Aperçu général de la loi sur la procédure pénale allemande. Leipzig 1881.

### b) Médecine légale.

HENKE. Dissertations sur des sujets tirés de la médecine légale. Leipzig.

JOURNAL périodique de psychiatrie et de médecine psychologique légale, publié par les médecins psychiatres allemands. Berlin 1844.

CASPER. Manuel pratique de médecine légale, 4<sup>e</sup> édition, augmenté par LIMAN, 6<sup>e</sup> édition, Berlin 1876.

## C. — Sociologie criminelle.

AVÉ LALLEMANT. Les criminels de profession en Allemagne, au point de vue social, politique, littéraire et linguistique, étude historico-sociale, 1858-1862.



VALENTINI (V.). La criminalité dans les Etats prussiens. Leipzig 1867.

BAER. L'alcoolisme. Berlin 1878.

SCHRADER. La criminalité à Hambourg. 1879.

OETTINGEN. Statistique morale et son importance au point de vue de l'éthique sociale chrétienne. 3<sup>e</sup> édition, Erlangen 1882.

STARKE. Criminels et crime en Prusse, 1854-1878. Berlin 1884.

#### D. — Exécution des peines — Discipline pénitentiaire.

WAGNITZ. Notice historique et observations sur les maisons de force les plus remarquables de l'Allemagne; avec un appendice sur l'organisation rationnelle des prisons et des hospices d'aliénés. 1791.

Id. Suggestions et plans pour l'amélioration des lieux de détention correctionnels et criminels. Halle 1801.

ARNIM V. Fragments pour servir à l'étude des crimes et des châtements. Berlin 1801.

JULIUS. Conférences sur la science pénitentiaire. Berlin 1828.

OBERMAIER. Guide pour servir à l'amélioration des condamnés dans les pénitenciers. Kaiserslautern 1835.

ANNUAIRES pour la science pénitentiaire, publiés par Julius Varrentrapp et Nöllner. 1842-1848.

OBERMAIER. Comptes-rendus du Congrès pénitentiaire de Francforts/M en 1846, sur l'emprisonnement cellulaire et ses conséquences. Munich 1848.

FUESSLIN. L'emprisonnement cellulaire d'après mes expériences personnelles et d'autres. Heidelberg 1855.

MITTERMAYER. L'amélioration des prisons. Erlangen 1858.

HOLTZENDORFF (VON). Le système pénitentiaire irlandais. 1859.

Id. La déportation comme peine criminelle. Leipzig 1859.

COMMUNICATIONS tirées des rapports officiels des établissements de détention qui dépendent du Ministère de l'Intérieur du royaume de Prusse, années 1858, 1859, 1860.

HOLTZENDORFF (VON). Maximes légales ou administratives. Berlin 1861.

HOLTZENDORFF (VON). Principe de la diminution de la durée des peines et de la libération conditionnelle des détenus. Leipzig 1861.

ROEDER. Peines et prisons ayant pour but l'amendement des condamnés exigé par le droit pénal. Leipzig 1861.

HAEGELE. Expériences faites avec la détention cellulaire et l'emprisonnement en commun. 1862.

ROEDER. L'application des peines au point de vue de l'esprit et du droit. Leipzig 1863.

FEUILLES pénitentiaires, publiées depuis 1865 par Ekert.

HOLTZENDORFF (VON). Etudes critiques sur le système irlandais. Berlin 1865.

MITTERMAYER. Etat actuel de la question pénitentiaire. Erlangen, 1867.

WAHLBERG. Principe de l'individualisation. Vienne 1869.

PRISONS (LES) de Prusse, etc. Aperçu descriptif des prisons qui sont du ressort du Ministère de l'Intérieur. Berlin 1870.

GERICHTSSAAL (LA). Journal de jurisprudence pénale, édité depuis 1872 par Schwarze.

COMPTES-RENDUS des Congrès pénitentiaires internationaux de Londres (1872) et Stockholm (1878).

HOLTZENDORFF (VON). Gazette générale de droit pénal allemand, fusionnée depuis 1874 avec la *Gerichtssaal*.

BAER. Les prisons au point de vue hygiénique. Berlin 1877.

RAPPORTS annuels de la Société pénitentiaire Rhénane-Westphalienne. Düsseldorf, depuis 1825.

MITTELSTADT. Contre les peines privatives de la liberté. 1879.

SCHWARZE (VON). La peine privative de la liberté. 1880.

DALKE et GENZMER. Manuel de l'application des peines et de l'administration dans les prisons de la Prusse. 1881.

JOURNAL périodique pour les sciences pénales, publié depuis 1881 par Dochow et von Liszt et depuis 1882 par von Liszt et von Lilienthal, avec des contributions de Krohne, Sontag, Mittelstädt, Willert, von Liszt, Streng.

RAPPORTS annuels de la Société pénitentiaire du Nord-ouest de l'Allemagne.

**E. — Statistique criminelle et pénitentiaire.**

MERKER. Suggestions pour rendre plus efficace l'action pratique de la police. 1817-1824.

STARKE. Statistique de l'administration de la justice en Prusse (années 1836 à 1841). Berlin 1839.

RAPPORTS généraux du Ministre de la Justice à S. M. le roi sur l'état de l'administration de la Justice; rapports publiés en partie dans les annuaires de von Kamptz, vol. 48 et 49, en partie sous forme de brochure pour les années 1836-1841.

ANNUAIRE judiciaire de la Prusse, publié par les soins du ministère de la Justice, 3<sup>me</sup> année 1854, contenant des renseignements statistiques sur l'administration de la justice pénale pour les années 1851, 1852, et 1853.

FEUILLE ministérielle publiée par le bureau du ministère de la Justice (années 1856-1880). Elle contient des communications analogues à celles qui se trouvent dans l'annuaire. 1854-1878.

STATISTIQUE des Cours d'assises prussiennes, publiée par les soins du ministère de la Justice. Années 1854-1880.

RÉSULTATS de la Justice pénale en Prusse, etc., pendant l'année 1881, publiés, à la demande du ministère de la Justice, par W. Starke. (livraison supplém. XIV du *Journal du Bureau royal de statistique*, édité par le Bureau royal de statistique. Berlin 1883.

STATISTIQUE de l'empire allemand, publiée par le département impérial de statistique. Nouvelle série.

Vol. 8°. Statistique criminelle pour l'année 1882. Berlin 1883.

Vol. 13°. Statistique criminelle id. 1883. Id. 1885.

STATISTIQUE des établissements pénitentiaires et de détention dépendant du Ministère de l'Intérieur du royaume de Prusse. — Publications annuelles de 1869 à aujourd'hui (dernière livraison 1883-1884). Berlin 1885.

FEUILLE ministérielle publiée par le ministère de la Justice pour 1885, N° 3. — Contenant :

1. Communications officielles relatives à la statistique des prisons dépendant du ministère de la Justice du royaume de Prusse. Années 1881-82, 1882-83, 1883-84.

2. (Dans la partie non officielle) : Commentaires des tableaux publiés dans la partie officielle, par W. Starke.

X.

ESPAGNE.



# NOTES

DE M. LE D.<sup>r</sup>

FRANÇOIS LASTRES

---

ACADÉMIE de jurisprudence et législation de Barcelone. Rapport et bases pour l'organisation du personnel administratif des prisons et bagnes de l'Espagne, présenté par la Commission nommée pour rédiger un mémoire pour le Congrès pénitentiaire de Stockholm. Barcelone 1877, opuscule.

ALGANA AUGUSTIN et ROBELLO VASCOIN (DE) FRANÇOIS. Mémoire sur l'origine du vagabondage avec un projet pour l'institution d'une école de correction pour les vagabonds jeunes et abandonnés. Madrid 1852, un opuscule.

ALVAREZ CYRILLE. Discours sur le droit de punir et la peine de mort. Madrid 1873.

ARANGUREN THOMAS. Notes sur la réforme du système pénitentiaire en Espagne. Madrid 1871.

ARENAL CONCEPTION. Lettres aux délinquants. Corogne 1865, un volume.

Id. Le coupable, le peuple et le bourreau, ou l'exécution publique de la peine de mort. Opuscule, Madrid 1867.

Id. A tout le monde. Examen des bases approuvées par le Parlement pour la réforme des prisons. Madrid 1869, un opuscule.

---

NOTA. Cette notice ne contient que des ouvrages sur le régime pénitentiaire et la peine de mort, publiés par des auteurs espagnols. Il y a aussi beaucoup de livres très-importants sur le droit pénal, et celui qui voudra les connaître, n'a qu'à consulter la notable *Bibliographie du droit et de la politique* publiée par D. Manuel Torres Campos, et imprimée à Madrid en 1883.

ARENAL CONCEPTION. Les colonies pénales de l'Australie et la peine de la déportation. Madrid 1875.

Id. Etudes pénitentiaires. Madrid 1877, un opuscule.

Id. La prison appelée modèle. Madrid 1877, un opuscule.

Id. La voix de la charité.

ARMENGOL Y CORNET PIERRE. Etudes pénitentiaires. La récidive. Barcelone 1873, un volume.

Id. Questions pénitentiaires. Un nouveau Congrès. Discours de M. WINES Président de la Commission pénitentiaire de Bruxelles. Madrid 1874, un opuscule.

Id. La prison modèle de Madrid et la science pénitentiaire. Barcelone 1876, un volume.

Id. Aux îles Mariannes ou au golfe de la Guinée ? Madrid 1878.

Id. L'honneur scientifique espagnol dans les mains de S. M. le Roi Alphonse XII. Barcelone 1879, un opuscule.

Id. Association générale pour la réforme pénitentiaire. Sa nécessité. Mémoire. Barcelone 1880, un opuscule.

ARQUELLADA VENTURE. Notice sur les conditions de la prison de Philadelphie. Madrid 1801.

ARREQUIA MICHEL. La prison de Barcelone et les systèmes pénitentiaires. Barcelone 1877, un opuscule.

BACA FRANÇOIS GABRIEL. Les Toribios de Seville. Imprimé de nouveau par soin de l'Association des catholiques d'Espagne à Madrid, 1880, un volume.

BALMES J. Un coupable dans la chapelle, ou derniers moments d'un justicié. Barcelone 1839.

BARNUEVO JOSEPH MARIA. Examen des systèmes pénitentiaires et leur respective utilité. Madrid 1863.

BOIX VINCENT. Système pénitentiaire du bague de Valence au temps du colonel Montesinos. Valence 1850.

BORREGO ANDRÉ. Etudes pénitentiaires. Visite aux principaux établissements de peine en Europe, faite par ordre du Gouvernement, suivie de l'exposition d'un système applicable à la réforme des prisons et bagnes de l'Espagne. Madrid 1873, un volume.

CALDERON COLLANTES FERDINAND. Du droit de l'Etat pour punir et de la légitimité de la peine de mort.

CANALEIAS J. M. Questions pénitentiaires. De l'état actuel de nos bagnes et de leur réforme pour l'avantage des intérêts du pays et de la moralisation des condamnés. Madrid 1855, un volume.

Id. Bague école. Barcelone 1860, un volume.

CARRIL Y CAMPERO MANUEL. Deux mots sur la peine de mort. Orense 1876.

CERDAN DE TELLADA DR. THOMAS. Visite à la prison et aux prisonniers. Valence 1854.

CORDOVA Y LOPEZ FRANÇOIS et BLASCO Y RECIO JEAN. Quatre mots sur la peine de mort et sur la chaîne perpétuelle, dédiés à Vincent Sobrino poursuivi en justice pour le meurtre de sa maîtresse Vincente Calza commis dans la rue du *Fucar*. Madrid 1864.

COS GERYON FERDINAND. Discours sur la réforme pénitentiaire, lu l'Académie royale de sciences morales et politiques. Madrid 1879.

CUESTA PATRICE. La prison de Madrid, ouvrage illustré avec gravures. Madrid 1884.

CHAVES (DE) CHRISTOPHE. Rapport sur la prison de Seville. Seville 1558. Publié dans l'*Essai d'une bibliothèque de livres rares et curieux* par MM. Gallardo, Rayón y Zarco del Valle.

EXAMEN du droit de vie et de mort exercé par les Gouvernements. Barcelone 1838, un volume.

GALVETE XAVIER. Jean Howard — Notices biographiques. Madrid 1876.

GARCIA BARZANALLANA JOSEPH. L'établissement pénal de la nouvelle Calédonie. Madrid 1876.

GARCIA DE GRÉGORIO EUGÈNE. Mémoire sur la question si la peine de mort soit applicable pour les crimes politiques. Madrid 1845.

GOMEZ TUTOR RAIMOND. Notes sur la réforme pénitentiaire. Cartagène 1878.

GONZALEZ ESTEFANI MATHIAS. Système pénitentiaire. Le bague, la prison cellulaire et la déportation. Ouvrage écrit en français par LEPelletier de LA SARTHE. Tolède 1861.

GONZALEZ NANDIN SÉBASTIEN. Etudes sur la peine de mort. Madrid 1872.

GUEVARA ANTOINE. Livre des inventeurs de l'art de naviguer et de plusieurs travaux auxquels sont assujettis les condamnés dans les bagnes. Valladolid 1539.



HAEDO. Topographie d'Argel.

Id. Dialogue sur la captivité.

HERNANDEZ TIBURCE. Principes sur les prisons, conformes à notre législation et à nos lois, écrits pour instruction du peuple, des juges et des syndics constitutionnels. Seconde édition augmentée avec notes. Madrid 1820, un volume.

JUNTE de réforme pénitentiaire et institutions de patronage pour les condamnés libérés et les enfants abandonnés. — Rapports. Madrid 1878, un opuscule.

Id. id. — Décrets Royaux du 31 de janvier et du 20 février 1877. Sections de la Junte. Questionnaire présenté à la Junte par la Direction générale des établissements de peine. Madrid 1877, un opuscule.

LA FUENTE VINCENT. Les adoratrices. Notice sur cette institution pour la réhabilitation des jeunes égarées.

LA O Y ORTIS ANTOINE. Prontuaire des devoirs des chefs de Bagnes. Barcelone 1861, un volume.

LA SAGRA (DE) RAMON. Discours lu à la fin de la conférence publique pour l'inauguration de la Société pour l'amélioration du système carcéraire, correctionnel et pénal en Espagne. (Madrid 1840?)

Id. Discours sur la coopération que les dames peuvent accorder à la tâche de la Société pour l'amélioration des prisons. Madrid 1840, un opuscule.

Id. Atlas carcéraire, ou collection des plans des principales prisons d'Europe et d'Amérique. Première et seconde série. Prisons modèles de la France et de celles construites en Angleterre, Ecosse, Suisse et Belgique. Madrid 1843, un volume de texte et un de tables.

LASALA MANUEL. Mémoire philosophique sur le baigne de Valence. 1840.

LASTRES FRANÇOIS. Etudes sur les systèmes pénitentiaires. Leçons prononcées dans l'université de Madrid. Madrid 1875, un volume.

Id. La prison de Madrid, 1572-1877. Madrid 1877, un opuscule.

Id. La colonisation pénitentiaire des îles Mariannes et Fernand Poo. Mémoire couronné avec accessit par l'Académie royale de sciences morales et politiques. Madrid 1878.

Id. Le Congrès pénitentiaire de Stockholm. Mémoire à S. Ex. le Ministre de l'Intérieur par l'auteur, représentant de l'Espagne à l'Assemblée susdite. Edition officielle. Madrid 1879.

LASTRES FRANÇOIS. L'ancienne et la nouvelle prison. Conférence faite à l'université de Madrid le 5 juin 1884. Madrid 1884.

Id. L'ancienne et la nouvelle prison (en français). Madrid 1885.

LECHON MOYA PIERRE. Inconvénients de nos établissements pénitentiaires et système qu'on doit adopter sous le point de vue de l'hygiène. Valence 1881.

LECUMBERRI CHRISTOPHE. Colonies agricoles et écoles de réforme pour les jeunes pauvres, mendiants, vagabonds et délinquants, Madrid 1865.

LETAMENDI (DE) JOSEPH. La criminalité devant la science. Madrid 1883.

LOPEZ MARTIAL A. Description des plus célèbres établissements de peine de l'Europe et des Etats-Unis. Valence 1832, deux volumes.

MACIAS Y ORTIZ DE ZUNIGA LOUIS. Etudes juridiques, historiques, philosophico-juridiques sur la peine de mort. Madrid 1871.

MADRAZO JEAN. Types de plans pour la construction des prisons départementales exécutés par ordre de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur. Madrid 1860, un volume.

MADRAZO SANTIAGO DIEGO. De la grâce, de l'indult. Madrid 1865.

MADRILENE (LE). Le siècle XIX et le gibet ou réflexions théologiques, juridiques, philosophiques et morales sur la peine de mort, écrites pour ceux qui la défendent. Madrid 1859.

MANUEL des réformes faites avec l'ordonnance générale des bagnes par la Direction générale de ce service approuvée par S. M. Madrid 1844, un vol.

MARTINEZ ALCUBILLA INDALECIO. Guide morale de la jeunesse en matière pénale conforme au code, et spécialement au livre III qui traite des infractions à la loi pénale, avec réflexions, axiomes et exemples moraux à l'usage des écoles d'instruction primaire; deuxième édition corrigée et augmentée. Madrid 1876.

MÉMOIRE historique sur la Confrérie royale de charité et de paix et catalogues des malheureux assistés par elle de l'année 1687 jusqu'à aujourd'hui. Madrid 1868.

MÉMOIRE sur les établissements pénitentiaires de l'Espagne par le Directeur général de ce service. Madrid 1863, un opuscule.

MONLAU PIERRE F. Pathologie sociale. Briève étude sur la criminalité. Madrid 1870.



MORALES SANCHEZ F. M. Pages de sang, histoire du *Saladero*, précédée par un remarquable épisode critique criminel par VICTOR HUGO sous le titre *Le dernier jour d'un condamné à mort*, traduit par un de nos juristes plus distingués. Madrid 1877, deux volumes.

MURUVE Y GALAN DR. FRANÇOIS. Traité sur les prisons et sur les systèmes de peine en Angleterre et en France avec des observations générales sur ce qu'il faut connaître pour la réforme relative en Espagne. Santiago 1860, un volume.

PASTOR LOUIS M. Mémoire lu à la Junte de la Société philanthropique fondée pour l'amélioration du système carcéraire, correctionnel et pénal en Espagne. Madrid 1841, un opuscule.

PEREZ MOLINA MANUEL. La société et le gibet, ou la peine de mort considérée sous le point de vue historique et philosophique. Madrid 1854.

PRISONS D'EUROPE. Premier ouvrage de cette catégorie publié en Espagne et le plus complet de ceux publiés en Europe, écrit par une société de gens de lettre. Barcelone 1862, deux volumes.

PROGRAMME pour la construction des prisons départementales pour la réforme des bâtiments existant, destinés à cette catégorie d'établissements. Madrid 1860, un volume.

QUESTIONS pénitentiaires ou système des bagnes ; ouvrage dédié aux fonctionnaires du service des bagnes. Madrid, un volume.

RECUEIL législatif pour les prisons, comprenant toutes les lois qui se trouvent dans la dernière collection relatives à ce service et toutes les dispositions légales et réglementaires publiées postérieurement jusqu'au 31 décembre 1860, rédigé par ordre de la Direction générale des établissements de peine.

Id. id. pour les bagnes et les maisons de correction pour les femmes. Rédigé par ordre de la Direction générale des Etablissements de peine. Madrid 1861-1862, deux volumes.

RÉFLEXIONS sur le système pénitentiaire espagnol par D. de B. et F. de A. Valence, Imprimerie du Bagne, 1847.

RÈGLEMENT pour les prisons de Madrid approuvé par le Gouvernement le 23 janvier 1874. Madrid 1874, un volume.

RÈGLEMENT provisoire pour la prison cellulaire de Madrid ; édition officielle, 1883.

RODRIGUEZ BAAMONDE FLORENCIO. Essai sur l'emprisonnement pour dettes.

ROMERO GIRON VINCENT. Etudes sur le droit pénal et les systèmes pénitentiaires, par C. D. A. Roeder. Madrid 1875.

SACANELLA Y VIDAL BERNARD. Mémoire sur le système pénitentiaire d'Espagne, adressée à S. Ex. le Ministre de l'Intérieur. Madrid 1869, un opuscule.

SANDOVAL (DE) BERNARDIN. Traité des soins qu'on doit avoir pour les pauvres prisonniers. - Toledo 1564. — Réimpression dédiée au Congrès pénitentiaire international de Rome par M. Pierre Armengol y Cornet. Barcelone 1885.

SAN MIGUEL ( MARQUIS DE ). La prison de Barcelone et les systèmes pénitentiaires. Barcelone 1877.

SAN MILLAN Y ALONSO. Exposition et jugement critique des principaux systèmes carcéraires. Droit en vigueur en Espagne. Madrid 1877.

SANTA RITA. Ecole de réforme et asile de correction paternelle autorisée par la loi du 4 janvier 1883 à Carabanchel près Madrid. Madrid 1885.

SILVELA FRANÇOIS A. Du maintien de la peine de mort. Paris 1832 ; ouvrage traduit par l'auteur en espagnol en 1835, un volume.

SILVELA MANUEL. Discours prononcé à l'Académie de jurisprudence et législation sur la réforme pénitentiaire. Madrid 1880.

Id. La prison de Madrid. Discours prononcé au Sénat le 8 mai 1876 (en français). Madrid 1885.

SUAREZ DE FIGUEROA CHRISTOPHE. Le passager.

TORRES CAMPOS MANUEL. La peine de mort et son application en Espagne. Madrid 1879.

VEGA DE ARMIJO (MARQUIS DE LA). Discours sur la réforme pénitentiaire, lu à l'Académie royale de sciences morales et politiques. Madrid 1868.

Id. — Mémoire sur l'établissement à Madrid d'une maison d'éducation correctionnelle pour jeunes gens en 1861. Madrid 1880.

VILLANOVA Y JORDAN JACQUES. Application de la Panoptique de Jérémias Bentham aux prisons et aux maisons de correction d'Espagne. Madrid 1834, un volume.

VINCENTI EDUARD. Etude sur la réforme pénitentiaire. 1880.

---



XI.

AUTRICHE.

# NOTES

DE M. LE D.

BASILE GIANNELIA

---

APPERT Chévalier. Prisons, hôpitaux, écoles, institutions civiles et militaires en Autriche, Bavière, Prusse, Saxe, et Belgique, avec un appendice dans lequel le système cellulaire est combattu. 3. vol. Vienne 1851, Sommer.

AUGUSTA JOSEPH. Esquisse de l'échelle des peines, pour les crimes, délits et contraventions (*Gazette judiciaire de l'Autriche*, 1852 n° 130.)

BERGER J. H. Dr. La peine de mort. Vienne 1864, Manz.

BERTOLINI Dr. CAMILLE. Dissertation sur le code pénal Autrichien (1852), (en italien). Venise 1860, Naratovich.

BLUMENTRITT S. W. La loi pénale autrichienne sur les contraventions graves de police, du 3 septembre 1803. Vienne 1846, Braumüller et Seidel.

Id. Recueil des lois promulguées depuis le commencement de l'année 1832 à la fin de mars 1839 et relatives au Code pénal criminel autrichien. Vienne 1840, Braumüller et Seidel.

BORSCHITZKY JEAN. Manuel du code pénal autrichien du 3 septembre 1803. Prague 1815, Scholl.

Id. Manuel de la loi autrichienne sur les contraventions graves de police, du 3 septembre 1803. Prague 1840, Thabor.



BUOL-BERNBURG (DE) A. Les colonies pénales hollandaises et les pénitenciers de Berlin, Gand, Bruchsal et Genève, et la réforme des prisons en Autriche. Vienne 1853, Manz.

COSTA-ROSSETTI DE ROSSANEGG. La prison de Spielberg à Brünn, les casernes et les prisons les plus remarquables. II<sup>me</sup> édition. Vienne 1881.

DAMIANITSCH M. Le code pénal militaire du 15 janvier 1855, pour l'empire d'Autriche. 2<sup>me</sup> édition. Vienne 1861, Braumüller.

Id. Le même. Edition de poche. Vienne 1863, Braumüller.

Id. Etudes sur le droit pénal militaire au point de vue matériel et formel et basées sur la législation pénale militaire moderne et en particulier sur le code pénal militaire autrichien de l'année 1855. Vienne 1862, Braumüller.

DOSTAL F. Loi pénale du 15 novembre 1867, envisagée au point de vue pratique. Vienne 1871, Gans.

DRAGIC ALEXANDRE. Statistique comparative de l'administration dans les pénitenciers de l'Autriche. Vienne 1880.

EGGER DR. FRANÇOIS. Commentaire succinct sur le code pénal criminel autrichien. 3 volumes. Vienne et Trieste 1816, Geistinger.

EXPOSÉ STATISTIQUE GÉNÉRAL des conditions que présentent les pénitenciers de l'empire d'Autriche. Année 1868 et suiv. Vienne, 1869 à 1884.

FELSENTHAL DE R. C. Expériences d'un fonctionnaire de police autrichien. Vienne 1853.

FORAMITI NICOLAS. Manuel du nouveau code pénal autrichien (1852), (en italien). 2 volumes. Venise 1852, Cecchini

FRANKL F. AD. DR. La réforme des prisons. Vienne 1851, Gerold.

FRÜHWALD W. TH. Quelques mots au sujet des motifs présentés dans le XI volume, page 473, du « *Juriste* » contre l'introduction du système pennsylvanien dans les prisons. *Journal Le Juriste*, 1845, XIX, 37-57.

Id. Projet de loi pénale. Vienne 1849, Braumüller.

Id. Commentaires populaires sur les lois pénales autrichiennes. Vienne 1850, Braumüller.

Id. Manuel de la loi pénale autrichienne sur les crimes, délits et contraventions, et de la loi sur la presse du 27 mai 1852. 3<sup>me</sup> édition. Vienne 1855, Braumüller.

FRÜHWALD W. TH. Le même ouvrage. — Traduction italienne du Dr. C. BERTOLINI. 3<sup>me</sup> édition, 2 volumes. Venise 1857, Cecchini.

Id. Développement du droit pénal autrichien d'après la législation, la littérature et la pratique pendant les 10 dernières années. Supplément à la 3<sup>me</sup> édition du manuel. Vienne 1865, Braumüller.

GEYER AUGUSTE. Exposé de l'état général de la criminalité d'après la législation pénale autrichienne. Innspruch 1862, Wagner.

Id. Examen du projet de code pénal autrichien pour les Etats de la monarchie, moins la Hongrie. Vienne 1867, Manz.

GIANNELIA BASILE. Profils du projet d'un nouveau code autrichien (en italien). Trieste 1876, Caprin.

Id. Notes récentes de droit pénal par JULES GLASER, recueillies et traduites (en italien). Trieste 1880-1884, Caprin.

GIMSON A. M. DR. Recueil lexicographique des nouvelles lois pénales autrichiennes, ou manuel alphabétique à l'usage des juges et des gens du monde. Vienne 1804, Doll.

GIORDANI JEAN NÉP. Le code pénal autrichien (1852) (en italien). 2 volumes. Venise 1853, Naratovich.

GLASER DR. JULES. César Beccaria. Sur les crimes et les peines. Traduction, 2<sup>me</sup> édition. Vienne 1876, Manz.

Id. Dissertation sur des sujets tirés du droit pénal autrichien. 1 volume, Vienne 1858, Tendler.

Id. Etudes relatives au projet de code pénal autrichien. Vienne 1870.

Id. Mémoires succints sur le droit pénal et la procédure pénale I<sup>re</sup> édition, 2 volumes, Vienne 1868, Tendler et C.<sup>ie</sup>; II<sup>me</sup> édition, 1 volume, Vienne 1883, Manz.

GOCHNAT. La loi pénale autrichienne du 27 mai 1852 et ordonnances sur la compétence des tribunaux. Vienne 1852, Tendler.

GEUTTA W. G. Tableau indiquant tous les crimes et délits énumérés dans les nouvelles lois pénales et les différentes peines édictées. Vienne 1804, Trattner.

HERBST DR. EDOUARD. Manuel du droit pénal autrichien, rédigé pour faciliter l'étude et l'application. I<sup>er</sup> volume: des crimes, d'après l'état

actuel de la législation et les jugements rendus par la Cour de Cassation, édition révisée, Vienne 1882, Manz. II<sup>me</sup> volume: des délits et contraventions, édition augmentée, Vienne 1884, Manz.

HERBST DR. EDOUARD. La question de l'abolition de la peine de mort. Conférence donnée le 27 mars 1878. Vienne 1879.

HOPFAUER JOSEPH. Mémoire sur les maisons de force en général, et en particulier sur les établissements de détention qui existent dans les provinces allemandes de la monarchie autrichienne. Linz 1814, Haslinger.

HYE GLUNCK (DE) DR. A. R. La loi pénale autrichienne sur les crimes, délits et contraventions, et ordonnances y relatives quant à la compétence des tribunaux et la loi sur la presse du 27 mai 1852. 1 vol. Vienne 1855, Manz.

Id. Manuel du droit pénal autrichien (crimes, délits et contraventions); partie générale comprenant l'arrêt de promulgation (articles I à IX) et les 6 premiers chapitres de la 1<sup>re</sup> partie (§§ 1 à 57), soit la connaissance des crimes et de la punition en général, des circonstances aggravantes et atténuantes et de leur application lors de la fixation de la peine, enfin de la classification des crimes. Vienne 1855, Manz.

Id. Contribution à l'histoire du droit pénal autrichien (*Journal périodique autrichien de jurisprudence*, 1844, 1 vol.).

JANKA DR. R. Le droit pénal autrichien, Prague 1884, Tempsky.

JENULL SÉBASTIEN DR. Le droit criminel autrichien, exposé d'après ses motifs et son esprit. 1<sup>re</sup> édit., Graz 1808-1815, Ferst; 2<sup>me</sup> édit., 1820; 3<sup>me</sup> édit. Vienne 1837, Gerold. — Par l'imprimerie Destefani, Milan 1816, à paru la traduction italienne de cet ouvrage; l'avocat FRANÇOIS FORAMITI en a publié un abrégé. Venise 1822, imprimerie Andreola.

JICINSKY CHARLES DR. Théorie des peines (Extrait du *Journal trimestriel de droit et d'économie politique*, publié par FR. HEUMERL, vol. XIII et XV). 1865, Vienne, Braumüller.

JNDERMAUER CHARLES. Manuel du droit pénal autrichien. Jnnsprück 1850, Witting.

KANKA JEAN. Manuel du droit autrichien sur les contraventions graves de police, 2 volumes. Prague 1823, Scholl.

KASERER JOSEPH D.<sup>r</sup> Manuel de l'administration de la justice autrichienne, 4 vol. Vienne 1882, Hölder.

KELLER. La peine de mort (en italien) (*Revue pénale* de LOUIS LUCCHINI, IV vol., 1876.)

KITKA JOSEPH. Dissertations sur des sujets rentrant dans le domaine du droit pénal. Vienne 1847, Doll.

KOLB FRANÇOIS JOSEPH. Le pénitencier provincial de Vienne. Vienne 1823.

KOPPEL JEAN DR. Manuel des lois pénales autrichiennes sur les délits et contraventions. Olmütz 1851, Hölzel.

KRENN ED. Sur la nécessité de soumettre à l'emprisonnement cellulaire les condamnés et les prévenus (*Journal de jurisprudence autrichienne*, 1843. II, 133-159.) Vienne.

Id. Sur la réforme des prisons. (*Journal Le Juriste*, 1843. X. 473-479.)

KUDLER DR. J. Commentaire sur la loi pénale relative aux contraventions graves de police et sur les lois édictées postérieurement et qui se rapportent à ce code. Avant-propos et appendice du Dr. A. HYE. 6<sup>me</sup> édit. 2 volumes. Vienne 1848, Manz. (1<sup>re</sup> édit. Vienne 1841, Volke.)

KUNZ CH. JOSEPH. Manuel alphabétique des crimes, délits et contraventions ainsi que des peines d'après la loi pénale autrichienne du 27 mai 1852. Vienne 1852, Jasper et Hügel.

LEVIZHNIK G. Les condamnés au criminel. Etude du caractère humain, un commentaire du § 455, 1<sup>re</sup> partie du code pénal, et une proposition d'introduire le système pénitentiaire américain dans les pénitenciers. (*Journal de jurisprudence autrichienne*, 1840. I, 129 à 140.) Vienne.

LIENBACHER GEORGES. Le droit de police autrichienne. 4<sup>me</sup> édition. Vienne 1880, Manz.

LÜTZENAU (DE) ALOÏS. Manuel des lois et ordonnances qui se rapportent aux graves délits de police. 3 vol., Vienne 1846, Uberreiter.

MAASBUG DR. M. FRÉD. Notice historique sur l'ordonnance pénale de Marie-Thérèse, en particulier sur l'article 58 qui vise le *crimen magiae vel sortilegii*. Vienne 1880, Manz.

Id. La peine des galères dans les Etats allemands et bohêmes de la monarchie autrichienne, Vienne 1885, Manz.

MAUCHER J. C. J. Le code pénal autrichien et les lois et ordonnances y relatives. Exposé systématique. Vienne 1847, Braumüller et Seidel.

Id. Exposé des sources et de la littérature relative à la législation pénale autrichienne et étude comparative avec la jurisprudence et la législation pénale allemande. Vienne 1849, Braumüller.



- MAYER S. Dr. Commentaire sur la loi de procédure pénale autrichienne du 23 mai 1873. Exécution des peines (3<sup>me</sup> volume, pages 532 à 567) Vienne 1884, Manz.
- MAYERHOFER ERNEST. Manuel du service administratif politique, 2 vol. 4.<sup>me</sup> édit. Vienne 1850, Manz.
- MÜLLER C. F. La loi pénale sur les crimes, délits et contraventions pour l'empire d'Autriche du 27 mai 1852. Pest et Vienne 1853, Hartleben.
- N. Les prisons autrichiennes. Réformes désirables et convenance d'établir dans ces établissements le système pénitentiaire (*Journal de jurisprudence autrichienne*, 1845. I, 202 à 219, 265 à 294).
- N. X. X. L'amélioration morale des détenus. (Pratobevera : Matériaux. Vol. II, pages 251 à 276.) Vienne 1816, Geistinger.
- OLDRATI LOUIS. Code pénal autrichien, 1852, (en italien). Milan 1852, Manini.
- PRATOBEVERA (DE) ADOLPHE. Quelques mots sur la peine privative de la liberté. Vienne 1845, Ghelen.
- PRINCIPES d'après lesquels doit avoir lieu la construction de prisons de district, etc. Vienne 1849, Imprimerie du Gouvernement.
- RINALDINI (DE) A. CÉSAR BECCARIA. Notice biographique d'après Cantù. Vienne 1865.
- RINCOLINI C. C. Dr. La maison provinciale de travail et de correction à Brünn. Brünn 1816, Gastl.
- Id. Sur les maladies dans les prisons. Brünn 1827, Trassler.
- RULF Dr. F. L'empereur Joseph II, le réformateur du droit pénal en Autriche. Prague 1882.
- SCHWARZ ANTOINE. Registre général de la loi pénale édictée par S. M. I. R. François II. Brünn et Olmütz 1804, Gastl.
- SKALA R. Manuel pratique à l'usage des juges militaires. Kaschau, I. partie 1879, II. partie 1880.
- Id. Code pénal militaire du 15 janvier 1855 et ordonnances y relatives. Teschen 1881.
- SÖLLNER Dr. F. Motifs contre l'introduction du système pensylvanien dans les prisons. *Journal Le Juriste*, 1844, XI, 473-484, Vienne.
- Id. Développements de quelques motifs invoqués contre l'introduction du système pensylvanien. *Journal Le Juriste*, 1847, XVII, 265-299.

- THUN L. (Comte DE) Nécessité de la réforme morale dans les prisons et exposé des mesures prises dans quelque pays pour introduire cette réforme. Prague 1836, Borrosch et André.
- ULLMANN Dr. C. Progrès réalisés dans l'administration de la justice pénale depuis la fin du 18<sup>me</sup> siècle. Innsprück 1873, Wagner.
- Id. Droit de procédure pénal autrichien. Exécution des sentences (§§ 206 à 209) *ibid.* 1882, II édition *ibid.*
- VISINI ANDRÉ. Manuel des lois et ordonnances relatives au code pénal autrichien du 3 septembre 1803 et qui ont paru successivement depuis la promulgation de ce dernier jusqu'à la fin de l'année 1831. Vienne 1832, Schmid.
- Id. Contribution à la jurisprudence criminelle, et en particulier au droit criminel autrichien. Vienne 1839-1841, Gerold.
- VOLTOLINA FÉLIX. Exposé théorico-pratique du droit pénal autrichien du 27 mai 1852 (en italien). Trévise 1852, Andreola.
- WAHLBERG GUILLAUME EMILE. Conséquences de la condamnation pénale au point de vue de l'honneur. Un mot en faveur de la réforme du système pénal. Vienne 1864.
- Id. Principe d'individualisation dans l'administration du droit pénal Vienne 1869, Ch. Gerold fils.
- Id. Recueil de différents écrits et fragments sur le droit pénal, la procédure pénale et le système pénitentiaire. 3 volumes. Vienne 1875-1882, Holder.
- Id. La prison préventive doit-elle être comprise dans la durée de la peine ? (*Journal trimestriel de droit et d'économie politique* de Haimert, 1858.)
- Id. Sur la possibilité d'abrégé les peines privatives de la liberté. (*Gazette autrichienne des tribunaux*, 1862, n. 33).
- Id. Les pénitenciers autrichiens. (*Gazette allemande de droit pénal* publiée par de Holtzendorff, 1864-1867.)
- Id. Défectuosités et réforme des prisons en Autriche. (*Feuille pénitentiaire* d'Eckert, 1868).
- WANIEK Dr. Extrait alphabétique du code pénal. Vienne 1804, Gerold.
- WASER J. C. Le code pénal et les ordonnances y relatives. Vienne, 1839, Gerold.

WÜRTH JOSEPH Dr. Les progrès récents dans le système pénitentiaire en France, en Angleterre, en Ecosse, en Belgique et en Suisse. Vienne, 1844, Beck.

Id. Les prisons préventives en Autriche. (*Journal de jurisprudence autrichienne*, 1845).

Id. Comparaison du code pénal du 27 mai 1852 avec le droit pénal en vigueur jusqu'alors. (*Gazette autrichienne des tribunaux*, 1852).

ZAJOTTI Dr. PARIS. Le code pénal autrichien sur les crimes, sur les délits et sur les contraventions et le règlement sur la presse du 27 mai 1852, illustrée par le Dr. ANTOINE HYE. Unique traduction (en italien). Venise 1852, Cecchini.

ZALEISKY A. Manuel des lois et ordonnances parues dans la monarchie autrichienne de 1740 à 1852 et relatives à l'administration de la police. Vienne 1854, avec un supplément qui comprend les lois édictées jusqu'au 1858.

ZUGSCHWERT J. B. Les aggravations des peines privatives de la liberté. Vienne 1865, Manz.

Id. Sur la convenance d'employer dans les prisons les membres de corporations religieuses. Vienne 1866, Manz.

Id. L'exécution des peines privatives de la liberté. Vienne 1867, Manz.

## XII.

# HONGRIE.



# NOTES

DE M.

ÉMILE TAUFFER

---

- ANONIME. Instituts de correction pour le royaume de Hongrie. 1878.  
Ouvrage publié en Allemagne sans indication de lieu.
- BALLA CHARLES. Avis sur la réforme du système pénal. Pest 1841.
- BOZÓKI LOUIS. Les derniers progrès des disciplines des prisons. Pest 1867.
- CSENGERI JOSEPH. Manuel pour le service des gardiens des prisons. Presbourg 1878.
- CSILLAG LADISLAS et TAUFFER EMILE. Rapport officiel sur l'état des établissements pénitentiaires en Hongrie.
- DARDAI ALEXANDRE. « Quel système pénal doit-on adopter en Hongrie ? » Pest 1868.
- EÖTVÖS baron JOSEPH. Avis sur la réforme des prisons. Pest 1838.
- FARKAS DE BOLAN ALEXANDRE. Voyages dans l'Amérique septentrionale. Clausembourg 1834.
- FERRUS M. G. Sur les prisonniers, la détention et les prisons. Traduction par Maurice Tóth et Ladislas Nagy. Eger 1874.
- INSTRUCTION (L') dans les établissements pénitentiaires de Hongrie. Pest 1885.
- LUKACS MAURICE et EÖTVÖS J. B. Réforme des prisons. Pest 1842.
- ORDONNANCE ministérielle du 18 février 1874 sur l'administration des maisons d'arrêt et prisons judiciaires.

PAUER JULES. Notice sur la publication relative à l'établissement intermédiaire de Kis-Harta. Kalocsa 1886.

PROGRAMME sur l'exercice des industries dans les établissements pénitentiaires de Hongrie. Vác 1879.

PULSZKI AUGUSTE et TAUFFER EMILE. L'état passé et l'état présent des disciplines des prisons, spécialement en rapport au royaume de Hongrie. Monographie couronnée au concours de la R. Université de Buda-Pest. 1867.

RAPPORT du département de justice du gouvernement croate sur la réforme de l'établissement pénitentiaire de Lepoglava. Agram 1877.

RAPPORTS annuels de la Société de patronage des condamnés libérés. Buda-Pest. Année 1880.

RÈGLEMENT intérieur et instructions sur le service des établissements pénitentiaires de Hongrie.

Id. id. pour les établissements pénitentiaires des Confins militaires de l'empire. Agram 1873.

Id. pour le service des gardiens des prisons dans les Confins militaires de l'empire.

RÉSÖ ENSEL ALEXANDRE. Les systèmes pénitentiaires à l'étranger. Pest 1865.

Id. Réforme des établissements pénitentiaires en Hongrie. Pest 1868.

ROZSAY JOSEPH. Système pénal. Buda-Pest 1879.

SAWARY JACQUES. Sur la peine, et spécialement sur la peine de mort. Pest 1844.

SCHIK ALEXANDRE. Pensées sur la réforme de l'exécution des peines. Buda-Pest 1878.

SZEKELY JOSEPH. Avis de la société juridique de Maros-Vásárhely sur le système irlandais. 1874.

SZEMERE BARTHÉLÉMY. Plan d'une maison de correction à construire. Kasca 1838.

Id. Sur la peine, et spécialement sur la peine de mort. Buda 1841.

TAUFFER EMILE. L'exécution des différentes peines restrictives de la liberté et l'amende ; dispositions du code pénal de Hongrie. Critique de l'ordonnance ministérielle relative. Buda-Pest 1880.

Id. Les conditions industrielles de l'établissement pénitentiaire de Lepoglava. Agram 1881.

TAUFFER EMILE. Le même ouvrage traduit en langue croate. Agram 1881.

Id. L'établissement pénitentiaire de Lepoglava. Années 1878 et 1879. Agram 1883.

Id. Les succès obtenus par l'application de la peine progressive avec le système de régie. Berlin 1883.

Id. Histoire de la réforme pénitentiaire. Suite. Années (1883-1884). Stuttgart 1885.

Id. Le même ouvrage traduit en langue croate. Agram 1885.

Id. Les conditions industrielles dans les établissements pénitentiaires de Croatie et Slavonie. Agram 1885.

Id. Le projet de code pénal pour la Croatie. Vienne 1880.

Id. Etude sur le projet du code pénal pour la Croatie. Vienne 1882.

TÖRÖK COLOMANN. Mémoire sur la prison de district et judiciaire de Szeged. 1886.

TÖTH LAURENT. Etudes sur les établissements pénitentiaires. L'établissement d'Ilava. Buda-Pest 1885.

TÖTH MAURICE. Etudes sur la science des prisons. Eger 1874.

VARGA JEAN. Revue mensuelle des disciplines des prisons. Années 1880 et 1881. Vác.

Id. Le travail des prisonniers. Vác 1883.



XIII.

ITALIE.

# NOTES

DE M.

E. BRUSA

PROFESSEUR DE DROIT À L'UNIVERSITÉ DE TURIN.

---

## Sommaire.

Avant-propos.

Signes et abréviations.

§ 1. — Histoire.

§ 2. — A. Législation pénale et pénitentiaire avant la formation du royaume d'Italie.

I. Les Etats sous la domination franco-italienne.

II. Royaume de Sardaigne.

III. Lombardie et Venétie.

VI. Duché de Parme et Plaisance.

V. Duché de Modène.

VI. Grand-duché de Toscane.

VII. Etats de l'Eglise.

VIII. Royaume des Deux-Sicules.

B. Législation pénale et pénitentiaire actuelle du royaume :

a) Recueils.

b) Codes, lois et règlements.

§ 3. — Recueils et journaux périodiques, en matière pénitentiaire, en matière de droit pénal, etc. :

a) Pénitentiaires.

b) De droit pénal.

c) Généraux de législation, de jurisprudence, de statistique et d'autres sciences auxiliaires.



- § 4. — Statistique pénitentiaire et judiciaire.
- § 5. — Ouvrages et articles de critique et d'ensemble sur la notion, les caractères et les buts de la peine.
- § 6. — La pénalité dans les projets législatifs du royaume ou de l'étranger, particulièrement dans les projets du code pénal italien.
- § 7. — Réforme pénitentiaire et systèmes pénitentiaires.
- § 8. — Peine de mort.
- § 9. — Colonies - Déportation.
- § 10. — Réformatoires - Patronage - Incorrigibles - Grâce - Libération conditionnelle - Réhabilitation et Incapacités civiles, etc.
- § 11. — Récidive.
- § 12. — Police préventive - Institutions préventives.
- § 13. — Education morale et religieuse - Instruction - Bibliothèque.
- § 14. — Asiles dits criminels - Maladies mentales des criminels.
- § 15. — Hygiène - Service médical - Alimentation.
- § 16. — Travail - Industrie.
- § 17. — Personnel, surveillance, direction, administration et construction des prisons.
- § 18. — Varia.

### Signes et abréviations.

Une simple \* après le nom de l'auteur ou le titre de l'ouvrage, signifie une publication contenue dans la *Revue de disciplines carcéraires*, etc.

Une double \*\* lorsque la publication est contenue dans la *Revue pénale*, etc.

*Monit. des trib.* signifie *Moniteur des tribunaux*, publié à Milan.

*Rev. expér.* signifie *Revue expérimentale de médecine légale, psychiatrie*, etc. publiée à Reggio Emilie.

*Arch. de psych.* signifie *Archives de psychiatrie, sciences pénales et anthropologie criminelle*, publiés à Turin.

*Rev. de jurisp.* signifie *Revue de Jurisprudence* publiée, à Trani sous la direction de PUGLIESE.

*Journ. p. l'ab.* signifie *Journal pour l'abolition de la peine de mort*, publié par ELLERO.

*Echo des trib.* signifie *Echo des tribunaux*, de Venise, fondé par DEODATI et ZAJOTTI.

*Ephém. carc.* signifie *Ephémérides carcéraires*, fondées par N. VAZIO.

*Arch. jurid.* signifie *Archives juridiques*, de ELLERO et puis de SERAFINI.

*Filang.* signifie *Le Filangieri*, de Naples.

*Journ. des lois* signifie *Journal des lois*, fondé à Gènes par CASSINI.

Les numeros romains, suivants l'indication de la *Revue* ou du *Journal*, signifient les volumes ou les années, et les numeros arabiques indiquent les pages.

## Avant-propos.

En acceptant la tâche de rédiger la *bibliographie pénitentiaire* de l'Italie, depuis la fin du siècle dernier jusqu'à l'année de la réunion du Congrès pénitentiaire international de Rome (1885), je ne m'attendais pas à toutes les difficultés qu'en effet j'y ai rencontrées. Difficultés générales, dans la date toute récente de l'organisation de nos bibliothèques; difficulté personnelle, dans le manque de loisirs qui m'a empêché de pousser les recherches aussi loin que j'aurais désiré.

Quoique j'aie tâché d'indiquer toutes les publications dont au moins les titres étaient à ma connaissance, — y compris quelques-unes d'origine étrangère, et d'autres encore, heureusement peu nombreuses, sur lesquelles mes recherches n'ont pas entièrement abouti, je sens que mon travail n'est pas tout-à-fait complet et qu'il me faut, par conséquent, compter sur l'indulgence du lecteur.

Le dernier paragraphe (*Varia*) ne ferait pas strictement partie d'une bibliographie pénitentiaire, lors même qu'elle comprendrait, comme celle-ci, les ouvrages, généraux et systématiques, sur le droit pénal, sur la philosophie de la pénalité, etc. Toutefois, j'ai bien voulu l'ajouter en vue des questions soulevées aujourd'hui par l'anthropologie criminelle, la médecine légale, la bienfaisance publique, etc. etc.

La classification des matières contenues dans le § 12 a été faite suivant des considérations d'ordre systématique qui m'ont toujours guidé dans mes études sur les limites entre le droit pénal proprement dit et la prévention des crimes. Et puisque, pour ne pas multiplier les paragraphes, j'ai réuni ensemble la statistique pénitentiaire et la judiciaire (§ 4), les colonies et la déportation (§ 9), etc., j'ai groupé sous le même titre de *police* (prenant ce nom dans sa signification la plus générale) les ouvrages qui traitent de la détention préventive et de toute autre espèce de mesures de prévention.

Enfin, pour faciliter les recherches, j'ai très souvent répété les indications avec les renvois nécessaires.

E. BRUSA.

## § 1. — Histoire.

ADAMI LÉONARD. Recherches sur la situation précise de la prison Tullienne. Rome, 1804.

ADEMOLLO A. La justice à Rome depuis 1674 au 1739 et depuis 1796 au 1840. Rome, Forzani, pages 166. (Extr. des *Archives de la société romaine d'histoire nationale*, vol. IV).

ALBINI P. L. Histoire de la législation en Italie depuis la fondation de Rome jusqu'à nos jours et spécialement dans la monarchie de Savoie. 2<sup>e</sup> édit. Vigevano, 1854, 2 voll. in-8°.

ANDREOZZI ALPHEONSE. Les lois pénales des anciens chinois. Discours préliminaire sur le droit et sur les limites de la punition; et traductions originales du chinois. Florence, Civelli, 1871, in-8°, pages 194. Voir § *Varia*.

APPERT. Bagnes, prisons et criminels. Paris 1836, in-8°, 4 voll. L'auteur y parle de l'état des prisons de l'Italie.

ARCIERI. Etudes légales. Histoire du droit. Naples 1854.

ACTES de l'Académie de philosophie italienne. Gènes 1883, Vol. II. On y trouve un rapport sur le pénitencier d'Alexandrie (Piémont).

ACTES du Parlement.

Les rapports sur les budgets annuels du Ministère de l'intérieur, partie concernant la direction et l'administration des prisons, contiennent la plupart des renseignements sur les réformes que peu à peu on a introduit en Italie dans les prisons. — La *Revue de discipl. carcér.* a, depuis sa naissance en 1871, toujours donné ces rapports, et les discussions relatives, ou en entier ou dans leurs parties les plus importantes.

BALUFFI. L'Eglise romaine reconnue dans la charité envers son prochain pour la vraie Eglise de Jesus-Christ. Imola, Galeati 1854.

On y démontre, pages 258, 269, que la première idée du système pénitentiaire est due aux moines, que dès 1677 le prêtre Philippe Franci dans la maison de refuge de Florence avait organisé une prison correctionnelle, dite de St.-Philippe, avec la reclusion cellulaire, d'où probablement le pontife Clément XI a pris le type de celle fameuse de St.-Michel à Rome, où, par ordre de Clément XII, une autre prison cellulaire semblable fut érigée après pour les femmes.



BELLAZZI FRÉDÉRIC. Prisons et prisonniers dans le royaume d'Italie. Florence 1866, in-4°. Voir § *Réforme*.

Id. Sur les maisons de peine et sur les prisons judiciaires dans les provinces vénitiennes et de Mantoue. Rapport au Ministre de grâce et justice du royaume d'Italie. Florence 1867, imprim. royale, in-folio.

C'est la première partie; rien n'a paru après. Voir § *Statistique*.

BELTRANI-SCALIA M. Sur le régime et sur la réforme des prisons en Italie. Essai historique et théorique. Turin 1868.

Le second volume, devant fournir la bibliographie, l'examen du système irlandais etc., n'a pas paru. Voir ci-dessous un autre ouvrage du même auteur sur le système irlandais.

Id. Etat actuel de la réforme pénitentiaire en Europe et en Amérique, ou recueil des rapports présentés au congrès pénitentiaire de Londres par les délégués officiels sur les conditions des prisons dans leurs pays respectifs. Réponses, notes, etc. Rome, Artero, 1874. Voir § *Réforme*.

Id. Le système pénitentiaire anglais et irlandais. Rapport au Ministère de l'Intérieur. 2<sup>e</sup> édit. Rome 1874. Voir § *Réforme*.

C'est en même temps: a) un abrégé historique de la réforme pénitentiaire en Angleterre et en Italie, fait à l'appui des documents officiels et des meilleurs ouvrages anglais; b) un exposé de tout ce que l'auteur a eu l'occasion de constater dans sa visite aux pénitenciers irlandais. La 1<sup>re</sup> édit. a paru dans la *Revue de discipl. carcér.*; la 2<sup>me</sup> est corrigée. L'ouvrage porte l'indication de *première partie*. La lettre par laquelle le livre est adressé au Ministre de l'Intérieur, promet, en effet, une série de propositions que l'auteur jugeait convenables pour l'Italie dans l'hypothèse que l'Italie se décidât à appliquer les principes du système irlandais.

Id. La réforme pénale et pénitentiaire du Canton du Tessin \* (III, 105-120, 145-165).

BIAGINI. Analyse des *Patentes royales* du 9 février 1839 (*Annales de jurisprudence*, févr. 1839). Turin, page 184 et suiv.

BIFFI SÉRAPHIN. Sur les anciennes prisons de Milan et sur les sociétés d'assistance aux prisonniers et aux condamnés à mort. Milan, imprimerie Rebeschini, 1884. (Extrait des *Mémoires de l'institut royal lombard*).

Id. Sur les maisons de réforme pour la jeunesse. Milan 1870. (Voir § *Réformatoires*).

L'auteur présente une histoire comparative.

BRÜN F. Des disciplines carcéraires. Rapport au congrès de Cincinnati, sur les prisons de Danemark. \* (II, 175-198, 312-327).

BUCCELLATI ANTOINE. Les prisons dans l'Espagne. (Extr. des *Actes de l'institut royal lombard*).

BUCCELLATI ANTOINE. Les prisons dans l'Espagne. \* (VII, 293-310).

BUSACCA A. Histoire de la législation italienne depuis les premiers temps jusqu'à notre époque. Messine, S. Carbone 1873, pag. 785.

CANCELLIERI. Notices sur la prison Tullienne.

CANONICO TANCRÈDE. Renseignements sur le développement historique de la peine. Dans son ouvrage: *Introduction à l'étude du droit pénal*, etc. 2<sup>me</sup> édit. Turin 1872. Chap. II, pag. 349 et suiv.

Id. Sur la vie intime et sur des écrits inédits de la marquise Julie Falletti de Barolo Colbert. Conférence du 5 février 1864 à l'Académie des sciences. Turin, Favale 1864.

CANTU' CÉSAR. Histoire universelle.

Le tome XVII, pag. 245 et suiv., édit. 1845, s'occupe de la réorganisation pénitentiaire américaine. — Une dixième édition de ce grand ouvrage, entièrement revue et portée jusqu'aux derniers événements est sous presse. Turin, Union typ. édit. Voir aussi CANTU', *Histoire des Italiens*, tome X, page 2565 extrait de la trad. franç. de LACOMBE. Parigi 1861; où l'auteur fait l'éloge de la législation pénale léopoldine.

Id. Beccaria et le droit pénal. Florence, Barbéra 1862. Voir § *Peine de mort*. Cet ouvrage a été traduit en français par J. LACOINTA et C. DELPECH. Paris, Didot, 1885. in-8°; les traducteurs y ont ajouté un avant-propos et une introduction.

CARCANI MICHEL. Des délits et des peines et des jugements militaires chez les romains. Recherche historique-légale. Milan, Agnelli, 1874 in-8°, pag. 114.

CARDON FÉLIX. Congrès de Londres. Rapport sur l'administration des prisons d'Italie, présenté au congrès par le directeur général des prisons CARDON \* (II, 512-528). Voir § *Réforme*.

CARNEVALI. Les lois sur la sûreté et sur l'ordre public sous les derniers Gonzaga. (*Actes de l'Académie Virgilienne*). Mantoue 1884.

Id. Sur la criminalité au XVI<sup>me</sup> siècle à Mantoue. Extr. des *Arch. de psych.* Turin 1884.

CARRARA FRANÇOIS. François Puccioni et le droit pénal en Toscane. Notices biographiques (*Nouvelle antologie*). Florence 1866. Voir aussi dans les *Opuscules* de droit criminel de l'auteur. Vol. I. Lucques 1870.

CECCARETTI. Des lois de la république vénitienne sur les prisons.

CERFBERG M. A. E. Rapport sur les prisons, maisons de correction et bagnes de l'Italie. Paris 1839, in-4°.

Les notices sont très-inexactes.

CHIAPPELLI. L'administration de la justice à Florence dans les derniers siècles du moyen-âge et la période de la renaissance. Florence 1885 (*Archives historiques italiennes*).

CHICHÉRIO FULG. Systèmes pénitentiaires en Italie et en Suisse. Rapport du directeur du pénitencier cantonal au conseil d'Etat. Bellinzona, imprim. et lith. cantonale, 1872.

A pag. 9-80, on présente une esquisse de la situation des établissements de Palanza, Alexandrie et Turin, avec une table sur le premier et une autre sur la maison d'arrêt de Turin.

Id. L'administration de la justice dans le canton suisse du Tessin. Notices \* (VII, 3-16, 65-74).

CIRILLO DOMINIQUE. La prison et l'hôpital. Nice 1767.

On y trouve une description des prisons de Naples.

CONGRÈS international de Londres pour l'étude de la réforme pénitentiaire (juillet 1872). Réponses du comité belge aux questions du comité central du congrès \* (IV, 103-113, 226-234).

CREMANI. De Varia jurisprudentia criminali apud div. gentes

CRIVELLARI JULES. La république de Venise considérée au point de vue de son droit pénal. Venise 1870.

CUNNINGHAM FRANÇOIS. Notes recueillies en visitant les prisons de la Suisse et remarques sur les moyens de les améliorer, avec quelques détails sur les prisons de Chambéry, de Turin et de Genève. Paris 1820, in-8°. 2<sup>me</sup> édit. Genève 1828.

DEL GIUDICE PASCAL. La vengeance dans le droit longobard (*Archives historiques lombardes*, Vol. III).

DEL VECCHIO G. C. Sur la législation de l'empereur Frédéric II, illustrée. Turin, Bocca; Florence 1874, in-8°, 2<sup>me</sup> édit.

Id. Eléonore d'Arborea et sa législation. Milan, Bernardoni 1872, in-fol.

DE RENZIS. Rapports sur le budget du Ministère de l'intérieur pour les années 1882-83 et 1883-84. Reproduits \* (XII-XIII). Voir § *Statistique*.

DI RUDINI. Rapport sur le budget du Ministère de l'intérieur (*Actes du Parlement*). Chambre des députés, 6 novembre 1873. Reproduit \* (III, 486-520).

DOCUMENTS relatifs aux maisons de correction, existant dans les archives d'Etat de Florence. Florence 1874.

EANDI. Analyse de la réforme des prisons commencée par le roi Charles-Albert avec la promulgation des *Patentes royales* du 9 février 1839. (*Messager de Turin*, n.ºs 15 et 16). Turin 1839.

ELLERO PIERRE. Des origines historiques du droit de punir. (*Journ. p. l'ab.*, Vol. I, 218 et suiv., et même dans les *Opuscules criminels* de l'auteur).

ERRERA ALBERT. La réforme dans les prisons italiennes et spécialement dans celles de la Vénétie. Venise, imprim. de la Gazette, 1870, in-8°. Voir § *Réforme*.

L'ouvrage a été publié, d'abord, dans le journal *L'Echo des trib.*

FALLETTI-FOSSATI. Les prisons et le système pénal de la république de Sienne dans le XIV siècle. Extrait de l'étude sur les *Coutumes de Sienne*, de l'auteur \* (XIV, 45-61).

FILANGIERI GAÉTAN. Science de la législation.

Dans le chap. VI du livre III, l'auteur décrit l'état des prisons napolitaines. Plusieurs éditions; celle de Florence, 1864-76, 3 voll. in 8°, est précédée d'un discours de P. VILLARI. Une traduction française, de GALLOIS (1789-91, Paris 1822, six voll. in-8°, et 1840, trois voll.); est aussi appréciée; elle a été reimprimée avec des notes de B. CONSTANT. Le commentaire de B. CONSTANT a été traduit en italien, Capolago 1835; 2<sup>me</sup> édit., *ibid.*, 1835.

FORNASINI LOUIS. Observations sur les prisons de Brescia et sur leur état par rapport à la santé (*Annales universelles de médecine* 1843). Voir § *Hygiène*.

FORTI FRANÇOIS. Oeuvres. Florence 1864. Cammelli, 2<sup>me</sup> édit.

Dans le vol. I, sect. 3 et 4 et *passim* (*Institutions de droit civil*; 1<sup>re</sup> édit., Florence 1840, voll. 2) on trouve un aperçu de l'ancienne histoire de la pénalité en Italie.

FOWELL BUXTON TH. Voir § *Réforme*.

FRANCHI DI PONT. Annales de jurisprudence. Turin 1838.

Dans la livrais. VI du vol. I de la dite année, il donne une analyse exacte des comptes-rendus de la société des prisons de Boston.

FULVIO FRANÇOIS. Notices sur les prisons de Corfou. (*Le juriste*, journal de Naples).

GAZETTE MÉDICALE de la Toscane. Florence 1860.

On y revendique le mérite de l'abbé Franci comme initiateur de la réforme pénitentiaire.

GAZETTE OFFICIELLE. Turin 1857.

On y lit les discussions du Parlement subalpin, 6 avril 1857 et suiv., sur la matière des prisons.



GIULIANI JOSEPH. L'esprit de Jean Carmignani. Dissertation historique et critique. Pise, Nistri 1874, in 8°.

GIURIATI DOMINIQUE. Vieux péchés. Venise 1879.

La troisième partie s'occupe des prisons de l'Italie. Voir §§ *Réforme* et *Varia*.

LA MANTIA VITE. Histoire de la législation civile et criminelle en Sicile, comparée avec les lois italiennes et de l'étranger depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Palerme 1866-74. 3 voll. in-8°.

Id. Introduction à l'histoire de la législation civile et criminelle en Sicile.

Id. Histoire de la législation italienne. Rome et Etat romain. vol. 1<sup>er</sup>. Turin 1884.

LIBÉRATORE PASCAL. Essai sur la jurisprudence pénale du royaume de Naples. Naples 1814. Voir pag. 254 et suiv.

LO PRESTI A. Essai sur la réforme des prisons dans l'état du Pape. Bologne, Sassi 1847, in-8°. Voir § *Réforme*.

LUCAS CHARLES. Théorie de l'emprisonnement, etc.

Dans le tome I, l'auteur parle des prisons de l'Italie.

MAGGIO JOSEPH (rapporteur). Rapport des syndics de la gestion économique de l'année 1846, concernant la société de patronage pour les libérés de l'établissement correctionnel de Florence. Chez Peri, *Notices sur la réforme*, etc., pages 220-223.

MANCINI P. S. De la meilleure organisation de la prison d'Avelline et de l'introduction de la réforme pénitentiaire dans les Deux-Siciles. Naples 1842. Voir § *Réforme*.

Id. Profil d'une histoire idéale de la pénalité. Rome 1874, Imprim. de l'*Opinion*. Opuscule. Discours d'ouverture au cours de droit pénal à l'Université de Rome.

MANNA JOSEPH. De la jurisprudence et du barreau napolitain depuis son origine jusqu'à la publication des nouvelles lois. Naples 1839.

MARTELLI. Rapport au ministre de l'intérieur. Novare 1877-78.

Il donne un aperçu historique de l'introduction et du progrès des écoles dans les prisons de l'Italie et de l'étranger. Voir § *Education*.

MASSONE. La peine des travaux forcés considérée dans son application pratique. Gènes 1858. Voir § *Réforme*.

MITTERMAIER. Etat actuel de la question sur les prisons en rapport aux modernes résultats de la législation et des expériences, spécialement

en vue de la séparation individuelle. Traduct. par BÉNELLI, revue et corrigée par l'auteur. Florence 1861. Voir aussi § *Réforme*.

MITTERMAIER. Sur l'état actuel des sciences légales en Italie, spécialement en rapport à la législation et à la jurisprudence pénale (*Echo des trib.*, vol. II, pages 174, 175). Venise, 1852.

Id. Sur les conditions de la science et de la législation pénale en Allemagne et sur les exigences du jour à cet égard (*Echo des trib.*, voll. III et V). Venise, 1853 et 1854.

Id. Des progrès du système pénitentiaire en Italie. (*Revue étrangère et française de législation*). Paris 1841, page 991 et suiv. Voir § *Réforme*.

Id. Etat actuel des prisons, etc. Voir § *Réforme*.

MOMPIANI HYACINTHE. Des prisons et des moyens pour en améliorer les effets dans l'intérêt des prisonniers. Voir § *Réforme*.

MOREAU CHRISTOPHE. De l'état actuel des prisons en France, etc., et de la réforme des prisons, etc.

Il y parle, mais très-inexactement, de l'état des prisons de l'Italie.

MORICHINI C. L. Les pontifes romains ont été les premiers qui ont conçu et accompli l'amélioration bien entendue des prisons, etc. Dissertation. Rome 1841.

NICOLAI LAURENT. Discours sur les vicissitudes de l'emprisonnement depuis les temps anciens jusqu'à aujourd'hui. Sienne, Porri 1851 ; pages 42.

NOTICES historiques sur les maisons de réforme de Milan et Parabiago (*César Beccaria*, 23 décembre 1867).

N. N. Réfutation des erreurs contenues dans le rapport de Cerfberr sur les prisons de l'Italie (*Courrier de Lyon*, 26 et 27 septembre 1839, nos 2736 et 2738).

PAOLI BALTHASAR. Histoire scientifique de dix ans de préparation du premier livre du code pénal. Florence, Nicolai 1880.

Id. Exposition historique et scientifique des travaux de préparation du code pénal italien du 1866 à 1884. Livre II, partie spéciale. Florence, Nicolai 1885.

Id. Discours préliminaire aux conclusions criminelles de FRANÇOIS FORTI. Florence, Cammelli 1869. Vol. IV des *Oeuvres* de FORTI.

On y lit un aperçu historique de la peine de mort en Toscane. Voir § *Peine de mort*.

PASSERINI. Curiosités historiques et artistiques de Florence. Florence 1866. Voir § *Varia*.

L'auteur donne des renseignements sur le travail que les prisonniers exécutaient dans les Murate.

Id. Histoire des établissements de bienfaisance et d'instruction élémentaire gratuite de la ville de Florence. Florence, Lemonnier, in-8°.

Il a, le premier, parlé de l'Institut de St.-Philippe Neri à Florence, dont l'idée remonte à FRANCINI: cet institut a été perfectionné après par l'abbé FRANCI.

PASTORET. Histoire de la législation. Trad. ital. par FORAMITI. Venise 1839-41, voll. 2 gr.

PAULIAN. Les prisons d'Italie. Paris 1873.

PERI CHARLES. Notices sur la réforme du système pénitentiaire en Toscane, avec tous les règlements et instructions relatives, prospectus statistiques, tables et desseins des établissements de peine et correctionnels existants actuellement à Florence. Florence, imprim. du pénitencier. Voir § *Réforme*.

Id. Rapport annuel sur les résultats et sur les conditions des établissements pénitentiaires. Florence.

Id. Notices statistiques sur le système pénal en Toscane. Florence 1859. Voir § *Statistique*.

Id. Congrès international de bienfaisance, à Francfort.

Le vol. II, page 262 et suiv. contient un exposé détaillé de la manière dont on appliquait en Toscane le système carcéraire.

PERTILE ANT. Histoire du droit italien depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la codification. — Le 5.<sup>me</sup> vol. traite: Histoire du droit pénal. Padoue, Salmin, 1876-77.

PÉRUZZI UBALD. Rapport des secrétaires de la société charitable de patronage pour les libérés du pénitencier de Florence, lu dans la réunion générale publique du 30 juin 1847. Chez PERI, *Notices sur la réforme, etc.*, pages 208-219.

PETITTI DI RORETO D. CHARLES. Conditions de la réforme des prisons à son commencement. Milan 1842. Florence 1843. Voir § *Réforme*.

Id. De la condition actuelle des prisons et des moyens pour les améliorer. Turin 1840. Voir § *Réforme*.

Id. Description de la prison, alors bâtie, de Palerme (*Annales de jurisprudence*, 1838, Vol. II). Turin 1838.

PETITTI DI RORETO D. CHARLES. Notices sur les ouvrages récemment publiés, concernant le meilleur régime des prisons. (*Annales de jurisprudence*, Vol. II). Turin 1838. Voir § *Réforme*.

Id. Examen des comptes-rendus de l'administration de la justice dans le royaume de France pour les années 1836-37. Avec quelques réflexions sur les erreurs qu'on peut commettre en pareils travaux (*Annales de jurisprudence*). Turin 1839-40.

PESSINA HENRI. Des progrès du droit pénal en Italie dans le XIX siècle. Extr. du *César Beccaria*, année 1<sup>re</sup>; 2<sup>me</sup> édit. avec l'appendice: Notices sur le mouvement du droit pénal en Italie de 1868 à 1874 (*Opuscules de droit pénal*, de l'auteur, Vol. I. Naples 1874). Voir aussi dans ses *Éléments de droit pénal* (§ *Ouvrages*), l'histoire du droit pénal.

PIANCIANI. Rome des papes, par un ancien membre de la *Constituante romaine*. Londres 1859.

Le chap. 32, vol. III, expose l'état de l'administration carcéraire etc., dans les Etats du pape.

PRISONS (LES) dans la Belgique \* (III. 446-456, 529-538). Extr. du rapport sur la mission en Hollande, en Belgique et en Suisse, confiée à MM. d'HAUSSONVILLE et VOISIN.

PUCCIONI JOSEPH. Etat de la législation pénale en Toscane avant le code. (Dans son ouvrage *Le code pénal toscan illustré*, vol. I, page VIII et suiv.). Pistoia, Cino, 1855.

PUGLIESE. Sur la criminalité des Pouilles. (*Rev. de juris.*, VIII), 1883.

PUJOS MAURICE. De la législation civile, criminelle et administrative des Etats pontificaux. Paris 1862, in-8°, pages 211.

RAPPORT sur les premiers résultats obtenus dans la maison d'éducation correctionnelle pour les jeunes détenus du royaume de Sardaigne. Turin 1846, in-8°.

Id. id. 1847. Turin 1847, in-8°.

Id. et statistique carcéraire par le surintendant général des établissements pénitentiaires de la Toscane à s. ex. le ministre de grâce et justice. 1851, 1852, etc. Voir § *Statistique*.

Id. du bureau central du Sénat du royaume. (Rapporteur, le comte de SALMOUR). Sur le projet de loi pour la construction d'une prison pénitentiaire dans la ville de Cagliari.



RAPPORT du conseil général des prisons au ministère de l'intérieur sur l'état et sur les conditions des prisons judiciaires. Turin 1852.

Id. sur le bagne de St.-Barthélemy. (*Economie rurale*, journal d'agriculture, an. 1861).

Id. du directeur général des prisons. (M. BELTRANI-SCALIA) et des inspecteurs des prisons, pour les années 1878-83. Rome 1884. Voir §§ *Réforme*, *Statistique*, etc.

#### RÉPERTOIRE ITALIEN, 3<sup>n</sup>. I.

Il contient, sous la date du 1<sup>er</sup> septembre 1802, un extrait des Archives d'Etat de Modène, présentant un rapport sur les prisons, fait par un sous-préfet.

ROMAGNOSI J. D. Notice historique sur les principaux écrivains français et italiens de philosophie législative pénale. (*Oeuvres* p. I vol. IV, pages 503. Milan 1841.

ROSSI F. P. La peine des travaux forcés dans les bagnes maritimes. (*Ephém. carc.* II, 1886 page 71 et suiv.)

SAGREDO. Le patronage des prisonniers à Venise sous le gouvernement de la république sérénissime. (*Institut vénitien* 1865, dans le tome XII des *Memoires*).

SALVAREZZA, ASTENGO et BATTISTA. Eléments de science carcénaire. Publiés dans la *Guide théorique-pratique* pour les examens des aspirants aux emplois et aux promotions dans les administrations centrales et provinciales. Milan, Pirola 1868, page 80 et suiv. Voir § *Réforme*.

SAMPOLO LOUIS. Sur les institutions de correction dans la ville de Palerme. Virzi 1874. V. § *Police*.

SCLOPIS FRÉDÉRIC. Histoire de la législation ancienne du Piémont. Turin 1835.

Id. Histoire de la législation dans les États du roi de Sardaigne. Turin 1860, in-8°.

Id. Histoire de la législation italienne. Turin 1840.

Deux. édit. 1863-65, trois gros voll. divisés en cinq voll. in-16°, Turin. Elle est révisée et augmentée, par l'auteur, d'un volume qui comprend l'époque de la révolution française (1789) jusqu'à celle des réformes en Italie (1847). La traduction française, par CH. SCLOPIS du Petreto, Paris 1861, 2 voll. in-8°, est faite sur l'édition précédente.

SOCIÉTÉ DE PHILADELPHIE pour le soulagement des misères des prisons publiques etc. Notices \* (VII, 206-212, 382-392).

SOLLOHUB (comte de). La question carcénaire en Russie. *Memoire* \* (III, 28-35, 68-84, 195-209).

SQUILLACI DI LORENZO SAUVEUR. Exposition critique de l'idée de la peine à travers l'histoire. Catane, Martinez 1883, pages 163.

STEFANI. Annuaire historique et statistique pour l'année 1853. Turin 1858.  
On y trouve des notices sur les prisons du Piémont.

SUBIT HENRI. Les prisons en Italie. (*Bibliothèque universelle et Revue suisse*. Lausanne, mars 1873).

TAUFFER EMILE. Sur le système progressif de détention pénale selon les dernières expériences faites en Hongrie et Croatie. Lettre à M. BELTRANI-SCALIA. \* (VIII, 431-440, 495-510). Voir aussi § *Réforme*.

TENERELLI MICHEL. Du droit pénal de 89 à nos jours. Catane 1863.

TOLOMEI JEAN PAUL. Sur le système actuel de pénalité du royaume d'Italie (mars 1863).

TONELLI THOMAS. Essai historique sur les prisons et sur le système pénitentiaire. Florence 1845.

ULLOA PIERRE. Des vicissitudes et des progrès du droit pénal en Italie depuis la renaissance des lettres jusqu'à nos jours. Publié d'abord dans la *Revue Le Progrès*. 3<sup>me</sup> édit. Palerme 1842.

Id. De l'administration de la justice criminelle dans le royaume de Naples. Naples 1835.

L'auteur a publié en outre plusieurs autres mémoires sur l'histoire du droit pénal, dans la *Gazette des tribunaux*, Naples XII, dans les *Annales de droit* rédigés par CAPUANO, et dans la *Némésis* fondée à Naples en 1858 par PESSINA et SELBITTO.

VEGEZZI RUSCALLA. Description érudite et exacte de la transformation du nouveau ergastolo des jeunes gens effrénés en un hospice celtique et en une maison correctionnelle pour le femmes. (*Calendrier royal*, an. 1838, page 604).

Id. Analyse de la réforme commencée par le roi Charles-Albert en Piémont (*Patentes royales* du 9 février 1839), publiée dans les *Lectures populaires* nos 15, 17, 19, 21 et suiv.

Id. Notices sur la maison de correction pour les jeunes gens, qui va s'ouvrir dans le bâtiment de la Generala près de Turin. (*Calendrier Royal*, an. 1840).

Id. Notices statistiques sur les prisons des États sardes. Mémoire pour le congrès de Francfort de 1856. Voir § *Statistique*.

VIDAL LÉON. Notice sur les prisons et le nouveau régime pénitentiaire, l'administration, la législation, les jeunes détenus, dans le royaume de Sardaigne. Paris 1857, in-8°.

VILLARI P. Vie de CÉSAR BECCARIA. En tête de l'édit. des *Oeuvres de Beccaria*, publié chez Lemonnier à Florence, 1854; grand in-18°.

ZANNINI. Philadelphie et ses prisons. Rome 1872. Voir § *Réforme*.

ZANOTTO. Le palais ducal illustré.

A page XX et suivantes l'auteur donne des renseignements sur le régime disciplinaire des prisonniers florentins en 1781.

ZOBI. Histoire civile de la Toscane. Florence 1852.

Dans le vol. II, page 430 et suivantes est exposée l'histoire de la réforme Léopoldine.

## § 2. — Législation pénale et pénitentiaire avant la formation du royaume d'Italie.

### I. Les Etats sous la domination franco italienne.

BULLETIN OFFICIEL des lois et dispositions du gouvernement de la république de Lucques depuis le 25 novembre 1801 jusqu'au 22 janv. 1803. Suivent :

BULLETIN OFFICIEL des lois et décrets de la principauté de Lucques depuis le 4 juin 1805 jusqu'au 22 novembre 1817; et BULLETIN DES LOIS du duché de Lucques depuis le 22 novembre 1817 jusqu'à 1847. Lucques, 1802 à 1848; voll. 64.

CODE des délits et des peines du royaume d'Italie, avec un sommaire du code. Milan 1810, voll. 2 in-8., autre édit. avec l'indication des lois romaines. *Ibid.* 1811, un vol. Voir aussi: *Code d'instruction criminelle* du 1808.

DÉCRET 20 août 1802, an. I, qui propose la création de maisons de travail obligatoire pour les vagabonds.

Id. 26 avril 1804, an. III, qui propose la création de maisons de travail volontaire pour ceux qui ne trouvent pas à travailler.

DÉCRETS 26 février 1806, 11 février et 12 avril 1808 et 28 janvier 1813, sur les prisons dans les Deux-Siciles.

DÉCRET 26 juillet 1806 de Napoléon, qui ordonne la création, à Milan, Venise, Bologne et Padoue, des maisons de travail.

Id. 23 décembre 1806, qui réorganise la matière carcératoire.

Id. 7 juillet 1807, qui transforme en maison de travail toutes les maisons correctionnelles.

Id. 2 février 1808, qui crée un bureau pour l'administration des prisons.

RÈGLEMENT pour les prisons judiciaires du royaume d'Italie 21 mai 1811.

### II. Royaume de Sardaigne.

Lois et constitutions de S. M. qu'on doit observer en matière civile et criminelle dans les Etats de S. M. sarde. Turin 1723, in-folio.

Compilation ou coordination des anciennes lois, faite sous le règne de Victor Amédée II. Nouvelle rédaction, Turin 1729, 2 voll. in-4°. En 1770 Charles-Emmanuel y porte plusieurs modifications qui amenèrent une troisième rédaction, Turin, 2 voll. in-12°, qui a été traduite en français, Paris, 1771, 2 voll. in-12°. Ce sont ces *Constitutions* qui ont été remises en vigueur en Sardaigne et appliquées au duché de Gênes (desormais réuni au Piémont) après les événements de 1814, par le roi Victor-Emmanuel I: une seule modification y fut apportée, la torture resta abolie comme elle l'avait été sous la domination française. (Voir ci-dessous RECUEIL). En 1831 le roi Charles-Albert, par Patentes royales du 19 mai, fit disparaître plusieurs dispositions barbares de l'ancien droit pénal, puis en 1839 il publia:

RECUEIL des lois, dispositions manifestes etc., publiés sous le gouvernement royal. — A partir de 26 mai 1779 jusqu'à la fin de 1814. — Turin, Davico, 1799-1814; 43 tomes en 19 voll. in-4° petit. Et:

Id. des lois, provisions etc. de la magistrature et des bureaux. Série IV, à partir de 1814 jusqu'à 1837. Série V, à partir de 1838 jusqu'à 1859. Turin, 1814-59. 61 tomes en 40 voll., in-4°. Aussi:

Id. des provisions souveraines, circulaires, instructions et lettres ministérielles. — A partir de 1833 jusqu'à la fin de 1836. — Turin, Botta 1847, in-8°.

CODE PÉNAL pour les Etats de s. m. le roi de Sardaigne. Turin.

Texte italien et français en regard. Plusieurs éditions après. Une loi du 5 juillet 1854 l'a modifié dans plusieurs de ses dispositions. Voir aussi:

Id. DE PROCÉDURE CRIMINELLE pour les Etats de s. m. le roi de Sardaigne, publié également en 1839.

RECUEIL des lois, manifestes de la Chambre, patentes royales, etc. de LL. MM. Victor-Emmanuel, Charles-Félix et Charles-Albert. Turin 1814-1838, 18 vol. in-4°.

Mais un recueil plus étendu se trouve sous le titre:



RECUEIL des actes du gouvernement de S. M. le roi de Sardaigne. A partir de l'année 1814 jusqu'à 1861. Turin 1814-1861, 67 voll., in-8°.

RÈGLEMENT de discipline et de service intérieur des bagnes.

Id. pour la maison correctionnelle de Saluces, novembre 1808.

Id. et bans royaux pour les bagnes existant dans les arsenaux maritimes et en terreferme. Promulgué par Charles-Félix le 22 février 1826. Gènes 1826, in-8°.

PATENTES royales du 19 mai 1831, par lesquelles le roi a aboli le supplice de la roue, l'exemplarité des tenailles et la confiscation générale des biens, et a mitigé quelques autres peines alors en vigueur.

RÈGLEMENT pour la maison de peine de Pallanza, 28 mai 1838.

PATENTES royales du 9 février 1839, par lesquelles le roi a destiné deux millions de francs pour la construction de trois prisons centrales nouvelles et pour l'arrangement des anciennes. Sur cette réforme voir PETITTI DI RORETO, *De la condition actuelle des prisons*, etc. pag. 131 et suiv.

RECUEIL des dispositions sur la maison d'éducation correctionnelle des mineurs effrénés. Turin 1845 in-8°.

BRÉVET royal 24 juillet 1846.

Il publie un règlement sur le personnel de direction administrative, religieuse, etc. des prisons.

RÈGLEMENT d'ordre et de discipline du pénitencier d'Alexandrie, 5 septembre 1846.

Id. 18 janvier 1850, concernant la réforme du 9 février 1839.

Id. provisoire pour les condamnés à la relégation destinés au château d'Ivrée. Turin 1851.

Loi du 27 juin 1857.

Elle ordonne la construction et l'adaptation des prisons judiciaires (maisons d'arrêt) selon le système cellulaire. Voir les discussions parlementaires, à ce sujet, dans les *Actes du Parlement subalpin*, session 1857. Sénat du royaume.

DÉCRET royal, 19 septembre 1860.

Il réorganise les bagnes du continent et de l'île de Sardaigne.

### III. Lombardie et Venétie.

CODE des crimes et des graves infractions de police du 3 septembre 1803. Venise 1815, in-8°.

CODE pénal autrichien du 27 mai 1852, mis en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre même année. Première édition officielle, Milan 1852, in-8°. Voir aussi *Règlement de procédure pénale* du 29 juillet 1853. Milan 1853, in-8°.

INSTRUCTIONS du 27 décembre 1828.

Elles ordonnent la publication, dans les *Acta medicinae Austriacae*, des rapports des médecins sur les prisons.

RÈGLEMENT pour la maison de force i. et r. de Padoue.

Id. pour la maison de correction de Venise.

### IV. Duché de Parme et Plaisance.

CODE PÉNAL pour les Etats de Parme, Plaisance et Guastalla. Parme 1820. Voir aussi Code de procédure criminelle pour les Etats de Parme, Plaisance et Guastalla. Parme 1820.

RÈGLEMENT du 1847, par lequel un comité de dames est créé pour le secours aux détenues dans la prison de Parme.

DÉCRET 29 mai 1848, par lequel on modifie l'organisation carcéraire dans le duché de Parme et Plaisance.

Id. 13 janvier 1852, qui modifie l'organisation carcéraire dans le duché.

### V. Duché de Modène.

CODE de lois et constitutions pour les états de S. A. R. le duc de Modène. Modène 1815, voll. 2 in-8°.

CODE CRIMINEL et de procédure criminelle pour les Etats d'Este. Modène 1853, in-8°.

RÈGLEMENT pour la maison de force dans les Etats d'Este. Modène 1853.

### VI. Grand-duché de Toscane.

RÉFORME de la législation criminelle toscane du 30 novembre 1786. Florence 1786, in-folio. Sienne 1786, in-8°.

Une traduction latine de VOLTIGGI: *Codex criminalis Heltruriae Ser. Arch. P. Leopoldi*, etc. Vienne 1790, in-8°. Traduction française: *Nouveau code criminel pour le grand-duché de Toscane*, publié à Florence le 30 novembre 1786. Florence et Paris 1786, in-8°. Lausanne 1787, in-8°. Traduction anglaise: *Edict of the grand duke of Tuscany for the reform of criminal law in his dominions, transl. from the italian*. London, 1789, in-8°. Traduction allemande: *Neuer criminal codex für das grossherzogthum Tosckana*. Florenz 1788, in-8°. Wien 1787, in-8°. Chur 1787, in-8.





CODE PÉNAL pour la grand-duché de Toscane avec les variations introduites par la loi du 8 avril 1856. Florence 1856, 2<sup>me</sup> édit.

C'est le code pénal sanctionné le 20 juin 1853 et déclaré exécutoire à partir du 1<sup>er</sup> septembre même année. Une troisième édition, chez Cammelli, Florence 1875, précédée d'une lettre de CARRARA, contient aussi :

RÈGLEMENT fondamental des établissements de peine, approuvé par décret du 31 mai 1853 ; règlement de police punitive du 20 juin 1853 ; décret 30 avril 1859 du gouvernement provisoire toscan abolissant la peine de mort ; et décret 10 janvier 1860 du gouvernement royal de la Toscane.

Alors la Toscane était déjà réunie au Piémont : ce décret réduisit à dix années la durée de la ségrégation diurne et nocturne pour les condamnés à la peine perpétuelle de l'*Pergastolo*, qui a remplacé la peine de mort, réduisit à la première moitié de la peine la période de la ségrégation continue pour les condamnés à la maison de force et quant à l'autre moitié introduisit le système auburnien, système fixé également pour toute la durée de la peine de l'emprisonnement.

RÈGLEMENT de police punitive pour le grand-duché de Toscane. Florence 1853, in-8°.

RÈGLEMENT 11 janvier 1815, pour les prisons de la Toscane.

Loi du 22 juin 1815, abolissant la peine du confinement (*confino*) pour les vols et la remplaçant par celle de la maison des travaux forcés à Volterra.

RÈGLEMENT provisoire, édicté en 1833 par la présidence de la police (*buon governo*), pour la section correctionnelle de l'établissement de St.-Gimignano.

ORDONNANCE souveraine du 5 août 1835, qui supprime la prison correctionnelle dite des *Stinche*, créée dans le siècle xv, et la remplace par l'édifice dit des *Murate*, ancien couvent.

RÈGLEMENT du 25 septembre 1838, par lequel on applique le système de la séparation dans la prison dite du *Maschio* à Volterra, et dans la prison des *Murate*, à Florence.

Id. organique pour le corps des gardiens en service des établissements du grand-duché de Toscane, approuvé par décision souveraine du 19 juillet 1845. Chez PERI, *Notices sur la réforme* etc. pages 303-312.

Id. général organique pour les prisons de la Toscane, approuvé par ordonnance souveraine du 20 novembre 1845.

DISPOSITIONS ayant force de règlement qu'on doit observer (provisoirement) à l'égard des condamnés à la peine de la maison de force et de détention de Volterra depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1846.

CIRCULAIRE relative à l'exécution du règlement sur les prisons. Adressée par le département de la police (*buon governo*) aux chefs du compartiment gouvernemental, 19 janvier 1846.

Id. 21 avril 1846. Adressée aux chefs, etc., contenant des renseignements.

RÈGLEMENT provisoire, 5 mai 1846, pour l'établissement de Saint-Gimignano.

INSTRUCTIONS du département de la police (*buon governo*) 18 juillet 1846, concernant le corps des gardiens etc.

STATUTS de la charitable société de patronage pour les libérés de la maison pénitentiaire de Florence, approuvés par ordonnance souveraine du 14 juillet 1846. Chez PERI, *Notices*, etc., page 115 et 202.

CIRCULAIRE du département de la police (*buon governo*) adressée aux gouverneurs et commissaires royaux le 13 août 1846, pour donner communication des statuts de la société de patronage. Chez PERI, *Notices*, etc., page 208 et suiv.

INSTRUCTIONS pour les visiteurs des maisons de correction, approuvées, par décision de la présidence de la police (*buon governo*) du 26 septembre 1841. Chez PERI, *Notices*, etc., page 205 et suiv.

Id. pour les membres du comité consultatif chargé du placement des libérés. Chez PERI, *Notices*, etc., pag. 207.

RÈGLEMENT 1<sup>er</sup> juillet 1847 de l'établissement pénal et correctionnel pour les hommes à Florence (*Murate*). Chez PERI, *Notices*, etc., pages 125-185. Voir § *Histoire*.

Id. id. pour la maison de correction à Piombino.

Id. id. de l'établissement pénal et correctionnel pour les femmes à Saint-Gimignano. Chez PERI, *Notices*, etc., pages 235-302.

INSTRUCTIONS pour le corps des gardiens et des gardes des établissements de peine et pénitenciers de Toscane, du 18 juillet 1847. Chez PERI, *Notices*, etc., pages 313-318.

ORDONNANCE souveraine du 21 juillet 1847.

Elle crée une commission législative pour examiner la question des bagnes de peine.

Id. id. du 21 janvier 1848.

Elle remplace, pour tous les récidivistes reclus à Volterra, lors même qu'il s'agit d'une seconde récidive, par la ségrégation continue, le régime spécial de l'alimentation ci-devant prescrit d'après le règlement de 1846.



CIRCULAIRE de la direction générale provisoire de police.

Dans cette direction, remplaçant la présidence de la police (*buon governo*), résida après provisoirement, la surintendance générale des prisons. La circulaire contient des dispositions pour le service carcénaire et pour l'escorte des détenus, du 10 février 1848. Chez PERI, *Notices*, etc., pages 319-332.

ARRÊTÉ du 4 mars 1849 sur la ségrégation continuelle.

LOI du 5 mai 1849, qui approuve l'introduction du système de la ségrégation continuelle et l'organisation pénitentiaire en Toscane.

INSTRUCTIONS, etc. de l'an. 1850, contenant les règles à observer par les visiteurs libres et par les sociétés de patronage, dans les visites aux détenus.

Depuis l'an 1853 on a publié des ordonnances réglant la ségrégation cellulaire, etc. dans les différents établissements pénitentiaires, et révisant les statuts des sociétés de patronage pour les libérés. Tous ces arrêtés, lois, etc., aussi bien que tous les précédents, se trouvent dans le recueil suivant :

PERI CHARLES. Recueil de lois, règlements, ordonnances, circulaires sur le régime disciplinaire des prisons en Toscane. Florence 1856.

BULLETIN officiel des décrets du gouvernement royal de la Toscane. Florence 1860, 1 vol. in-4.°

VII. *Etats de l'Eglise.*

Comme dit Nypels (*Bibliothèque choisie de droit criminel*), les statuts de la ville de Rome, les édits des papes (*bandi generali*) et le droit romain ont formé les sources du droit criminel, dans les Etats de l'Eglise, jusqu'en 1832, sauf un intervalle de près de cinq ans (1809-1814), pendant lequel ces Etats furent soumis successivement aux codes français de 1791 et de l'an IV et à ceux de 1808 et 1810.

RÈGLEMENT sur les crimes et sur les peines du 20 septembre 1832. Voir aussi *Règlement de procédure criminelle* du 5 novembre 1831.

Id. du 5 novembre 1831 sur les prisons des Etats du pape.

Id. du 20 septembre 1832 sur les prisons des Etats du pape.

CIRCULAIRE du 2 janvier 1834 sur les prisons des Etats du pape. Voir le recueil plus complet ;

RECUEIL des lois et dispositions d'administration publique de l'Etat du pape. Rome 1834-70, 37 voll. in-8.°

VIII. *Royaume des Deux-Siciles.*

CODE pour le royaume des Deux-Siciles, sanctionné par loi du 16 mars 1819 et mis en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre de la même année.

Il est divisé en cinq parties : la deuxième a pour titre : *Lois pénales*, la quatrième : *Loi de procédure dans les jugements criminels*. Ces deux parties ont été

traduites en français par VICTOR FOUCHÉ, Paris 1836, in-8°, dans la collection des lois civiles et criminelles des Etats modernes.

STATUT pénal militaire pour le royaume des Deux-Siciles. Statuts pénaux pour l'armée de mer et pour les crimes commis par les forcés et leurs gardiens.

Sanctionné par la loi du 30 janvier 1819, il a été mis en vigueur le 1<sup>er</sup> juin de la même année.

DÉCRET et RÈGLEMENT du 18 décembre 1817 pour les prisons des Deux-Siciles.

ARRÊTÉS sur les prisons dans le royaume des Deux-Siciles, en date du 22 décembre 1817, et du 22 avril 1820.

Avec les mesures pour appliquer les dispositions concernant les absents des prisons etc., 6 juin 1832, 21 avril 1845 avec instructions et programme relatifs à ces prisons, 2 mars 1846, 17 novembre 1847, 9 et 21 juin 1848, 3 août 1853, 4 novembre 1857, 15 mars 1858, 11 avril 1859 et 2 mai 1859.

DÉCRETS (du dictateur), 6 et 19 septembre 1860, sur les prisons de Naples. Voir aussi le recueil de :

DIAS. Les lois administratives du royaume des Deux-Siciles. Naples, classiques italiens, 1843, 2 voll. in-8.°

Le livre IV du vol. I traite de la bienfaisance publique, les autres concernent des matières n'ayant pas de rapport avec les institutions pénitentiaires.

Législation pénale et pénitentiaire actuelle du royaume.

a) *Recueils.*

AMATI. Annuaire abrégé indicatif des lois, décrets, dispositions, etc. depuis 1830 jusqu'à 1883, concernant l'administration carcénaire. Naples.

BULLETIN officiel de la direction générale des prisons. An. I-XV. Florence 1871. Rome 1872-85.

Paraissant chaque mois comme seconde partie de la *Revue de disciplines carcéraires*. Il contient les lois, règlements, circulaires, déclarations, mouvements du personnel, récompenses, événements extraordinaires, évasions, etc.

RECUEIL des lois, décrets royaux, décrets ministériels, circulaires, décisions de maxime en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1885. Rome, typographie des Mantellate 1885, pages LXXXVI-1355, in-8° gr.

Publication faite par la direction générale des prisons. Elle contient les lois et les arrêtés suivants, parmi les plus importants : loi 23 juin 1873 instituant le corps des gardiens ; règlement 27 juillet 1873 créant des écoles spéciales pour les gardiens ; arrêté royal 4 février 1877 qui décentralise quelques services d'administration carcénaire ; arrêté royal 11 septembre 1879 rétablissant la direction gé-



nérale des prisons; décret ministériel 20 août 1881 organisant la division des prisons par cercles de surveillance et inspection; arrêté royal 17 mai 1883 qui détermine l'organique du personnel administratif, sanitaire, religieux et enseignant de l'administration pénitentiaire (il modifie l'arrêté royal 10 mars 1871); décret ministériel 20 mai 1883 sur les programmes pour les examens d'admission ou de promotion aux fonctions de l'administration carcérariaire; arrêté royal 2 août 1884 réglant l'occupation des condamnés dans les travaux que le ministère de la guerre fait exécuter.

b) *Codes, lois et règlements.*

CODE PÉNAL pour les Etats de S. M. le roi de Sardaigne, 20 novembre 1859.

Il est en vigueur dans tout le royaume, à l'exception de la Toscane et des Deux-Siciles. En Toscane est resté en vigueur le *code pénal toscan* du 20 juin 1859. Dans le Deux-Siciles le code de Sardaigne a été promulgué avec plusieurs modifications, entre autres: les formalités extérieures dans l'exécution du condamné paricide ont été supprimées, de même on a modéré les incapacités civiles dérivant de la peine de mort et de celle des travaux forcés, et on a aboli les peines infamantes. Voir aussi: *Code de procédure pénale du royaume d'Italie*, 26 novembre 1865.

Id. pour l'armée du royaume d'Italie, du 28 novembre 1869.

Id. militaire maritime du royaume d'Italie, du 28 novembre 1869.

Id. pour la marine marchande du royaume d'Italie, du 24 octobre 1877.

Loi sur la sûreté publique, du 20 mars 1865.

Suivie de la loi du 6 juillet 1871, modificative de plusieurs dispositions importantes. Voir aussi: *Règlement pour l'application de la loi, etc.* du 20 mars 1865.

RÈGLEMENT général pour les prisons judiciaires (maisons d'arrêt).

Approuvé par arrêté royal 27 janvier 1861, et suivi d'un autre arrêté royal du 13 mars 1861, déterminant les honoraires et les traitements des employés et des gardiens de ces maisons.

Loi du 27 janvier 1864.

Elle introduit le système cellulaire dans les maisons d'arrêt.

RÈGLEMENT général pour les établissements pénitentiaires du royaume.

Approuvé par arrêté royal 13 janvier 1862, déterminant le personnel des employés, gardiens etc., et leurs honoraires et traitements. Ce règlement a été remplacé, pour ce qui concerne sa troisième partie, par un arrêté royal du 26 octobre 1875 qui approuve un nouveau règlement pour l'administration économique et pour la comptabilité des maisons de peine, l'étendant aussi aux bagnes.

Loi 30 juin 1876 sur les mandats pour comparoir et d'arrêt; et sur la liberté provisoire. Voir aussi:

Loi du 6 décembre 1877 sur l'abolition de la contrainte par corps pour dettes en matière civile.

RÈGLEMENT pour les maisons de relégation.

Approuvé par arrêté royal 28 août 1862.

Id. pour les maisons d'instruction et d'industrie, spécialement destinées pour les délinquants mineurs ou d'intelligence faible, d'après l'art. 28 du code pénal 20 novembre 1859.

Ce règlement, approuvé par arrêté royale du 27 novembre 1862, a été remplacé par le:

RÈGLEMENT approuvé par arrêté royal 29 novembre 1877.

NOUVELLE ORGANISATION des bagnes de peine.

Approuvé par arrêté royal 1<sup>er</sup> décembre 1867. Deux tables annexes déterminent le personnel de direction, d'administration et de garde avec les honoraires et traitements relatifs.

Un arrêté ministériel du 23 décembre 1863 a étendu à toutes les colonies pénales agricoles du royaume le règlement spécial pour la colonie de l'île de Pianosa.

N.B. Pour la république de SAN MARINO, qui ne forme pas une partie du royaume, voir:

ELLERO PIERRE. rapport sur la République de Saint-Marin, dans ses *Ecrits politiques*, Bologne 1876, et dans ses *Arch. jurid.*, ibid. — Voir aussi:

FANTI INNOC. De la législation de la république de Saint-Marin, Rapport à l'académie de législation de Toulouse. Imola, Galeati 1878, pag. 64, (pas en commerce).

§ 3. — Recueils et journaux périodiques  
en matière pénitentiaire, en matière de droit pénal, etc.

a) *pénitentiaires.*

EPHÉMÉRIDES carcérariaires. Revue officielle des prisons, sous la direction de M. Napoléon VAZIO. Turin-Florence, 1865-1870, Vol. 6.

CÉSAR BECCARIA. Revue de la réforme carcérariaire, fondée par Frédéric BELLAZZI. Florence, 1867.

D'abord elle paraissait par feuille hebdomadaire, depuis le 25 mai 1867 elle devint mensuelle. Après la fin d'août même année, R. DE STERLICH se chargea de la direction, mais la revue dura seulement jusqu'à 1869.

REVUE de disciplines carcérariaires en rapport avec l'anthropologie, le droit pénal, la statistique, etc., sous la direction de M. BELTRANI-SCALIA, inspecteur des prisons du royaume au ministère de l'intérieur; et bulletin officiel de la direction générale des prisons. Florence, 1871, an. I;



Rome, 1872-1885, an. II-XV — Voll. 15 in-8° pour la revue, et 15 in-8° aussi pour le bulletin.

Revue et bulletin continuent, à présent, sous la direction du même et de M. N. VAZIO, actuel directeur général des prisons du royaume.

b) de droit pénal.

JURISPRUDENCE (LA) pénale, paraissant une fois par semaine à Turin.

NÉMÉSIS (LA) sous la direction de Pierre SELLITTO et Henri PESSINA. Naples, 1863-1867.

REVUE (LA) pénale de doctrine, législation et jurisprudence, sous la direction de M. Louis LUCCHINI, voll. I-II, Padoue, Salmin, 1874-1875; voll. III et IV, Venise 1875-1876; voll. V et VI, Rome et Venise, 1876-1877; voll. VII et VIII, 1877-1878, au bureau de la revue même; voll. IX à XX, Florence, Le Monnier, 1879-84; voll. XXI (1.<sup>er</sup> de la 2<sup>e</sup> série) et suiv.; Turin, union typographique-éditrice, 1885 et suiv. in-8° gr.

c) généraux de législation, de jurisprudence, de statistique et d'autres sciences auxiliaires.

ACTES et MÉMOIRES des académies ou sociétés royales de sciences, lettres et arts, de Turin, Milan, Venise, Modène, Rome, Naples, etc.

ADMINISTRATION (L') italienne. Florence, une feuille par semaine.

ANNALES de la jurisprudence toscane, fondées en 1839.

En 1866 on les a remplacés par les *Annales de la jurisprudence italienne*, Florence 1866 et suiv. La partie troisième est consacrée à la doctrine et à la science.

ANNALES des sciences, du royaume lombard-vénitien, par FURNIERI.

ANNUAIRES civils, publiés, jadis, par les soins du ministère de l'intérieur à Naples.

On y lit quelques écrits, en matière pénitentiaire, de F. VOLPICELLA.

ANNUAIRES de jurisprudence, publiés à Turin par cahiers mensuels.

Commencés en 1836, ils ont, depuis longtemps, cessé de paraître.

ANNUAIRES de jurisprudence. Florence, 1839-65, voll. 30 in-4.°; publication périodique par les soins d'une société de jurisprudence.

Ils ont cessé.

ANNUAIRES de législation et jurisprudence, publiés par A. G. DEL RE neveu. Naples, 1836 et suiv.

Ils ont cessé.

ANNUAIRES de droit théorique et pratique, publiés à Naples sous la direction de L. CAPUANO, 1835.

Ils ont, depuis bien d'années, cessé de paraître.

ANNUAIRES de géographie et statistique, fondés par GRÄBERG DE HEMSÖ. Rome, 1824.

Ils ont cessé de paraître quelques années après.

ANNUAIRES universels de statistique, économie politique, histoire et voyages. Milan, 1824-1871.

ANNUAIRES du ministère d'agriculture et du commerce: — statistique.

ANNUAIRES de statistique. Ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Direction de la statistique: — série II, voll. I-II-III, Rome, Botta, 1878.

ANNUAIRE statistique italien, rédigé par César CORRENTI.

Il y a été remplacé par les *Archives de statistique*. Voir ci-dessous.

ANNUAIRE de sciences juridiques, sous la direction de C. F. FERRARIS. Milan, Hoepli, 1880-84 vol. 4 in-8.°

Il a cessé de paraître.

ANNUAIRE statistique italien. Rome, 1878.

ANTOLOGIE de sciences, etc., fondée à Florence par VIEUSSEUX, remplacée par :

ANTOLOGIE nouvelle. 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> série. Avec la 3<sup>me</sup> série, un cahier par quinzaine.

Les voll. de tout le recueil *Antol. nouv.* montaient à 84 à la fin de 1885, vingtième année de son existence.

ARCHIVES de la société romaine d'histoire nationale. Rome, Forzani, 1878, ann. 1<sup>e</sup> et suiv.

ARCHIVES juridiques, sous la direction de M. Pierre ELLERO. Bologne, Fava et Garagnani, 1868-70, voll. 6. in-8°; sous la direction de Philippe SERAFINI, 1871 et ann. suiv. Deux voll. par an.

ARCHIVES de pédagogie et de sciences sociales. Florence, 1871 et années suivantes.

ARCHIVES de psychiatrie, sciences pénales et anthropologie, sous la direction de LOMBROSO, GAROFALO, FERRI et MORSELLI. Turin, Bocca 1880 et suiv., in-8°.

ARCHIVES de statistique fondées par M. Théodore PATERAS, sous la direction d'un conseil composé par CORRENTI, BOSELLI, MESSEDAGLIA, MORPURGO, BODIO. Rome, ann. I, 1876 et ann. suiv., in-8°.

Il continue par cahiers trimestriels.



ARCHIVES économiques administratifs. Moniteur des colonies. Rome. Chaque deux mois un cahier.

ARISTIDE (L'), journal de législation et jurisprudence militaire. Rome.

BARREAU (LE) des Abruces.

BARREAU (LE) de Catane. Journal de jurisprudence. Catane, 1<sup>re</sup> année 1880 (mensuel).

BARREAU (LE) italien. Recueil général de jurisprudence civile, commerciale, pénale, administrative. Rome, 1876 et suiv. (bimensuel).

BARREAU (LE) de Messine. Revue de sciences juridiques. Messine (mensuel).

BIBLIOGRAPHIE italienne. Milan.

A cessée de paraître depuis longtemps. — Dans le n° 107 on lit une critique de la théorie de ROMAGNOSI, par POLI.

BIBLIOGRAPHIE universelle. Catalogue mensuel des nouvelles publications plus importantes italiennes et étrangères par Hermann LOESCHER. Turin, an I, 1870 et ann. suiv.

En 1884 il a été partagé selon les spécialités sous le titre de *Bulletin des nouveautés*, dont la III partie concerne la jurisprudence, la politique, les sciences sociales, le commerce, etc. — D'autres catalogues se publièrent par l'Union typ. éditr. et les frères Bocca de Turin, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE juridique italienne et étrangère. — Bulletin mensuel des ouvrages, journaux, etc. de jurisprudence publiés en Italie, France, Angleterre, Allemagne, Amérique (Etats-Unis), publié par les soins d'Henri DETKEN. Naples, an I, 1885 et ann. suiv.

Plusieurs ouvrages récents y sont analysés. Depuis le n. 1 de l'ann. 1886 la rédaction a été prise par Jules FIORETTI; peu après, cette publication a cessé de paraître.

BIBLIOTHÈQUE de l'économiste. Collection choisie des ouvrages plus importants d'économie politique, anciens et récents, italiens et étrangers, etc. La I et la II série sous la direction de François FERRARA.

Les volumes 7 et 13 contiennent les traductions des ouvrages de NAVILLE sur la charité légale, ses effets, ses causes et spécialement sur les maisons de travail et la suppression de la mendicité, et le traité de DE GÉRANDO sur la bienfaisance publique. Dans la III série de cette bibliothèque, dirigée par G. BOCCARDO, le volume 2. contient : QUETELET, Physique sociale du développement des facultés humaines — Anthropométrie et mesures des différents facultés de l'homme; le vol. 7 : SCHÄFFLE, la structure et la vie du corps social. Essai encyclopédique d'une réelle ana-

tomie, physiologie et psychologie de la société humaine, etc. Le vol. 8 : SPENCER, Principes de sociologie, etc. Turin, Union typographico-éditrice.

Cette même maison éditrice a sous presse la traduction du Manuel d'économie politique, rédigé sous la direction de G. SCHÖNBERG, avec de notes nombreuses pour ce qui concerne l'Italie : l'ouvrage formera partie de la *Bibliothèque de l'économiste*, série III.

BIBLIOTHÈQUE italienne. Paraissant depuis quelques années.

BULLETIN administratif. Naples, bimensuel.

BULLETIN consulaire, publié par les soins du ministère des affaires étrangères. Turin, Florence, Rome, 1861, 1<sup>re</sup> année et suiv.

BULLETIN international pour la réforme pénitentiaire, publié avec le concours des membres de la commission internationale, par M. BELTRANI-SCALIA. Rome, imprimerie Artero et comp. 1874-75, 1<sup>re</sup> année, pages 112; 1876, pages 92; 1877, pages 88; 1878, pages 52.

CERCLE (LE) juridique. Revue de législation et jurisprudence, fondée à Palerme en 1868 par SAMPOLO. Palerme, 1868 et ann. suiv.

CHRONIQUE (LA) judiciaire. Milan, 2 feuilles par semaine.

Id. des tribunaux. Turin. Une feuille par semaine.

CIVILISATION CATHOLIQUE (LA). Revue qui se publie depuis 1850.

CRÉPUSCULE (LE). Revue milanaise. Voir § *Ouvrages*.

CULTURE (LA). Revue de sciences, lettres et arts, sous la direction de Roger BONGHI. Milan, Rome, Naples 1882 et ann. suiv.

DÉBATS (LES). Cronique judiciaire pénale et civile. Gènes, G. C. Valente, 2 feuilles par semaine.

DICTIONNAIRE d'administration italienne, dirigé par RIBERI. Turin, 1882 et ann. suiv.

DIGESTE (LE) italien. Encyclopédie méthodique et alphabétique de législation, doctrine et jurisprudence, etc. Bureau de rédaction chez SAREDO à Rome. Turin, Union typ.-éditrice, 1883. Publication gigantesque, en continuation.

DROIT (LE). Publié, jadis, par Achille TERRERA, à Naples.

ECHO des tribunaux. Journal des débats publics, dirigé par ZAIOTTI et DEODATI.

Recueil fondé en 1850 à Venise. Après, il a été divisé en deux parties, l'une consacrée au droit civil, l'autre au droit criminel. Celle-ci a pris le titre spécial de *Echo des tribunaux*, journal de jurisprudence pénale. Ann. XXV. Il a cessé de paraître en 1874.



ECONOMISTE (L'). Journal commercial, revue de science économique, finance, etc. Florence, hebdomadaire.

ECRITS GERMANIQUES de droit criminel. Trad. et publ. par MORI F. A. Voir §§ *Ouvrages, Réforme.*

ENCYCLOPÉDIE du droit, ou répertoire raisonné de législat. et de jurispr., en matière civile, administrative, criminelle, etc., par SEBIRE et CARTERET. Trad. en ital. par ROCCA. Venise 1856, voll. 22.

Id. légale, etc. par FORAMITI. Venise 1837, voll. 4. Naples 1864, voll. 5 in-4°.

ENCYCLOPÉDIE juridique italienne, par une société de jurisconsultes italiens, sous la direction de P. S. MANCINI, sous-directeur Henri PESSINA. Naples, Vallardi, 1882, in-8° gr. à 2 col. Publication gigantesque, semblable à celle du *Digeste italien*; elle est de même en continuation.

Id. italienne, etc. 15 tom. in-8° grand. Venise 1853.

Id. nationale.

Id. populaire. Turin, Pomba, 1842.

Cinq éditions successives. A présent, une sixième est en cours d'impression sous le titre : *Nouvelle encyclopédie italienne*, ou dictionnaire général de sciences, de lettres, d'arts, d'industrie, etc., agrandie dans les parties scientifiques, et technologiques, revue complètement avec soin selon les plus récents perfectionnements par le professeur Jérôme BOCCARDO, sénateur du royaume; avec plusieurs gravures dans le texte et tables en cuivre et en lithographie. Turin, Union typ.-édit. La 5<sup>me</sup> édit. était de 31 voll. gr. in-4°.

ETUDES DE SIENNE. Revue juridique. Sienna, 1884, ann. 1<sup>re</sup> et suiv.

FILANGIERI (LE). Revue mensuelle de sciences juridiques et administratives. Directeurs : H. PESSINA, G. DE SIMONE, F. PERSICO; rédacteurs : G. TRONO, G. NAPODANO, R. JANNUZZI. Naples, L. Vallardi. En continuation.

GAZETTE (LA) officielle du royaume d'Italie.

GAZETTE (LA) des tribunaux de Rome. Rome, trois numéros par semaine, sous la direction de MAPELLI, 1<sup>re</sup> année et suiv.

GAZETTE (LA) des tribunaux. Journal de jurisprudence, des débats judiciaires, etc. Naples (deux numéros par semaine).

GAZETTE (LA) des tribunaux. Milan, 1854-1859.

Elle a remplacé le *Journal pour les sciences politico-légales*; ci-dessous.

GAZETTE (LA) des tribunaux. Florence.

Elle a disparu avant l'unification du royaume actuel d'Italie.

GRAVINA (LE). Catanzaro (mensuel). Fondé en 1883 par F. PRECONE, etc., continué par d'autres juristes.

HEURES (solitaires).

Ce recueil a paru jusqu'à 1840 pendant quelques années, à Naples; après, il a été continué pour quelque temps par le *Journal de sciences morales, législatives et économiques*, rédigé par les soins de P. S. MANCINI.

IRNERIO (L'). Journal de législation et de jurisprudence, publié par CALGARINI. Bologne, 1855.

Il paraissait par livraisons mensuelles.

JOURNAL pour les sciences politico-légales théorico-pratique, rédigé par L. PO et F. BELLONE. Milan 1850 et suiv. — Trois ans après il a été remplacé par la *Gazette des trib.*, ci-dessus, et celle-ci, à son tour, par le *Moniteur des trib.* ci-dessous.

JOURNAL (LE) des tribunaux. Revue de la jurisprudence et des débats. Milan. Jusqu'à 1881.

Il était quotidien et continuait la *Revue des débats célèbres*, Milan 1851.

JOURNAL de Pise, fondé en 1721, et continué jusqu'à la fin du siècle dernier.

JOURNAL napolitain de philosophie et lettres, dirigé par FIORENTINO. Naples 1874 et ann. suivantes.

JOURNAL (LE) de la société italienne d'hygiène. Milan, 1879 et suiv. (bimensuel).

JURISPRUDENCE ITALIENNE (LA). Recueil général périodique et critique de jurisprudence, législation, et doctrine en matière civile, commerciale, pénale, administrative, et de droit public, etc. 1<sup>ère</sup> série, Turin 1848 à 1859; 2<sup>me</sup> série 1860 à 1873; 3<sup>me</sup> série 1874 à 1880; 4<sup>me</sup> série 1881 et suivantes.

JURISPRUDENCE pratique selon la législat. autrichienne dans le royaume lombard-vénitien, etc. Milan 1817-45; 28 voll. grand in-8°.

JURISTE (LE). Naples 1857, ann. 1<sup>re</sup> et suiv.

JURISTE (LE) calabrais. Revue critique de jurisprudence. Catanzaro. (Hebdomadaire).

LOI (LA). Moniteur judiciaire et administratif du royaume d'Italie. Fondé en 1861. (Une feuille par semaine).

MANUEL du fonctionnaire de sûreté publique et de police judiciaire. 1863-1885, et suiv., vol. XXIII, sous la direction de C. ASTENGO. (Revue mensuelle).

MERLIN. Dictionnaire universel ou répertoire raisonné de jurispr., et questions de droit. Trad. ital. par CARILLO. Venise 1836-41, voll. 16.

MONITEUR (LE) judiciaire. Gazette de pratique légale. Palerme. (Une feuille par semaine).

MONITEUR (LE) judiciaire Venise. (Une feuille par semaine).  
En 1881 il a cessé de paraître.

MONITEUR (LE) des tribunaux. Journal de législation et jurisprudence civile et pénale. Milan. (Une livraison par semaine).

En 1860 il a remplacé la *Gazette des Tribunaux* de Milan, ci-dessus. G. PORRO en est toujours le directeur.

PHILOSOPHIE (LA) des écoles italiennes, fondée et dirigée par TH. MAMIANI. Rome 1870 et suiv.

POLYGRAPHE (LE). On le publiait vers 1850 à Verone.

POLYTECHNIQUE (LE).

Revue fondée en 1837 à Milan pour les sciences, les lettres, etc.; depuis une quinzaine d'années elle s'est transformée, en une revue pour les ingénieurs, architectes, etc.

PROGRÈS (LE). Journal qui paraissait à Naples.

Il contient des écrits en matière de prisons de F. VOLPICELLA.

RÉHABILITATION (LA) des prisonniers. Journal bimensuel. Milan, Agnelli, 1874, ann. I<sup>re</sup> et suiv. Voir *Education*.

RÉPERTOIRES de la jurisprudence toscane; l'un par CERRETELLI, l'autre par CATELLACCI.

Id. des procès célèbres. Florence, Batelli, etc. 1840-45.

REVUE (LA) critique, fondée et dirigée par ANGIULLI. Année I<sup>re</sup>. Naples, Anfosso, 1881 et ann. suiv.

REVUE (LA) nationale.

REVUE (LA) hebdomadaire, fondée en 1875 à Rome, ann. I-VI. A la fin de 1880 elle a cessé de paraître.

REVUE (LA) italienne.

REVUE (LA) administrative du royaume — Journal officiel des administrations centrales et provinciales, des communes et des instituts de bienfaisance. Turin. (Mensuel).

REVUE (LA) de la bienfaisance publique et des institutions de prévoyance, sous la direction de l'avocat SCOTTI. Milan, Civelli, I-XIII, 1872-1885.

Outre la partie scientifique, il y a une chronique, la jurisprudence des tribunaux, des cours et du conseil d'Etat, les actes des congrès internationaux de bienfaisance, etc. La publication continue.

REVUE (LA) de législation et de jurisprudence, publiée, jadis, par MARCHETTI à Rome.

REVUE (LA) nationale de droit administratif, d'économie politique et de statistique. Sous la direction de GICCA et ROSSI. Turin, Negro, 1862-63, 2 vol. in-8°.

REVUE napolitaine, rédigée par POERIO, CUSANI, TRINCHERA.  
Elle a cessé de paraître.

REVUE (LA) juridique. Journal théorique et pratique de jurisprudence civile, commerciale et pénale. Bologne, bimensuelle.

REVUE (LA) et bibliothèque contemporaine, rédigée par DE AGOSTINI. Turin, 1853, suiv.

REVUE (LA) juridique. Journal de science et jurisprudence. Potenza, bimensuelle.

REVUE (LA) de jurisprudence, dirigée par G. PUGLIESE. Trani. (Mensuelle).

REVUE (LA) légale de Parme et Modène, fondée par CAMPANI et BONASI. Modène, 1876. (Bimensuelle).

REVUE (LA) nationale de sciences, arts et lettres. Palerme, ann. I<sup>re</sup>. 1866, deux volumes par an.

REVUE (LA) expérimentale de phrénologie et de médecine légale en rapport à l'anthropologie et aux sciences juridiques et sociales, fondée en 1875 par C. LIVI, continuée, après sa mort, par TAMBURINI et autres médecins. Reggio-Emilie, Calderini. Quatre livraisons par an.

REVUE de philosophie scientifique, dirigée par MORSELLI, ARDIGÒ, BOCCARDO, CANESTRINI, SERGI. Milan, Dumolard, 1882 et suiv.

REVUE (LA) des sciences médicales. Venise.

REVUE (LA) européenne. Florence.

Depuis plusieurs années elle a cessé de paraître.

REVUE (LA) contemporaine de sciences, lettres, arts et théâtres. Sous la direction de L. CHIALA. Turin, 1853, in-8°.

Elle n'a duré que quelques années.

REVUE (LA) critique des sciences juridiques et sociales, sous la direction de SCHUPFER et FUSINATO. Rome, 1883-85, 3 volumes in-8°.

Elle a été remplacée par une publication bimensuelle, intitulée: *La revue italienne pour les sciences juridiques*, sous la même direction.



REVUE (LA) des sciences sociales. Florence, Le Monnier 1883, ann. I<sup>re</sup> et suiv. Sous la direction de URTOLLER.

THÉMIS (LA). Journal de législation et de jurisprudence. in-8°. - gr. Florence.

Il paraissait tous les mois, depuis l'année 1846, sous la direction de PANATTONI; mais il a disparu en 1869.

THÉMIS (LA) italienne. Journal de législation, de jurisprudence, etc. Naples, 1867-70.

Il paraissait sous la direction de TORELLI.

THÉMIS (LA) napolitaine, publiée, autrefois, à Naples, par DE AUGUSTINIS.

THÉMIS (LA) vénitienne. Echo des tribunaux. Venise. Depuis 1885; en continuation.

Elle a remplacé l'ancien *Echo*, fondé par ZAIOTTI et DEODATI: ci dessus.

THÉMIS (LA) zancelée. Revue juridique, fondée par FARANDA. Messine, ann. I<sup>re</sup>, 1871, bimensuelle.

#### § 4. — Statistique pénitentiaire et judiciaire.

ABERDARE (Lord). La criminalité et la peine en Angleterre. \* (VI, 111-119, 204-213, 264-273, 382-389, 523-531).

ACTES de la commission pour la réorganisation de la statistique judiciaire civile et pénale. (*Annales de statistique*, série III, vol. 6 et suiv.) Rome.

ACTES du conseil supérieur de statistique. (*Ibid.*, série III, vol. 7 et suiv.).

AMBROSOLI PHILIPPE. Des causes déterminant des crimes dans les statistiques criminelles. Lettre compte-rendu de la discussion qui a eu lieu dans la 6<sup>me</sup> section du congrès international de statistique à Florence. (*Monit. des trib.*, Milan, 1867, pages 1081 et suiv.).

AMATI AMATE. L'instruction et la criminalité en Italie de 1871 à 1884. (*Instit. lomb.*, Comptes-rendus, série II, vol. XIX.)

ANNALES du ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, 1870 et suiv. Partie II — statistique.

ANNALES universelles de statistique. Milan.

ANNALES de statistique. — On y lit notamment (Ann. 1879) : Profils de statistique internationale des prisons.

ANNUAIRE du ministère, 1863-1864, vol. 2.

ANNUAIRE statistique italien. Ann. I. Rome 1878.

ANZIANI J. Rapport à S. Ex. le ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce sur les travaux de la 7<sup>me</sup> réunion du congrès international de statistique à la Haye. Florence, 1870.

ARCHIVES de statistique, fondées par Théodore PATERAS, ann. I-IX, 1876-1885 (en continuation). Rome, typog. elzév. au Ministère des finances.

AVET. Rapport sur la statistique judiciaire pour l'année 1842. Turin, 1843.

BARINI JOSEPH. De la statistique carcénaire du royaume d'Italie pour les années 1866, 1867. \* (I, 413-431, 462-470, 497-511).

Id. Statistique des prisons pour l'année 1872 \* (IV, 254-264).

Id. Statistique des prisons italiennes pour l'année 1873 \* (V, 193-209, 257-278).

Id. De la formule qu'on devrait adopter pour une statistique pénitentiaire internationale. Congrès pénitentiaire international de Stockholm, thèse I<sup>re</sup> section II. \* (VIII, 271-286). Voir *Congrès*, etc. (§ *Réforme*).

BARZILAI SAUVEUR. La criminalité en Italie. \* (XIV, 163, 355, 507).

BELLAZZI FRÉDÉRIC. Sur les pénitenciers et les prisons judiciaires dans les provinces de la Vénétie et de Mantoue. Rapport au ministère de grâce et de justice du royaume d'Italie. Florence, imprimerie royale, 1867, in-fol. C'est la première partie; rien n'a paru après. Voir § *Histoire*.

Id. Prisons et prisonniers dans le royaume d'Italie. Florence, Barbera, 1866 in-4°. Voir § *Réforme*.

BELTRANI-SCALIA M. Statistique pénitentiaire internationale. Première année. Rome 1875.

Id. L'administration de la justice en Italie. \* (I, 31-36, 78-82, 111-124, 165-175, 208-219, 262-280, 309-317).

Id. Les prisons dans l'empire d'Autriche. \* (I, 145-151, 193-205, 241-251).

Id. La junte centrale de statistique et les délégués des ministères. \* 161-169).

Id. L'administration de la justice et les prisons en Amérique. \* (II, 169-175, 247-267).

Id. La statistique des prisons pour les années 1868-69-70, \* (II, 369-387, 489-512).

BELTRANI-SCALIA. La statistique des prisons en Italie et à l'étranger. \* (III, 429-441).

Id. La statistique judiciaire et pénitentiaire de l'Angleterre pour l'année 1873, \* (V, 145-168).

Id. La statistique des affaires criminelles en Italie pour l'année 1874, \* (VI, 3-21).

Id. Rapport du directeur général (Beltrani-Scalia) et des inspecteurs des prisons pour les années 1878-1883, Rome typ. des Mantellate 1884, pages 541. Voir aussi : §§ *Réforme, Travail, Personnel*.

BERGONZOLI FRANÇOIS. Sur la statistique des prisons pour l'année 1873 et surtout des fous criminels. \* (V, 278-985). Voir § *Asiles*.

BODIO LOUIS. De la statistique dans ses rapports avec l'économie politique et avec les autres sciences qui ont affinité avec elle. Milan 1869.

BRUSCHETTI ANNIBAL. Notes de statistique judiciaire civile et pénale. Rome typ. elzév. 1877, in-8°, pages 54.

CAPORALE G. Cours de statistique pour l'enseignement universitaire et technique, appliqué aux données officielles de la statistique italienne dans le dernier quinquennium. Naples 1876, in-8°.

Id. Guide pratique pour les élèves de statistique, réglé sur les exemples de la statistique officielle italienne. Naples 1881, in-8°.

CASTRIOTA SCANDERBERG. L'instruction et les crimes en Italie. Lecce 1882.

CHICHERIO FULG. Rapport de la direction du pénitencier de Lugano pour l'année 1874, \* (V, 336-349, 400-402).

CIRCULAIRE du ministère de grâce et justice du 3 décembre 1818 qui réorganise à Naples le service de la statistique, y joints les articles 725, 780 du règlement disciplinaire du 15 novembre 1828.

COLAIANNI N. La criminalité en Sicile et ses causes. Palerme 1885. Voir § *Varia*.

COUGNET. Voir § *Asiles*.

CURCIO GEORGE. Sur les statistiques pénales du royaume d'Italie pour l'année 1869 en rapport avec celles de plusieurs années précédents. Etude. Florence 1871, in-fol.

Id. Les meurtres en Italie. Etude législative et statistique. \* (I, 349-362).

Id. Etude sur la statistique judiciaire. Florence 1874.

CURCIO GEORGE. De la statistique judiciaire civile et criminelle du royaume d'Italie. Rome, Barbèra 1873.

Id. La peine de mort en Italie. Etude statistique. Voir § *Peine de mort*.

DE BIASI JÉRÔME. Etudes et notes statistiques sur le bague de Brindisi au 31 décembre 1883. (*Rev. de jurisp.* IX), Trani 1884.

DE BRUN A. La statistique. Rome 1884, pag. 265.

DELLA BONA G. Essai d'une exposition systématique de la science de la statistique, 2<sup>me</sup> édit. revue et augmentée. Milan 1881.

DEL PRATO. Synopsis d'histoire et théorie générale de la statistique. Parme, typ. Fiaccadori, 1880.

DE LUCA. Premiers éléments de statistique. Naples 1857.

DE RENZIS. Rapport sur le budget de l'intérieur 1882-83, et 1883-84. Actes de la Chambre des députés. Voir § *Histoire*.

DE STERLICH RÉNAUD. Rapport sur les casiers judiciaires, etc. Voir § *Récidive*.

Id. Statistique de la récidive. Rapport, etc. Voir § *Récidive*.

DISCOURS d'ouverture de l'année juridique 1877. \*\* (VI, 243).

Id. d'ouverture pour l'année juridique 1878, prononcés par les représentants du ministère public auprès des cours et des tribunaux italiens. Revue critique et statistique comparée. \*\* (IX, 77-95, 378-407).

Id. pour les années juridiques 1879-80. \*\* (XIII, 70-111, 253-308).

Id. pour l'année juridique 1881. \*\* (XV, 84-142).

Id. pour l'année juridique 1882. \*\* (XVI, 373-448).

Id. pour l'année juridique 1883. \*\* (XVIII, 338-374); avec plusieurs notes sur l'état et sur le mouvement de la criminalité en Italie. \*\* (XVIII, 459-515).

Id. pour l'année juridique 1884. \*\* (XX, 136-171, 281-297, 472-522).

Id. pour l'année juridique 1885. \*\* (XXII, II de la 2<sup>me</sup> série, 91-125, 227-243, 350-376, 469-489).

EXPOSITION sommaire de la question sur le peine de mort. Vol. II en fin du projet de code pénal pour le royaume d'Italie, 1870. Voir § *Peine de mort*.

FARAONE ERNEST. De la statistique judiciaire et des améliorations législatives à l'égard de certains rapports du ministère public pour l'année juridique 1868. Naples, Perrotti 1869.



FERRI HENRI. La criminalité en Italie et le rapport De Renzis sur le budget de l'intérieur. (*Arch. de psych.* IV).

Id. Etudes sur la criminalité en France depuis 1826 jusqu'à 1878. (*Annal. de statistique*, série 2<sup>me</sup> vol. 21). Rome 1881.

Id. Education, milieu et criminalité. Turin 1884. Extr. des *Arch. de psych.*

Id. Le délinquant dans sa dépendance des changements journaliers de la température (en allemand) (*Journal pour toute la science du droit pénal*, vol. II, pag. 2, 11 et suiv.)

FERROGLIO G. Eléments de statistique théorique. Turin 1880, in-8°.

FICKER. Les condamnations capitales, etc. Examen historique, statistique, etc. Voir § *Peine de mort*.

FORTINI SCIPION. La justice militaire en Italie. Florence, Orfeo 1877, in-16° pages 80.

FRANCE (LA). Actes du Parlement. Chambre des députés. Budget etc. Service pénitentiaire. \* (VIII, 103-119).

GABAGLIO A. Histoire et théorie générale de la statistique, avec 9 tables en couleurs. Milan, Hoepli 1880.

Id. Théorie et méthode dans la statistique.

GABELLI ARISTIDE. Comptes-rendus de l'administration de la justice dans les provinces lombardes pour les années 1860 et 1861. (*Monit. des trib.* III, 433 et suiv.).

Id. Id. pour l'année 1862. (*Monit. des trib.* IV, 337 et suiv.)

Id. Mémoires de statistique pénale (*Monit. des trib.* XV, 96 et suiv. et 185 et suiv.)

GAMBA. Statistique de l'hôpital syphilitique et de la prison centrale pour les femmes dans l'année 1876. (*Journal de l'académie royale de médecine de Turin*, an. XI, N. 17). Turin 1877. Voir § *Hygiène*.

GAROFALO R. La criminalité en Italie dans les années 1878-1879 et 1880. (*Arch. de psych.* vol. II). Turin 1881.

GIOIA MELCHIOR. Philosophie de la statistique. Milan 1826. Tom 2 in-4°. Turin, 3 vol. avec un 4<sup>me</sup> contenant des tables synoptiques, in-16°.

Id. Caractère, extension et avantages de la statistique. Milan 1807.

GUALA L. Eléments de statistique italienne théorique et pratique. Biella 1868, in-12°.

HOLTZENDORFF (VON). La psychologie du meurtre. Traduct. \*\* (III, 123 et suiv.). Voir § *Varia*.

ITALIE (L') économique en 1867. Florence 1868.

LAMPERTICO. Sur la statistique théorique en particulier (*Act. de l'Institut vénit. de sciences* etc. série 3<sup>me</sup> vol. XV). Venise 1870.

Id. La statistique comme science en Italie. (*Nouv. antolog.* mars 1873).

LE POITEVIN GUSTAVE. Les casiers judiciaires en France et en Italie. Etude de législation comparée \*\* (XII, 105-116).

LOMBROSO CÉSAR. Sur le livre de FERRI: *La théorie de l'imputabilité*, etc. (*Arch. jurid.* 1879).

Id. L'homme délinquant. Voir §§ *Ouvrages, Réforme, Peine de mort*.

LO SAVIO. Institutions de statistique théorique et pratique. Bari 1871.

LUCCIANI LOUIS. La criminalité en Italie, 1875-1882. (*Athénée vénitien*, janvier-février 1884).

MAESTRI PIERRE. Statistique d'Italie. Voir aussi: Les publications de la direction de la statistique: Rapport à s. ex. le ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce; avec plusieurs notes bibliographiques et sommaires statistiques et avec l'avis de la junte consultative de statistique. Florence, Tofani 1869, in-8°.

Id. L'Italie économique dans le 1867.

Id. dans le 1868.

Id. dans le 1869.

Id. dans le 1870. Florence 1868-1869-1870-1871.

Civelli, années I-IV, in-8°.

MANFREDINI JOSEPH. Revue critique sur la statistique pénale du Royaume d'Italie dans l'année 1870. Padoue 1874 in-12°.

MAYR. La statistique e la vie sociale. Traduction du Dr. J. B. SALVIONI. Turin et Rome, Loescher 1879. Une nouvelle édition, augmentée avec des tables, en 1886.

MESSEDAGLIA ANGE. La statistique de la criminalité. Discours inaugural pour le cours de statistique à l'Université de Rome pour l'année 1878-1879. Rome 1879. (*Arch. de statistique*, année III).

Id. Sur les études de Guerry (*Act. de l'institut royal vénit. de sciences* etc. Série 3<sup>me</sup>, tom. X).

MESSEDAGLIA ANGE. Les statistiques criminelles de l'empire autrichien pour la Lombardie et la Vénétie avec comparaison des données postérieures jusqu'à l'année 1864 inclusivement. Exposition critique. Venise, Antonelli 1866-1867. Extr. des *Act. de l'instit. vénit. de sciences etc.* Tom. XI, Série 3<sup>me</sup>.

Id. Sur certains arguments de statistique théorique. Discours inaugural. (*Arch. de statistique*, Rome 1880).

Id. Rapport critique sur la statistique morale de l'Angleterre comparée à la statistique morale de la France. (*Act. de l'instit. vénit.* Vol. X).

Id. La statistique et ses méthodes. (*Arch. de statistique*, année I, livr. 4, Rome 1877).

MORPURGO EMILE. La statistique et les sciences sociales. Florence 1872.

L'auteur a également publié : *Essais statistiques et économiques* sur la Vénétie. Padoue 1868.

NICOLINI L. — La criminalité en Italie (*Athénée vénit.*, livrais. 1 et 2, ann. 1884).

NOTICES statistiques criminelles de l'Allemagne.\*\* (XI, 256-261).

Résumé de l'article de KIRCHENHEIM (*Gerichtssaal* XXX, 515 et suiv.).

Id. sur les condamnations à la peine de mort en Italie dans les dix années 1867-1875, publiées par les soins du ministère de grâce et de justice. Rome, typ. elzev. 1878, in-4°. Voir § *Peine de mort*.

OPINIONS de la presse italienne sur la statistique des prisons\* (II, 409-425).

ORANO JOSEPH. La criminalité dans ses rapports avec le climat. Voir § *Varia*.

PAOLI BALTHAZAR. Rapport au ministre de grâce et de justice. Florence 1851.

PASCALE EMILE. De l'usage et de l'abus de la statistique. Rome 1885.

PAVIA A. Etude sur la criminalité en Italie pendant l'année 1881. (*Arch. de psych.* IV).

PERI CHARLES. Données statistiques sur le système pénal en Toscane. Florence 1859. Voir § *Histoire*.

PIANTANIDA G. J. L'art et la science de la statistique. Florence 1867, in-8°.

PIZZAMIGLIO CLÉMENT. La statistique judiciaire pénale du royaume d'Italie pour l'année 1869. Résumé critique. Milan 1878.

POLETTI FRANÇOIS. D'une loi empirique de la criminalité. Note critique. Udine 1882.

C'est une chapitre de l'ouvrage : *Le sentiment dans la science du droit pénal*. Mémoire psychologique et critique, Udine 1882.

POLI BALTHAZAR. Sur la criminalité et pénalité. (*Comptes rendus de l'institut royal lombard*). Milan 1872.

PRISONS. Notices statistiques communiquées par la direction générale des prisons pour les années 1863-1880. (*Arch. de statistique* 1883). Rome 1883.

PRISONS D'ANGLETERRE. Notices sur le premier rapport du comité des prisons d'Angleterre \* (IX, 500 et suiv.)

PROFIL d'une statistique internationale des prisons. Voir ci-dessus *Annales de statistique*, vol. 9, série II.

PROSPECTUS statistique des crimes punissables de la peine de mort ou de la peine des travaux forcés à perpétuité commis en Italie dans les années depuis 1850 jusqu'à 1869.

Annexe au rapport sur le projet de code pénal, etc., rédigé par AMBROSOLI. Voir § *La pénalité*, etc.

PUGLIESE. Notes sur la criminalité italienne dans l'année 1880 et études de droit pénal (*Rev. de jurisp.*) Trani 1884.

PUTELLI JOSEPH JACQUES. Criminalité de la province du Friuli dans les dix années 1859-1868. Causes principales des crimes. Remèdes et propositions. Mémoire. Udine, Seila 1873. (*Actes de l'académie d'Udine*).

RACIOPPI. Du principe et des limites de la statistique. Naples 1857.

RAPPORT et statistique carcénaire du surintendant général des établissements pénitentiaires de Toscane, etc. Florence.

Id. sur les premiers résultats obtenus dans la maison d'éducation correctionnelle, etc. Florence.

Id. du Conseil général des prisons, etc. sur l'état et sur les conditions des prisons judiciaires. Florence.

RAPPORTS statistiques pour les pénitenciers d'Alexandrie, d'Onelle et de Saluces. (*Calendrier général des Etats royaux*, années 1854-1855-1856). Turin 1857.

ROBECCHI et CESARINI. L'administration de la justice dans le royaume d'Italie. Turin 1864.



ROMAGNOSI JEAN DOMINIQUE. Questions sur l'organisation des statistiques civiles. Milan 1830.

Id. Observations statistiques sur l'ouvrage: compte-rendu général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1827, présenté au roi par le garde-sceaux. (*Annal. univers. de statistique, econ. publique, etc.* vol. XIX).

Mémoire reproduit dans les *Oeuvres complètes* de l'auteur, et à la fin de l'édition de la *Genèse du droit pénal*, dans la *Bibliothèque du for criminel*. Milan, Sanvito 1857.

SCARABELLI LUCIEN. De la statistique en général et spécialement de la statistique pénale du royaume d'Italie (*Arch. jurid.* I, 327-334, 467-473, 582 et suiv.)

SELETTI. La statistique et le libre arbitre. (*Arch. jurid.* XI), Pise 1873.

SETTI AUGUSTE. L'armée et sa criminalité. Voir § *Varia*.

STATISTIQUE (ESSAI DE) publié par le président du tribunal. Bologne 1852.

Id. id. publié par le président du Tribunal pour les années 1856-1857-1858. Bologne.

STATISTIQUE italienne (essai de bibliographie) 2<sup>me</sup> édit. (*Annal. de statistique*, XIV), Rome 1885.

*N.B.* Pour tout autre ouvrage non mentionné sous cette rubrique dans le présent travail de bibliographie pénitentiaire, consulter cet *Essai*.

Id. criminelle de la Prusse dans les dix années 1868-1877. \*\* (XII, 219-224).

Résumé de l'étude de KÖHNE, *Gerichtssaal*, XXXI, 245 et suiv. Voir aussi \*\* (XIII, 568-570).

Id. de la population des Etats du Pape pour l'année 1853. Rome 1857.

Id. des maisons de peine du royaume d'Italie pour les années 1862-1863-1864. Turin, Favale et comp. 1866, in-fol. (ministère de l'intérieur, direction générale des prisons).

Id. publiée par le ministère de l'intérieur (direction supérieure des prisons) du royaume d'Italie, année II. Florence, typ. des Murate 1867, in-fol.

Id. publiée par le ministère de l'intérieur (direction générale des prisons) du royaume d'Italie III, (années 1865-1867). Florence typ. Cenniniana 1870, in-fol.

Id. publiée par le ministère de l'intérieur (direction générale des prisons) du royaume d'Italie IV, (années 1868-1869-1870). Florence, typ. Cenniniana 1872, in-fol.

STATISTIQUE des prisons pour l'année 1871 V, Rome, typ. Artero et comp. 1873, in-8° grand. (Royaume d'Italie, ministère de l'intérieur, direction générale des prisons).

Le rapport qui précède cette statistique est du directeur CARDON. Voir § *Asiles*. Depuis cette année la *Rev. de discipl. carc.* a toujours résumé ou donné des analyses très-étendues des statistiques carcéraires de l'Italie, et même de celles judiciaires sur la pénalité.

Id. des prisons pour l'année 1872, VI, Rome, typ. Artero et comp. 1874, in-8° grand. (Royaume d'Italie, ministère de l'intérieur, direction générale des prisons) avec 8 tables contenant les desseins de la prison cellulaire de Milan.

Id. des prisons pour l'année 1873, VII, Rome, typ. Cenniniana 1875, in-8° grand. (Royaume d'Italie, ministère de l'intérieur, direction générale des prisons) avec 12 tables contenant des desseins pour prisons locales.

Id. des prisons pour l'année 1874. VIII, Rome, typ. Cenniniana 1876, in-8° grand. (Royaume d'Italie, ministère de l'intérieur, direction générale des prisons) avec 15 tables contenant les desseins de la prison cellulaire de Pérouse.

Id. des prisons pour l'année 1875, IX, Palerme, typ. du bague pénal 1877, in-8° grand. (Royaume d'Italie, ministère de l'intérieur, direction générale des prisons) avec 4 tables contenant la vue de l'île de Pianosa et les desseins de la Colonie pénale de cette île.

Id. sommaire des affaires civiles et pénales traitées dans le district de la Cour d'appel de Naples, rédigée dans le secrétariat du premier président (Mirabelli) pour le quinquennium 1866 à 1870. Naples 1874.

Id. des prisons pour l'année 1876, X, Civitavecchia, typ. du bague pénal 1879, in-8° grand. (Royaume d'Italie, ministère de l'intérieur, direction générale des prisons).

Id. des prisons pour les dix années 1870-1879. Civitavecchia, typ. du bague pénal 1880, in-8° grand. (Royaume d'Italie, ministère de l'intérieur, direction générale des prisons) avec 4 tables contenant la carte carcéraire de l'Italie: échelle 1 à 1,000,000.

Id. des prisons pour les années 1877-1878-1879-1880, XI, Rome, typ. des Mantellate 1883, in-8° grand. (Royaume d'Italie, ministère de l'intérieur, direction générale des prisons)

Id. des prisons (Extrait) pour les années 1881-1882 (sous presse) Rome, typ. des Mantellate 1884, in-8° grand.

STATISTIQUE des prisons pour les années 1881-1882, XII, Rome, typ. des Mantellate, (Royaume d'Italie, ministère de l'intérieur, direction générale des prisons).

Id. des prisons (Extrait) pour les années 1883-1884 (sous presse) Rome, typ. des Mantellate 1885, in-8° grand.

Id. et législation des prisons de la Suisse. \* (II, 126 et suiv.).

Id. judiciaire pénale des Etats sardes pour l'année 1853 et comparaison avec les années 1854 et 1855 et autres années antérieures (surtout avec le quinquennium 1840-1844). Turin 1857 ; précédée par le rapport de P. S. MANCINI et un mémoire du président de la commission (F. SCLOPIS.)

Id. judiciaire pénale pour l'année 1863. Jugements des assises et correctionnels. Turin 1865, in-fol.

Id. judiciaire pénale pour l'année 1863. Jugements de police. Turin 1865, in-fol.

Id. des récidives en Autriche pour l'année 1878.

Résumé d'un article publié par l'*Allgem. österr-gerichts-Zeitung* du 16 juillet 1880 \*\* (XIII, 431 et suiv.) Voir aussi ib., XII, 422 sur les établissements de peine en Autriche.

Id. (tables de) et résumés sur l'administration de la justice pénale dans l'année 1869 auprès des cours d'assises, d'appel et de cassation, le tribunal d'appel et de troisième instance à Venise. Florence 1871, in-fol.

Id. judiciaire pénale du royaume d'Italie pour l'année 1869 et parallèles comparatifs avec quelques années antérieures. Florence 1871, in-fol.

Id. judiciaire pénale du royaume pour les années 1870-1871-1872-1873-1874-1875 et 1876. Rome.

Id. comparée de la récidive. \*\* (XXI, 147-151).

Id. judiciaire des affaires criminelles pour l'année 1880, comparée avec celle des années précédentes. (Direction générale de statistique). Rome 1883.

Id. judiciaire pénale pour l'année 1881. (Direction générale de statistique). Rome 1884.

Id. judiciaire pénale pour l'année 1882. (Direction générale de statistique). Rome 1885.

Id. judiciaire pénale pour l'année 1883. (Direction générale de statistique). Rome 1885.

STATISTIQUE pénitentiaire internationale pour l'année 1872. \* (V, 365-374).  
Reproduction du journal *La Persévérance*, qui se publie à Milan.

Id. pénitentiaire de la Belgique, année 1825. \* (VIII, 26-35).

TABLEAUX statistiques judiciaires de l'année 1863. Turin 1865.

TAMMEO. Les crimes. Rome 1882.

Extr. de la *Revue de discip. carc.*

Id. Pensées sur la criminalité en Italie. (*Arch. de psych.*) Turin 1865.

TONIOLO JOSEPH. Des faits physiques et des faits sociaux par rapport à la méthode inductive. (*Arch. jurid.*) \* Bologne 1872.

VANNESCHI. Eléments de statistique. Palerme 1861.

VEGEZZI RUSCALLA JUVENAL. Notices statistiques sur les prisons des Etats sardes.

Mémoire pour le Congrès de Frankfort s. M. 1853. Voir § *Histoire*.

VENTIGNANO (Duc de). Eléments de science statistique. Naples 1856.

ZINCONE RAPHAEL. De l'augmentation des crimes. Caserta 1871.

ZUCCAGNI-ORLANDINI. Eléments de statistique. Florence 1869.

NB. — Outre les ouvrages ci-dessus, sont à consulter les Rapports statistiques des fonctionnaires du ministère publique près les cours de cassation et d'appel, et les tribunaux du royaume, faits chaque année dans les discours d'inauguration des travaux judiciaires. Nous citons, entre autres, pour les districts des cours de cassation et d'appel, ceux de: *Armissoglio, Auriti, Avet, Bartoli, Bonelli, Borgnini, Borsani, Botli, Bozzi, Bussolino, Calenda, Capelli, Cesarini, Colapietro, Comino, Conforti, Costa, De Falco, De Ferrari, De Foresta, De Luca, De Vecchi, Farina, Floreno, Fontana, Gagliardi, Gulli, Lavini, Laurin, Leicht, Lenzini, Longhi, Manfredi Félix, Manfredi Joseph, Marvasi, Mirabelli, Miraglia, Morena, Muratori, Oliva, Panighetti, Paoli, Pascale, Pignone, Pironti, Pisacane, Pu'virenti, Rappi, Robecchi, Sighete, Sismonda, Terreni, Vacca, Vigliani*, etc. etc. Malheureusement ces rapports statistiques ne présentent pas des données suffisantes, quoiqu'elles y soient souvent illustrées, et, faute de dispositions réglementaires précises, non plus d'uniformité. Depuis qu'on a créé une commission de statistique judiciaire (arrêté royal, 20 avril 1882), on s'efforce de mettre terme à ces défauts et à ces lacunes. Les bureaux de statistique judiciaire, civile et pénale, sont, à présent, incorporés sous la haute dépendance du ministère de Grâce et Justice, avec la direction générale de la statistique près le ministère du commerce. (Voir l'arrêté roy. 20 avril 1882, le rapport du ministre et les comptes-rendus des travaux de la commission dans la *Revue pénale*, XVI, 134-148, et volumes des années suivantes, 1883-84-85).

##### § 5. — Ouvrages et articles de critique et d'ensemble sur la notion, les caractères et les buts de la peine.

ABBAMONTE ORACE. Le code pénal rendu exécutif pour les provinces napolitaines, mis en rapport avec les lois pénales abolies, etc. Naples 1868.



AHRENS. Cours de droit naturel ou de philosophie du droit. Plusieurs traductions italiennes: Colle 1842; par FR. TRINCHEA, Capolago, 1846; par DE CASTRO, Milan 1857; nouvelle traduction italienne par ALBERT MARGHIERI, faite sur la 6<sup>me</sup> de Leipzig, Naples 1880. Voir aussi DE GIORGI, Examen du même ouvrage, etc. Padoue 1853, Sacchetti.

ALBERTINI. Du droit pénal en vigueur dans les provinces Lombardo-Vénitiennes. Venise 1824.

ALBINI P. L. Essai analitique sur le droit, sur la science et sur l'instruction politique et légale. Vigevano 1839.

AMARI. Des éléments qui forment la science du droit pénal; essai d'une loi du progrès. Palerme 1845, pag. 32.

AMBROSOLI PHILIPPE. Etudes sur le code pénal toscan en comparaison surtout avec le code autrichien. Mantoue, Negretti 1857.

Id. Sur le code italien du 1859 — Observations et parallèles (*Monit. des trib.* Extrait 1 vol., pag. 466. Milan 1859-61). Voir § *Peine de mort*.

AMBROSOLI LUDOVIC. Introduction à la jurisprudence philosophique pour servir comme préliminaire à l'étude du droit. Milan 1826.

ARABIA FR. XAV. Les principes du droit pénal appliqués au code des Deux-Siciles, etc. Naples 1859 vol. I, 1860 vol. II, 1868 vol. III. Voir notamment le chap II, III, IV du premier volume.

Id. Comptes-rendus de l'académie royale de sciences morales et politiques. Naples 1862-66.

AUDISIO GUILLAUME. Fondements du droit naturel et du droit international privé et public (en latin). Turin 1852; Naples 1853.

BARBACOVÌ F. VIRGILE. Des lois pénales. Discours.

C'est le X.<sup>me</sup> discours de l'auteur sur quelques parties de la science de la législation. Milan, Silvestri 1824, vol. 2<sup>o</sup>, pag. 69-105; et appendice à ce discours, page 252 et suiv. L'auteur, tout en admettant que la peine de mort doit s'appliquer également aux nobles qu'aux gens du peuple, soutient qu'il y aurait injustice à une application égale pour les deux classes de la société quant aux peines afflictives.

Id. De la mesure des peines, c'est-à-dire de la raison de proportionner les peines aux crimes (en latin). Trento, Monaunas 1810, in-8<sup>o</sup>.

BAROLI. Droit naturel privé et public. Voll. 6 in-8<sup>o</sup>, Crémone, Feraboli.

BELTRANI-SCALIA MARTIN. La société a-t-elle le droit de punir? Examen et réfutation des idées di Girardin\*. (I, 538 et suiv.)

BERGASSE. Discours sur l'humanité des juges dans l'administration de la justice criminelle. Trad. ital.

Dans le *Recueil de traités et mémoires de législat. et jurispr. crim*, publié à Florence 1821-22.

BERNARDI. Principes des lois criminelles, etc. Trad. ital.

Dans le *Recueil de traités et mémoires* cité ci-dessus.

BONALD (DE). La législation primitive considérée, etc. (traduct. italienne). Modène 1818, 3 voll. in-8<sup>o</sup>.

BONANNI EGIDE. Eléments de droit criminel (en latin). Aquila 1838.

BOSELLINI. Nouveau examen des sources de la sûreté privée et publique. Modène 1816, 2 voll. in-8<sup>o</sup>.

BOVIO JEAN. Essai critique du droit pénal et de son fondement éthique. 3<sup>me</sup> édit. Naples 1873, in-12<sup>o</sup>.

BRISSOT DE WARVILLE. Théorie des lois criminelles. Trad. ital. Neuchâtel 1875, voll. 2.

BRUSA EMILE. Notes pour une introduction au cours de droit et de procédure pénale dans l'Université de Turin. Turin, Candeletti 1880, p. 227.

Id. Synopsis des leçons de droit et procédure pénale à l'usage exclusif des étudiants. Turin, Candeletti 1881, pag. 256.

Id. Essai d'une doctrine générale sur le crime. Turin, Candeletti 1884, pag. 543, in-8<sup>o</sup> grand.

La doctrine de la peine n'est pas ici; mais il y a des points intéressant son application.

BRUSA EMILE et CARRARA FRANÇOIS. Le code pénal de Zurich mis en vigueur le 1<sup>er</sup> février 1871, traduction italienne précédée d'une introduction critique de l'avocat Emile Brusa avec notes du même auteur et de François Carrara pour servir à la législation nationale et comparée (*Echo des trib.* 1873). Extrait 1 vol., pag. 153, CXII. Venise, typ. de la Gazette 1873.

BUCCELLATI ANTOINE. Guide à l'étude du droit pénal. Milan, Vallardi 1865, pag. 320, in-8<sup>o</sup> gr. (Introduction et principes fondamentaux).

Id. La rationalité du droit pénal défendue contre les attaques de quelques positivistes. (*Mémoires de l'inst. roy. lombard*, Milan 1880).

Id. Le nihilisme et la raison du droit pénal. Lectures à l'institut royal lombard. Extr. Milan, Bernardoni 1882.

BUCCELLATI ANTOINE. Idée scientifique de la peine \* (IV, 305 sq).

Id. Encore un mot de réponse au prof. Röeder \* (IX, 273-293).

Id. Institutions de droit et de procédure pénale, selon la raison et le droit romain. Milan, Hoepli, 1884, pag. 550. Voir pag. 396 et suiv.

BUFALINI ELÉAZAR. Essai sur le fondement du droit de punir. Recherches philosophiques pour servir de prolégomènes aux leçons de jurisprudence criminelle. Florence 1857, p. 67. Aussi dans ses *Opuscules de droit pénal et civil*, publiés par MANARESI, Cesène 1881.

BUONFANTI J. Théorie du code pénal et du règlement de police punitive toscane. Lucques, 1855, in-8°.

L'auteur est mort après la publication du vol. 1<sup>er</sup> et l'ouvrage est resté inachevé. Il est également l'auteur d'un *Manuel théorique et pratique du droit pénal*. Pise, 1849-50.

BURLAMAQUI. Eléments du droit naturel, traduction italienne avec des adjonctions et notes du prof. DE FELICE. Naples 1829, 1 vol. in-8°.

Id. Principes du droit de la nature et des gens; traduction italienne augmentée par le prof. DE FELICE. Siègne 1780, 8 voll. in-8°.

BUSATTI VINCENT. Du droit à l'application des peines, de leurs application et de leurs effets pour la sûreté sociale. Siègne 1841, 1 vol. in-8°.

CALISTI. Sur l'origine du droit de punir. Recanati 1869.

CALUCI JOSEPH. Le fondement du droit de punir. Venise, Antonelli 1866. Opuscule.

CANOFARI. Commentaire sur les lois pénales. Naples 1819, 4 vol. in-8°.

CANONICO TANCRÈDE. Introduction à l'étude du droit pénal. Du crime et de la peine. Mémoires des leçons, 2<sup>me</sup> édit. revue et augmentée. Turin, Brero, 1872, pag. 511 avec une table synoptique des matières contenues dans le volume. La 1<sup>re</sup> édit. date du 1866. Turin.

Id. Leçon introductive au cours élémentaire de droit pénal pour l'année académique 1862-63. Turin 1862.

CAPOCELLI A. Le système du droit pénal italien. Naples, typ. napolitaine. Les premières livraisons seulement.

CARMIGNANI JEAN. Eléments de droit criminel, (en latin). Pise, 1807. Plusieurs éditions après : 3<sup>me</sup> édit., ibid. MDCCCXXII, 2 vol. pet. in-8°; 5<sup>me</sup> édit., ibid. 1830, 2 vol. in-8°. Les Eléments ont été traduits par Caruana Dingli; 2<sup>me</sup> édit., Naples 1854, in-8°. Dans la Bibliothèque choisie

de droit criminel, dirigée par Toccagni, voll. 13 : Eléments de droit criminel du prof. JEAN CARMIGNANI, traduction italienne sur la 5<sup>me</sup> édition de Pise du prof. CARUANA DINGLI, 1<sup>ère</sup> édition milanaise avec notes par PH. AMBROSOLI, Milan, Sanvito, 1863, pages XVI, 503.

Un *Compendium des Eléments inédits* a été publié à Pise.

CARMIGNANI JEAN. Théorie des lois de la sûreté sociale. Pise, 1831, 4 voll. in-8°. Naples (dans la *Bibliothèque d'ouvrages choisis*). Typ. de l'Ariosto 1848, 4 vol. in-8°. (Voir liv. III, partie II.) Voir aussi § *Peine de mort*.

Id. Histoire de l'origine et des progrès de la philosophie du droit. Dans ses *Ecrits inédits*, Lucques. 1851, voll. 6 in-8°. Réimprimé à Milan Typ. des classiques.

Id. Essai de jurisprudence criminelle. Florence, 1795.

L'auteur donnait alors son appui à la sévérité des peines. Après il s'est convaincu que la douceur vaut mieux pour garantir la société.

CARRARA FRANÇOIS. Programme du cours de droit criminel. Partie générale. Lucques 1860, vol. I. in-8°, 1877, 5<sup>me</sup> édition. Dans les 7. voll. de la partie spéciale, *passim*, sur la pénalité de chaque délit, notamment de meurtre. — Voir aussi § *Peine de mort*.

Id. De l'amendement du coupable. Voir §§ *Réforme, Réformatoires*.

Id. Les pivots de l'école pénale italienne, expliqués de nouveau à qui veut comprendre. Lucques 1875.

Id. Science criminelle et science pénale. (Dans ses *Opuscules sur les criminels* vol. VII).

CASTELLI. Manuel raisonné du code pénal et des graves infractions de police, etc. 2<sup>me</sup> édit. Milan 1839, 5 voll. in-8°.

On y expose le code autrichien du 1803.

CHAUVEAU et HÉLIE. Théorie du code pénal. Traduction par TARANTINI. Naples 1853-56, 3 voll.; par STRIGARI, ib., 1861, 4<sup>me</sup> édit., 4 voll.

COLIZZI. Essai analytique de jurisprudence naturelle et sociale. Pérouse 1833-36, 6 voll.

COLLECTION des travaux sur le code pénal du royaume d'Italie. Brescia, Bettoni 1807, vol. 6. Voir § *La pénalité*.

On y trouve le projet du code pénal, etc. avec le rapport contenant les motifs, etc., outre les observations des tribunaux, et les remarques et comparaisons des meilleurs criminalistes du nord et du centre de l'Italie, notamment CREMANI, RISI, NANI, RENAZZI, ROMAGNOSI. Voir § *La pénalité, etc.*



CONFORTI RAPHAEL — Sur le droit de punir et sur le nouveau code criminel du royaume d'Italie. Turin 1860.

La première édition est dans les *Actes de l'Académie de philosophie italienne*, Gènes, 1859.

CONTOLI CH. Théorie des crimes et des peines. Bologne 1827, 3 voll.; ib. 1830, 2 voll., in-8°. — Du même auteur: *Institutions théorico-pratiques criminelles*, Bologne 1823 et ses *Considérations sur un code pénal et sur l'application des lois pénales*. Bologne 1835, in-8°. Voir aussi § *Peine de mort*.

COSENTINO VINCENT. Bref commentaire sur le code pénal, contenant sous chaque article le développement des principes, etc. Naples 1860. Dernière édit. Naples 1882-83, 2 voll.

CREMANI LOUIS. Du droit criminel. Trois livres. (En latin.) Voir la deuxième partie du livre I<sup>er</sup>. Lucques 1779, 2 voll. Pavie 1791 et 1793 (deuxième édit.). Macerate et dernièrement Florence, Casoni, 1848, un vol. gr.

CRÉPUSCULE (LE). Revue fondée à Milan, avant 1818, par Tenca.

On y trouve des articles sur l'amendement des coupables considéré comme but de la peine. Voir § *Police*.

DE GIORGI ALEXANDRE. Essai sur les principes fondamentaux du droit criminel philosophique et positif. Padoue 1846; ib. 1852.

DE MARINIS E. Essai critique sur la cause criminelle. Etudes d'histoire et philosophie du droit pénal. Naples, Anfossi 1885. Opuscule.

DRAGONETTI. Etudes sur la pénalité (*Journ. p. l'ab.*, livrais. IX, XI).

ELLERO PIERRE. Raisonnement critique sur le code pénal de l'empire allemand, traduit par GUALTIEROTTI-MORELLI et FEROCI. Turin, Bocca 1874, in-8°.

Id. De la correction pénale. Dissertation récompensée par l'académie royale de Modène dans le concours de l'année 1862, Modène 1864.

L'ouvrage se trouve aussi dans la *Némésis*, Naples 1863 et dans les *Opuscules criminelles*, de l'auteur. Voir § *Réforme*.

FARANDA FRANÇOIS. La pénalité. Histoire et système. (*Thémis zanclée*, V). Messine 1875. Voir aussi du même auteur: *Le titre du crime*. Catane, typ. Galatola 1885, p. V-LXIII.

FARAONE JOSEPH. Bases positives de la science pénale. Considérations. Naples, Pansini 1882. Voir pag. 173-182.

FERRARESE L. Programme de l'analyse philosophique des peines. Naples 1839.

FERRAROTTI E. Commentaire théorique et pratique du code pénal du

nouveau royaume d'Italie en parallèle des codes pénaux, etc. Turin 1860-1861, 2 volumes in-4° grand.

FERRI HENRI. Les nouveaux horizons du droit et de la procédure pénale. Bologne, Zanichelli 1881, pag. 150. — 2<sup>me</sup> édit. entièrement refondue avec une table graphique sur la criminalité en Italie. Bologne, Zanichelli 1884, pag. 574. Voir § *Peine de mort*.

Id. Des substitutifs pénaux. (*Arch. de psych.*, vol. I).

Id. Droit pénal et anthropologie criminelle. (*Ibid.*, vol I).

Id. L'école criminelle positive. Naples, Detken 1855.

FIANI. Bref cours d'institutions de droit criminel, etc. Florence 1854.

FILANGIERI GAÉTAN. La science de la législation. Voir § *Histoire*.

FIORETTI J. Les dernières publications des maîtres de la doctrine positiviste du droit criminel. Extr. de la *Revue critique*, de Angiulli. Naples 1885.

FODERA F. Principes de législation criminelle et de la réforme des codes criminels. Palerme 1812 e 1813, 2 voll. in-8°.

FORAMITI. Encyclopédie légale, etc.

FOSCOLO. Sur l'origine et les limites de la justice. Lugano 1834.

FRUHWALD W. Manuel du code pénal autrichien sur les crimes, sur les délits, sur les contraventions et sur le règlement pour la presse 27 mai 1852, traduit (sur la 3<sup>me</sup> édit.) et accompagné de notes et d'une appendice par C. BERTOLINI. Venise 1855, 3 voll. in-8°. Une 2<sup>e</sup> édit. en trois parties, 1 vol gr.

FULCI L. La nouvelle école criminelle. Discours inaugural. Rome Calzelli 1885, pag. 22.

FULVIO F. Du droit de punir, de ses rapports avec la peine plus grave et avec le droit de grâce. Naples 1862. Voir §§ *Peine de mort*, *Réformatoires*.

GABBA BASSANE. L'école de Roeder et le système de la séparation carcénaire. Extr. du *Politechnique*. Milan 1869. Opuscule. Voir § *Réforme*.

GABBA C. F. Des fondements et des caractères de la peine. Dissertation inaugurale. Milan-Vérone 1858, in-8°.

GABELLI ARISTIDE. La nouvelle école de droit pénal en Italie (*Nouv. antolog.*, 15 août 1885).

GALDO. Psychologie et idéologie du droit pénal.

GAMBINI FRANÇOIS. Observations sur quelques maximes de législation pénale. Italie 1831. Voir NYPELS, *Bibl. choisie*. n° 322.

GAROFALO R. D'un critérium positif de la pénalité. Naples, Vallardi 1880. Premièrement cette étude a paru dans le *Journal napolitain*.

Id. Criminologie. Etude du crime, de ses causes et des moyens de répression. Turin, Bocca 1885; pag. 495.

Il fait partie de la *Bibliothèque anthropologico-juridique*.

GENINA. Traité pénal d'après le code sarde. Turin 1854.

GIORDANI J. N. Le nouveau code pénal général autrichien éclairci par des notes théoriques et pratiques. Venise 1852, in-8°.

GIULIANI JOSEPH. Institutions de droit criminel, avec les commentaires de la législation grégorienne, 2. édit., Macerata 1840-41, 2 voll. in-8°, 3<sup>me</sup> édit. améliorée et augmentée par l'auteur, avec des notices sur l'état actuel des législations pénales des Etats du Pape et de la Toscane. Macérate 1856, 2 voll. in-8°, pag. IX-807-716. Voir §§ *Peine de mort, Police*.

Id. Principes de jurisprudence pénale. Padoue.

HAUS J. J. Principes généraux de droit pénal belge. Première traduction italienne par HENRI FEO; Naples, Marghieri, 1873-76. 2<sup>me</sup> édit., ib. 1877.

Y sont ajoutés des notes de plusieurs criminalistes italiens.

HYE ANTOINE. Le code pénal autrichien etc. du 27 mai 1852. Traduction par PARIS ZAIOTTI. Venise 1854.

JANNINI. Aphorismes et pensées législatives de droit pénal. Naples 1842.

JENULL SÉBASTIEN. Commentaire sur le code et sur la procédure criminelle de la monarchie autrichienne, c'est-à-dire le droit criminel autrichien exposé selon ses principes et son esprit. Traduction italienne. Milan 1816, voll. 4.

KREPPELIN. Le tort et la peine (*Rev. de philosophie scientifique*, an. II) Milan 1883.

LAMPREDI. Droit public universel, etc. Pavie 1818, 4 voll. et autres édit.

LANZILLI. Théorie de la législation développée sur les bases d'un principe nouveau. Naples 1840, 2 voll. in-8°. 2<sup>me</sup> édit. Florence 1841. Voir § *Réforme*.

LAURIA FRANÇOIS. Exposition des lois pénales du royaume des Deux-Siciles. Naples 1825, 2 voll. Ibid. 1833, 1 vol.

LIBERATORE PASCAL. Essai sur la jurisprudence pénale du royaume de Naples. Naples 1814.

LOMBROSO CÉSAR. Peine et crime. Milan 1876. Ext. des comptes-rendus de l'*institut royal lombard*.

Id. L'homme délinquant. Voir aussi §§ *Statistique, Réforme, Peine de mort*.

LOMONACO VINCENT. La peine (*Gazette des trib.*, Naples, 6 octobre 1867).

Id. Histoire de la législation. Naples.

LUCCHINI L. Cours de droit pénal.

Ce sont les leçons que les étudiants de l'Université de Sienne ont édité en 1879-80; mais qui n'ont pas été publiées.

Id. Philosophie du droit et de la politique sur les base de l'évolution cosmique. Verone 1874.

LUCHINI ED. Critique de la peine et exposition de certains principes sur le droit de punir, énoncés par Vico dans son livre (en latin) *De l'unique principe et fin du droit universel*. Florence 1868.

MAJNO LOUIS. L'école positive de droit pénal. Extrait du *Monit. des trib.*, 1885.

Id. Analyse de l'ouvrage de GAROFALO : *D'un critérium positif de pénalité*. (*Monit. des trib.* XXI, 745 et suiv. 770 et suiv.).

MAMIANI et MANCINI. Lettres sur le droit de punir. Plusieurs éditions.

Le titre plus étendu de l'ouvrage est : *Fondements de la philosophie du droit et particulièrement du droit de punir*.

MARCUCCI V. De la légitimité positive ou négative de la peine, etc. Lugano 1835, in-8°. Voir § *Peine de mort*.

MATTEI XAVIER. La douceur des peines est plus utile au fisic que la rigueur, etc. Naples 1787.

L'objet principal de ce livre est la réforme des lois pénales militaires.

MATTIAUDA BERNARD. Des théories pénales, etc. Voir § *Réforme*.

MAZZOLENI. Nouveaux principes de droit pénal. Milan 1851.

MEL ISIDORE. Le code pénal pour l'armée du royaume d'Italie, éclairci par la jurisprudence des tribunaux militaire et de la marine ou des Cours de cassations, Recueil mis en ordre avec notes, etc. Verone, Civelli 1874.

— Du même, le code pénal 20 novembre 1859 annoté avec les lois spéciales. Plusieurs éditions.

La dernière a pour titre « Droit positif pénal italien » éclairé par la jurisprudence pratique des cours etc., depuis 1860 jusqu'à 1883, 5<sup>me</sup> édit. Naples, 2 voll.



MEYER. Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires. Traduction italienne par MALAGOLI VECCHI, 5 voll. Prato 1839.

Sous le titre : *Des institutions judiciaires en Europe* on en a publié un abrégé à Naples 1828.

MONTESQUIEU. L'esprit des lois, avec les annotations de GENOVESI. Florence 1821, 4 voll.

MORI F. A. Théorie du code pénal toscan. Florence, imprimerie des Murate 1854, in-8°.

Id. Sur l'échelle pénale du droit toscan. *Discours*. Livourne 1847, in-8°. Même dans les : *Ecrits germaniques de droit criminel*. Livourne 1846, 4 vol. in-8°, édités par l'auteur. Voir § *Réforme*.

MOTIFS et rapports importants de la Commission pour la formation du code des délits et des peines. Florence 1810.

MURRI FRACCAGNANI J. B. De la raison philosophique du droit politique pénal. Camerino 1861. Voir aussi § *Peine de mort*.

MUYART DE VOUGLANS. Les lois criminelles, etc. Trad. ital. Milan 1815, 4 voll.

NANI THOMAS. Principes de jurisprudence criminelle et traité sur les indices, etc. Milan 1812, in-8°. Naples 1856, in-8°. NANI a publié aussi des « Observations au code léopoldin ».

N. N. Application de la théorie de SCIPION BEXTON, ou code de sûreté publique et privée. Naples 1836.

N. N. Sur l'origine des délits, la manière de les prévenir, et de rendre les peines plus utiles. Essai d'un Piémontais. Turin 1788. Voir § *Police*.

N. N. Dissertation sur les caractères essentielles des peines. Pavie 1830. Opuscule.

NATALE THOMAS. Considérations politiques sur l'efficacité et sur la nécessité des peines menacées par les lois.

Lettre à GAÉTAN SERRA, écrite en 1759, publiée en 1772.

NICOLINI NICOLAS. Réponse de Nicolini aux doutes de M. ORTOLAN. Naples 1850.

L'auteur y explique sa théorie sur le fondement et le but de la pénalité.

NORCIA F. Juris naturæ et gentium institutiones. Romæ 1830, tom. 2.

OGGERI. Le code pénal concilié avec le code du fait, c'est-à-dire observations pratiques légales sur les délits et les peines. Rome 1789.

OLDRATI L. Code pénal autrichien actuellement en vigueur avec observations théoriques et pratiques et parallèle avec le code précédent abrogé. Milan 1853, 2 voll. in-8°.

ORAZI. Principes fondamentaux ou philosophiques du droit pénal. Naples 1842.

ORTOLAN ELÉAZAR. Eléments de droit pénal — Pénalité — Juridiction, etc. Première traduction italienne avec des notes de l'avocat J. GIULIANO, réunies dans un volume séparé. Naples, Detken 1857, trois voll. in-8

PAGANO FRANÇOIS MARIUS. Principes du code pénal et considérations sur le procès criminel. Lugano, Ruggia 1832, vol. III des *Oeuvres*, où l'on trouve aussi : *Essais politiques*.

Plusieurs autres éditions, notamment dans la *Bibliothèque choisie du Barreau crim.* de TOCCAGNI. Milan 1853, et dans le *Recueil de traités et mémoires de législation et jurisprudence criminelle*, publié à Florence 1821-1822, 5 voll. in-8°.

PAGNONCELLI. Essai de législation pénale. Rome 1824, 2 voll.

PAOLI BALTHASAR. Notions élémentaires de droit pénal. 2<sup>me</sup> édition. Gènes, typ. des sourds-muets 1875.

L'auteur a aussi publié : *Notions élémentaires de droit pénal militaire*, etc. Florence, 1856.

PASINI VALENTIN. Examen de certains écrits publiés en France sur la philosophie du droit pénal. (*Actes de l'institut vénitien de sciences*, etc., années 1855 et 1856, tome I, série 3<sup>me</sup>, pages 897 et 923).

L'auteur y traite aussi la question sur la quantité de la peine.

PESCATORE. Essai sur différentes opinions des certains politiques modernes sur les crimes et sur les peines. Turin 1780, in-12°. Voir § *Peine de mort*.

PESSINA HENRI. Traités élémentaires sur le droit pénal des Deux-Siciles : I. Propædæutica, Naples 1858 ; II. Pénalité générale, ibid. 1858 ; III. Pénalité spéciale, ibid. 1869.

Id. Eléments de droit pénal. Naples, Margheri 1884, 4<sup>me</sup> édition. Voir livre deuxième de la *Doctrine générale*.

L'auteur y a reproduit son écrit. *Théorèmes juridiques sur la science des prisons*, qui avait déjà paru dans le *Journ. p. l'ab.*, etc., 1862. Voir § *Réforme*.

PIO OSCAR. Elements du droit pénal militaire. Prato 1885.

POLETTI FRANÇOIS. Sur le droit de punir et sur la tutelle sociale. Turin 1853.

POLETTI FRANÇOIS. La loi universelle de conservation dans ses rapports avec le crime et avec la répression des criminels. Turin 1856.

Id. La théorie de la tutelle pénale exposée brièvement. Appendice à l'ouvrage : *L'homme délinquant*, de LOMBROSO, 2<sup>me</sup> édition. Turin, Bocca 1878, pages 663-740.

Id. La personnalité juridique dans la science du droit pénal. Notes critiques. Udine 1886. Voir aussi : § *Varia*.

POLI BALTHASAR. Essai de science politique et légale. Milan 1841.

PUCCIONI JOSEPH. Le code pénal toscan éclairci à l'aide des sources du droit et de la jurisprudence. Pistoia, Cino 1855-1859, 5 voll. in-8°. Voir le vol. I.

PUGLIA FRANÇOIS. L'évolution historique et scientifique du droit et de la procédure pénale. Messine, typ. Messina 1882, pages 312 in-8°.

Id. Projet d'un code de loi répressive basé sur l'anthropologie. Partie générale. Messine pages 16.

Id. Prolégomènes à l'étude du droit repressif. Turin, Bocca 1883, pag. 106, in 8°. Faisant partie de la *Bibliothèque anthropologico-juridique*.

PUGLIESE G. Etudes de droit pénal (*Rev. de jurisp.*, VIII).

Id. Questions pénales (*Ibid.*, X).

RAFFAELLI J. Nomothésie pénale. Naples, 1824-1826, 5 voll. in-8°. Le vol. IV<sup>me</sup> contient le traité sur les peines. Voir §§ *Peine de mort*, *Police*.

RAPISARDI EMMANUEL. Projet d'un code pénal. Catane 1862.

RENAZZI PHIL. Eléments de droit criminel (en latin). Rome 1773 et ann. suiv. 4 voll. in-4°. *Ibid.* 1803, 5 voll. in-8°. *Ibid.* 1819-1821, 5 voll. pet. in-8°. Bologne 1826, 5 vol. in-8°. Augmentés par des notes d'un avocat de Florence (en latin). Florence 1842, 5 parties ou voll. gr. in-8°. Aussi en forme de *Synopsis des éléments du droit criminel* à l'usage des auditeurs. Première édition (en latin). Sienne 1804; traduite après en italien, par ZUPPETTA, sous le titre d'*Abrégé des éléments du droit criminel*, etc. Naples 1837, 2 voll. in-8°, et par LORETI : *Synopsis des éléments de droit criminel*, etc. Gubbio 1844, 2 voll. in-8°.

ROBERTI S. Des crimes et des peines en général. Naples 1861.

Id. Cours de droit pénal du royaume des Deux-Siciles, Naples 1842.

ROEDER C. Sur les fondements et sur le but de la peine en rapport à

la théorie de l'amendement. Critiques des opinions de CARRARA et ELLERO \*\* (*II*, 273 et suiv.).

ROMAGNOSI JEAN DOMINIQUE. Genèse du droit pénal. Pavie 1791, in-4°. Milan 1823-1824, 2 voll. in-8°. Sixième édition enrichie des corrections et additions posthumes tirées d'un exemplaire apostillé par l'auteur et suivies par plusieurs documents explicatifs. Milan 1836, 2 voll. in-16. Septième édition avec des nouveaux documents fournis par l'auteur. Milan 1839-1840, 3 voll. in-8°. *Ibid.*, 1852, 1 vol. in-8°. Voir § *Police*.

Sur ROMAGNOSI voir FERRARI *L'intelligence de Romagnosi*. Milan 1835.

Cette dernière édition fait partie de la *Bibliothèque choisie du Barreau criminel italien*, publiée à Milan par l'avocat TOCCAGNI. — Voir aussi : *Œuvres complètes* de nouveaux arrangées, y jointes plusieurs notes et écrits inédits, publiées, par les soins de l'avocat DE GIORGI. Padoue 1839 et suiv., 10 voll. in-8°. Milan 1841-1847, 15 voll. in-8°. Naples, Palerme, 1861 et suiv. 8 voll. in-8°. On y trouve son *Premier programme de la science du droit naturel*, publié également en nombreuses éditions.

ROMANO. Institutions de jurisprudence pénale.

ROSCÖE. Observations sur la jurisprudence pénale et la réforme des coupables. Trad. de l'anglais. Naples 1823, in-8°.

ROSMINI SERBATI ANTOINE. Philosophie du droit. Milan 1839 etc. plusieurs autres éditions.

\* ROSSI PÉLERIN. Traité du droit pénal. Plusieurs traductions italiennes.

Voir notamment celle de PESSINA avec préface et notes, Naples 1857, celle de la : *Bibliothèque choisie du Barreau criminel* dirigée par l'avocat JOSEPH TOCCAGNI, voll. 4 du Recueil, Milan Borroni et Scotti, 1852, et celle de OMNIS, Cagliari 1857.

SALA ERIO. Du renouvellement des bonnes études juridiques en Italie. Turin, Union typog. édit. 1870. Voir pag. 122 et suiv., 240 et suiv.

SALERI J. Des motifs qui ont retardé la philosophie du droit pénal et de celles qui l'ont déterminée dans les derniers temps. Milan 1844, p. 44.

SERVAN. Discours sur l'administration de la justice criminelle. Traduction italienne.

Dans le *Recueil des traités et mémoires de législation et jurisprudence criminelle*, publié à Florence 1821-22.

SORIA DI CRISPANO. Cours complet élémentaire de droit public. Turin 1850-52, 3 voll. in-4°.

STAHL F. J. Philosophie du droit, traduct. par TORRE sur la 2<sup>me</sup> édit. Turin 1853.

TAJANI. Commentaire sur le code pénal sarde. Turin 1859. Ouvrage inachevé.



TAPARELLI P. LOUIS. Essai théorique du droit naturel fondé sur le fait.

Un résumé en a été publié par l'auteur même en 1845, sous le titre : *Cours élémentaire de droit naturel*. 2<sup>e</sup> édit. 1849.

TOLOMEI JEAN PAUL. Cours élémentaire de droit naturel ou rationnel. Troisième édition napolitaine, etc. Naples 1860.

Id. Cours élémentaire de droit pénal raisonné. Padoue 1849.

L'ouvrage, complètement refondu, a paru après sous le titre de *Droit pénal philosophique et positif*. Padoue 1863, 1<sup>e</sup> édition; *ibidem* 1866, 2<sup>e</sup> édition; *ibidem*, Sacchetto, 1875, 3<sup>e</sup> édition 1 vol in-8<sup>o</sup>.

Id. et CANONICO T. Encore sur la thèse si l'amendement puisse être considéré comme l'unique fondement et le seul but de la peine. Lettres. (*Journ. des lois* VI, N. 6, 45).

TOSCANO. Eléments de philosophie du droit. Naples 1860.

TRÉBUTIEN, Cours de droit pénal, etc. Traduction italienne. Naples.

TRENDELEMBURG. Droit naturel sur les bases de l'éthique. Traduction par MODUGNO, Naples 1873.

VECCHIONI CHARLES. Pensées sur une théorie de législation pénale. Naples 1825.

VILLANI. De la genèse du droit de punir. Salerne 1863.

ZAMBELLI B. V. Essai sur l'introduction encyclopédique à l'étude politique et légale. Padoue 1823.

ZEI ARNOLPHE. De l'ontologisme et du psychologisme en matière pénale en Italie.

Monographie composée de deux parties, précédées d'une *propedeutica*. Florence, Galletti et Cocci 1882, 1884.

ZOPPI J. B. Observations sur la théorie de la peine et de la récompense étudiée sur Dante. Verone 1870, in-12<sup>o</sup>.

ZUPPETTA LOUIS. Leçons sur les lois pénales. Naples 1838.

Id. Cours complet de droit pénal comparé. Naples 1868, 3 voll.

8<sup>me</sup> édit. de l'ouvrage précédent, fortement augmentée par l'auteur; Naples 1864, partie I, vol. I; et partie intitulée : *Métaphysique de la science des lois pénales*. Vol. II, développement. Naples 1871. Voir ce dernier vol., pag. 677-790.

§ 6. — La pénalité dans les projets législatifs du royaume ou de l'étranger, particulièrement dans le projet du code pénal italien.

ACTES parlementaires de la chambre des députés — Turin.

Voir : les discussions sur l'ordre du jour 18 mai 1860; le projet du ministre MIGLIETTI 9 janvier 1862; et les discussions sur la proposition MANCINI 16 mars 1865.

ACTES parlementaires de la chambre des députés — Séances du 16 février 1877 et du 28 novembre 1877.

Discussion du système pénal du projet de code pénal pour le royaume. Outre les discussions de l'an 1865.

ACTES parlementaires du sénat italien : — séances du 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27 février, 1<sup>er</sup>, 2, 3 mars 1875 sur la peine de mort.

Voir au § *Peine de mort*, l'ouvrage intitulé *Sources du code pénal*.

AMBROSOLI PHILIPPE. Sur le dernier projet du code pénal. Voir § *Peine de mort*.

Réponse à certaines critiques de l'avocat BRUSA. Extrait du *Monit. des trib.* Milan 1871.

Id. Sur la nouvelle codification dans les Etats royaux. Pavie 1861.

Id. La théorie de la récidive dans le nouveau projet de code pénal, Voir § *Récidive*.

Id. Rapport sur le projet de code pénal du royaume d'Italie présenté par la commission de rédaction à s. ex. le ministre garde-des-sceaux.

Dans le vol. I de l'ouvrage ci-dessous premièrement indiqué sous le titre : *Projet (Le) de code pénal*, etc.

Id. Sur le projet de code pénal et sur le code de police punitive pour le royaume d'Italie.

Rapport de la commission nommée par décret 3 septembre 1869. Florence, imprimerie royale, 1871.

Id. Sur le projet de code pénal du Ministre PISANELLI. (*Monit. des Trib.*, V).

ANNALES (LES) criminelles, II, 1. Dresde 1869; pag. 93-127.

Article concernant le projet de code pénal italien.

ARABIA FR. X. Actes de la royale académie de sciences morales et politiques de Naples, vol. I.

L'auteur fait la critique du livre premier du projet de code pénal élaboré en 1864 par le garde-des-sceaux.

AURITI FRANÇOIS. Observations et propositions sur le projet de code pénal approuvé par le sénat (*Rev. de jurisp.* I).

Id. Observations sur le code pénal italien (*Némésis* I).

BELTRANI-SCALIA MARTIN. Le système pénitentiaire d'après le projet du code pénal italien. \* (IV et V). Extrait. Rome 1875.

BENEVOLO FRÉDÉRIC. Quelques observations sur la première partie du livre premier du nouveau projet de code pénal italien. \*\* (XX, 266-280).

BORSANI JOSEPH. Rapport (rédigé par BORSANI JOSEPH) de la Commission du sénat sur le projet de loi pour l'approbation et l'application du code pénal du royaume d'Italie. Voir : pag. 12-26.

BOSCO JOSEPH M. Mémoires légaux, monographies et plaidoyers personnels. Naples, Festa, 1883; pag. 322.

Il y a des notes critiques sur le projet de code pénal MANCINI.

BRANDI. Le projet de code pénal pour le royaume d'Italie. (*Rev. des sciences sociales et politiques*, N° 61. Florence 1885.)

BROCHER CHARLES. Observations sur le projet de code pénal italien (en français). Extrait de la *Revue générale du droit*, 1877.

BRUSA EMILE. La cour de cassation de Naples et le projet de code pénal italien. Extrait des *Ann. de jurisp. it.* (vol. III, partie 3<sup>me</sup>). Florence 1870. Voir § *Peine de mort*.

Id. Sur le nouveau projet de code pénal italien. Observations et propositions, etc. (*Mon. des trib.*, VIII, N<sup>os</sup> 45-46, pag. 1018 et suiv., 1023 et suiv.).

Id. Le projet de code pénal pour le canton du Tessin (*Monit. des trib.*, IX, N° 13, pag. 294 et suiv.).

Id. Le livre premier du projet de code pénal tessinois comparé au code italien. (*Arch. jurid.* 1870).

Id. Sur le projet VIGLIANI, 24 février 1874, d'un nouveau code pénal pour l'Italie. Etudes. \*\* (I, 133-152).

Id. Le dernier projet de code pénal hollandais illustré. Etudes. Bologne, Zanichelli, MDCCCLXXVIII. Voir préface, et chap. V, VII, VIII.

Id. Le projet de code pénal croate comparé avec le code autrichien et le code hongrois, par EMILE TAUFFER. \* (X, 1880, pag. 214 et suiv.).

Id. De la détention simple ou de la *custodia honesta* dans les Pays-Bas. \* (X, 361 et suiv.).

BRUSA EMILE. Projet de loi sur les établissements nécessaires pour l'application du nouveau code pénal hollandais. \* (XIII, 537-548, 1883, livr. 12).

BUCCELLATI ANTOINE. La peine : I. Analyse critique du système de pénalité du projet VIGLIANI; II. Idée scientifique de la peine; III. La peine de mort et le Sénat italien. \*\* (III, 305 et suiv.; IV, 5 et suiv.). Voir § *Peine de mort*.

Id. Observations sur le projet de code pénal du royaume d'Italie. Milan, Redaelli 1868, pages 178-229, 281 et suiv. Extrait du *Monit. des trib.* 1867-68.

Id. Etudes, lues dans la réunion du 11 juin 1874 de l'institut royal lombard, sur le projet VIGLIANI 24 février 1874, etc. Milan, Bernardoni, 1874. Voir chap. sur la récidive.

Id. Exposition critique du projet de code pénal italien (*Mémoires de l'institut royal lombard*). Milan, Bernardoni, 1885. Extrait du vol. XV. Voir pag. 259 et suiv. du volume même.

Id. Sources et lignes générales du nouveau projet de code pénal italien. \*\* (XIX, 271-281; 556-578).

Id. Etudes de la Commission pour le nouveau examen du projet de code pénal. (*Actes de l'institut royal lombard*, II, IX, XIII). Milan 1876.

Id. Propedeutica à l'examen du projet de code pénal ZANARDELLI. Notes. (*Actes de l'institut royal lombard*). Milan, Bernardoni, 1883-84. Extrait, pag. 73.

CALUCI JOSEPH. Quelques pensées sur les peines par rapport au dernier projet de code pénal italien. \*\* (IV, 177 et suiv.).

CAMERINI ANGE. Etudes sur le projet 24 février 1874 d'un nouveau code pénal italien. Le projet devant le sénat. \*\* (III, 151 et suiv.).

CANONICO TANCRÈDE. Observations et propositions de la faculté de jurisprudence dans l'Université royale de Turin pour le nouveau projet de code pénal italien. Turin, Bocca 1874. Voir pag. 9 et suiv.

CAPOCELLI ALPHONSE. Observations sur le projet de code pénal. (*Sommaire de jurisprudence italienne*, I, 4<sup>o</sup>, IV). Naples 1876.

CARMIGNANI JEAN. Ecrits inédits posthumes, déjà cités.  
On y trouve : Instructions pour guide des rédacteurs du nouveau code pénal toscan.

Id. Projet de code pénal pour le Portugal. Dans les *Ecrits inédits posthumes*, de l'auteur. Lucques, 6 voll. in-8<sup>o</sup>.



CARRARA FRANÇOIS. Sur la crise législative. En réponse au questionnaire du Ministre PISANELLI sur l'extension projetée des lois pénales sardes aux provinces de la Toscane. (*Opuscules de droit criminel*, II, 169 et suiv.).

Id. Feuilles de travail sur le projet de code pénal italien. (*Opuscules* II, 23 et suiv.).

Id. Sur le projet de code pénal tessinois. (*Opuscules*, II). Lucques 1870, pages 552-563.

L'auteur combat l'institution de la liberté provisoire des condamnés. Voir : § *Réforme*.

CAVAGNARI ALPHONSE. Le premier livre du projet de code pénal italien. Parme, Adorni 1876. Voir pages 18-68, 146-171, etc.

CISOTTI JEAN BAPTISTE. Le nouveau code pénal italien et les codes de la Confédération allemande du Nord. Extrait de *l'Echo des trib.*, 1870. — Du même auteur : Sur le projet de code pénal italien. Vérone 1867.

COLLECTION des travaux sur le code pénal du royaume d'Italie. Brescia, Bettoni 1807, vol. 6. Voir § *Ouvrages*.

CONDORELLI. Sur le nouveau projet de code pénal italien (Dans la revue *Le Gravina*). Catanzaro, 1884.

DE BORVILLE PIERRE. Le droit pénal italien et le projet de code pénal voté par la chambre des députés en 1877. Discours, etc. (en français) Lille, Danel 1880; pag. 43.

DE FALCO JEAN. Projet de code pénal pour le Royaume d'Italie. Turin 1864.

C'est le projet définitif, appelé aussi projet deuxième : un premier l'avait précédé, qui fut préparé également par DE FALCO et avait servi de base à la commission, créée par le ministre PISANELLI en 1863 et présidée par CONFORTI. DE FALCO avait reçu des autres membres de la commission le mandat de la rédaction définitive tenant compte des variations faites par le ministre même.

Id. Projet de code pénal pour le royaume d'Italie laissé au ministère.

Dans une déclaration, 30 juin 1873, mise en tête du projet, l'auteur avant de quitter le ministère de la justice, manifesta l'intention qu'il avait en composant ce projet et en le laissant au ministère tel qu'il était sans la révision à laquelle il devait être encore soumis. Par ordre de date ce projet est le troisième.

DE GAETANI A. Sur le projet du nouveau code pénal et sur les dispositions exceptionnelles de sûreté publique. Notes. Rome, typ. du *Journal du génie civil*, 1877. Première édit. dans *La Loi*, 1875, nos 6, 7, 8, 11 et suiv. Voir aussi : §§ *Réforme et Colonies*.

DE MAURO MARIUS. La peine perpétuelle en égard au projet, etc. Catane, Galati 1884; pag. 59. Extrait du *Barreaucatanais*, an. IV. Voir § *Peine de mort*.

DE MAURO MARIUS. Observations critiques sur le projet de code pénal du royaume d'Italie, etc. Catane 1877. (*La jurisprudence*).

DE NOTTER J. Voir § *Peine de mort*.

DISCUSSIONS du Parlement. — Sénat (Résimé). Sur le projet VIGLIANI de code pénal, 24 février 1874. \*\* (II, 399, 476 et suiv., 490 et suiv., 552 et suiv.).

DISCUSSIONS du Parlement. — Sénat, depuis le 15 février 1875 jusqu'au 25 mai 1875.

Voir ci-dessous : *Les sources, etc.*, où les discussions sont contenues, pages 285-1047.

FANTI INNOCENT. Etudes sur le dernier projet du nouveau code pénal italien avec le parallèle de 54 législations étrangères. Vol. I, Imola, Galeati 1877.

Id. Sur les projets des lois pénales anglaises. Fano, Pasqualis 1880, pag. 28.

FARANDA FRANÇOIS. Observations sur les nouveaux projets de code pénal italien. Messine 1870.

Id. Sur les modifications au projet du 1<sup>er</sup> livre du code pénal approuvé par le sénat. Observations et propositions présentées au conseil de l'ordre des avocats à Messine. Messine, Capra 1876. Voir pag. 22 et suiv.

GABBA BASSANO (*rapporteur*) MORA et GIULIANI. Du système des peines dans le projet de code pénal italien. Rapport fait à l'association des avocats de Milan pour l'étude de la première des thèses proposée au congrès juridique italien. Extrait du *Monit. des trib.*, Milan, Rechidei, 1872.

GALLO JOSEPH. Observations sur les différents articles du projet de code pénal présenté au sénat dans la séance du 24 février 1874, etc. Extrait des journaux *Le Courrier des Calabres*, *Le Polygraphe*, et *Le Chroniqueur*. Reggio Calabre, Romeo 1874-75.

GAROFALO R. — Quelques observations sur le projet de code pénal. Turin 1884. Extrait des *Archiv. de psych.*

Id. La force irrésistible, à l'occasion du projet de code pénal italien. Turin 1885. Extr. mêmes *Archives*.

Id. Le projet de code pénal espagnol, présenté aux Cortès le 29 déc. 1884, etc. Turin 1885. Extr. *ut sup.*, pag. 12.

GEYER AUGUSTE. Considérations critiques sur la partie générale du projet de code pénal italien. \*\* (I, 169 et suiv.).

GEYER AUGUSTE. Quelques considérations sur le dernier projet de code pénal italien. \*\* (XXI de la série II<sup>me</sup>, pages 20-36).

Id. La réforme du droit pénal en Italie (en allemand). (*Allgemeine Zeitung*, Augsbourg 1877). Pages 5117 et suiv., 5141, 5178 et suiv., 5187.

Id. Voir *Allgemeine deutsche Stafsrechts Zeitung*. Berlin, mai 1869.

GIOVANNINI JOSEPH. Sur la première partie du I<sup>er</sup> livre du projet de code pénal italien présenté par le ministre SAVELLI. Lucques 1884, pag. 103.

GIURIATI DOMINIQUE. Le code pénal devant la chambre des députés. Venise 1876.

HOLTZENDORFF (VON) FRANZ. Le nouveau projet de code pénal italien (en allemand). (Manuel rédigé par HOLTZENDORFF et BRENTANO, I, 641-649).

HORNUNG JOSEPH. Sur le projet de code pénal italien. Observations critiques sur le premier livre. \*\* (VII, 259 et suiv.).

KELLER. Brièves observations sur le projet du livre I du code pén. ital. eu égard au code autrichien. \*\* (VIII, 265).

Loi (LA) pour la réforme des prisons départementales de la France. Résumé des discussions parlementaires. \* (V, 427; VI, 38, 120, 456).

LEVY MARIA JORDAO. Du nouveau code pénal pour le royaume de Portugal. Premier rapport (LEVY rapporteur) au gouvernement du Portugal de la commission de révision du code pénal. Traduction avec notes par BART. VERATTI. (*Opuscules religieux et morales* du traducteur, tom. X. Modène 1862.) Voir § Réforme.

Id. Du nouveau code pénal pour le royaume de Portugal. Second rapport etc. Trad. avec notes par B. VERATTI. (*Opusc. rel., etc.*, tom. XI, Modène 1863). Voir § Réforme.

LOMBARDI J. FR. XAVIER. Sur le premier livre du projet de code pénal italien. Avellino, Tulumiero 1884; pag. 39.

LUCAS CHARLES. Le code pénal italien et principes fondamentaux à l'occasion de la prochaine discussion du projet de code pénal à la Chambre des députés d'Italie. Paris, Cotillon 1877.

Id. La peine de mort devant le sénat. Lettre à FRANÇOIS CARRARA. \*\* (II, 113 et suiv.) Voir § Peine de mort.

Id. La peine de mort devant le sénat. Lettre à LOUIS LUCCHINI. \*\* (II, 294 et suiv.). Voir § Peine de mort.

LEVY MARIA JORDAO. Le projet de code pénal italien. Communication verbale à l'institut de France. \*\* (XIX, 415 et suiv.)

Id. La peine de mort et l'unification pénale en Italie à propos du projet de code pénal. Lettres publiées, avec une préface par CARRARA, dans la *Biblioth. abolitioniste* et les *Opusc.*, IV. Lucques, Giusti 1874, de ce dernier. Voir § Peine de mort.

LUCCHINI LOUIS. Le projet de code pénal italien 24 février 1874 revu par la commission du sénat. Livre premier. Dispositions préliminaires et titre I. *Des peines*. \*\* (I, 412 et suiv.).

Id. Etudes sur le projet du 24 février 1874 d'un nouveau code pénal italien. Le projet devant la chambre et le rapport du gardes-des-sceaux. \*\* (III, 405 et suiv.).

Id. Le projet de code pénal pour le royaume d'Italie d'après le texte amendé de la 2<sup>me</sup> commission ministérielle créée par décret 18 mai 1876, comparé au projet VIGLIANI approuvé par le sénat, au projet présenté par la commission en 1870, au projet de 1868, au code sarde et au code toscan. Livre I<sup>er</sup>. Publication en forme de supplément à la *Revue pénale*.

Id. L'assujettissement à la surveillance de la police et le projet de code pénal italien. \*\* (IV, 44 et suiv.).

Id. Le projet du nouveau code pénal présenté à la chambre des députés dans la séance du 25 novembre 1883. Histoire et synthèse. \*\* (XIX, 5-19). (Même dans la *Gazette des trib.*, XIX, Naples 1885).

Id. Justice et police. Dans le recueil des *Etudes, etc. sur le projet etc.* \*\* (XX, 94-109).

MAFFEI JACQUES. Le projet VIGLIANI sur l'emprisonnement préventif. \*\* (II, 291 et suiv.).

Id. Observations sommaires sur la partie générale du projet de code pénal. \*\* (II, 399 et suiv.).

MAJNO LOUIS. Notes sur les modifications introduites par l'honor. PESSINA dans le projet SAVELLI. (*Monit. des trib.* XXVI, 585 et suiv., 921 et suiv.).

MANDUCA PHILIPPE. Le projet du nouveau code pénal et la science du droit. Etudes (*Le Filangieri*, VI, N<sup>o</sup> 9). Naples 1881. Voir aussi § Peine de mort.

MANFREDINI JOSEPH. Le projet de loi VIGLIANI sur l'arrêt préventif. \*\* (II, 158 et suiv.).



MANFREDINI JOSEPH. Méditations sur le projet de code pénal du royaume d'Italie approuvé par la Chambre des députés (*Monit. des trib.* XIX).

Id. Sur le projet de loi présenté par les députés MORELLI CHARLES et BARAZZUOLI, etc. (*Archiv. jurid.* IX, 317).

MANGANO HORACE. Brèves observations sur le projet du code pénal du royaume d'Italie, présenté au sénat dans la séance du 24 février 1874, etc. Extrait de la *Jurisprudence* de Catane. Catane, Bellini 1874.

Id. Quelques observations sur le nouveau projet de code pénal italien. Rome, typ. de la chambre 1884; pag. 124.

MARCHESINI RODOLPHE. Sur certains articles du projet de code pénal présenté au Sénat du royaume. Imola, Galeati 1875. Extrait de la revue *Le Barreau*.

MATHIEU P. Etudes sur le projet de loi sur la sûreté publique. (*Monit. du fonctionnaire de sùr. pub.* 1885). Voir aussi § *Police*.

MEYER SALOMON. Le projet d'un code pénal pour le royaume d'Italie (premier livre), discuté critiquement dans ses dispositions plus essentielles sur demande de s. ex. le ministre de grâce et justice MANCINI (en allemand). Vienne, Zamarski 1877, pag. 126.

La *Revue pénale*, X, 370-378, en a donné une analyse.

MOLINIER VICTOR. L'unification législative, la peine de mort et le régime carcéraire. \*\* (I, 153 et suiv.).

Id. Etudes sur le nouveau projet de code pénal pour le royaume d'Italie. 1<sup>er</sup> partie : système pénal ; 2<sup>me</sup> partie : droit pénal international. (en français) Paris, Cotillon, vol. I, 1879 ; vol. II, 1880.

De ces études la *Revue pénale*, XII, 84-90 a donné un aperçu analytique.

NAPODANO GABRIEL. Sur le nouveau projet de code pénal (*Le Filang.* ann. X).

OBSERVATIONS des premiers présidents, des procureurs généraux et des personnes adonnés à l'étude des sciences criminelles sur le projet de code pénal du 18 juillet 1867. Florence 1867.

OLIVA CÉSAR. Observations et propositions sur le projet de code pénal italien, faites par une commission de magistrats de la cour d'appel de Naples, approuvées par la même cour réunie en assemblée générale le 12 avril 1869. Naples, Gargiulo 1869 ; pag. 200.

OLIVA, en qualité de secrétaire et rédacteur de la commission, a relaté ces observations et propositions.

OLIVA CÉSAR. Sur la peine à substituer à la peine de mort dans le nouveau code pénal. (*Comptes-rendus de l'institut royal lombard.* Série II, vol. XVI). Milan 1883. Voir § *Peine de mort*.

PAOLI BALTHASAR. Sur le projet du nouveau code pénal pour le royaume d'Italie, présenté par le ministre VIGLIANI au sénat, etc. Observations préliminaires; l'unification de la loi pénale et la peine de mort; le classement des faits punissables; les pénalités (*Annales de jurisprudence ital.*, ann. VIII, part. III). Florence, Niccolai 1874. Voir § *Peine de mort*.

Id. Observations sur le projet VIGLIANI. Gènes, typ. des sourds-muets.

Id. Histoire scientifique des dix ans de préparation du premier livre du code pénal italien. Florence, Niccolai, 1878-80.

Ce sont des monographies, dont la seconde traite de la *peine de mort*; la sixième traite des *circonstances aggravantes*, c'est-à-dire de la *récidive*. Voir §§ *Peine de morte*, *Récidive*.

Id. Exposition historique et scientifique des travaux de préparation du code pénal italien depuis 1866 jusqu'à 1884. Livre premier, partie générale. Florence, Niccolai, 1884, pag. XI-245, 2.<sup>me</sup> édit. augmentée.

PEINES (LES) de détention dans le projet de code pénal hongrois. \*\* (X). Rome, 1881.

PERI CHARLES. Lettre au prof. MITTERMAIER sur le projet d'unification du code pénal du 1859, etc.

PESSINA HENRI. Observations et propositions acceptées par la faculté juridique de l'Université de Naples sur le projet de code pénal italien, etc. Naples, 1875.

Voir dans la *Revue pénale*, III, 115 et suiv.

Id. Notes sur le nouveau projet de code pénal pour le royaume d'Italie et leçons sur la peine de mort. Naples, Marghieri 1875. Voir § *Peine de mort*.

Ces notes sont une reproduction de l'ouvrage précédent.

Id. (Rapporteur). — Chambre des députés — Rapport de la commission sur le projet de loi présenté par le ministre de grâce et justice et des cultes dans la séance du 25 novembre 1876 (*Actes du Parlement*). Rome 1876.

Id. Notes sur le projet de code pénal présenté à la chambre par le ministre Savelli (*Monit. des trib.* XXV, N. 7.)

PERRONI-FERRANTI JACQUES. Etudes sur le projet du code pénal italien. Trapani, Modin-Romano 1884, pag. 59.

POIS M. S. Le nouveau projet d'un code pénal pour les Pays-Bas et la question pénitentiaire. Aux membres de la commission internationale pour la réforme pénitentiaire. Traduction italienne du français de l'auteur. \* (VI, 21-38).

PORTO VITE. L'école criminelle positive et le projet d'un nouveau code pénal — Verone, Drucker et Tedeschi 1884, pag. 198.

PRECONE FORTUNAT. Sur le nouveau projet de code pénal. Livre I, partie I. (*Le Gravina*, an. II) Catanzaro, 1884.

PROJET (LE) du code pénal pour le Royaume d'Italie avec les travaux préparatoires pour sa rédaction, recueillis et mis en ordre d'après les documents officiels. Vol. I: 1.° discussions et documents sur le choix de l'échelle pénale et sur les différents projets de code pénal; 2.° texte du projet adopté par la commission rétractrice. Florence. Imprimerie royale 1870, pag. 780 in-8° grand. — Vol. II: 1.° procès-verbaux des séances de la seconde commission; 2.° annexes; avis de la magistrature et du conseil d'Etat; données statistiques et autres; 3.° texte du projet de la seconde commission soit pour le code pénal, soit pour le code de police punitive. Ibid, 1870.

PROJET (SUR L'ANCIEN) du nouveau code pénal italien. Considérations générales. \*\* (XV, 457-471).

PROJET de code pénal russe. Partie générale. Résumé du texte et courtes notes. \*\* (XVII, 416-427).

Les titres ne disent pas tout le contenu; à pag. 568 et 767 se trouvent aussi les textes des projets du règlement fondamental des établissements de peine, et de ceux que les deux commissions ont voté.

PROJET (SUR LE) du code pénal et du code de police punitive pour le royaume d'Italie. Rapport de la commission nommée par décret du 3 septembre 1869, etc. Florence, imprimerie royale, pag. 87 in-8° grand.

Un annexe contient: prospectus statistiques des crimes punissables de la peine de mort ou de la peine des travaux forcés à perpétuité commis en Italie dans les vingt années depuis 1856 jusqu'à 1869. V. ci-dessus: AMBROSOLI.

PROJET de code pénal du royaume d'Italie, précédé du rapport ministériel présenté au sénat du royaume dans la séance du 24 février 1874 par le ministre de grâce et de justice VIGLIANI. Rome, imprimerie royale 1874.

Session 1873-74 (N.° 35) du sénat, pag. 186 pour le rapport, et 226 pour le projet.

PROJET de loi (Rapport de la commission) pour l'approbation et pour l'application du code pénal du royaume d'Italie. Sénat du royaume. Session 1873-74, N.° 35-A.

A la suite du rapport (de BORSANI, pag. 1-124), le projet du ministre avec le contre-projet de la commission (pag. 125-320), et quelques emendements proposés plus tard par le ministre (pag. 321 et suiv.). Rome 1874, in-fol.

PROJET de loi approuvé par le sénat du royaume, présenté par le ministre de grâce et de justice (VIGLIANI) dans la séance du 28 mai 1875, Session 1874-75 (N.° 140) de la chambre des députés, pag. 151 des *Actes du parlement*.

PROJET de loi présenté par le ministre de grâce et de justice (MANCINI) d'accord avec le ministre de l'intérieur (NICOTERA) dans la séance du 23 mai 1876 sur la libération conditionnelle des condamnés. *Actes du parlement*. Chambre des députés, session du 1876, N.° 76. documents, etc., pag. 5.

PROJET de code pénal du royaume d'Italie. Travaux de la commission instituée par décret du 18 mai 1876 par le ministre garde-des-sceaux (MANCINI). Partie première: procès-verbaux et amendements relatifs au premier livre du projet (mai et juin 1876). Rome, imprimerie royale 1876, pag. 160 in-fol.

PROJET de code pénal du royaume d'Italie, présenté à la chambre des députés dans la séance du 23 novembre 1876 par le ministre de grâce et justice et des cultes (MANCINI) avec le rapport ministériel. Livre premier. Rome, imprimerie royale 1877, pag. 296, in-fol. Voir § *Peine de mort*.

PROJET de code pénal du royaume d'Italie. Resumés des observations et des avis de la magistrature, des facultés de jurisprudence, des conseils de l'ordre des avocats, des académies de médecine, des personnes adonnées à l'étude de la médecine légale et de la psychiatrie, sur les amendements au premier livre du projet proposés par la commission instituée par décret du 18 mai 1876 et présidée par le Ministre garde-des-sceaux (MANCINI). Annexe au rapport ministériel (MANCINI) sur le premier livre du projet. Rome, imprimerie royale 1877, pag. 236, in-fol.

Sur ce projet a rapporté le député PESSINA au nom de la Commission de la Chambre même, dans la séance du 16 février 1877. Voir: *Actes du parlement*, Chambre des députés, session du 1876-77: documents, etc., N.° 17-A, pag. 19. Les discussions de la chambre eurent lieu les jours 28 novembre, 2 et 7 décembre 1879. *Actes du parlement*, etc., ci-dessus.

PROJET de code pénal du royaume d'Italie. Observations et propositions d'amendements des diverses sous-commissions dans lesquelles fut partagée la



commission royale instituée par le ministre de grâce et de justice (MANCINI) pour l'étude du second livre du projet. Rome, imprimerie royale 1877, pag. 240 in-fol.

A ce travail fait suite l'autre intitulé: *Travaux etc.* Voir ci-dessous.

PROJET de code pénal du royaume d'Italie. Résumé des observations et des avis (ut supra) sur les amendements au second livre du projet proposés par la commission instituée etc. (ut supra). Rome, imprimerie royale 1879, pag. 396 in-fol.

PROJET de code pénal du royaume d'Italie avec le rapport (laissé en cours d'étude par le ministre, etc. ZANARDELLI). Epreuves d'imprimerie. Rome imprimerie royale 1883, CXCII-133 in-fol.

PROJET etc., présenté à la chambre des députés dans la séance du 28 novembre 1883 par le ministre etc., (SAVELLI) avec le rapport ministériel. Rome, imprimerie royale 1883, pag. 172 in-fol.

Font suite: — Annexes au projet de code, etc.: 1.º rapport et projet laissé en cours d'étude par le ministre ZANARDELLI, avec les modifications proposées par le ministre SAVELLI en parallèle au texte; 2.º rapport et projet du premier livre présenté à la chambre des députés par le ministre MANCINI dans la séance du 25 novembre 1867; 3.º Projet du premier livre, approuvé par la chambre des députés dans la séance du 7 décembre 1877. Rome imprimerie royale 1883, pag. 658 in-fol.

PROJET etc. Modifications proposées à la commissions nommée par la chambre des députés dans la séance du 14 décembre 1883 et 29 janvier 1884 par le ministre, etc. (PESSINA). Rome, imprimerie royale 1885, pag. XLIII, 122 in-fol.

Fait suite:—Annexe: projet, etc., présenté par l'honorable SAVELLI à la chambre, etc., comparé aux modifications proposées par le Ministre, etc. (PESSINA). Rome, imprimerie royale 1885, pag. 103 in-fol. — Sur ce projet a rapporté, le 8 juin 1885, le député TAJANI au nom de la commission de la chambre. Voir *Actes du parlement*, chambre des députés, etc., n.º 50-A, pag. 31.

PROJET (DEPRETIS) de modifications aux lois de sûreté publique. Voir § *Police*.

PROJET (DEPRETIS) sur les aliénés, etc. Voir § *Asiles*.

PUGLIESE J. A. Etudes de droit pénal. En défense de l'art. 31 du projet de code pénal ZANARDELLI. (*Revue de jurisp.*, IX).

RAPISARDI EMMANUEL. Observations sur le projet de code pénal italien. Catane, Musmeri-Barbagallo 1875.

RECUEIL des travaux sur le code pénal pour le royaume d'Italie. Brescia, 6 voll. Voir § *Ouvrages*.

Ces travaux sont l'œuvre d'une commission dont faisaient partie les meilleurs jurisconsultes, entre autres CREMANI, RISI, NANI, RENAZZI, RAFFAELLI, ROMAGNOSI.

ROMERO y GIRON VINCENT. Projet de code pénal italien par P. S. MANCINI, (en espagnol), traduction publiée dans la *Revue générale de législation et jurisprudence*. Madrid, imprimerie de la Revue de législation, MDCCCLXXIX, pag. X-275.

SALA ERIO. Sur l'emprisonnement préventif à propos du projet VIGLIANI. \*\* (II, 138 et suiv.). Voir § *Police*.

Id. Sur le livre I du projet de code pénal. (*Revue légale de Parme et Modène*, t. 3). Modène 1877.

Id. Considérations critiques sur le projet de loi concernant l'emprisonnement préventif et sur la liberté provisoire, etc., devant le sénat. \*\* (III, 503 et suiv.) Voir § *Police*.

SERAFINI PHILIPPE. Le rapport MANCINI sur le projet de code pénal. (*Archiv. jurid.* XVIII, 5 et suiv.) Pise 1877.

Résumé étendu, sans critique.

SIGHELE WALTER. L'assujettissement à la surveillance spéciale de la police et le projet du nouveau code pénal italien. \*\* (III, 503 et suiv.) Voir § *Police*.

SOURCES (LES) du code pénal italien. Vol. I: rapports, projets, modifications et discussions devant le sénat du royaume. Rome 1875, Botla. Pages 1047 in-4º à deux colonnes.

SPECIALE M. Projets comparés du code pénal pour le royaume d'Italie. Etude, 2.º édition. Rome, Forzani 1878, pag. 494 in-fol.

Contenu: — 1.º 99 tableaux synoptiques des huit projets suivants: projet De Falco, 26 février 1866, amendé par la sous-commission Ambrosoli, De Foresta, Vaccarone, 18 décembre 1866; approuvé par la commission et distribué pour un nouveau examen, 18 juillet 1867; réexaminé par la commission ministérielle comme projet définitif, 17 mai 1868; amendé par la commission BORSANI, MARTINELLI, COSTA, AMBROSOLI, 15 avril 1870; VIGLIANI et de la commission du sénat, 24 février 1874; approuvé par le Sénat et présenté à la chambre des députés, 28 mai 1875; et modifié par la commission ministérielle, présenté à la chambre, 25 novembre 1876; — 2.º Sources, notices chronologiques, rapports, discussions et amendements résumés d'après les documents officiels. Ouvrage fort commode.

TAUFFER EMILE. Notes critiques au projet de loi sur l'exécution des peines restrictives de la liberté dans l'empire allemand \* (XII et XIII).

Id. Sur les dispositions du nouveau code pénal hongrois relatives au système pénitentiaire et sur les peines de privation de la liberté \* (VII, 96-102).

Résumé de l'article publié par l'auteur dans le *Gerichtssaal*, XXVII, an. 1876, avec deux lettres de HOLTZENDORFF. (Voir aussi ibid, pag. 25. « Projet de nouveau code pén. hongrois (1876) », savoir le chap. sur les peines et un résumé des discussions relatives, faites par la commission de la chambre hongroise).



TEMPIA ETIENNE. Le projet de code pénal de J. D. ROMAGNOSI (*Revue nationale*). Florence 1884.

TOLOMEI JEAN PAUL. Sur le système pénal du nouveau projet \*\* (XIX, 418-434).

Id. Le texte et le rapport ministériel MANCINI, et les rapports de la commission de la chambre (rapporteur PESSINA) sur le I livre du projet de code pénal. \*\* (VI, 381 et suiv.; VII, 17-36, 46 et suiv.).

Id. Sur le projet de code pénal du royaume d'Italie. Rapport. Extr. du vol. XIII, série III des *Actes de l'institut royal vénitien de sciences, lettres et arts*. Venise, Antonelli, 1868.

Id. Sur le projet de nouveau code pénal pour le Royaume d'Italie, etc. Comparaisons et observations. (*Act. cit.*, vol. II, série V).

TRAVAUX de la commission, etc. Seconde partie; procès-verbaux et amendements relatifs au livre deuxième du projet (novembre et décembre 1877). Rome, imprimerie royale 1878, pag. 435 in-fol.

WAHLBERG GUILLAUME EMILE. Observations sur le premier livre du projet du code pénal italien. \*\* (VII, 292-302).

Id. La réforme de la loi pénale en Autriche, eu égard au projet de code pénal italien. \*\* (I, 545 et suiv.).

ZUPPETTA LOUIS. Quelques observations critiques sur le premier livre du projet de code pénal, approuvé par le sénat du royaume et modifié par la commission qui en a fait un nouvel examen, nommée par le ministre de grâce et de justice P. S. MANCINI. Dans le *Recueil des plus notables articles de jurisprudence*, de l'auteur. Naples, Morano, 1879. Voir pages 288-312.

### § 7. — Réforme pénitentiaire et système pénitentiaire.

AMATO. J. Sur les prisons pénitentiaires. Projet. Naples 1882, in-folio, avec 15 tables d'architecture.

AMBROSOLI PHILIPPE. Analyse de l'ouvrage de MITTERMAJER sur l'état actuel de la question des prisons. (*Monit. des Trib.*, an. III, N.ºs 1 et 2). Milan 1862, Voir § *Histoire*.

Id. Sur le questionnaire en matière pénitentiaire soumis à la Commission instituée par Décret 16 février 1862 (*La loi*, an. II). Turin 1862.

AMBROSOLI PHILIPPE. Analyse critique de l'ouvrage de BONNEVILLE DE MARSANGY : De l'amélioration de la loi criminelle, etc. (*Monit. des Trib.*, VII). Voir pag. 388 et suiv. sur la libération provisoire, la peine de mort, les peines pécuniaires, etc.

BACCAREDDA OTHON. La femme devant la loi pénale. Cagliari, Tip. de *l'Avenir de Sardaigne*, 1877, pag. 122.

BAER. Les prisons, les établissements et les systèmes pénaux. \* (II, III, IV et V). Voir §§ *Hygiène et Asiles*.

BARSANTI PIE. Sur la sixième question du Congrès pénitentiaire de Rome (*Rev. des sciences soc. et polit.*). Florence 1884, livrais. 32.

Id. Une question de matière pénitentiaire (*Rev. de jurispr.*). Trani 1884.

Id. Une question pour le Congrès pénitentiaire de Rome. (*Rev. de sciences soc. et polit.*). Florence 1884, livrais. 37.

Id. Une question, etc. (*Ibid.*) livrais. 44.

BELLAZZI FRÉDÉRIC. Prisons et prisonniers dans le royaume d'Italie. Florence, 1866, in-4º. Voir § *Histoire*.

BELTRANI-SCALIA MART.. La réforme pénitentiaire en Italie. Rome 1879. (Ouvr. cité sous le § *Histoire*).

Extrait de la *Rev. de discipl. carcér.* (VIII et IX). Dans le vol. IX de la dite *Revue* on trouve aussi des appréciations et remarques faites sur cet ouvrage par OLIVA, MANACORDA, BOSCHI; dans le vol. X, celles de SPANO, ADAMI, DE FORESTA (2.<sup>me</sup> édit. sous le titre : *Réforme pénitentiaire* ci-dessous), ROEDER (longue lettre au directeur, *ibid.*, 281-303, sur les systèmes pénitentiaires). Voir aussi FASSA, ci-dessous.

Id. Le système pénitentiaire anglais et irlandais. Voir § *Histoire*.

Id. Etat actuel de la réforme pénitentiaire en Europe et en Amérique. Voir § *Histoire*.

Id. Deux lettres au chev. Napoléon VAZIO sur son article: Les prisons italiennes devant le congrès des sciences sociales à Birmingham (*Eph. carcér.* 1869). Voir VAZIO, ci-dessous.

Id. Congrès national de disciplines carcérales en Amérique \* (I, 11-21).

Id. La discussion des systèmes pénitentiaires au congrès de Londres. Lettre à l'hon. M. Charles Lucas, membre de l'Institut. \* (II, 545 et suiv.).

Id. La réforme pénale et pénitentiaire dans le canton du Tessin, \* (III, 105-120, 145-165).

Id. Quelques mots de réponse à M. DE GAETANI. \* (V, 209-226).

C'est une critique du système cellulaire absolu.



BELTRANI-SCALIA MART. Les congrès et la question pénitentiaire. Lecture au congrès de Cincinnati. \* (I, 11-22; appendice 222 et suiv., une autre appendice intitulée: *Principes de disciplines carcéraires*, 220-230, 372-381, 439-447).

Id. Le congrès pénitentiaire international de Stockholm. \* (VIII, 377-411).

Id. Rapport du directeur général (BELTRANI-SCALIA) etc., pour les années 1878-1883. Voir aussi §§ *Statistique, Travail, Personnel*.

BIFFI SÉRAPHIN. D'après quels principes, etc. Voir § *Réformatoires*.

BONNEVILLE DE MARSANGY ARNAULD. L'admonition répressive. Trad. ital. par BOSELLINI avec des notes. (*Thémis* de Florence, livrais. 82 et 83).

C'est le chap. XIII du vol. II de l'ouvrage du criminaliste français, intitulé: *De l'amélioration de la loi criminelle*.

BRUNO J. C. Des systèmes pénitentiaires, etc. Voir aussi § *Réformatoires*.

BRUSA EMILE. La réforme pénitentiaire en Italie, à propos du livre de M. BELTRANI-SCALIA. (*Archiv. de statist.* 1879, an. IV, livr. 1<sup>ère</sup>).

BRUGGHEN (VANDER). Etudes sur le système pénitentiaire irlandais, publiées par HOLTZENDORFF. Traduct. italienne (incomplète) dans l'*Echo des trib.*, N.ºs 1885 et suiv.

BUCCELLATI ANTOINE. Sur le système cellulaire — Pour le congrès de Stockholm. Invitation aux membres de l'*institut royal lombard*. \* (VI).

Id. La réforme pénitentiaire en Italie. Ecrit à l'occasion du livre de M. BELTRANI-SCALIA ayant ce même titre. — Mémoire lu à l'*institut royal lombard*, séance 29 mai 1879. Il a été reproduit par le *Journal des tribunaux*. Milan 1871. Voir §§ *Peine de mort et Varia*.

Id. Le système cellulaire doit-il être modifié selon la nationalité, etc. congrès pénit. internat. de Stockholm, thèse 5.<sup>me</sup>, sect. II. \* (VI, 223-240). Voir ci-dessous *Congrès*, etc.

BULLETIN INTERNATIONAL. Rapports sur les questions du programme du congrès pénitentiaire international qui aura lieu à Stockholm. Rome, impr. Artero 1877.

BUSTELLI NICOLAS. Projet d'un code pour les condamnés aux travaux publics.

On y trouve, dit GIULIANI (*Institutions de droit crim.*, vol. II, Macérata 1856, pag. 287 et suiv. en note), des réformes précieuses analogues au système pénitentiaire et pour l'amendement dans les lieux de peine.

CANONICO TANCRÈDE. Sur la durée de l'isolement dans les prisons. Turin, imprimerie royale 1877; pag. 16, in-8º. Même. \* (VII, 197-205). Mémoire sur la thèse 6<sup>me</sup>, sect. II, congrès pénit. internat. de Stockholm. Voir aussi *Congrès*, ci-dessous.

CARDON FÉLIX. Le congrès de Londres. Rapport sur l'administration des prisons italiennes, etc. Voir § *Histoire*.

CARRARA. De l'amendement du coupable considéré comme le seul fondement et le seul but de la peine. Première édit., Lucques 1863. (*Opusc. crim.*, vol. I). Lucques 1870. Voir §§ *Ouvrages, Réformatoires*.

Id. Sur le projet de code pénal tessinois. Voir §§ *Ouvrages et Réformatoires*.

CATTANEO CHARLES. Analyse de plusieurs ouvrages sur la réforme des prisons. (*Polytechnique*, 1840, vol. III, ann. II, sem. I). Même dans les *Annales universelles de statistique, etc.*, et dans l'*Encycl. nationale*, livrais. 39, 40.

CERRUTI J. E. Des réformes pénales et pénitentiaires. Lettres au rédacteur de l'*Italie* (en français). Rome 1873. Voir aussi § *Colonies*.

CHIAPUZZI LOUIS. Des systèmes punitifs et de l'administration carcéraire du Royaume. Bielle, Amosso 1873, in-24º, pag. 90. Extrait de la *Gazette de Bielle*.

CHIMERA S. Science et pratique pénitentiaire \* (IV, 288 et suiv.).

CICOGNANI E. Des défauts et de la perfection possible du système pénitentiaire en Italie. (*Ephém. carc.*, III, 606-618, IV, 414-418).

CONGRÈS des savants italiens. Florence 1841; Padoue 1842; Lucques 1843. Voir notamment les mémoires de PETITTI, RONCHI, TECCHI, MITTERMAIER, SCOPOLI, SALERI, sur la question des effets hygiéniques du système de ségrégation individuelle.

CONGRÈS pénitentiaire international de Londres. Invitations, questions, discussions, etc. \* (II, III).

CONGRÈS pénitentiaire international de Stockholm. Rapports d'écrivains italiens sur les thèses à discuter au congrès pénitentiaire international qui aura lieu à Stockholm etc. \* (VI, VII, VIII).

Ces rapports ont paru après en un extrait formant un vol. de 247 pages. Rome, Artero 1878, in-8º. Il contient les mémoires de: TOLOMEI, PESSINA, DE FORESTA, ARATA, BARINI, BERNABÒ-SILORATA, NOCITO (voir § *Police*), BUCCELLATI, (ci-dessus), CANONICO (ci-dessus), OLIVERI e PRATESI, SPAGLIARDI, BIFFI, BOCCI, GRIPPO, BRUSA (ci-dessus). Le rapport de BELTRANI-SCALIA sur les agents chargés de la surveillance dans les prisons n' y est pas. Voir § *Personnel*.

COSTA. F. A propos de l'opuscule de M. Despine: Sur la manière de traiter les condamnés dans les pénitenciers. (*Ephem carcer.*, IV, 498-511).

CUORSI. Sur le système pénitentiaire et sur les prisons.

D'AMICO RAPHAEL. Vœux contre la peine à vie et espoir d'une réforme pénitentiaire. Naples, Ghio 1867, in-16°.

DE FORESTA ADOLPHE. De la réforme pénitentiaire; discours inaugural lu à la cour d'appel d'Ancône. Ancône, Cherubini 1873, in-8°.

Lettres adressées au journal *L'Opinion*. Rome, an. 1873, nos 225, 228, 233, 233, 241, 243 et 252.

Id. La réforme pénitentiaire \* (X, 81-101). 2<sup>me</sup> édit. Bologne 1881. Voir § *Colonies*.

DE GAETANI A. De quelques parties de la réforme pénale dans ses rapports plus essentiels avec la sûreté publique. Rome, typ. du génie civil 1872. Voir § *Ouvrages*.

DISCUSSIONS parlementaires. Chambre des députés. (*Actes parlementaires* 1880-81, n° 233).

Et en général, pour les autres années, ces discussions, précédées des rapports sur le budget du ministère de l'intérieur, chapitre de l'administration des prisons, etc. Des résumés se trouvent toujours dans la *Revue des disciplines carcéraires*, et même dans la *Revue pénale*.

DISCUSSIONS parlementaires (sur la réforme carcéraire). Chambre des députés, ann. 1879 et suiv.

ECHO des tribunaux, sect. pénale. Particulièrement: vol. I, pag. 64; II, 87; III, 136, 144, 152, 161, 169, 311, 319, 327, 334, 343, 376, 527 et 638.

Le vol. IV, pag. 589, 595, contient les rapports du ministère autrichien de justice sur l'application du système de la ségrégation individuelle dans les maisons de peine, et à pag. 815 le Rapport du ministre français sur l'intérieur des prisons.

ELLERO PIERRE. De la correction pénale, etc. Voir § *Ouvrages*.

ERRERA ALBERT. La réforme dans les prisons italiennes et surtout dans celles de Venise. Venise 1870. Voir § *Histoire*.

FASSA PIERRE. Notes et considérations sur le livre: *La réforme pénitentiaire en Italie* de M. BELTRANI-SCALIA. Milan, Faveria 1880.

Id. Sur les effets de la détention cellulaire et sur d'autres branches du service carcéraire. \* (X, 3-11).

FORCIERI LOUIS. Des disciplines carcéraires en Italie: Observations et propositions. Sarzane, 1885, typ. Ravani, in-16°, pages 13.

FORLANI F. La question carcéraire sous le point de vue humanitaire et social. Trieste, Apollonio et Caprin, 1874. Opuscule.

FORNASINI LOUIS. Sur les systèmes d'emprisonnement (*Annal. univers. de médéc.*, 1850). Milan 1850.

Id. Voir § *Hygiène*.

Id. La réforme carcéraire selon le système pénitentiaire. Brescia, typ. de l'institut pieux Paroni, 1878, pages 340.

La première édition a paru en 1852; celle-ci a été notablement modifiée et augmentée. Voir § *Hygiène*.

FORNI FRÉDÉRIC. De quelques institutions dans le système carcéraire en Italie (*Administration italienne*, ann. IX, nos 5 et suivants).

L'auteur y traite de matières d'administration, direction et surveillance. Voir § *Personnel*.

FOWEL BUXTON TH. Sur le régime des prisons en Angleterre, comparé au régime adopté dans la maison de Gand (en 1819), et dans la prison de Philadelphie. Trad. ital.

Dans le *Recueil de traités et mémoires de législat. et jurispr.*, publié à Florence 1821-22.

GABBA BASSANE. L'école de ROEDER et le système de l'isolement carcéraire. Voir § *Ouvrages*.

Id. Analyse critique du livre de MICHAUX: *Etudes sur la question des peines*. Paris, Challamel 1872 (*Monit. des trib.*, 1872, pag. 1023 et suiv.).

GARELLI VINCENT. De la peine et de l'amendement. Ouvrage couronné du prix fondé à Milan par RAVIZZA. Florence, Barbéra 1869, in-12°.

La question demandait: « quelles réformes devraient être introduites dans les systèmes de détention pénale du royaume d'Italie, dans le but d'obtenir le plus sûr amendement des condamnés: et quelles institutions seraient à poursuivre et coordonner aux réformes projetées à fin de rendre l'amendement durablement utile même après l'expiation de la peine ».

Id. Réforme pénale et carcéraire par rapport au budget national. (*Ephem. carc.* ann. II). Florence 1866. Voir pages 32, 88, 140, 205, 385 et 526.

Id. Leçons sur la réforme des prisons. Gènes 1862.

GEYER AUGUSTE. Des peines carcéraires\*\* (année III, 1876, vol. V; page 113 et suiv.).

GIROLAMI. De l'expiation pénale selon les systèmes pénitentiaires modernes. Bologne 1863.



GIURIATI DOMINIQUE. Vieux péchés.

La 3<sup>me</sup> partie parle des prisons de l'Italie. V. §§ *Histoire et Varia*.

GUARINO EDOUARD. La peine et l'amendement : études. Rome 1885, typ. légale, in-16°, pages 151.

HOLTZENDORFF (baron de). Bibliographie sur les prisons. Traduct. de l'*Allgemeine Strafrechtszeitung*, 1867, par PELLEGRINI. (*César Beccaria*, 1867).

IMBRIANI JOSEPH. Dissertation sur la réforme carcéraire. (*Némésis*). Naples 1863.

INCORONATI. Prison correctionnelle. Rome 1842.

LO PRESTI. Essai sur la réforme des prisons dans l'Etat du pape. Bologne 1847. Voir § *Histoire*.

LANZILLI. Théorie de la législation, etc.

L'auteur (vol. II) est adversaire de la ségrégation continuelle. Voir § *Ouvrages*.

LAVINI AMÉDÉE (Rapporteur). Rapport au ministre de l'intérieur, de la commission créée par décret royal 16 février 1862 pour l'examen de différentes questions relatives à la matière pénitentiaire, et projet de loi préparé par la même commission avec un projet de loi pour la réorganisation des maisons de peine du royaume. Ajouté un avis de dissentiment par MINGHELLI-VAINI. Turin, Botta 1863.

Sur ce projet de loi voir *Monit. des trib.*, année IV, n. 23, 1863.

LELLI ONOPHRE. Le congrès pénitentiaire international de Londres. (*Arch. jur.*, X, 108 et suiv.).

LÉONE J. Pensées sur la réforme carcéraire. (*Ephém. carc.*, III, 1866, page 598 et suiv.).

LEVY MARIA-JORDAO. Du nouveau code pour le royaume de Portugal. Voir § *La pénalité*.

LOMBROSO CÉSAR. L'homme délinquant étudié en rapport à l'anthropologie, à la médecine légale et aux disciplines carcéraires. 1<sup>re</sup> édit. Milan, Hoepli 1876. 2<sup>me</sup> édit. Turin, Bocca 1878. Voir le chap. XVIII. — 3<sup>me</sup> édit. refondue. *Ibid.*, id., 1884.

Le premier volume de la 3<sup>me</sup> édit. a paru en 1884, *ibid.* Voir aussi §§ *Asiles, Varia*, etc. Cet ouvrage a commencé de paraître dans les *Comptes-rendus de l'Institut lombard*, dont quelques parties ont été reproduites dans la *Rev. de disc. carc.*, V, VI. — Voir aussi §§ *Statistique, Ouvrages, Réforme, Peine de mort*.

LUCAS CH. Contre le régime pénitentiaire cellulaire absolu. Communication à l'Institut. Traduct. ital. \*\* (XII, 526-532).

LUCAS CH. La discussion des systèmes pénitentiaires au congrès de Londres. Lettre au directeur de la *Revue*\* (III, 65 et suiv.) suivie d'une autre du comte ARRIVABENE. (*ibid.*).

MACCHI. Sur la réforme carcéraire. (*Le Polytechnique*). Milan.

MANCINI P. S. De la meilleure organisation de la nouvelle grande prison d'Avelline et de l'introduction de la réforme pénitentiaire dans les Deux-Sicules. Voir § *Histoire*.

Id. Analyses des ouvrages, du prince OSCAR DE SUÈDE sur les peines et les prisons, et de PETITTI DI RORETO sur la réforme pénitentiaire. *Journ. de sciences morales, législatives et économ.*, continuations des *Heures solitaires*. Naples 1842.

MASSONE. La peine des travaux forcés, etc. Voir § *Histoire*.

MATTIAUDA BERNARD. Des théories pénales et des systèmes pénitentiaires. Mémoire. Florence, typ. de la *Gazette d'Italie*, 1877, in-8°, p. 206. Voir § *Ouvrages*.

MINGHELLI-VAINI. Sur la réforme pénitentiaire et sur les dépenses nécessaires pour l'introduire dans le royaume d'Italie. Etude. Florence 1868, in-8.

Id. Disciplines des pénitenciers et des réformatoires. Congrès national dans les Etats-Unis d'Amérique.\* (I, 22-31, 71-78, 101-111, 152-165).

Id. Sur la réforme des prisons et sur l'assistance publique. Essai. Turin 1852. Vol. 2, in-8°. Pour la matière du § présent, le vol. deux. Voir aussi § *Police*.

Id. De l'expiation pénale selon les systèmes pénitentiaires modernes et de l'application de la loi criminelle. Milan 1861.

Id. Recherches et études sur la réforme des coupables. (*Ephém. carc.*, V pag. 565-573).

MITTERMAIER C. J. Etat actuel des prisons et des études pour l'amélioration des prisons, surtout moyennant la reclusion cellulaire. Traduction et résumé. (*Monit. des trib.*, VII, 425-32, 569-75).

Id. Des progrès du système pénitentiaire en Italie (*Revue étrangère et française de législation*). Paris 1841, page 991 et suiv. Voir § *Histoire*.

Id. Etat actuel de la question sur les prisons en rapport aux modernes résultats de la législation et des expériences, surtout en rapport à l'isolement. Traduct. par BENELLI, revue et corrigée par l'auteur. Florence 1861. Voir § *Histoire*.

MITTERMAIER C. J. Des peines infamantes. (*Ecrits germaniques, etc. traduits par MORI. Dissertat. III. de l'ouvrage allemand : La législation pénale examinée dans son progrès. Heid. 1845.*)

Id. Analyses (résumées) de l'ouvrage de CLAY, publié dans la *Gazette (allemande) de droit pénal*, 1862. (*Monit. des trib.*, III, 362 et suiv., 385 et suiv.).

MOLINIER VICTOR. Etudes sur le nouveau projet, etc. (1<sup>re</sup> partie, § 3 : peines privatives de la liberté de locomotion, pag. 33-76). Voir §§ *La pénalité, Peine de mort, Colonies.*

MOMPIANI HYACINTHE. Voir § *Histoire.*

MORELLI CHARLES. Notre système d'expiation en rapport aux réformes et aux économies. Etudes. Florence 1870, in-16°. Extr. du journal florentin *La Nation.*

MORI FRANÇOIS ANT. Sur l'échelle pénale du droit toscan. Voir § *Ouvrages.*

N. N. Reclusion militaire ou déportation ? (*Ephém. carc.*, ann. I, 129 et suiv., 257 et suiv.). Voir § *Colonies.*

NEGRO JEAN. Sur la peine de mort, sur les travaux forcés et sur la déportation. Opuscule. Turin, Candeletti 1872. Voir §§ *Peine de mort et Colonies.*

PERI CHARLES. Le code pénal et la réforme carcénaire. (*Ephém. carc.*, ann. I, 219 et suiv.).

Id. Notices sur la réforme du système pénitentiaire en Toscane. Voir § *Histoire.*

Id. Réponse à l'opuscule du chev. MORELLI sur le régime des prisons. Florence 1860.

PERTICA A. Réforme carcénaire. (*Le droit*, journal politique. Rome, 11 juin 1872).

PESSINA HENRI. Théorèmes juridiques sur la science des prisons. (Dans ses *Eléments etc.*). Voir § *Ouvrages.*

Id. Du système pénal. Congrès pénit. internat. de Stockholm. Sur la thèse II. de la sect. 2<sup>me</sup>. (VI, 161-173). Voir § *Congrès ci-dessus.*

PETITTI DI RORETO CHARLES. Examen de la polémique née sur la réforme des prisons, considérée dans les dernières productions des écoles contraires, et méditations relatives. Milan 1842, in-8°, page 164.

Id. Conditions de la réforme des prisons à son commencement. Florence 1843. Voir § *Histoire.*

PETITTI DI RORETO CHARLES. De la condition actuelle des prisons et des moyens pour les améliorer. Traité. Turin, Pomba 1840. Voir § *Histoire.*

\* L'ouvrage avait été publié dans le journal *Le subalpin*. Turin 1839. L'auteur y a ajouté, en appendice, les pièces suivantes : I. communication de M. Charles Lucas sur les prisons d'Amérique ; II. lettre de M. Hersaut, publiée dans le journal *Des débats* du 13 février 1840 ; III. lettre de M. Lucas au rédacteur en chef du journal de Genève *Le fédéral* ; IV. observations du Dr. Gosse, publiées dans le même journal *Le fédéral* ; V. nouvelle loi promulguée par le gouvernement de Genève sur la réforme de ses prisons ; VI. notes de l'auteur sur l'architecture des prisons et sur leur distribution intérieure ; VII. note de l'auteur sur le patronage des libérés ; post-scriptum (contenant quelques amendements des données de l'ouvrage, fournis par VEGEZZI).

Id. Essai sur le bon régime de la mendicité, des instituts de bienfaisance et des prisons. Turin, Bocca 1837, 2 vol. in-8°. Voir § *Police.*

Id. Voir GRELLET-WAMMY, sous le § *Education*, et, sous le présent §, MITTERMAIER, RONCIVECCHI, etc.

PORRO ALEXANDRE. Sur la réforme carcénaire. Rapport au congrès des savants. Milan 1843.

PROJET de loi sur les prisons. Parlement anglais. Chambre des communes. Séances du 10, 16, 23 février, 2, 23, 27 mars, 6 avril, 6-8, 13, 15 juin 1877\* (VII, 449, 552 ; VIII, 44, 217).

PUCCIONI JOSEPH. Pensées d'un philanthrope sur le système pénitentiaire. Pistoia, Cino 1847.

RAPPORT sur la réforme carcénaire. An V. congrès des savants italiens, à Gènes. Gènes 1846, in-8°.

RAPPORT (à S. M. la Reine d'Angleterre) de la commission instituée par décret royal 12 février 1878 pour étudier les effets dérivant de la législation sur la servitude pénale\* (IX, 53-135, 304, 490 ; XI, 15).

RAPPORT sur le système pénitentiaire. Au congrès des savants italiens, à Lucques en 1843. Turin 1844.

RÉFORME carcénaire. Commission royale italienne pour les études pénitentiaires. Arrêté ministériel, 27 février 1879 (*Gazette officielle*, 6 mars 1879).

RÖSSI T. Philosophie des systèmes pénitentiaires, tirée des œuvres de MITTERMAIER (*Ephém. carc.*, I, 208 et suiv., 529 et suiv., 598 et suiv., 708 et suiv.).

Id. Le système pénitentiaire est une œuvre de foi. (*Ephém. carc.*, I, 268).

\*Id. Le système pénitentiaire est une œuvre sociale : § 1°. L'apostolat du directeur ; § 2°. L'apostolat de l'aumônier ; § 3°. L'apostolat du médecin. (*Ephém. carc.*, I, 470 et suiv.).



ROSSI T. Les bagnes maritimes honte de la civilisation, plaie du trésor public. (*Ephém. carcér.*, II, 74-87).

SACCHI JOSEPH. Voir § *Réformatoires*, lett. a.

SALVAREZZA, ASTENGO et BATTISTA. Eléments de science carcénaire. Extrait de l'ouvrage intitulé: *Guide théorique et pratique*, etc. Voir § *Histoire*.

SOCIÉTÉ nationale américaine pour la réforme des prisons à New-York—  
Rapports sur l'état actuel de la question pénitentiaire: I. Suisse (GUILLAUME); II. Pays-Bas (M. S. POLS); III. Suède (ALMQUIST); IV. Norvège (PETERSEN); V. Allemagne (HOLTZENDORFF); VI. Nouvelle Zélande (CALDWELL). (V, 397, 427, 432, 437, 513, 515); VII. Melbourne (BLAK); VIII. Madras (IYAH); IX. Espagne (ARMENGOL Y CORNET); X. Australie (VILL). (VI, 55, 56, 133, 290, 544, 599).

TALLACK WILL. Humanité et humanitarisme. Considérations. Traduit par Honofre LELLI. Bologne. Typ. des sciences, 1872.

TAUFFER EMILE. Sur le système progressif de détention pénale, etc., en Hongrie et Croatie. Voir § *Histoire*.

TOLOMEI JEAN-PAUL. Jusqu'à quel point le mode d'exécution des peines doit être déterminé par la loi? L'administration des prisons doit-elle jouir de quelque pouvoir discrétionnaire vis-à-vis des condamnés, etc.? Congrès pénit. internat. de Stockholm, thèse I de la Sect. 1<sup>re</sup> (VI, 105-111). Voir *Congrès* ci-dessus.

TORRIGIANI. Examen de la polémique sur la réforme des prisons.

VALDAMERI ANTOINE. Les prisonniers dans leurs rapports avec l'amendement. Milan, Agnelli 1868.

VAZIO N. Du système pénitentiaire irlandais (*Ephém. carcér.*, III, 129-146, 217-236, 589-596).

Id. Les prisons italiennes devant le Congrès de sciences sociales à Birmingham (*Ephém. carcér.*, V, 10-38).

Id. Les prisons de Naples (*Ephém. carcér.*, V, 574-596, VI, 113-127, 293-312).

VEDOVI TIMOLÉON. De la réforme carcénaire en Italie par rapport aux modernes résultats de la législation et de l'expérience, surtout au point de vue de l'isolement, avec des notices sur les prisons de Mantoue. Essai. Mantoue, Typ. Mondovi, 1874.

VERATTI BARTHÉLEMY. De la mitigation de la peine pour les femmes coupables. (*Opuscules religieux, littéraires et moraux*, de l'auteur). Modène, 1866.

VIDAL LEON. Etudes et documents relatifs au système pénitentiaire de France.\* (VIII, 261-276).

VIVALDI V. F. Les prisons locales. Oneille, Ghilini 1875.

VOLPICELLA. Sur les prisons et leur meilleure organisation. Naples 1837.

Id. Proposition d'une réforme complète des prisons. Naples 1847.

ZANNINI A. Philadelphie et ses prisons. Rome 1872. Opuscule in-8°.

C'est un rapport publié premièrement dans le *Bulletin consulaire*, vol. III, partie 1<sup>re</sup>, livrais. VI, juin 1872. Voir § *Histoire*.

ZUGSCHWERDT J. B. Sur l'aggravation de l'emprisonnement. (Morceau traduit dans l'*Echo des Trib.*, n° 1636, de l'ouvrage allemand: *L'application des peines privatives de la liberté*. Vienne 1867).

### § 8. — Peine de mort.

ACTES parlementaires, du sénat italien — années 1865 et 1875. Discussions sur l'abolition de la peine de mort.

ACTES parlementaires, de la chambre des députés — années 1862, 1865, 1877. Discussions sur la peine de mort.

ACTES du premier congrès juridique italien. Rome 1872.

On y trouve:

Rapport de la commission déléguée par le comité promoteur sur la première thèse La thèse 1<sup>re</sup> comprenait aussi l'abolition de la peine de mort.

a) GIURIATI — Sur les caractères de la peine de mort (rapport à la société des avocats de la province judiciaire de Venise, séance 4 octobre 1872). Extrait du *Monit. judic.*, Venise Voir ci-dessous.

b) PIERANTONI — Mouvement historique de la législation sur l'abolition de la peine de mort depuis l'année 1865 jusqu'au 1875.

c) CARRARA — Ambrosoli et la peine de mort. (Contenu aussi dans les *Opuscules* de l'auteur.)

d) NOCITO — Sur le droit de grâce.

e) CANONICO — Sur la substitution des maisons de force à perpétuité à la peine de mort.

f) PAOLI — Contre les avis de la magistrature italienne sur la peine de mort.

g) CURCIO — La peine de mort en Italie. Voir aussi ci-dessous.

h) MANCINI — Son discours à la chambre des députés, contre la peine de mort. *Actes officiels de la chambre*, février 1865. Même dans la publication ayant pour titre: *Unification et réforme de la législation pénale et administrative dans le Royaume d'Italie*. Discours et rapports parlementaires, de Mancini, (1862-1876). Roma, Botta 1876.

ALBINI P. L. De la peine de mort. Leçons académiques. Vigevano 1852.

AMATI AMATO et BUCCELLATI ANTOINE. César Beccaria et l'abolition de la peine de mort. Milan, Vallardi 1872.

Ce volume contient: I. vie et œuvres de César Beccaria par Amati A.; II. abolition de la peine de mort, par Buccellati A.; III. compte-rendu moral et économique du Comité (pour le monument à Beccaria, érigé à Milan) avec les notes des souscripteurs, discours du député Mancini, description de la fête d'inauguration, documents relatifs, etc. Voir ci-dessous BUCCELLATI.

AMBROSOLI PHILIPPE. Le code pénal italien, etc. (cité sous le § *Ouvrages*). Voir pages 37-39, etc.

Id. Sur le dernier projet etc. (cité sous le § *La pénalité*). Voir p. 21-29.

AMEGLIO S. La peine de mort et la discipline dans l'armée. (*Le littoral*, journ. polit., année III, n. 68). Saint-Remo 1878.

ANGELUCCI JEAN. Contributions à la psychologie de l'homme délinquant. Chan. II. Les meurtres devant l'exécution capitale. (*Rev. expér.*, III). Voir § *Varia*.

APONTE LOUIS. Contre l'apologie de la peine de mort publiée par A. VERA. Lettre critique. Naples 1863, in-8°.

ARABIA FR. XAV. Les principes de droit pénal, etc. Vol. I, §§ 130 et suiv. Voir § *Ouvrages*.

AVIS des cours de cassation, du tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Venise et du conseil d'Etat sur la peine de mort. Avec : Résumé des arguments principaux qu'on a l'habitude de citer *pour* et *contre* la peine capitale. Dans le vol II. de l'ouvrage intitulé : Projet de code pénal du royaume d'Italie, Florence, imprimerie royale 1870, cité sous le § *Pénalité*.

BARBANTI-BRODANO J. La peine de mort et le matérialisme. Extrait du journal polit. *L'époque*, n.°s 158, 160, 161. Florence 1875.

BARILLA. Sur la peine de mort. Naples 1863.

BAROLI. Droit naturel. Voir sous le § *Ouvrages*.

L'auteur soutient la peine de mort.

BATTALIA et DE FILIPPO. Sur la manière d'appliquer la peine de mort. Considérations etc. Turin 1853.

BERRUFI et DE MARIA. Sur la manière préférable dans l'application de la peine de mort. Turin 1853.

BIANCHI F. J. Anti-abolitioniste. Petits croquis. Vérone, Dal Ben 1874.

BONAINI. Mémoire publié dans les *Actes de l'académie des géorgophiles*. Florence 1861.

BONELLI. Observations sur l'avis prononcé par la faculté légale de Pérouse contre l'abolition de la peine de mort. Florence, Niccolai 1874.

BONFANTI. Sur la manière préférable d'exécuter la peine de mort. (*Gazette médicale de Lombardie*). Milan 1853, n. 25.

BONNEVILLE DE MARSANGY (ARNAULD). — Lettre au directeur (*Journ. pour l'abol.*), livrais. VI.

BORELLI et ZAMBIANCHI De la manière d'exécuter la peine de mort. 1853.

BORGONOVO J. Le gibet, le bourreau et le patient. 2<sup>ne</sup> édit. Gènes 1868.

BOSELLINI LUDOVIC. (*Journ. pour l'abol.*, livrais. IV, V, VI).

BORSO DE CARMINATI EMILE. Sur la peine de mort devant la nécessité, la justice et la morale. (*Bibliothèque abolitioniste*, publiée par les soins du prof. CARRARA, traduct. de l'espagnol par LANZA). Lucques 1883.

BRUSA EMILE. Dans son écrit *La cassation de Naples*, etc. Voir le § *La pénalité*.

Id. De la peine de mort. Observations sur la mémoire de Ph. Ambrosoli, etc. (*Arch. jur.* 1871).

Id. Les professeurs HAUS et VERATTI sur la peine de mort. (*Monit. des trib.*, VIII, 533 et suiv.).

Id. Sur un cas de conflit ou concours de différentes lois pénales dans un seul Etat. (*La jurisprudence italienne*, XXVII, partie IV).

Il s'agissait de définir une question de droit interprovincial pénal, dans laquelle se trouvaient en présence une loi (code sarde de 1859), qui maintient la peine de mort et une autre loi (code toscan) qui l'a remplacé par la peine très dure de l'*ergastolo* à perpétuité. Laquelle de ces deux peines est la plus sévère ?

BUCCELLATI ANTOINE. Guide à l'étude du droit pénal (cité sous le § *Ouvrages*). Voir pages 168 et suiv., 291 et suiv.

Id. César Beccaria. Voir ci-dessus AMATI A. et BUCCELLATI A.

Id. Peine militaire. Voir §§ *Réforme* et *Varia*.

Id. Rationalité du droit pénal. (*Mémoires de l'institut royal lombard*). Milan 1875.

L'auteur y réfute les arguments du rapport du ministre VIGLIANI, à l'occasion du projet de code pén. 1874.

Id. La peine de mort et le sénat italien. Voir § *La pénalité*.

Id. Institutions de droit et de procédure pénale. Page 383 et suiv. Voir sous le § *Ouvrages*.

BUFALINI LAZAR. Opuscules de droit pénal et civil et discours d'inauguration avec notices biographiques par EUCLIDE MANARESI. Cesène, Biasini 1881.

L'étude 7<sup>me</sup> est écrite à l'appui de la peine de mort.

BULLETIN (dirigé par CARRARA, rédigé par HUGUES BARSANTI) de la souscription nationale pour un monument à JEAN CARMIGNANI. Pisa 1871-1876.

On y trouve plusieurs courtes notes à l'appui de la thèse abolitioniste.



BUNIVA JOSEPH. Le pour et le contre dans la question de la peine de mort. Considérations critiques par C. F. GABBA. (*Arch. jur.*, I, 335-346).

C'est une analyse de l'ouvrage de C. F. GABBA, ci-dessous.

CAMPETTI. Contre la peine de mort. Lucques 1857.

CANONICO TANCRÈDE. Observations de la faculté de jurisprudence (citées sous le § *La pénalité*). Voir pages 9-14.

Id. Lettre au directeur (ELLERO) dans le *Journ. pour l'ab.*, livrais. V.

Id. Leçon sur la peine de mort. Turin 1864.

Id. Introduction à l'étude du droit pénal (cité sous le § *Ouvrages*). Voir page 460 et suiv.

CALLEGARI ANNIBAL. La bisophie. Etudes sur la réforme et sur l'unification des sciences morales et dissertation sur l'abolition de la peine de mort. Venise, Antonelli 1866, in-8°.

CANTÙ CÉSAR. Beccaria et le droit pénal. Essai. Florence, Barbéra 1862. Cité sous le § *Histoire*.

Id. Discours historiques sur les hérétiques de l'Italie. Paris 1867-70, 5 voll., in-8°. Trad. franç. de l'italien.

Au vol. III. p. 399, et aux notes p. 426 de la trad. franç. l'auteur s'occupe des vives polémiques qui eurent lieu dès les XII et XIII siècles, ainsi qu'au XIV, entre les docteurs catholiques et ceux des sectes dissidentes sur la question de la peine de mort au point de vue des doctrines religieuses.

CAPRIOLI ACHILLE. L'abolition de la peine de mort. Livourne 1850.

CARFORA F. La peine de mort. Naples, Anfossi 1884, pag. 144.

CARMIGNANI JEAN. Essai de jurisprudence pénale. Florence 1795.

L'auteur s'y déclarait partisan de la peine de mort. Plus tard, dans l'ouvrage qui suit, il se rangea parmi ses adversaires les plus convaincus.

Id. Une leçon académique sur la peine de mort, prononcée dans l'Université de Pise le 16 mars 1836. Pise, Nistri 1836, in-8° grand, pag. 162.

Id. Théorie des lois de la sûreté sociale. Citée sous le § *Ouvrages*. Voir le volume III, (livre III, partie II, chapitre IV).

Id. Histoire des vicissitudes de la peine de mort en Toscane. Traduit par MITTERMAIER dans la *Zeitschrift für Rechtswissenschaft des Auslandes*, tome II, pag. 385.

Id. Raisonnement suppliant, etc. à pag. 467, vol. IV. des *Causes célèbres*, de l'auteur. Pise 1861, in-8°.

CARMIGNANI (à Jean) Souscription pour un monument. Voir ci-dessus.

BULLETIN, etc.

CARRARA FRANÇOIS. Programme. Partie générale. Voir § *Ouvrages*.

Id. Carmignani et la peine de mort (*Journ. pour l'ab.*, vol. II, 30 et suiv.).

Id. Une leçon dictée dans l'université royale de Pise. (*Ibid.*, vol. I, 13 et suiv. 223 et suiv.).

Id. Pénalité du meurtre (*Ibid.*, livraison XII.).

C'est un chapitre du volume I. Partie spéciale du grand ouvrage de l'auteur : *Programme du cours de droit criminel*, cité sous le § *Ouvrages* et ci-dessus.

Id. Progrès et reculement du droit pénal dans le royaume d'Italie. *Opuscules*. Dans le vol. V, Lucques 1874, sous le titre de : *Fragments sur la peine de mort*, on lit :

a) I. Un demi-siècle de pensées sur la peine de mort.

b) II. *Laurent Gori* et la peine de mort.

c) III. Lettre au comm. avocat P. S. MANCINI.

d) IV. Abolition de la peine de mort. Considérations du prof. A. BUCCELLATI.

e) V. Le procès Lemaire et la peine de mort.

Id. Si l'unité est condition du droit pénal. (*Opuscules de droit criminel*). Vol. I, Lucques 1870.

Id. Impressions du procès AGNOLETTI; chap. XII; la peine de mort. (*Opuscules cités*). Vol. IV, Lucques 1874.

Id. Sous le titre : *Peine de mort on lit*, dans le vol. VII. de ses *Opuscules cités*, Lucques 1877 :

a) I. Un lieu commun sans raison suffisante.

\*b) II. Un abolitionniste oublié (publié premièrement dans l'*Arch. jurid.*, janvier 1878).

c) III. Jactances et histoire.

d) IV. Logique.

e) V. *La Francesca* et la peine de mort.

f) VI. La peine de mort et le suicide.

g) VII. Ma profession de foi.

Id. La nouvelle mise en vigueur de la peine de mort (en Suisse). Mémoire du prof. HILTY, etc. Observations du prof. CARRARA. (*Journ. des lois*, X, n° 10).

CARRIERI CHARLES. Le suicide et la peine capitale. Naples 1863, pag. 77. Voir § *Varia*.

CARUSO CÉSAR. La peine de mort diminue-t-elle les crimes? (*Gazette des tribunaux*, XXVIII, n. 2848). Naples 1877.



CASOLI NICOLAS. Dissertation contre la peine de mort. Pise, Ranieri Prosperi, 1835, pag. 47.

CASTELLI DAVID. De la peine de mort dans la législation hébraïque. \*\* (XIV, 457-462).

CASTELLI DÉNIS. Sur l'abolition de la peine de mort. Pavie 1861.

CATTANEO CHARLES. De la peine de mort dans la future législation italienne. Milan 1860. Extrait de la revue *Le politechnique*, livraison XLIV, février 1860.

CENSI EMILE. La peine de mort dans le canton du Tessin. (*Journ. pour l'abol.* Vol. II, 157 et suiv.).

CIARAMELLI. De la peine de mort. Traité philos.-polit. Florence (sans date). Un vol. in-16.

CIVILISATION (LA) CATHOLIQUE. Rome, année 1853, pag. 63 et suiv. 1860, pag. 589; série VI, vol. 2; série I, vol. 1; série II, vol. 2; série VII, tome 2; série IV, tome 3.

Cette Revue a toujours défendu le maintien de la peine de mort.

COCO ZANGHI JOSEPH. Le catholicisme et la peine de mort. Catane 1874.

CODOGNI ARIODANTE. Sur la peine de mort.

CONSOLO JOSEPH. Sur la peine de mort et sur ses rapports avec les cours d'assises. Observations. Venise, typ. du commerce, 1866.

CONTOLI C. Dans le 1<sup>er</sup> volume de sa *Théorie*, citée sous le § *Ouvrages*.

CURCIO GEORGE. La peine de mort en Italie. Etude statistique. Rome 1873. Voir aussi § *Statistique*.

D'ERCOLE PASCAL. La philosophie du droit du prof. MICHELET et la peine de mort dans la doctrine hégélienne. (*Arch. jurid.*, V, 262 et suiv.).

Id. La peine de mort et son abolition expliquées théoriquement et historiquement selon la philosophie hégélienne. Milan Hœpli, 1875, in 8°.

DE GAETANI A. De quelques parties de la réforme pénale (peine de mort, etc.). Rome 1872, in-8°. Voir § *Colonies*.

C'est une reproduction de l'écrit sur l'abolition de la peine de mort. Turin 1865.

DE GIORGI ALEX. Voir § *Ouvrages*.

DE MAURO MARIUS. Une pensée sur la peine de mort. Naples (*Gazette des tribunaux*, année XXVI).

DE MAURO MARIUS. La peine perpétuelle. Voir § *La pénalité*.

Id. La question de la peine de mort 63 ans avant J. Christ.\*\* (XII, 521, 526).

DE NOTTER JULES. La peine de mort dans le texte définitif du projet de code pénal italien. Observations. Florence 1871.

DE KIRIAKI ALBERT STELIO. Sur l'abolition de la peine capitale. Lettre au Préfet de Venise. Typ. du journal *Le temps* 1873. Extrait de la *Revue vénitienne*.

DE SIMONI ALBERT. Du vol et de sa peine. 1<sup>re</sup> édition. Lugano 1776. Plusieurs éditions; la dernière de Milan 1854, dans la *Bibliothèque choisie du for criminel italien*, dirigée par l'avocat Joseph TOCCAGNI. Le § X traite de la peine de mort; le § XI la combat pour le vol.

DISCUSSIONS d'une loi modificative du code pénal sarde. (A propos de l'exécution de la peine de mort).

Elles ont été réimprimées dans la *Gazette piémontaise* 1857. Supplém. 141.

DUMAS A. La peine de mort et le jury napolitain. Naples 1863. Opuscule in-16.

ECHO DES TRIBUNAUX. Années 1857 n° 724; 1860 n° 1024; 1862, n° 1267.

ELLERO PIERRE. De la peine capitale. Venise 1858. Reproduit dans les *Opuscules criminelles* de l'auteur. Bologne, Fava et Garagnani, 1874.

Id. Journal pour l'abolition de la peine de mort, dirigé par PIERRE ELLERO. Milan 1861; Bologne 1862-1865. Trois volumes, XII livraisons.

Nous en avons donné, sous cette rubrique, les articles plus importants. Le Directeur traite aussi la question, çà et là, dans quelques articles, publiés dans le même journal, notamment *ex professo* dans celui intitulé: *Raisons contre l'apologie de la peine de mort* par AUGUSTE VERA, livr. IX.

Id. Ecrits politiques. Bologne, Fava et Garagnani, 1876. Voir l'écrit intitulé: *Les lamentations du sieur Juste*. § XVIII.

ERCOLANI LOUIS. De la peine de mort, pag. XVII. Publié sans nom d'auteur et sans date.

FACULTÉ DE JURISPRUDENCE de l'université libre de Pérouse — Sur la nécessité ou non de conserver la peine de mort; avis manifesté à majorité de voix. Pérouse 1873.

FALCUCCI EUGÈNE. Quelques pensées sur la peine mort. Livourne, 1887.

FERRANTI VINCENT. Sur la peine de mort considérée, quant au droit, si elle y repugne ou non, quant à l'opportunité, s'il soit convenable ou non de la supprimer. Bologne, typ. militaire 1875, in-8°; pag. 218.



- FERRI HENRI. Les nouveaux horizons, etc. pag. 521-528. Voir § *Ouvrages*.
- FICKER AD. Les condamnations capitales, considérées devant le procès pénal ordinaire. Examen historique et statistique de la législation autrichienne depuis 1804 jusqu'à 1877. Trad. ital. de la *Statistische Monatschrift*, de Vienne, an. IV. 1878 (VIII, 149-168). Voir § *Statistique*.
- FICO DOMINIQUE. Brièves considérations sur la peine de mort en rapport à la doctrine de l'école abolitionniste — Salerne, typ. nationale 1875, in-8.° page 20.
- FILANGIERI. Science de la législation. Livre III<sup>me</sup>, partie II<sup>me</sup>, chap. XXIX<sup>me</sup> et XXX<sup>me</sup>. Voir § *Ouvrages*.
- FLORENZANO JEAN. Les jurés et la peine de mort. Chroniques et commentaires. Naples 1869.
- FORLANI. Variations sur la peine de mort. Trieste.
- FRANCHI J. Faits et documents. (*Journ. pour l'abol.* livrais. III, IV, V).
- FREDA AMBROISE. Abolition de la peine de mort. Naples 1871.
- FULVIO FRANÇOIS. Sur la peine de mort. Discours. Naples. (*Le juriste*. Ann. V, n.° 53).
- Id. Devoir de punir, ses rapports avec les peines plus graves et avec le droit de grâce. Naples 1862. Voir §§ *Ouvrages* et *Reformatoires*.
- GABBA CH. FR. De l'ouvrage du prof. MITTERMAIER : La peine de mort selon les résultats, etc. (*Journ. pour l'abol.*, livr. IV).
- Id. Rapport sur les écrits de ELLERO à l'institut lombard. Séance du 31 janvier 1861. Milan 1861.
- Id. Le pour et le contre sur la question de la peine de mort. Pise, Nistri 1866.
- GABELLI ARISTIDE. Critique du livre de ELLERO sur la peine de mort. (*Monit. des trib.*, II, n. 29).
- Id. Sur l'abolition de la peine de mort. (*Ibid.*, VII, 73 et suiv.).
- GEMMA L. F. La peine de mort étudiée dans les principes qui justifient le droit de punir. Verone, Vicentini et Franchini 1867.
- GEYER AUGUSTE. Discours sur la peine de mort. Traduction italienne par LÉON WEINBERG. Lucques, 1869. Dans la *Bibliothèque abolitionniste*. II, publiée par les soins du prof. CARRARA ; avec introduction et notes.
- Id. Quelques observations sur l'écrit de HETZEL : La peine de mort

- dans son développement historique (Berlin 1870). Traduct. avec notes par BRUSA. (*La Thémis italique*, an. IV. n. 9). Naples 1870.
- GIANI. Sur la peine de mort, Oneille 1863.
- Id. La peine de mort par le prof. AUGUSTE VERA. Observations. Pise 1863.
- GHULIANI JOSEPH. Institutions, etc. vol. I. Voir § *Ouvrages*.
- GIURIATI DOMINIQUE. De la peine suprême non sanglante. Etude. Venise, typ. de la *gazette*, 1874, in-8.° Voir § *Colonies*.
- L'auteur se déclare contre la peine de la déportation et combat les idées de CERRUTI.
- Id. De la peine de mort. Rapport. Venise, typ. du Renouveau 1872. Aussi dans les Actes du congrès juridique, ci-dessus.
- GIUSIANA PHILIBERT. Le gibet et la science pénale. Turin, Bocca 1872. in-16.°
- GORRITTA JEAN. La publicité de l'exécution de la peine de mort. Palerme, typ. du *journal de Sicile* 1876. (*Cercle juridique*, an VI, vol. VI).
- HARMONIE (L'), L'UNITÉ CATHOLIQUE, L'APOLOGISTE, LA CIVILISATION CATHOLIQUE (ci-dessus), etc., ann. 1865.
- Dans ces journaux et revues on lit des articles contraires à l'abolition de la peine de mort, que la Chambre des députés venait de voter, 16 mars 1865.
- HOLTZENDORFF (VON) FRANZ. L'assassin et la peine de mort. Traduct. avec préface par R. GAROFALO. Rome 1873.
- Id. Nouvelles expériences sur la peine de mort.\*\* (XXII, 133-147).
- IMBRIANI V. Sur la peine de mort. Naples, 1865.
- JOHN R. E. La peine de mort dans la confédération (allemande) du nord. Traduct. avec des remarques, (*Monit. des trib.* XI, 122 et suiv.).
- KELLER GUSTAVE. La peine de mort. \*\* (IV, 393).
- LACHENAL (DE). De la peine de mort. Turin, 1860 ; in-8.° 2.° édit. (1<sup>re</sup> édit. 1851). Traduct. en italien, avec notes, dans le *Journ. pour l'abol.*, livrais. XI.
- LA FRANCESCA FRANÇOIS. La peine de mort. Naples, De Angelis 1877.
- LAMBRUSCHINI. Réfutation de la brochure de TONELLI, sur la peine de mort. (*Antologie*, Florence 1832). Voir aussi une lettre de l'auteur, dans le journal de Florence *La nation*. 1835.
- LANCIANO RAPHAEL. Sur la peine de mort. Quelques considérations. Chieti, Del Vecchio, 1880, pages 60.
- L'auteur est partisan de la peine de mort.

LANFREY. Philosophie du supplice dans les Etats sardes (en français). *Patriote saroisien*, journ. polit., 1851.

LIVI CHARLES. La peine de mort, à la lumière de la physiologie et de la pathologie. (*Rev. expér.*, I).

Id. Contre la peine de mort; raisons physiologiques et pathologiques. Discours. Sienne, 1862.

Discours lus à l'académie de Sienne des physiochrates.

LOMBROSO CÉSAR. L'homme délinquant. Voir aussi §§ *Statistique, Ouvrages, Réforme.*

Id. Leçons de médecine légale. Turin, 1885. Voir le chap. : *Thérapie du crime.*

LONGONI. Le système philosophique de Hegel, à l'occasion de l'opuscule sur la peine de mort de VERA. Essai critique. Milan, 1863.

LUCAS CHARLES. Le code allemand. L'unification pénale. Le rétablissement de la peine de mort en Toscane. Lettre au ministre Vigliani. \*\* (I, 248 et suiv.)

Id. La peine de mort au sénat. Lettre à FRANÇOIS CARRARA. \*\* (II, 113 et suiv.) — Lettre à LOUIS LUCCHINI. \*\* (II, 294 et suiv.)

Id. Aux abolitionnistes italiens. Lettre. Lucques, Giusti, 1874.

Id. La peine de mort et l'unification pénale en Italie, etc. Voir § *La pénalité.*

Id. Abolition de la peine de mort. \*\* (IV, 118).

LUCCHINI LOUIS. Soldats délinquants, juges, bourreaux. Bologna Zanichelli, 1884. Voir aussi § *Varia.*

MAFFEI JACQUES. Observations sur la peine capitale dans le nouveau code pénal commun du royaume d'Italie. Brescia, 1871.

MAGRINI AURÈLE. Encore sur l'abolition de la peine de mort. Venise, Typ. Cecchini, 1876, in-8.° pages 16.

MALMIGNATI ANT. De la peine de mort. Padoue 1873, in-16.°; pag. 52.

MAMIANI THÉRENCE. De la peine capitale. (Dans la revue intitulée : *Philosophie des écoles italiennes.* Vol. XXXI). Rome 1885.

MAMIANI ET MANCINI. Sur la philosophie du droit et spécialement sur l'origine du droit de punir. Lettres de THÉRENCE MAMIANI DELLA ROVERE et de PASCAL STANISLAS MANCINI. Voir lettre II<sup>ème</sup> de MANCINI. Voir § *Ouvrages.*

MANCINI P. S. Actes parlementaires, session 1865. Son discours ci-dessus cité plusieurs fois, reproduit dans la publication suivante : premier congrès juridique italien à Rome. Rapport sur la thèse I, abolition de la peine de mort et proposition d'une échelle pénale. Rome, Pallotta 1872, in-8.° pag. XX-396.

Id. Projet de code pénal, etc., du 25 novembre 1876, etc. Sur la peine de mort, pag. 64-93. Voir § *La pénalité.*

Id. L'association italienne pour l'amélioration de la législation pénale et pour l'abolition de la peine de mort. Lettre circulaire. \*\* (I, 929 et suiv.)

MANDUCA. Voir § *La pénalité.*

MANGANO HORACE. Le jury et la peine de mort. Catane, Galatola 1874.

MARCUCCI. De la légitimité positive ou négative des peines, principalement de la peine de mort, etc. Lugano 1835. Voir § *Ouvrages.*

MARIANO RAPHAEL. Sur la peine de mort. Naples 1878.

MARONGIO MAXIME. Courtes notes sur la peine de mort. — Dissertation pour doctorat. Turin 1882.

MARTINI. Le lieu de la confortation. Mantoue 1867.

MARZUCCHI, POGGI, ANDREUCCI. (Académie des géorgophiles). Ce sont des écrits faits en commun par les auteurs et publiés dans les *Actes* de cette académie.

MASTRIANI JOSEPH. Contre la légitimité de la peine de mort. Revue *Le Juriste.* Naples 1863.

MITTERMAIER CHARLES JOSEPH. La peine de mort considérée au point de vue de la science, de l'expérience et de la législation. Lucques 1864. Traduction de C. F. GABBA, publiée avec notes par les soins du prof. CARRARA.

Id. Progrès des opinions pour l'abolition de la peine de mort. (*Journ. pour l'abol.*, livrais. III). Du même auteur, outre une lettre au directeur, (livrais. II), on y trouve (livr. VIII) : Nouvelles observations pratiques sur la peine de mort.

MOLINIER VICTOR. L'unification législative, la peine de mort et le régime carcéraire. \*\* (II, 399 et suiv.)

Id. Etudes sur le nouv. projet de code pénal, etc. (1<sup>re</sup> partie, p. 15-32). Voir § *La pénalité.*



MUCCIARELLI MARIANE. Sur la peine de mort. (*Journ. pour l'abol.* vol. III, 353 et suiv.).

MURRI FRACCAGNANI JEAN BAPT. — Voir § *Ouvrages*.

NATALE (Marquis). Réflexions politiques sur l'efficacité et sur la nécessité des peines menacées par les lois, adressées au jurisconsulte GAETAN SARRI.

L'Auteur avait écrit ces Réflexions en 1759. Cela est remarquable parce qu'il y combat la peine de mort, sauf pour les méfaits politiques; mais alors il a été empêché, par ses occupations, d'en faire la publication. (Voir sur cette notice. *Rev. de disc. carc.*, I, 130 et suiv.)

NEGRO JEAN. Sur la peine de mort., etc. Voir §§ *Colonies et Réforme*.

N. N. Jean Carmignani et la peine de mort. Notes historiques. \*\* (V, 401-416.).

N. N. Sur la peine de mort. Lettre à un ami, Lugano, 1830; pag. 14.

Cette lettre, dit la préface de l'éditeur, a été écrite à la fin du siècle dernier par un italien illustre. Elle est une défense de l'abolition faite par Léopold I de Toscane.

N. N. Cynisme et guillotine. Dans *Le juriste* de Naples, ann. VII, n° 21.

NOTICES statistiques sur les condamnations à la peine de mort en Italie, etc. Voir § *Statistique*.

NOVI A. Une pétition au sénat du royaume d'Italie sur la peine de mort. Naples, Detken 1878, in-8°; pages 72.

OLIVA CÉSAR. Sur la peine à substituer à la peine de mort, etc. Voir § *La pénalité*.

OLIVECRONA (D') CANUT. Procès Hjert et Tektor. Un vœu pour l'abolition de la peine de mort. \*\* (IV, 266 et suiv.)

ORELLI FABIVS. Lettre au Directeur du *Journ. pour l'abol.*, livrais. VII.

PALMIERI PHILOTÉ. Considérations sur la peine de mort. Florence 1847, in-8.

PAOLI BALTHASAR. Discours préliminaire aux *Conclusions criminelles*. de FORTI. Voir § *Histoire*.

Id. Histoire scientifique, etc. Voir § *La pénalité*. — Ou y lit une monographie sur la peine de mort.

Id. Sur le projet du nouveau code pénal, etc. Voir § *La pénalité*.

PARLEMENT ANGLAIS. Chambre des communes. Discussion sur la loi punitive du meurtre et sur la peine capitale. — Séance 12 juin 1877. \*\* (VIII, 353, 364).

PARLEMENT ITALIEN. Discussions sur la proposition de l'abolition de la peine de mort, en 1865, à l'occasion de l'unification législative du royaume.

Ces débats ont été publiés aussi, en abrégé, dans plusieurs revues. Les débats du sénat en 1875 sur le même sujet forment un vol. Rome, Botta, 1875, pag. 518 in-8°.

PEINE (LA) de mort en Italie et la grâce à Passanante. \*\* (X, 262 et suiv.).

PEINE (LA) de mort et le Parlement italien. 2 voll. Turin 1865. L'ouvrage contient tous les discours prononcés dans la célèbre discussion parlementaire de 1865.

PEINE (LA) de mort. 1. Condamnations erronées en Angleterre. 2. Les formes d'exécution en Hongrie. 3. Statistique pénale dans la Belgique. \*\* (XIII, 309 et suiv.). Voir aussi *ibid.* XIV, 455 et suiv.

PEINE (LA) de mort dans le canton de Zurich. \*\* (XIX, 164-178). — C'est le rapport du conseil cantonal.

PEINE (SUR LA) de mort. Extr. des discussions à la chambre des Représentants de la Belgique, 9 déc. 1875. 15 déc. 1876. \* (VI, 402-409, VII, 359-365).

PELLEGRINI LOUIS. Notes contre l'abolition de la peine de mort. Extr. de *l'Echo des Trib.*, 24 mai 1874. Padoue, typ. de la Minerve, 1877, in-8°, pag. 14.

PERIFANO TOMAS. Sur la peine de mort. Dissertation. Naples 1864.

PESCATORE. Essai sur différentes opinions, etc. Voir § *Ouvrages*.

PESSINA HENRI. Leçons sur la peine de mort. Naples, Marghieri, 1875. Voir § *La pénalité*.

Id. Eléments, etc. Voir § *Ouvrages*.

Id. Notes sur le nouveau projet, etc. Voir § *La Pénalité*.

Id. Considérations sur l'opinion de VERA: *La peine de mort* (*Revue contemporaine*, livrais. LXIV, mai 1863.) Turin 1863.

PHILIPPON DE LA MADELEINE. Discours sur la nécessité et les moyens de supprimer les peines capitales. Trad. ital.

Dans le *Recueil de traités et mémoires de législat. et jurispr. crim.*, publié à Florence 1821-22.

PIERANTONI AUGUSTE. De l'abolition de la peine de mort. Turin 1865.

Cet écrit a paru d'abord dans le journal politique *Le droit* de Turin.

Id. La peine de mort dans les Etats modernes. Naples, 1878.

La première partie a paru aussi dans le *Filangieri*, ann. VI. Voir ci-dessus: *Actes du congrès juridique*.

- PIGLI. Discours d'ouverture.  
L'auteur, faisant partie du tribunal de 1.<sup>ère</sup> instance de Livourne, dans son discours inaugural des travaux judiciaires, a traité de la peine de mort.
- PINELLI. Mémoire contre la peine de mort (en français). Turin, 1873.
- PISANELLI JOSEPH. Rapport présenté à la chambre des députés dans la séance du 17 janvier 1863 sur le projet de loi du député MANCINI.
- Id. De la peine de mort. Naples (*Gazette des trib.*, III, n.° 293, 294, 295).
- Id. Leçon sur la peine de mort. Turin 1849; *ibid.* 1862
- POCCI R. Nouvelles idées contre la peine de mort. Pistoia, typ. Nicolai, 1883; in-16°, pag. 90.
- POLETTI FRANÇOIS. Sur le droit de punir, etc. pag. 367 et suiv. Voir § *Ouvrages*.
- Id. Sur la peine de mort. Crémone, 1865.
- PUCCIONI JOSEPH. Le code pénal toscan illustré, etc. Voir § *Ouvrages*.  
Le vol. I, pag. 109-146, contient l'histoire de la législation sur la peine de mort en Toscane.
- Id. De la peine capitale. (*Journ. pour l'abol.*, vol. II, pag. 3 et suiv.)
- RAFFAELLI. Nomothésie etc. Vol. IV<sup>me</sup> pag. 150-201 sur la peine de mort. Voir §§ *Ouvrages, Police*.
- RANZOLI VIRGINE. Abolition de la peine de mort. Milan, 1865.
- REBECCHI. Sur la peine de mort. Naples 1864.
- RESTAURATION de la peine de mort en Suisse. \*\* (X, 263, 276, et 477 et suiv.)
- ROLIN ALBÉRIC. La peine de mort. Etat de la question. Examen de quelques publications récentes. Traduct. par CARRARA. (*Bibliothèque abolitioniste*, publiée par le traducteur, vol. III).
- ROMAGNOSI JEAN DOMINIQUE. Mémoire sur les peines capitales (*Annales universelles de statistique, économie publique, etc.*). Ce mémoire a été reproduit plusieurs fois. Voir dans les *Oeuvres* de ROMAGNOSI, publiées par DE GIORGI, vol. IV, Milan 1841, aussi à la fin de la *Génèse du droit pénal*, éditée dans la *Bibliothèque choisie du for criminel*. Milan, Sanvito, 1857.
- Toutes les œuvres pénales de ROMAGNOSI ont été réunies, par DE GIORGI, en deux volumes.
- ROSACUTA JEAN. Sur le duel et sur la peine de mort. Gènes, 1861.

- ROSSI LOUIS. Sur la peine de mort. — Observations. Modène, 1869.
- ROSSI JOSEPH. Ecrit en réfutation de celui de VERA. *Infra*.
- ROSSI PÉLERIN. Traité de droit pénal; livre troisième, chap. VI, § de la peine de mort. Voir § *Ouvrages*.
- SALVAGNINI HENRI. Sur la peine capitale. Considérations.
- SANGIORGI GUSTAVE. L'abolition de la peine de mort. Pensées. Bologne, 1862
- SANMINIATELLI. Sur le peine de mort. Florence, 1853.
- Id. L'abolition de la peine de mort en Italie, Florence, Pellas, 1875.
- SANSON. Sept générations d'exécuteurs. — Analyse de l'ouvrage. (*Gaz. des trib.* de Gènes.)
- SARRI FRANÇOIS. De la peine de mort. Bari 1865.
- SCOLARI PHILIPPE. La question sur la théorie et sur le droit de la peine capitale, présentée et discutée synoptiquement. Venise, typ. du commerce 1867. Opuscule.
- SETTI JOSEPH. Sur la peine de mort. Florence. (*Thémis*, vol. VI, pag. 17).
- SOLIMANI. Considérations sur les devoirs et sur les droits des hommes, tirées de la lumière du raisonnement naturel. Bologne, 1864, Voir pag. 502-506.
- SOLYMA DOMINIQUE. La peine de mort. Dissertation pour doctorat. Messine, typ. Messine, 1879 pag. 39.
- SOURCES (LES) du code pénal italien. Vol. I, pag. 321-426. Voir § *La pénalité*.
- STEFANUCCI ALA A. La peine de mort et la société de nos jours. Rome, Mugnoz, 1874, in-16°, pag. 124.
- THONISSEN J. J. Etudes sur l'histoire du droit criminel. Une controverse du XIII siècle sur la légitimité de la peine de mort. Traduction italienne. (*Monit. des trib.*, VI, 659-663.)
- TOLOMEI JEAN-PAUL. Droit et procédure pénale, etc. 3.<sup>me</sup> éd.; pag. 351, et suiv. Voir § *Ouvrages*.
- TOMMASEO NICOLAS. De la peine de mort. Deux discours. Florence, Le Monnier 1865.
- Id. Quelques articles dans la *Gazette du peuple*, avril 1865. Florence.
- TONELLI. Sur la publicité du supplice et sur la peine de mort. (*Antologie*, XLVI). Florence, 1832. Voir ci-dessus LAMBRUSCHINI.



TORRES CAMPOS EMMANUEL. La criminalité et la peine de mort. \* (XVII, 125-130).

TRIBOLATI FÉLIX. Discussions sur la peine de mort. Résumé du mémoire écrit par TORRES CAICODO, etc. (*Journ. pour l'abol.* vol. III, 137 et suiv.).

TRIBOLATI PIE et ROSSI FAUST. Un cas de peine de mort en Toscane. Pise, Mariotti 1884; pages 10.

TULELLI. Sur l'abolition de la peine de mort. Note. Naples, 1863.

ULLOA PIERRE. Des différentes opinions sur la peine de mort. (*Journ. pour l'abol.*, livrais III.).

VENTURINI. Quelques notices sur la peine de mort. Mortare, 1856.

Id. Dissertation sur la peine de mort. (*La loi* 12 avril 1862).

Id. La question de la peine de mort réduite à sa dernière expression (*Journ. pour l'abol.*, livrais III).

VERA AUGUSTE. Sur la peine de mort. Naples 1863.

VERATTI BARTHÉLEMY. De la peine de mort dans les conditions actuelles de la société. Modène, 1866.

L'Auteur veut que la peine de mort reste écrite dans la loi, pour les crimes de droit commun, sans l'appliquer; mais il veut l'abolir pour les délits politiques.

VITTO. Sur la peine de mort. Naples, 1863.

VOLPICELLA. De la peine de mort. Salerne 1849.

WEBER F. J. Sur la peine de mort. Conférence tenue dans le cercle industriel de Dobérand. Traduct. ital. par GUALTIEROTTI-MORELLI, publiée par les soins de CARRARA dans sa *Bibliothèque abolitioniste*. Lucques, Giusti, 1874. Opuscule V.

### § 9. — Colonies et déportation.

ANGELELLI ALPHRED. La colonie pénale agricole de Castiadas et le bois en rapport au climat, à l'hygiène et à l'économie. Naples 1883.

BELTRANI-SCALIA MARTIN. La déportation. \* (IV, 61, 125, 177, 183, 223). Rome, 1874. Extrait. — En appendice: Lettres et notices de *De Falco, D'Olivérona, Grevelink, M. S. Pols, Bruün, Armengol y Cornet, Torres Campos* (sur les réformes en Portugal et les colonies d'outre-mer), *Röder, von Holtzendorff, Thonissen, D'Orelli, Hornung, Brusa, Ellero, Tolomei,*

*Pessina, Buccellati, Boccardo, Nocito, Canonico, Mancini*, etc. pag. 83-132. Et en outre une lettre de *Lovera De Maria*. \* (IV, 557, et suiv).

BELTRANI-SCALIA MARTIN. Colonies et déportation. Observations sur l'ouvrage du chev. LÉON CARPI intitulé *Des colonies et de l'émigration*, etc. (V. ci-dessous). \* (IV, 403-467).

Id. Quelques mots de réponse à M. A. DE GAETANI. \* (VI, 208 et suiv). Voir § *Réforme*.

Id. Le travail des condamnés à l'air libre. \* (XI, 177). Extrait. Civita-vecchia 1880.

BIAMONTI A. B. Sur l'utilité des colonies pénales (*Ephém. carcér.* V, 13-18).

Id. Sur la colonisation des îles de l'archipel toscan. \* (I, 569-573).

Id. Notices géologiques et botaniques sur l'île de la Gorgone dans l'archipel toscan. Livourne, Meucci 1873.

Id. Sur les colonies agricoles pénales en Italie. \* (VIII, 345-353).

BIANCHI BLANC. Sur les colonies pénales.

BOCCARDO JÉRÔME. Les colonies et l'Italie. Turin. Franco 1864. Un opuscule.

Id. Dictionnaire d'économie politique et du commerce. (Voir : *Déportation*). Turin 1857; voll. 4.

Id. Histoire de la géographie et du commerce. Turin, union typ.-éditr.

BRAYDA JEAN. Sur la peine de la déportation. Quelques idées. Benevento, De Gennaro 1874.

BRUNA JOSEPH CHARLES. Des colonies agricoles libres et répressives, des écoles et pensionnats ruraux, etc. Turin 1874, in-12°. Voir § *Réformatoires*.

BRUSA EMILE. Le dernier projet de code pénal hollandais, § VIII de la préface (La déportation). Voir § *La pénalité*.

CARANTI. Sur les colonies pénales.

CARMIGNANI. Théorie des lois, etc. vol III. L'auteur est adversaire de la déportation. Voir § *Ouvrages*.

CARPI LÉON. La question des colonies considérée en rapport aux conditions actuelles de l'Italie. Turin 1872.

Id. Des colonies et de l'émigration des italiens à l'étranger, sous l'aspect de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Rome, 1873. Ouvrage couronné par la société d'économie politique (sous les auspices du Ministère

de l'instruction publique); prix fondé en janvier 1871. Réimprimé à Milan 1875, voll. 4.

CARPI LÉON. Gens hors la loi. (*Le peuple romain*, décembre 1878). — Six articles à l'appui de la déportation, auxquels a répondu *Beltrani-Scalia*, ibid. et dans sa *Revue*, 527. Voir cette même *Rev.*, VIII, 585 et suiv.

CATTANEO CHARLES. Quelques écrits, Milan. Dans le vol. III, l'auteur traite largement la question de la déportation.

CERRUTI EMILE. La colonisation de la Mélanésie polynésienne (en français). (Journal politique *L'Italie*, Rome, 5 et 9 janvier 1874).

Id. Les colonies pénales et les colonies libres. Considérations. Florence, Le Monnier 1873. Aussi dans la *Nouvelle antologie*.

Id. De la déportation comme base fondamentale des réformes carcéraires et de la colonisation italienne. Turin, Civelli 1872, in-8°.

Id. Réformes carcéraires. Turin 1872, in-8°.

Id. La question des colonies, considérée par rapport aux conditions actuelles de l'Italie. Turin 1872, in-8°.

Id. Des réformes pénales, etc. Lettres aux rédacteurs de *l'Italie*. Rome 1873.

Id. Autres écrits sur la déportation, dans les journaux : *L'Opinion de Rome*; *Courrier marchand* de Gènes; *Gazette piémontaise* et *Gazette du peuple* de Turin; *Liberté* de Rome; *Gazette d'Italie* de Florence, etc. Les articles insérés dans la *Gazette du peuple* ont été réunis en brochure sous le titre : *La question des colonies considérée en rapport aux conditions actuelles de l'Italie*. Turin 1872.

COCCHI. Colonies agricoles (*Ephém. carcér.*, V, 423-435).

COLONIE AGRICOLE de Caltagirone. Caltagirone, Giustiniani 1872.

CONGRÈS des savants à Palerme, 1875. IMBRIANI, MURATORI, PAGANO y ont parlé de la déportation. Voir les comptes-rendus du Congrès.

DE AMEZAGA. Assab (*Bulletin de la société géographique*, année 1880, pag. 668 et suiv.).

DE FALCO. Discours, dans les Actes parlementaires. Sénat du royaume, 17 décembre 1872.

DE FORESTA ADOLPHE. Ni prison, ni gibet. 2<sup>e</sup> édit. Bologne, Zanichelli 1880. Cet écrit a paru dans la *Revue des discip.* X. 81 et suiv, sous le titre : *La réforme pénitentiaire*.

DE FORESTA ADOLPHE. La déportation. Rome, Civelli 1876, in-8°, pag. 224.

Id. A quelles conditions les peines de la déportation et de la transportation, etc. Congrès pénit. internat. de Stockholm, thèse III, sect. 1<sup>ère</sup>. (VI, 577-586). Voir sous le § *Réforme*.

DE GAETANI A. De quelques parties de la réforme pénale, etc. Déportation. Voir § *Peine de mort*.

Id. Sur le projet de code pénal, etc. Voir § *La pénalité*.

DÉPORTATION ET TRANSPORTATION. Discours inaugural prononcé par PROUST, proc. génér. à la cour d'appel d'Amiens, publié dans le *Mémorial d'Amiens*. (II, 608-624).

FONSECA FERDINAND. Des conditions agricoles de la Pianosa, et de l'organisation des colonies pénales agricoles en Italie. Florence, Carnesecchi 1880. Voir ci-dessous : PONTICELLI.

GALLIANO G. La colonisation de la baie d'Assab et le gouvernement. Rome, typ. franklinienne, 1884, in-16°, pag. 63.

GAMBA ALBÉRIC. L'habitude au climat et la déportation. (*César Beccaria*, ann. I, n.ºs 6, 7, 8, 9, 10, 11).

GARELLI VINCENT. Des colonies pénales de l'archipel toscan. — Lettres. Gènes, typ. des sourds-muets 1865. La plupart de ces Lettres avaient été publiées dans le journal *Les alpes*, de Turin. Ambrosoli en a fait une analyse dans le *Monit. des trib.* 1866, pag. 665-70 — Du même auteur : Des colonies de bienfaisance et de peine. Voir § *Police*.

Id. Sur le thème proposé par l'académie royale de sciences, lettres et arts de Modène : « Examiner si, et dans quels lieux, surtout de l'Emilie, on pourrait faire l'expérience des colonies agricoles pénitentiaires. Indiquer quelle catégorie de délinquants et vagabonds cette institution pourrait accueillir. S'il conviendrait y admettre les enfants des condamnés aux peines plus ou moins graves dans le cas où il n'auraient d'autre moyen de subsistance et également les libérés des prisons et même les enfants abandonnés. » Dissertation couronnée au concours académique de l'année 1886. Modène, Soliani 1864; pag. 126.

Id. Sur les colonies correctionnelles. Voir § *Police*.

GIURIATI DOMINIQUE. De la peine suprême non sanglante. Venise 1874. Voir § *Peine de mort*.

Id. Sur la déportation (*Jour des trib.*). Milan 1873. Même dans l'*Echo des trib.*, année 1874, n.ºs. 2533, 2534, 2537, 2538.



HOLTZENDORFF (baron de). Histoire de la peine de la transportation et des colonies des délinquants anglais. Trad. par extrait du livre II de l'ouvrage de l'auteur *Die deportation*. (César Beccaria, an. I, nos 13,15).

KROHNE. La question des colonies pénales pour l'Allemagne. \* (XI, 499,509).

LIOY ALEXANDRE. Colonie pénitentiaire à Assab. Conférence à la société africaine d'Italie. Naples, Morano 1883; pag. 23.

LOVERA DI MARIA. Quelques articles sur les colonies et la déportation. (*Revue maritime*, notamment année 1873).

MOLINIER VICTOR. Etudes sur le nouveau projet de code pénal, etc. (1<sup>re</sup> partie, pag. 77-100). Voir §§ *La pénalité et Peine de mort*.

MONCADA. Rapport au conseil de direction de la colonie agricole de St.-Martin. Palerme, 1881.

N. N. Sur la déportation. (*Le polytechnique*, vol. V). Milan, 1842.  
L'auteur est adversaire de la déportation.

N. N. Reclusion militaire ou déportation? Voir § *Réforme*.

NEGRO JEAN. Sur la peine de mort, sur les travaux forcés et sur la déportation. Voir §§ *Réforme et Peine de mort*.

NOCITO PIERRE. La colonie pénale de Trois Fontaines. (*Nouvelle anthropologie*, XVIII, 15 sept. 1882). Rome, 1882.

Id. Le droit pénal et les colonies agricoles. Considérations. Sienna, 1864.

PIANCIANI. Actes parlementaires. Voir séance du 6 novembre 1873. Discours à la chambre des députés. L'orateur s'y déclara partisan de la déportation.

PIROLA LOUIS. La colonie agricole des salines de Corneto Tarquinie. Rome, 1883.

PONTICELLI LÉOPOLD. La Pianosa. \* (X, 446-448). L'écrit fut occasionné par l'opuscule de FONSECA, ci-dessus.

RÉFORME (La) pénitentiaire à l'étranger. Sur le régime des prisons en Roumanie, etc. Trad. de l'*Annuaire de législat. étrang.*, ann. 1876. \* (VII, 316-324).

RUBIGHI LOUIS. Mémoires sur la déportation. Sienna, Mennucci 1867, in-8°.

SALVAGNINI. Sur les colonies pénales.

SAPETO. Assab et ses critiques, avec une carte de la baie d'Assab et des régions voisines. Gènes, 1879, in-8°.

VECCHI (DE). Examen de la proposition relative à la fondation d'une colonie à Assab. 1879.

VIDAL L. Sur la déportation. Lettre au directeur de la *Revue*. \* (II, 339-346).

§ 10. — Réformatoires - Patronage - Incorrigibles - Grâces - Libération conditionnelle - Réhabilitation et incapacités civiles, etc.

a) — Réformatoires et incorrigibles.

ACTES de la société de patronage, etc. Florence, typ. des Murate, 1858; et années suivantes, *ibid*, 1861, 1862 etc. Voir ci-dessous MORENI, ZANNONI.

ACTES de la société de patronage pour les libérés de la maison de correction de Bologne. — Bologne, 1863, ann. I, et suiv.

ASCONA. De la mort civile et de ses effets. Milan 1823.

BARINI J. La réforme des maisons de correction. \* (X, 19-28). A l'occasion de quelques articles publiés dans le journ. polit. *Gazette piémontaise*, nos 2,6,7,8, ann. 1880.

Id. Pénitencier pour les incorrigibles. \* (V, 454 et suiv).

BARZILAI SAUVEUR. Correction paternelle et instituts correctionnels. Bologne, Zanichelli 1883; pag. 75.

Id. L'art. 222 du code civil (correction paternelle). \* (XIII, 76-102).

BATTISTELLI CHARLES. Trente conférences morales, Naples, 1875.  
On y parle du but et des règlements des maisons de correction, etc. Voir § *Education*.

BELLONO L. P. Colonie agricole à Lucento près Turin (Institut Bonafous). Monographie. Turin, Botta 1884, in-8° gr., pag. 141, avec photogr.

BELTRANI-SCALIA M. L'article 222 du code civil et l'autorité paternelle (droit de correction paternelle). \* (I, 52-71).

Id. Etat actuel, etc. (§ *Histoire*). Voir pag. 364 et suiv., et passim.

BENELLI J. C. Nos maisons de correction. \* (X, 531-544).

Id. Lettre au directeur du journal *La voix de Belfiore*, sur l'établissement du Réformatoire pour les jeunes dissolus près de Mantoue.

Id. Protégeons les enfants. Reggio Emilie, 1883.

B. S. A. Société de patronage pour les libérés des prisons de la province de Turin. \* (VII, 464-470; *ibid*, 473 et suiv).

BERNABÒ SILORATA A. Les maisons de correction et de réforme. \* (VI, 587-599).

BERTI FÉLIX. Rapports sur quelques institutions de bienfaisance de la haute Italie.

BIFFI SERAPHIN. Sur les maisons de réforme pour les jeunes gens. Milan, 1870.

Id. D'après quels principes convient-il d'organiser les maisons de réforme, etc.? Congrès pénit. intern. de Stockholm, thèse 3<sup>me</sup> sect. III. \* (VI, 489-507). Voir : *Congrès, etc.*, sous le § *Réforme*.

Id. Sur les mineurs en Italie, détenus dans les maisons de correction et dans les instituts de réforme privés. Notices. Milan, 1878; pag. 16.

BISIO. Discours à l'occasion de la distribution solennelle des prix aux jeunes gens de la maison de réforme de Bosco Marengo. Bosco Marengo, typ. du Réformatoire 1880.

BOCCHI CHARLES. Une visite à la Pieuse maison de travail à Florence (*Rev. de la bienfais. publique, etc.*, an 1882). Voir § *Police*.

Id. La criminalité des mineurs et les maisons de correction. (*Rev. de bienfais.*, année 1880).

Id. La correction forcée des mineurs égarés et délinquants. Observations et propositions. Parme, 1881. Analyses critiques de cette brochure. \* (XI, 114, 196, 273, 325, 407). Voir ci-dessous : La correction forcée, etc.

Id. Observations et propositions sur la réorganisation des maisons de correction pour les mineurs. (*Revue de la bienfais. publ.*, 1877). Extr., Milan, typ. édit. lombarde, 1877.

BRUNA J. C. Des systèmes, etc. et des détentions supplémentaires. Voir : ci-dessous, lett. b) et § *Colonies*.

BRUSA EMILE. Synopsis des leçons, etc., pag. 239-241 sur la peine supplémentaire. Voir § *Ouvrages*.

CANONICO TANCRÈDE. Considérations sur les maisons de réforme pour les mineurs. En réponse à la première des questions mises à l'étude par la commission pour la réforme carcéraire. Turin, Union, typ. édit. 1872.

CHIMERA SAUVEUR. Pénitencier pour les incorrigibles. Lecce, 1876.

CISOTTI JEAN BAPT. Sur la peine qu'on doit appliquer aux mineurs selon le droit positif italien. \*\* (XIX, 489, et suiv).

COMPTE-RENDU de l'assemblée générale de MM. les membres de l'œuvre pieuse des réformatoires pour les jeunes gens dans la province de Milan, 30 décembre 1877. Milan, typ. du patronage 1878.

CONFORTI LOUIS. Une maison de réforme et un comité de patronage à Naples. Naples, De Angelis 1875. Opuscule.

Id. Les institutions de patronage et de réforme au congrès pénitentiaire de Stockholm. Naples, Giannini 1881; pag. 117, in-8°.

CONGRÈS international de statistique, qui a eu lieu à Florence en 1867. Sixième section, sur les jeunes détenus dans les réformatoires, etc.

COPPINO M. Sur les réformatoires. Article dans le journal politique *La gazette piémontaise*, 3 mai 1876, Turin.

CORRECTION (LA) de la jeunesse égarée en Italie et à l'étranger. (*Revue hebdomadaire*, Rome, vol. VI, n° 151).

CORRECTION (LA) forcée des mineurs égarés et délinquants. \* (IX, 114, 196, 273, 325, 407). Voir ci-dessus BOCCHI.

CORRECTION (MAISON DE) de Pontremoli et Borgotaro. Règlement de cette institution.

DE SANCTIS A. Des maisons de correction. (*Ephém. carcér.*, V, 681-691).

DORIA A. Pénitencier pour les incorrigibles. \* (XV, 123 et suiv.)

FERRETTI. Le réformatoire de la société de patronage pour les libérés des prisons et l'assainissement des vallées de Mantoue. Mantoue, Belfiore, 1880. Voir § *Travail*.

FERRI HENRI. Le patronage des jeunes dissolus. \* (XII; 193 et suiv.)

FIGLIO F. MARIE. Sur l'institut Bonafous. Considérations, Turin 1871.

FULVIO. Devoir de punir, ses rapports, etc. avec le droit de grâce. Voir §§ *Ouvrages, Peine de mort*, et ci-dessous lettre b).

GATTI. Des mineurs en rapport au code pénal. (*Revue de sciences sociales et polit.*, 1884).

HOSPICE (L') royal de bienfaisance de la province de Catane. Rapports sur les mineurs à corriger. Catane 1881, 1882, 1883, 1884.

INSTITUTS (LES) correctionnels de réforme des mineurs en Angleterre, en France, et en Amérique. Résumé des notices fournies par le *Bullet. de la société générale des prisons en France*. \*\* (XV, 596-602).



LOMBROSO C. L'homme délinquant, etc. Voir §§ *Réforme, Peine de mort, etc. etc.*

L'auteur combat les réformatoires.

LUCAS CHARLES. Les institutions repressives et préventives pour l'enfance en Angleterre et en France. Fragment d'un rapport oral à l'institut de France. \*\* (X, 100-103).

LUCCHINI LOUIS (rapporteur). Société de patronage pour les libérés des prisons de la province de Rome. Statut de la société, avec le rapport du comité promoteur, Rome, typ. elzév. 1878, pag. 49. Même \*\* (VIII, 322-332); et avec quelques notes de la *Revue de discipl.* \* (VIII, 119-128).

MONTI JULES. Compte-rendu de l'assemblée générale de MM. les membres de l'œuvre pieuse des réformatoires pour les jeunes gens dans la province de Milan. Milan, 1883.

MORELLI C. La société toscane de patronage. (*César Beccaria*).

MORENI. Discours à la société de patronage des libérés de Florence. Dans les *Actes de la société*. Florence, 1865.

MORICHINI C. L. Des institutions publiques de charité, etc. Voir §§ *Police et Varia*.

OLIVERI F. Patronage des libérés adultes. Congrès pénit. internat. de Stockholm, thèse 1<sup>ère</sup> sect. III.\* (VI, 321-334). Voir *Congrès* sous le § *Réforme*.

PATRONAGE (LE) des libérés. Revue mensuelle, sous la direction de G. MANFREDINI. Padoue, 1878.

PATRONAGE (LE) des libérés des prisons, (*Rev. provinciale de Reggio Emilia*, 1879).

PATRONAGE (LE) des libérés des prisons en Italie et à l'étranger.\*\* (XXI, 258-261).

PRATESI CÉSAR. La société de patronage pour les libérés des prisons, et la maison de patronage pour les mineurs à corriger de Florence.\* (II, 276-284).

Id. La maison de patronage pour les mineurs à corriger de Florence, et sa réorganisation. Notices. 2<sup>me</sup> édit. Florence, typ. de la *Gazette d'Italie* 1875.

Id. Sur le quatrième congrès international de bienfaisance qui a eu lieu à Milan, etc. A propos de la IV<sup>e</sup> catégorie : bienfaisance relativement à l'ordre public. \* (X, 420-427).

Il s'agit du patronage des libérés.

Id. Mémoire au congrès pénitentiaire international de Stockholm, sur le

patronage pour les libérés des prisons. Florence, 1878. Voir aussi\* (VI, 334-344.), cité sous le § *Réforme, voix Congrès, etc.*

PRATESI CÉSAR. Sur la société générale de patronage pour les condamnés adultes libérés des prisons en France. \*(VII, 571-574).

Id. L'art. 222 du code civil (correction paternelle). \*(XII, 345 et suiv.).

Id. La maison pieuse de travail. Florence 1885.

Id. Quelques réflexions sur la 5<sup>me</sup> thèse de la III<sup>me</sup> section, congrès pénitentiaire international de Rome. Florence, Ricci 1885, pages 14.

Question relative aux visites faites aux détenus par les membres des sociétés de patronage.

Id. Deux mots sur l'enquête faite en janvier 1885 à la pieuse maison de patronage à Florence. Florence 1885, pages 24.

PRISONS (LES) de New-York et la société de patronage pour les détenus à libérer. \* (VIII, 89-103).

RABBENO AARON. Quelques notices sur le patronage en Europe et surtout en Italie. \*\* (VII, 381 et suiv.).

RANZOLI VIRGINE. Rapport sur le thème premier de la IV<sup>me</sup> catégorie : de la bienfaisance ayant rapports avec l'ordre public, devant le congrès international de bienfaisance de Milan. Milan, typ. du réform. patronage 1880; pages 31.

L'auteur traite des moyens plus utiles pour réaliser le patronage et la réhabilitation.

Id. Rapport à la société de patronage pour les libérés des prisons à Mantoue, 1877. *Idem* pour les années 1878 et suivantes.

RASERI HENRI. Sur les mineurs de la maison de correction *La Générale* de Turin. Etude anthropométrique et légale (*Annales du ministère de l'agricult., de l'industrie, etc.*, ann. 1877, n.° 88). Rome 1877, pag. 137-152.

RECUEIL de dispositions sur la maison d'éducation correctionnelle des jeunes dissolus. Turin 1845.

RÉFORMATOIRES (SUR LES) pour les mineurs. Ecrits de : MANACORDA, LOMBROSO, VOLPICELLA, etc.\* (VI, 293, 294, 298, 429; VII, 74, 92).

RIVOLTA V. De la responsabilité légale des parents, éducateurs, etc. Ravenne, Calderini 1884, pages 38.

RONCHETTI SCIPION. Du patronage des adultes libérés des prisons. Rapport à une société de bienfaisance (*Journ. des trib.*). Extr. Milan, typ. sociale 1878, pages 38.

ROSSI J. B. Résultats obtenus pour le 1860 dans la maison d'éducation correctionnelle des jeunes dissolus près de Turin, avec la proposition de certaines réformes. Turin 1861.

SACCHI JOSEPH. Sur l'organisation des nouveaux établissements de correction pour la jeunesse égarée. (*Comptes-rendus de l'institut royal lombard*, etc., vol. II).

Id. Nouveaux établissements de correction pour les jeunes gens. (*Annales univers. de statistique*, voll. 21, série 4<sup>me</sup>). Milan 1865.

SAMPOLO L. La maison d'instruction et l'amendement; avec un mot sur les institutions anciennes et modernes du même genre. Palerme, typ. du *Statut*, 1884; in-16°, pag. 63.

SIOTTO ELIAS. Proposition de la fondation en Sardaigne d'une colonie pour les enfants pauvres abandonnés et pour les mineurs dissolus; par invitation du conseil provincial de Sassari. Sassari 1881.

SOCIÉTÉ royale de patronage pour les mineurs libérés des maisons de correction et de peine de Turin. Comptes-rendus annuels.

Depuis 1871 ils sont dus à la plume du président de la société OLIVERI FÉLIX.

SOCIÉTÉ (LA) de patronage pour les libérés de prisons au congrès international de bienfaisance à Milan.\*\* (XIII, 314-317).

SPAGLIARDI JEAN. Compte-rendu de l'assemblée générale de MM. les membres de l'œuvre pieuse des réformatoires pour les jeunes gens dans la province de Milan. Milan 1872 et années suivantes.

Id. Règlement du patronage pour les prisonniers et les libérés des prisons de Milan. Milan 1845, in-8°.

L'abbé SPAGLIARDI a été le fondateur de cette institution à Milan. Son règlement a été approuvé par arrêté du gouvernement en date 4 avril 1845, nos 11019-883.

Id. Si l'Etat doit-il accorder des subsides aux sociétés de patronage et à quelles conditions. Congrès pénit. internat. de Stockholm, thèse 2<sup>me</sup>, sect. III. \*(VI, 507 et suiv.). Voir *Congrès*, etc., sous le § *Réforme*.

STATUT de la société de patronage pour les libérés des prisons dans la province de Rome. Annexe au rapport de LUCCHINI, ci-dessus.

TRAITEMENT préventif et répressif pour les mineurs. Lois américaines et projet français.\*\* (XVI, 453-458). Résumé d'un discours de VÈZES.

VERATTI JOSEPH. De la réforme des instituts d'éducation forcée pour les mineurs et dissolus en Italie. Bologne, Moneti 1879, pages 21.

VERATTI JOSEPH. De l'éducation publique forcée par des moyens substitués à la famille. \* (XIII, 411 et suiv.).

VISCHI NICOLAS. Sur quelques questions sociales. — Barletta, Vecchi 1877. L'auteur traite, dans cet opuscule, des sociétés pour le patronage des libérés.

VOLPICELLA F. Sur les réformatoires pour les mineurs.\* (VI, 429-439; VII, 74-92). Deux lettres au directeur de la *Revue de discipl.*, etc.

ZANNONI. Rapport de la société de patronage pour les libérés des établissements pénitentiaires toscans. Florence 1858.

ZUCCO GAÉTAN. Sur l'institution des sociétés de patronage pour les libérés des prisons et d'autres maisons de peine, dans les provinces de Sicile. Palerme, Nocera 1877.

b) — *Grâces, libération conditionnelle, etc.*

ARGENTI NICOLAS. La liberté provisoire des condamnés, (*tichet of leave*). Rome, Forzani 1884, pages 54.

ACTES PARLEMENTAIRES. Sur la libération conditionnée des condamnés. Rapport (rapporteur FOSSA) de la commission de la chambre des députés. Séance 5 mars 1877\* (VII, 152-164). Suivi des réponses au questionnaire relatif présenté à la direction générale des prisons, et des discussions parlementaires (*ibid.*, notamm., 212-279).

BETOCCHI ALEXANDRE. Sur le droit de grâce. Considérations juridiques et politiques. Naples 1864, in-8°.

BRUNA J. C. Des systèmes pénitentiaires, des libérations préparatoires et des détentions supplémentaires. Turin 1852. Voir aussi § *Réforme*, et ci-dessus, lett. a).

BRUSA EMILE. De la surveillance, etc. (cité sous le § *Police*).

L'auteur y combat aussi la libération provisoire, et dans cette opinion il persista, mais seulement jusqu'à 1870. (*Le premier livre*, etc. cité sous le § *La pénalité*).

Id. De la grâce et surtout de l'amnistie en Italie. (*Thémis italique*, Naples 1871, n. 7). Même dans l'*Echo des trib.*, 1871, n.° 2383.

Id. Le code pénal de Zurich, etc. (cité sous le § *Ouvrages*).

A page 39 et suiv. l'auteur s'occupe de la libération conditionnelle.

Id. Quel est le meilleur moyen pour combattre la récidive? (Voir § *Récidive*). \* (VI, 244 et suiv.).

L'auteur y justifie l'abréviation de la détention en cas d'amendement exemplaire.



BRUSA EMILE. Synopsis des leçons, etc. (Voir § *Ouvrages*), pages 247-254 sur l'abréviation des peines détentives.

BUCCELLATI ANTOINE. Guide à l'étude, etc. (Voir § *Ouvrages*), pag. 261 et suiv.

L'auteur est partisan de la libération conditionnelle. Voir aussi son écrit *La peine*, etc., cité sous le § *La pénalité*.

CANONICO TANCRÈDE. Du crime et de la peine (cité sous le § *Ouvrages*).

Il s'y prononce pour la libération préparatoire.

CAPONE GASPARD. La libération conditionnée des condamnés (*Le Filang.*, III, livrais. 3-4).

CARRARA F. De l'amendement. Voir §§ *Ouvrages et Réforme*.

Il s'y déclara adversaire de la libération conditionnelle. Sur le même argument : *Rapport sur le projet du code pén. du canton du Tessin*. Voir §§ *La pénalité et Réformatoires*.

CAVAGNARI. (Partisan de la libération conditionnelle). Voir page 60 de son livre, cité sous le § *La pénalité*.

CONGRÈS pénitentiaire international de Stockholm. Examen de la question de la libération conditionnelle des condamnés, abstraction faite du système irlandais. Thèse 4<sup>me</sup>, sect. II<sup>me</sup> (VIII, 65-89). Voir la voix *Congrès*, etc. sous le § *Réforme*.

Id. De la liberté conditionnelle, etc. (Voir *Nocito* ci-dessous).

DE STERLICH RÉNAUD. Le droit de grâce et l'art. 8 du Statut. Discours pour l'académie pontanienne. Florence 1865. Opuscule.

FORNI. F. Sur les grâces du souverain aux condamnés détenus dans les établissements carcéraires (*L'administration italienne*, 28 mai 1880). Reproduit dans la *Revue*\* (X, 265 et suiv.).

FULVIO FR. Le devoir de punir et ses rapports avec le droit de grâce. Voir § *Ouvrages*, etc.

GARELLI VINCENT. Des peines et de l'amendement (cité sous le § *Réforme*). Voir chap. IX, pages 295.

L'auteur soutient la libération préparatoire.

GIOVANNINI JOSEPH. Voir § *La pénalité*.

Il combat la libération conditionnelle.

GIURIATI DOMINIQUE. Des amnisties et des grâces (*Echo des trib.*, année 1871, n.º 2382).

Id. L'amnistie. Lettre au directeur du *Monit. judic.*, ann. V, n. 5.

LAVINI A. Rapport au ministère de l'intérieur, etc. (cité sous le § *Réforme*).

La commission s'est déclarée favorable à la libération conditionnelle. Le dissentiment de l'un de ses membres, M. MINGHELLI-VAINI, ne regardait que la manière d'en apprécier le caractère. Après la proposition de la commission, qui, malgré sa décision pour l'isolement absolu, avait néanmoins proposé la libération provisoire, tous les projets de code pénal italien (ils sont tous cités sous le § *La pénalité*) ont aducis cette institution; le sénat et la chambre des députés l'approuvèrent en 1875, et, dans le projet spécial de loi présenté par le ministre MANCINI (voir dans la *Rev. de discipl. carc.*, VII, 152-184, 212-279), la dernière l'approuva de nouveau, 12 avril 1877, et encore, à l'occasion du projet de code pénal, 7 décembre même année; voir *Actes parlementaires, chambre des députés*, etc.

LIBÉRATION (LA) conditionnelle en Allemagne\* (VII *passim*, VIII, 16-25).

MANCINI P. S. Sur la libération des condamnés. Discours à la chambre des députés, 9 et 10 avril 1877. Rome 1877. Pages 48 avec annexes de tables statistiques. Extr. des *Actes parlem.*, etc.

MITTERMAIER CH. J. Du droit de grâce (*Ecrits germaniques* publiés par MORI). C'est la dissertat. V de l'ouvrage : *Die Strafgesetzgebung in ihrer Fortbildung geprüft*, Heidelb., 1841, traduite en italien.

NOCITO PIERRE. Du système des grâces appliqué aux condamnations capitales. Rome 1872. Ecrit formant partie du recueil publié à l'occasion du congrès juridique italien, a Rome, 1872.

Id. De la liberté conditionnelle des condamnés. Rome, Artero 1880, page 164. Extr. de la *Rev. etc.*\* (VIII, 65-89, 313-345, 417-420; IX, 118-135, 287-296, 473-500, 537-547, 586-610).

MOLINIER. Etude sur le nouveau projet etc., pag. 60-76. Voir §§ *Pénalité, Réforme*, etc.

PAOLI BALTHASAR. Sur la libération conditionnelle des condamnés. Lettre au sénateur Carrara. Florence, Nicolai 1877.

Il admet la libération provisoire.

PESSINA HENRI. Théorèmes juridiques sur la science des prisons (cité sous le § *Réforme*).

L'auteur s'y déclara partisan de la libération provisoire.

SALA ERIO. Si le bénéfice de l'amnistie puisse être refusé. Ecrit posthume. \*\* (XI, 381 et suiv.).

TORRES CAMPOS EMMAN. Le droit de grâce en Espagne. \*\* (VI, 36 et suiv.).

TROISE. Du décret de grâce en général et de la réhabilitation des condamnés. \*\* (XIX, 457-467).

VIDAL LÉON. Les grâces et les libérations conditionnelles. \* (I, 301-308).

c) — *Réhabilitation et incapacités civiles, etc.*

ALIANELLI NICOLAS. Traité de la réhabilitation des condamnés. Naples, Rocco 1867, in-8°

L'ouvrage fut traduit en français par SARRAUTE.

AMBROSOLI PHILIPPE. De la réhabilitation des condamnés dans les provinces de la Vénétie et de Mantoue (*Monit. des trib.*, X, 913 et suiv.).

ASCONA. De la mort civile et de ses effets. Milan 1823. Opusc. in-8°

GIULIANI JOSEPH. De la réhabilitation en matière correctionnelle et de l'annulation de l'inscription dans le casier judiciaire.\*\* (VII, 480 et suiv.).

LANZARA. De l'efficacité des condamnations pénales sur la capacité juridique. (*Gaz. des trib.*, ann. IX).

MECACCI FERDINAND. Le droit pénal dans ses rapports avec la capacité juridique des condamnés. Rome, Mucci 1873. Extr. de la revue *La loi*.

MELEDANDRI JOSEPH. De l'efficacité des condamnations pénales sur la capacité juridique. Naples 1855, in-8°.

MIRAGLIA F. S. Efficacité des condamnations pénales sur la capacité juridique (*Gaz. des trib.*, Naples, ann. III, n.°s 216, 217).

MITTERMAIER. Des peines infamantes. Voir § *Réforme*.

MOLINIER. Etude etc. pag. 131-175. Voir ci-dessus.

PETITTI DI RORETO. Annales de jurisprudence de Turin. 1839.

Dans la livraison du mois de novembre l'auteur soutient l'institution de la réhabilitation des condamnés, que la législation piémontaise de ce temps là n'admettait pas encore.

Si un condamné réhabilité puisse être nommé secrétaire comunale. (*La loi*, I, 21). Rome, 1885.

§ 11. — *Récidive*.

AMBROSOLI PHILIPPE. La théorie de la récidive dans le nouveau projet de code pénal pour le royaume d'Italie, rédigé d'après les matériaux de la commission ministérielle (*Arch. jur.*, I, 62-85). Voir § *La pénalité*.

Id. De nouveau sur la récidive dans le projet de code pénal du royaume d'Italie (*Ibid.*, II, 308-315).

Id. Le code pénal italien, etc. (§ *Ouvrages*), pages 253-274. Et *Etudes sur le code pénal toscan* (même §), pages 37-46.

BARZILAI SAUVEUR. La récidive et la méthode expérimentale. Note critique sur la « *Récidive dans les crimes* », par l'avocat JOSEPH ORANO. Voir ci-dessous.\* (XIII, 440-470). Extr., Rome, typ. des Mantellate 1883, pages 43.

BRUSA EMILE. Etudes sur la récidive. Vol. I. Première partie. *Les principes*. Milan 1866, page 190.

Le suite n'a pas paru.

Id. Les récidivistes (en français). Toulouse, 1876. *Recueil de l'académie de législation de Toulouse*.

BRUSA EMILE. Quel est le meilleur moyen pour combattre la récidive? Mémoire pour le congrès de Stockholm. \* (VI, 244-263). Voir § *Réformatoires*. Cité aussi sous la voix *Congrès*, etc. du § *Réforme*.

Id. Synopsis, etc. (§ *Ouvrages*); pag. 241-247.

CARRARA F. Etat de la doctrine sur la récidive. Lucques, 1862. Même dans les *Opuscules criminels*, vol. II, de l'auteur. Voir encore les paragraphes, relatifs à ce sujet, dans le vol. II, du *Programme, partie générale*. (§ *Ouvrages*).

DE FEO NICOLAS. Une question en matière de récidive. (*Rev. de jurisprudence*, III, livrais. 10, 11, 12).

D'OLIVECRONA CANUT. Quelques moyens pour atténuer les causes et les conséquences de la récidive. Traduct. par G. LAZZARINI. Pavie 1875.

DE PONTI PAUL. La récidive dont l'article 122 du code pénal parle, est-elle applicable aux contraventions à l'admonition prévues par les art. 70, 71, 105, 106 de la loi sur la sûreté publique? (*Monit. des trib.* XXII, 109 et suiv.).

DE STERLICH RÉNAUD. Rapport sur les casiers judiciaires et sur la récidive en Italie. Rome, imprim. royale, 1876. Voir § *Statistique*.

L'auteur, étant secrétaire du bureau de statistique près du ministère de justice en Italie, a présenté ce rapport au congrès international de statistique de Buda-Pest.

Id. Statistique de la récidive. Rapport présenté à l'assemblée générale du congrès internat. de statistique à Buda-Pest, au nom de la 2<sup>e</sup> section.

\* Voir § *Statistique*.

FILIPPI ANGE. De la précocité et récidivité dans la criminalité. Fayence, typ. Conti 1884.

GARELLI V. Des moyens pour prévenir la récidive. (*Ephém. carc.*, V, 412-422).

J. B. De la récidive en matière de vols champêtres. (*Le Filang.*, IX). Etude de jurisprudence pratique.



MASUCCI. De la récidive et de l'âge mineur. (*Le Gravina*), Catanzare 1884.

MONA ANTOINE. Des coupables de plusieurs crimes. Observations au chap. V, tit. V, art. II du code pénal sarde avec quelques propositions de réforme. Novare, Merati 1860, pag. 112.

ORANO JOSEPH. La récidive dans les crimes. Rome 1883.

PAOLI BALTHASAR. Notions élémentaires, etc. (§ *Ouvrages*). Voir art. VII : *La récidive*.

Id. Histoire scientifique (§ *La pénalité*). Voir monographie sur la récidive.

PAPPAGALLO S. Le vol champêtre dont parle l'art. 625 du code pénal, est-il un crime soumis aux règles générales de la tentative, et d'une récidive *sui generis*? (*Rev. de jurispr.*, IX).

PESSINA HENRI. Voir dans ses *Eléments* (§ *Ouvrages*), le livre 1.<sup>er</sup> de la doctrine générale du délit.

QUINTO EMILE. Des condamnations prononcées par les tribunaux étrangers dans leurs rapports avec la récidive selon le code pénal en Italie. (*La loi*, an. 1866, n.<sup>o</sup> 59).

RAMPINI-BONCORI J. B. De la récidive en matière de vols champêtres. (*Le Filang.* IX).

Etude de jurisprudence pratique.

RIZZO HENRI. Crime et récidive : notes. Palerme 1885, typ. Giannone et Lamantia, in-16.<sup>o</sup>, pag. 38.

SCHÉURLEN. De la récidive. Trad. dans : *Ecrits germaniques*, publ. par MORI, vol. II, 107-123; édit. de Livourne, 1846.

VISMARA ANTOINE. De la récidive dans les crimes. Florence, Pellas 1871, in-8<sup>o</sup>.

YVERNÈS EMILE. Influence du régime pénitentiaire sur la récidive. Trad. du chap. cinquième de l'étude intitulée : *De la récidive et du régime pénitentiaire en Europe*. \* (V, 331-336).

## § 12. — Police préventive — Institutions préventives.

ABATE STANISLAS. Des moyens pour anéantir le brigandage dans les provinces napolitaines. Lanciano 1864, in-8<sup>o</sup>.

ACTES du congrès italien pour la réforme et l'organisation des œuvres de bienfaisance à Naples. Naples, Giannini 1879.

ACTES du Congrès international de bienfaisance à Milan, du 29 août au 4 septembre 1880. Milan 1880.

ACTES PARLEMENTAIRES. Sûreté publique. Extr. du rapport sur l'état de la sûreté publique pendant 1876. \* (VII-107-116).

ADMONITION (L') et le domicile forcé. \* (VI, 76-86). Discussions à la chambre des députés. Voir aussi *ibid.*, \* IX, 100-107-266, XI, 86 et suiv.

AGNINI GAÉTAN. La police préventive et punitive sur les personnes suspectes, selon les lois existantes et la nouvelle police préventive dans le royaume d'Italie. Reggio Calabre, typ. Lipari et Basile 1872.

AGUGLIA F. L'impuissance de l'action répressive en Italie et ses causes. Frascati 1884.

ALPI ANNIBAL. Sur l'admonition du préteur et sur les projets de loi relatifs. Commentaires et propositions de modifications. Prato, Giachetti 1879, in-8<sup>o</sup>. pag. XII-116.

ARCABASSI JÉRÔME. Quelques idées sur le système de la prévention (*Gaz. des Trib.*, an. XXIX, p. 175). Naples 1878.

ARTICLE (L') 441 du code pénal : correction et punition relative aux vagabonds et oisifs (*Monit. des trib.*, IX, 457-461).

ASCHETTINO VINCENT. Brefs commentaires à la loi du 30 juin 1876 sur l'unification du code de procédure pénale, sur les mandats de comparition et de prise de corps, et par la liberté provisoire. Lecce, Salentina 1876.

BARBACOVÌ F. VIRGILE. De quelques moyens pour prévenir les crimes. C'est le XIII<sup>me</sup> de ses « Discours sur quelques parties de la science de la législation ». Milan Silvestri, 1824, vol. II. L'ouvrage avait été imprimé, pour la première fois, en latin sous le titre *De criminibus avertendis*. (2.<sup>me</sup> édit.). Tridenti, Monanni 1815.

BASSI HERCULE. La sûreté publique en Italie et l'admonition. Mantoue, typ. Mondovì 1883, p. 71.

BELTRANI-SCALIA M. La réforme pénitentiaire en Italie. Voir § *Réforme*. Id. Les dispositions sur la sûreté publique en Italie. \* (I, 280-287).

BERNABÒ SILORATA A. Maisons de refuge pour les mineurs. \* (VII, 311-316).

BERTAGNOLLI. Les agents de la force publique. (*Digeste italien*). Turin 1883.

BIANCHEDI ANTOINE. L'admonition. Simples notes. Rimini, Albertini 1883.

BIONDI LÉONARD. Notes sur l'admonition (*Monit. des préteurs* an. VII, n.° 15 et n.° 33). Florence 1882.

BLUSO-GRECO SIMÉON. La débauche en Italie et le code pénal. (*Cercle juridique*). Extr., Opusc. Palerme, Virzi 1884.

BOCCHI CHARLES. Une visite à la pieuse maison de travail de Florence. Voir. § *Réformatoires*.

Id. Les mendiants et la loi de sûreté publique. (*Revue légale* de Parme et Modène, an. III, n. 9). Modène, 1879.

Id. La mendicité dans ses rapports avec la sûreté publique et avec les hospices pour les mendiants. Milan, Colombo 1883, pag. 19.

Id. Selon quels principes devrait-on organiser les établissements pour les mineurs vagabonds, mendiants, abandonnés et vicieux ? Congrès pénit. internat. de Stockholm, thèse 4.<sup>me</sup> sect. III. \* (VIII-189-207). Voir *Congrès*, etc. sous le § *Réforme*.

Id. Sur les enfants vagabonds (*Le Panaro*, journal polit.). Modène 1879.

Id. Les mendiants et la loi de sûreté publique. — Publié par plusieurs journaux politiques en 1879.

Id. La plaie de la mendicité et ses remèdes plus efficaces. \* (X-120-135).

BOCELLI F. Sur l'admonition et sur les mesures, qui la concernent suivant la loi de la sûreté publique. Parme, Battei, 1881.

BOLIS JEAN. La police en Italie et en d'autres Etats de l'Europe, et les classes dangereuses de la société. Etudes. 2.<sup>me</sup> édit. Bologne, Zanichelli 1879.

BONNEVILLE DE MARSANGY LOUIS. Mettray, Colonie pénitentiaire. Maison paternelle. (*Monit. des trib.* VII, 197, 224, 304). Traduct. italienne.

BONOMI Jacques. Oisifs, vagabonds, soumis à l'admonition, surveillés. Milan 1875. (*Journ. des trib.*, IV, 302).

BONVICINI. Observations sur divers moyens de prévenir les crimes dans la société civile. Parme 1887 ; un vol.

BORGONOVO JACQUES. Individus assujettis à l'admonition, oisifs et égarés. Maux et remèdes. Croquis au charbon. Gènes 1879, in-8°.

BORSANI et CASORATI. Code de procédure pénale italien commenté. Milan, Pirola 1873 et suiv. 6 voll.

Dans le vol. III, on trouve le commentaire de la loi 30 juin 1876 sur les mandats d'arrêt et la mise en liberté provisoire pendant le procès.

BRUSA EMILE. De la surveillance spéciale de la police, de la liberté préparatoire et de l'admonition répressive. Notes critiques, précédées d'un résumé historique de quelques propositions récentes sur des mesures préventives et répressives. Milan, 1866. Extrait du *Monit. des trib.*, n. 17, an. 1866. Voir § *Réformatoires*, lett. b.

Id. Nouvelles observations contre la surveillance spéciale de la police, surtout dans les codes pénaux. (*César Beccaria*, 25 juin 1867, n. II).

Id. Synopsis des leçons, etc. Pag. 181-183. Voir § *Ouvrages*.

Id. Le second congrès juridique à Turin. (*Monit. des trib.*, XXII, n.°s 42, 43, 44). Voir la partie concernant : Domicile forcé, admonition, surveillance de la police.

Id. Le congrès juridique à Turin et les mesures du domicile forcé, de l'admonition et de la surveillance de la sûreté publique.\*\* (X, 411 et suiv.).

BUCCELLATI ANTOINE. Le nihilisme, etc. Voir § *Ouvrages*.

Id. Les adversaires récents de la science du droit pénal. Milan. *Compte-rendu de l'institut royal lombard*. Extr., pag. 20.

BUFALINI FRANÇOIS. La loi sur la sûreté publique expliquée par la pratique et la jurisprudence, etc. Turin, Union typ. édit, 1880, in-8° p. XXIV, 428.

BUONFANTI J. Théorie du règlement de police punitive. Lucques 1852-1854.

CABERLOTTO HENRI. La jurisprudence de l'admonition (*Journ. des trib.*, an. VII, n. 260-273). Milan 1878. Aussi dans le *Moniteur des préteurs*, an IV, n. 45-47, Florence 1878.

CAMPIONE CHARLES. L'admonition et la jurisprudence italienne. Considérations. Barlette, Vecchi 1878, pag. 36.

CAMPOLONGO F. Etude sur le renouvellement de la science criminelle, etc. Gènes 1885 ; pag. 75.

CAPARELLI FR. ALB. et IACCHIAROTTI FR. Lettres capricieuses. Venise 1780. Ces lettres, dit Nypels, ont pour objet la réforme de la législation criminelle et les moyens de prévenir les crimes.

CARONCINI. Si les assujettis à l'admonition, dans le cas d'un crime, doivent aussi être punis pour contravention à l'admonition. (*La loi*, 1885).

CARCANI. Sur l'extinction de l'admonition. (*La loi*, 1885).

CARMIGNANI JEAN. Théorie des lois de la sûreté sociale. Livre III, partie III, de la défense préventive. — Et même : *Eléments de droit criminel*. Livre IV. Voir § *Ouvrages*.



CARRARA FRANÇOIS. Immoralité de l'emprisonnement préventif. Dans ses Opuscules: *Progrès et reculement du droit pénal en Italie*, vol. IV. Lucques 1874.

Id. L'emprisonnement préalable et l'application de la peine. (*Opuscules*, II, pag. 495 et suiv.).

Id. Une pensée présentée au congrès international de Londres pour la prévention et la répression du crime. Lucques, Giusti 1872. in-8°. Opusc.

Id. Souvenirs de chaire et barreau. Lucques, Canovetti 1883.

L'opuscule intitulé: *La fortune des mots*, détermine la distinction entre la prévention et la répression. L'autre intitulé: *Guerre aux erreurs*, examine les divers systèmes sur la quantité de la peine.

Id. Feuille de travail pour la Commission sur la réforme carcéraire. (*Opuscules, ibid.*). vol. IV.

Id. Observations ultérieures sur l'emprisonnement préventif et l'application de la peine. Lettre à l'avocat J. SANGIORGI. (*Arch. jurid.*, vol. IV, an. 1870).

Id. Emprisonnement préalable. La déduction sur la peine. (*Opuscules, ibid.*). vol. VI, Lucques 1877.

CASORATI LOUIS. Voir ci-dessus: BORSANI et CASORATI.

Id. Etude de jurisprudence sur la nouvelle loi de l'emprisonnement préalable et sur la liberté provisoire. \*\* (VI, 891 et suiv.).

CATALANI T. La police de Londres. (*Gazette officielle*, n. 221 et suiv.) Rome 1875.

CELLI PIERRE. De la police. Milan, Pirola 1880; in-8, pag. XI-316.

CIONCI VENANCE. La loi de police et les personnes suspectes. Rieti, Trinchì 1880, pag. XIII, 160.

COLONIES (DES) agricoles de bienfaisance et des colonies pour les enfants dissolus en danger de perversion. (*César Beccaria* 10 février 1867).

CONGRÈS (LE) juridique de Turin. Notice et lettre de CÉSAR OLIVA sur les travaux relatifs à la troisième thèse. \*\* (XIII-112-121). La thèse 3<sup>me</sup> concernait les mesures préventives contre les personnes suspectes, etc. Voir sur le même sujet le rapport de LUCCHINI ci-dessous, et même Revue. \*\* (XIV, 352-359), et les articles de BRUSA ci-dessus.

CONSIGLIO ANTOINE. Le système préventif comme facteur de sûreté et d'ordre social. Palerme, Lima 1874.

CORDOVA BOSCARINI J. Brièves observations sur les critiques à l'admonition. (*Monit. des préteurs*, an VIII, n. 23). Voir ci-dessus BIONDI.

CORREA SAUVEUR. La sûreté publique du Royaume d'Italie exposée dans ses lois, dans son organisation, dans ses rapports avec l'état international et privé. Florence typ. Cavour, 1867, 2 voll.

CREPUSCULE (LE). Revue milanaise qui a, depuis longtemps, cessé de paraître. Voir § *Ouvrages*.

CRISCUOLO HENRI. Le vagabondage et la mendicité selon la législation pénale italienne. Naples, typ. de l'Ancre, 1870.

CRISPO-SPADAFORA. Sur l'admonition de sûreté publique.

CUNIBERTI A. La police de Londres, avec notes et observations. Bologne, Zanichelli 1872.

Id. Réflexions et propositions sur les questions de la décentralisation des régions et de la sûreté publique. Bologne 1871.

CURCI C. M. Voir § *Varia*. Le § 11, chap. V de l'ouvrage s'occupe de la répression de la mendicité.

CURCIO GEORGE. Des personnes suspectes en Italie. Milan 1874. Aussi à la fin de l'opuscule de LÉON CARPI: « Des Colonies et de l'émigration ».

DE MAURO MARIUS. L'emprisonnement préalable et sa supputation dans les condamnations à la peine de l'arrêt. Catane, G. Pastore 1874. Opusc.

DE PORTIS ANTOINE. Promptuaire des admonitions des préteurs avec une brève dissertation sur les réclamations et sur les extinctions. Naples, typ. du Tasso 1870, in-32°, pag. XXVIII-52.

DISCUSSIONS du projet de loi: Modifications au code de procédure pénale, sur les mandats de comparition et de prise de corps, et sur la liberté provisoire des accusés. \*\* (VI, 344-373).

DOMICILE FORCÉ. Décret royal qui en réorganise l'application. \*\* (XIV, 125-128).

DONÀ GUILLAUME. Du bénéfice de la liberté provisoire en général et spécialement des questions relatives, provoquées par son application selon le code de procédure pénale 26 novembre 1865 du royaume d'Italie. Mantoue, Mondovì 1866.

E. (Avocat). Assujetti à l'admonition, condamné. (*Journ. des trib.* IV, 275 et suiv.) Milan 1875.

ELECTIONS POLITIQUES ; électorat et éligibilité ; soumis à l'admonition. (*La jurisprud.* an XIV). Catane 1884.

ELLERO. De la prévention des crimes. Milan 1864 ; aussi dans les Opuscules de l'auteur.

ERRERA ALBERT. Mendicité. (*Encyclopedie juridique italienne*, vol. I, livre III, pag. 151-174).

FALCONE JOSEPH. La détention préalable et la liberté provisoire des accusés. Commentaire pratique de la loi 30 juin 1876. Barlette-Trani, Vecchi 1879, 2.<sup>me</sup> édit.

FARRIS SPANEDDA PAUL. De l'admonition, ou de la loi fondée sur les suspects et sur la mauvaise réputation, considérée dans ses caractères, mais spécialement comme conséquence de la calomnie et de la diffamation. Compris le « Traité sur l'opinion publique et la renommée ». Sassari, typ. Azuni 1880, in-8°, pag. 376.

FERRARA J. L'admonition judiciaire. Maux et remèdes. Corniso, typ. Carmene 1883.

FERRERI J. Sur l'institution de l'admonition devant la loi électorale polit. 22 janvier 1882. Rome, Pallotta 1883, in-32°, pages 28. — Du même : L'électorat administratif et le soumis à l'admonition.

FERRI HENRI. Les écrits de l'auteur, cités sous les §§ *Ouvrages et Varia*.

FIANI BARTHÉLEMY. De la police considérée comme moyen de défense préventive. Traité théorique et pratique. Florence 1853-56, in-8°.

FLORENZANO JEAN. La loi exceptionnelle et la sûreté publique en Italie. Considérations. Naples, De Angelis 1875.

FLORIO LOUIS. Considérations sur les causes de l'anormalité qui affecte la sûreté publique en Italie. Palerme, Gandiano 1876, in-8°. Opuscule.

F. B. Sur le brigandage. Pensées. Milan, 1864, in-8°.

FOCACCI LUCIEN. La médecine carcéraire. Voir § *Varia*.

FONTANA J. B. Sur le critérium pour déclarer coupable, dans la jurisprudence italienne, ceux qui sont soumis à la procédure pour l'admonition. Palerme, Gampiano 1883, pag. 61.

FORNI F. Sur les maisons de refuge pour les mineurs. \* (VII. 408-414).

FRATERNITÉ (La), Association de malfaiteurs. \* (XV, livrais. 5-6).

FROLA PIERRE EUGÈNE. Si dans le jugement de contravention à l'admonition on puisse attaquer le décret et l'ordonnance d'admonition. (*La loi*, XXII). Rome 1882.

GAGLIANO VINCENT. Mémoire sur les moyens pour prévenir les crimes. Livourne 1878, in-8°.

GAGLIARDI ELIE. Le prévenu en état d'arrêt et qui se trouve dans la catégorie des personnes suspectes, lorsqu'il est renvoyé pour des circonstances atténuantes devant le préteur, peut-il être provisoirement libéré? (*Filang.*, an. III, livrais. 11). Naples 1878.

Id. Celui qui est saisi en flagrant pour un fait qualifié délit a-t-il droit à la liberté provisoire, lorsque ce fait est ensuite devenu crime? (*Filang.*, an. III, livr. 3-4). Naples 1878.

Id. Le soumis à l'admonition qui n'a commis, pendant deux années, aucun fait condamnable, doit-il présenter demande pour obtenir qu'on déclare cessés les effets de la mesure prononcée contre lui? Considérations. Bénévent, De Gennaro 1877, pag. 10.

Id. Le prévenu pour délit de rébellion, peut-il obtenir la liberté provisoire s'il est en état d'arrêt préalable? Considérations. (*Observateur juridique*, n.° 69). Bénévent, De Gennaro 1877.

GARELLI VINCENT. Des colonies de bienfaisance et de peine. Lettre sur l'archipel toscan. Turin, Boglione 1870, in-8°. Voir § *Colonies*.

Id. Sur les colonies correctionnelles. Turin 1873. Voir § *Colonies*.  
Ecrit pour préparer les chefs-famille de l'Institut *Bonafous*.

GAROFALO R. Voir § *Ouvrages*.

GATTESCHI CHARLES. Quelques considérations sur les personnes suspectes et sur l'admonition, eu égard spécialement à l'opuscule de GEORGE CURCIO (*Arch. jurid.*, XV, 380). Bologne 1875.

Id. La nouvelle loi 30 juin 1876 sur les mandats de comparition et de prise de corps, et sur la liberté provisoire. (*La loi*, XVI, 39), Rome 1876.

Id. De l'admonition judiciaire selon la loi de sûreté publique : 1. caractère et origine ; 2. espèce ; 3. personnes soumises à l'admonition. \*\* (XIII, 117-131 ; XV, 171-183 ; XVI, 173-203).

Id. La police judiciaire et l'instruction préparatoire d'après la loi du 30 juin 1876 sur les assignations à se présenter en justice, sur les ordres de prise de corps et sur la liberté provisoire. (*Filang.*, 1881). Extr. pag. 30.



GHIRELLI. Loi de sûreté publique pour le royaume d'Italie. Commentaires et vœux. Naples, 1865, et autres édit.

GIULIANI. Institutions de droit criminel. Vol. 1<sup>er</sup>, livre II, part. II. Voir § *Ouvrages*.

GIURIATI DOMINIQUE. Lois extraordinaires. (*Journ. des trib.*, 11 décembre 1874). Milan, 1874.

GRIPPO PASCAL. Avec quels moyens pourrait-on obtenir une conformité d'action de la police des différents Etats pour prévenir les crimes, pour en faciliter et pour en assurer la répression? Congrès pénit. internat. de Stockholm, thèse 5.<sup>me</sup> sect. III. \* (VIII, 253-270). Voir la voix *Congrès*, etc. du § *Réforme*.

GUILLAUME. Les causes principales des crimes et le moyen plus efficace pour les prévenir. \* (VI, 46-55, 127-132, 186-204). Trad. du français.

C'est le discours prononcé le 16 mars 1875 par l'auteur à la conférence de la société bernoise d'utilité publique.

ILE (L') d'Ustica et les condamnés au domicile forcé. (*La persévérance*, journ. politique, Milan, 1874). Reproduit dans *Le Monit. des trib.* (XV, 293 et suiv.)

LOCATELLI P. Surveillants et surveillés. Notes sociales prises sur le vrai. Milan, 1876; in-8°.

LOLLINI V. L'admonition et le domicile forcé. Bologne, Treves 1882, un vol. in-8°; pages 210.

LOMBARDI FRANÇOIS XAVIER. Heures solitaires. Avellin, Tulimiero 1883; pag. 76.

L'auteur y examine, entre autre, l'admonition, et demande des réformes à cette institution de police.

LOMBROSO C. Sur les associations pour méfaire. Etudes d'anthropologie. \*\* (III, 166, 420). 1875.

Id. Le traitement du crime. \*\* (IX, 566; X, 554; XI, 535).

Id. L'homme délinquant, etc. Voir §§ *Réforme, Réformatoires*, etc.

Id. Sur l'accroissement du crime en Italie et sur les moyens pour l'arrêter. Deux. édit. augmentée et corrigée. Turin, Bocca, 1879, in-12°.

Lo PRESTI A. L'emprisonnement préalable. (*Revue nationale de sciences*, etc. an. I. vol. II). Palerme, 1866.

LUCCHINI et MANFREDINI. Dictionnaire de jurisprudence pratique pénale I. Voir la voix *Admonition*.

LUCCHINI LOUIS. L'emprisonnement préalable et le mécanisme de l'instruction qui le concerne dans le procès pénal. Etude de législations comparées anciennes et modernes, suivie d'un projet de loi. 2<sup>e</sup> édit. augmentée des actes du congrès juridique italien sur cet argument. (Séances 30 nov. et 1.<sup>er</sup> déc. 1872 à Rome). Venise, Münster 1873.

Id. La réforme de la loi de sûreté publique. \*\* (XVII, 5-19; 231-254).

Id. Le projet de réforme à la loi de sûreté publique, et la compétence législative ministérielle. (*Revue de sciences sociales*, ann. II, 1883).

Id. L'assujettissement à la surveillance spéciale de la police et le projet de code pénal italien. \*\* (IV, 44).

Id. Les institutions de police préventive en Italie. Rapport au 2<sup>me</sup> congrès juridique italien international de Turin. Turin 1881, in-fol.

L'auteur fait l'histoire législative de toutes les mesures spéciales ou extraordinaires de police en Italie, et mentionne les sources parlementaires, scientifiques et pratiques. C'est le travail plus complet paru en Italie sur cette matière.

LUPATI LÉONARD. Admonition. (*La loi*, XIX, n.° 19).

MAJNO LOUIS. D'une question sur l'art. 106 de la loi de sûreté publique. (*Monit. des trib.* XX, 301 et suiv.).

Il s'agit de la question si, en Italie, la surveillance spéciale de la police est une peine accessoire pour les contrevenants à l'admonition déjà condamnés comme coupables d'infractions contre les personnes et les propriétés.

MANDUCA PHILIPPE. La liberté provisoire et le faux témoignage. (*Gazette des trib.*, an. XXIX et *Filang.*, an. IV). Naples 1879, pag. 15.

MANUEL du fonctionnaire de sûreté publique, etc. Voir § *Recueils*, etc.

MARCHESINI RODOLPHE. Etudes de droit civil et pénal. Bologne, Zanichelli 1882.

Dans le III étude de la partie pénale, l'auteur traite de l'admonition comme mesure de sûreté publique.

MARCIONNI LOUIS. La sûreté publique, les admonitions et la police judiciaire à Milan. (*Monit. des trib.*, XVIII). Milan 1877.

MARINUZZI ANTOINE. Quelques doutes sur la prescription de deux années en matière d'admonition. Naples, Perretti 1880, pag. 23.

MARTINELLI SAINT. De quelques réformes des codes pénaux italiens. (Voir le chap. I). Naples 1863.

MATHIEU P. Etudes sur le projet de loi de sûreté publique. Voir § *La pénalité*.

MESSA J. Sur les procès-verbaux et sur l'extinction des effets de l'admonition. (*La loi n.º 11*), Rome 1885.

MINGHELLI VAINI J. L'individu, l'Etat et la société, c'est-à-dire proposition d'un code sur l'assistance publique. Florence, Boncompagni 1868. Voir § *Varia*.

Id. Sur la réforme, etc. et l'assistance publique. Voir § *Réforme*.

MIRAGLIA F. X. L'institution de l'admonition comme elle se trouve disciplinée par la loi de sûreté publique, et quant aux peines qui lui correspondent, n'obtient pas le suffrage ni de la raison ni de l'esprit des temps modernes (*Filang.*). Naples, Vallardi, 1882.

MOLDENHAWER (DE) A. De la surveillance de la police en Pologne. \*\* (XIII, 557-567).

MORICHINI C. L. Des institutions publiques de charité et d'instruction primaire à Rome. Voir §§ *Réformatoires et Varia*.

NARICI MICHEL. Sentences prononcées par la section pénale près la cour de cassation de Naples, et rapport du conseiller NARICI, etc. Naples, Perretti 1879.

L'étude dixième traite la question, si la loi du 30 juin 1876 s'oppose à la liberté provisoire pendant le pourvoi en cassation, lorsque l'accusé d'un crime a été condamné par la cour d'assises à un emprisonnement excédant trois mois.

N. N. Sur l'origine des délits, sur la manière de les prévenir, etc. Voir § *Ouvrages*.

N. N. Quelle est et combien se fait-elle sentir l'influence des mœurs sur la société ? Dans le *Recueil de traités et mémoires de législ. et jurispr. crim.* Florence 1821-22.

N. N. Que le droit soit exceptionnel, mais que la procédure soit exceptionnelle le moins possible. Brièves considérations sur le projet de lois exceptionnelles de sûreté publique. \*\* (I, 516 et suiv.).

NULLI R. La justice préventive et les contraventions de police. Milan 1885 (*Comptes-rendus de l'institut royal lombard.*). Extrait, pag. 29.

OLIVA CÉSAR. Voir *Congrès* ci-dessus.

PALETTI. Sur l'admonition.

PAOLETTI JAC. La politique, c'est-à-dire le gouvernement de police. Dans le *Recueil de traités et mémoires de législ. et jurispr.*, publ. à Florence 1821-22.

PAOLETTI PAUL. Le magistrat de police : proposition organique. Aquila 1885, typ. Aternina, in-8º, p. 39.

PAOLI BALTHASAR. L'emprisonnement préalable et sa supputation en déduction de la peine. Dans ses : *Etudes de jurisprudence comparée*, Florence, Nicolai, 1873.

Id. La liberté provisoire. Dans ses *Etudes* cités.

PAPPAGALLO. Pour la punition du vagabond, l'admonition préventive, selon la loi de sûreté publique, est-elle nécessaire comme pour le coupable d'oisiveté ? (*Revue de jurisp.* vol. VI). Trani 1881.

Id. L'ordre de ne pas s'éloigner du lieu où les soumis à l'admonition se trouvent, sans préventive participation aux autorités de sûreté publique, doit-il être prononcé par le préteur contre les soumis de toute catégorie ou seulement contre les prévenus d'oisiveté ou vagabondage ? (*Revue de jurisprud.* vol. VIII). Trani 1883.

PATTI. Notices sur l'admonition préventive dans le droit positif italien. (*Filang.*, IV). Naples 1879.

PERGAMENI HERMANN. La loi du 20 avril 1874 sur l'emprisonnement préalable, de la Belgique. \* (I, 46 et suiv.)

PETITTI DI RORETO D. C. Essai sur le bon régime de la mendicité, etc. Voir § *Réforme*.

Id. Notices sur quelques ouvrages récemment publiés sur le bon régime des prisons (*Annales de jurisp.*). Turin 1838.

PINCHERLE GABRIEL. De quelques questions sur l'admonition, etc. \*\* (II et suiv.)

POLICE (LA) de Londres et les classes dangereuses de la société. Extrait de la *Quarterly Review*. \* (I, 319-328, 381-39).

PONTE JOSEPH. De l'admonition. Observations sur l'art. 104 de la loi de sûreté publique. Palerme, typ. de la maison royale, 1874, in-8º, pag. 66.

PROJET (DEPRETIS) de modifications à la loi de sûreté publique. \*\* (XIV, 335-351 ; XVII, 541-575). Voir § *La pénalité*.

RAFFAELLI JOSEPH. Nomothésie pénale. Vol. III<sup>m</sup> sur la prévention. Voir aussi § *Ouvrages*.

RAIMONDI HERCULE. Des questions sur l'admissibilité de l'appel en cassation contre l'acte du préteur qui prononce l'admonition des personnes dan-



gereuses et suspectes, et sur l'applicabilité de l'art. 104 de la loi de sûreté publique. Observations. Salerne, typ. nationale 1876.

RAIMONDI LUDOVIC. Dissertations sur la durée de l'admonition et sur la supputation de l'emprisonnement préalable. Naples, Corlita 1874. — Opuscule.

Id. Sur la supputation de l'emprisonnement préalable. Lettre au Ministre MANCINI. Gragnano 1876.

RENAZZI. Eléments, etc. (Voir *Ouvrages*). Livre II, ch. XIV.

RICCI. Les soumis à l'admonition. Leur capacité électorale et la cour de cassation de Rome. (*Jurispr. ital.*, vol. XXXV, partie IV). Turin. 1883.

ROMAGNOSI. J. D. Gènes du droit pénal. Voir § *Ouvrages*.

La partie quatrième traite de la prévention des causes produisant le crime.

ROSSI. Quelques articles dans le Manuel du fonctionnaire de sûreté publique. Vol. XVIII. Voir § *Recueils*.

RUFINO JOACHIM. Sur le système des lois préventives. (*Gaz. des trib.* an. XXIX, n.° 2965). Naples 1879.

SALA ERIO. Emprisonnement préventif. Voir § *La pénalité*.

Id. Sur les différentes dispositions de loi pénale de caractère simplement préventif. \*\* (X, 5 et suiv.).

Id. Considérations écrites sur le projet concernant l'emprisonnement, etc. \*\* (III, 505). Voir § *La pénalité*.

SALVAGNI A. Considérations et propositions sur les mesures de la nouvelle loi de sûreté publique. Turin 1871, in-16°.

SALUTO FRANÇOIS. Commentaires au code de procédure pénale pour le royaume d'Italie, 2<sup>e</sup> édit. Turin, Bocca, 1883-84. Voll. 8.

On y traite aussi de l'arrêt préalable et de la mise en liberté pendant le procès.

SAMPOLO LOUIS. De l'admonition, et spécialement de la capacité des soumis à l'admonition. Considérations. Palerme, Virzi 1878, in-8°, pag. 45. Extr. du *Cercle juridique*, vol. VIII.

Id. Sur les institutions de correction dans la ville de Palerme depuis le siècle XVI au XIX. Palerme, Virzi 1874. Voir § *Histoire*.

SANGIORGI GUSTAVE. La détention préalable et l'application de la peine. (*Arch. jurid.*, IV, 132 et suiv.).

SANTINI A. Les soumis à l'admonition. Leur capacité électorale et la cour de cassation de Rome. Rome, typ. de la Chambre 1883, pag. 108.

SCAGLIONE JOSEPH. Considérations sur la permanence du crime et les moyens pour le combattre. Oneille.

SEMMOLA JOSEPH. Quelques observations sur l'art. 45 du code pénal. Naples, Di Tommaso 1874. — Sur la surveillance spéciale de la police en matière de condamnation pour délits contre la sûreté de l'Etat, etc.

SERAFINI PAUL. Une question de compétence à propos de l'ordonnance d'admonition judiciaire. (*Journ. des trib.*, V, n.°s 281-282). Milan, 1876.

SERAFINO JOACHIM. De la compétence à procéder contre les mineurs de 16 ans prévenus pour oisiveté et vagabondage (*Monit. judic.* V, 22). Palerme, 1875.

SERRA J. L'admonition pour oisiveté et vagabondage ou suspicion de crimes. Etude sur la loi de sûreté publique en vigueur et sur la proposition de la réformer. Turin, Union typ. éditr. 1885, pag. 184.

SIGHELE WALTER. L'assujettissement à la surveillance spéciale de la police et le projet du nouveau code pénal italien. \*\* (IV, 32). Voir § *La pénalité*.

SONNENFELS. La science du bon gouvernement. Trad. ital. (de l'allemand) Venise 1785.

STIVANELLO. L'ignorance considérée par rapport à la morale, à l'économie, à la politique. Venise 1867.

TEMPIA J. S. La politique et les mineurs. (*Revue de sciences sociales et politiques*), Florence, 1883. Extrait, pag. 14.

Id. Id., *ibid.*, 1885.

TERZI ERNEST. De l'ivrognerie en Italie et des moyens pour y remédier. Mémoire couronné par l'*institut lombard*. Milan, Croci, 1878, pag. 243.

THONISSEN J. J. La loi belge du 20 avril 1874 sur la détention préalable. \*\* (I, 59).

TOLOMEI JEAN PAUL. Sur le troisième thème développé au congrès juridique international qui a eu lieu à Turin en septembre 1880, et sur ses conclusions. (*Actes du r. institut vénitien*). Extrait, Venise, Antonelli 1881. Opusc.

VARCASIA FRANÇOIS. L'admonition du courtier clandestin. (*Gazette des trib.* VI, 54-55). Milan 1877.

VARCASIA FRANÇOIS. Le domicile forcé et le service militaire suspendent-ils le cours des deux ans avec lequel cessent les effets de l'admonition? (*La loi*, XX). Rome 1880.

VERDI. Si les carabiniers royaux ont la faculté de dénoncer, pour être soumis à l'admonition, les oisifs, les vagabonds et les personnes suspectes. (*La loi*, II, 19.). Rome, 1884.

VERONESE ANTOINE. De la prostitution considérée surtout en ses rapports aux lois de police, politiques et sanitaires. Florence, Civelli 1875, in-16°, pag. 146. Voir § *Varia*.

VISMARA A. De l'arrêt préalable. Udine, typ. Bardusco 1884, in-16°, pag. 82.

VOLPE PIERRE. Vagabonds étrangers. (*Moniteur du fonctionnaire de sûreté publique*, an. XXII). Rome 1884.

### § 13. — Education morale et religieuse Instruction — Bibliothèque.

ANCRE (L'). Recueil de petits ouvrages regardant l'agriculture, publié par la typographie du collège de petits artisans à Turin 1872. Recueil recommandé pour les Bibliothèques carcéraires.

BAIN ALEXANDRE. Science de l'éducation italienne. Trad. italienne de l'anglais. Milan 1880. (Voir pag. 63 et suiv.).

BATTISTELLI CHARLES. Trente conférences morales. Naples 1884; p. 150.

BERNABÒ SILORATA A. L'instruction et les maisons de peine. (*Ephém. carc.*, I, 681 et suiv.).

Id. Quelles sont les peines disciplinaires dont l'usage peut être permis dans les prisons et dans les pénitenciers? Congrès pénit. internat. de Stockholm, thèse 3.<sup>me</sup> sect. II. \* (VIII, 137-149). Voir la voix *Congrès*, etc. du § *Réforme*.

BIAMONTI ANGE. Livre de lecture à l'usage des écoles élémentaires dans les prisons, avec une appendice contenant les principales notions d'arithmétique et du système métrique et les premiers éléments d'agriculture. Pérouse, Santucci 1878.

BORLA V. et PIGHETTI A. La réhabilitation. Lectures éducatives pour les détenus. Rome, typ. nationale 1882, pag. 114.

CECCHERINI De l'instruction dans les prisons. \* (VI, 390-394).

CICOGNANI. Conférences à ses reclus. (*Ephém. carc.*, II, 257 et suiv.).

DE SANCTIS A. L'instruction religieuse dans les établissements pénitentiaires. (*Ephém. carcér.*, III, 358-364).

Id. Le travail et l'éducation morale dans les établissements pénitentiaires. (*Ephém. carcér.*, III, 461-466).

Id. Les écoles dans les établissements de peine. *Ephém. carcér.*, III, 626-630; IV, 719-725).

Id. Avertissements pédagogiques à propos de la réforme des maisons de correction. \* (VII, 433 et suiv.).

DE SANCTIS JUSTIN. Richard. Livre pour les prisonniers. Potence 1882.

DIONESE PHILOMÈNE. Discours inaugural prononcé à l'occasion de l'ouverture solennelle des écoles dans les grandes prisons de Palerme, le 1<sup>er</sup> mars 1871.

ERRERA ALBERT. Rapport de l'association vénitienne pour les bibliothèques populaires. Venise 1872.

FORNI F. Ecole et travail dans les établissements carcéraires. \* (VIII, 564; IX, 135, 271). Voir § *Travail*.

GAMBA J. B. Pour l'inauguration solennelle de l'école dans la prison de Caltagirone le 14 mars 1873. Caltagirone, Giustiniani 1873.

GARELLI VINCENT. La force de la conscience. Histoire de Policarpe Davvegni. Milan, Carrara 1872. — Livre pour l'éducation des gens moralement déchus.

Id. Le précepteur des adultes. Journal à l'usage des écoles du soir, dominicales, etc. Turin, Paravia 1867.

On y trouve: Méthode pour apprendre à lire, écrire et calculer aux détenus. Gènes 1862.

GRELLET-WAMMY. Manuel des prisons. Traduct. du franç., éditée par l'avocat FRANCIONI, avec des notes, modifications et additions de PETITTI di RORETO. Novare 1841.

MARTELLI JEAN. Rapport fait à s. ex. le Ministre de l'intérieur. Novare 1877. Voir § *Histoire*.

Id. Recueil de lettres pour le prisonnier. Petit ouvrage moral à l'usage des écoles carcéraires. Novare, Miglio 1882; pag. 72, in-16°.

Id. Avertissements moraux aux artisans avec un rapport sur l'école dans les prisons. Turin 1871, 2<sup>e</sup> édit. corrigée et augmentée. Turin 1873. Elle contient: Conseils aux prisonniers, de NICOLAS TOMMASEO. Voir ci-dessous.



MICCOLI J. L'instruction dans les prisons. \* (XI). Rome, 1881.

PEREZ MICHEL. Crime et réhabilitation. Livre de lecture pour les condamnés.

QUAINI S. Histoire d'un prisonnier ; à l'usage des prisonniers. Milan 1872.

RAPPORT de la commission visitatrice des prisons de Mantoue. Mantoue, typ. Mondovì 1877.

RÉHABILITATION (La) des prisonniers. Opuscule périodique. Milan, 1874 et ann. suiv. Voir § *Recueils*.

SCARPA VINCENT JEAN. Catéchisme de morale pour les écoles élémentaires. Turin, Paravia 1879. — Recommandé pour les bibliothèques des établissements pénitentiaires.

SCIPPACERCOLA VINCENT. L'éducateur du détenu. Raisonnements moraux. Naples, Cons 1878.

SOCIÉTÉ contre les mauvaises lectures. Florence 1872.

TOMMASEO NICOLAS. Conseils aux prisonniers. — Ecrits exprès pour le livre de MARTELLI auquel ils se rattachent. Voir ci-dessus, MARTELLI.

VERATTI JOSEPH. Manuel de pédagogie correctionnelle, à l'usage des maisons de correction pour les jeunes dissolus et des réformatoires. Bologne, Moneti 1878, in-8°, pag. 168.

VIDAL L. Bibliothèques pénitentiaires en France. Lettre au directeur de la *Revue*. \* (II, 449-456).

#### § 14 — Asiles dits criminels — Maladies mentales des criminels.

ALIÉNÉS et leurs hospices, dans les législations étrangères.\*\* (XXI, 139-144). Résumé de l'étude de BOOGAERS. (*France judiciaire*).

BERGONZOLI. Sur les fous criminels en Italie et en Prusse, année 1871. — Etude faite dans le laboratoire de la clinique psychiatrique de Pavie. \* (III, 477-486).

Id. Sur la statistique des prisons pour l'an. 1873 et spécialement sur les fous criminels. \* (V, 278). Voir § *Statistique*.

BERTI. Sur les articles 61 et 62 du projet du nouveau code pénal italien. Venise 1876.

BINI. Les demi-fous vis-à-vis de la science, du droit et de la défense de l'ordre social. Extrait du journal médical *L'expérimental*. Florence 1885, p. 15.

BIFFI SERAPHIN. Réponse aux observations du prof. LOMBROSO sur les fous criminels. (*Comptes-rendus de l'institut lombard*, 1872).

Id. Dispositions dont on aurait besoin en Italie pour les délinquants devenus fous. Mémoire lu à l'*institut lombard*, 20 juin 1872. Publié aussi dans les *Archiv. ital.* pour les maladies nerveuses et dans le *Monit. des trib.* XIV.

BIFFI, LOMBROSO, BONACOSSA. Sur la fondation d'un asile d'aliénés criminels en Italie. \* (II, 425).

BONACOSSA. Pétition au parlement pour la modification des quelques dispositions du code civil et pour la création d'une loi spéciale pour les fous. Voir les *Actes du parlement*. Turin 1849, et le supplément à la *Gaz. piémont.* du 7 mars 1849, n.° 140.

Id. Note sur la circulaire du ministère de l'intérieur aux préfets du royaume. Turin 1872.

BELTRANI-SCALIA. La réforme pénitentiaire en Italie. Rome 1879. (§ *Réforme*). Voir pag. 342 et suiv.

BRUSA EMILE. D'une grave lacune dans les lois italiennes. (*Journal des lois*). Gènes 1870.

La lacune dont l'auteur traite, consiste dans le défaut d'une institution pour prévenir les offenses de la part des accusés acquittés comme fous.

BUCCELLATI ANTOINE. Institutions de droit pénal, etc. (§ *Ouvrages*.) Voir à pag. 98 et suiv.

BUONOMO. Rapport fait à la chambre au nom de la commission des députés sur les projet de loi concernant les asiles des aliénés. Rome 1880 et 1882. (*Actes de la chambre des députés*, législature XIV).

CAPPELLI. Sur la nécessité des asiles pour les aliénés criminels dans le royaume d'Italie. Milan 1873.

CARDON. Rapport sur la statistique carcénaire du royaume d'Italie, 1871. Voir § *Statistique*.

CARRARA FRANÇOIS. Les experts aliénistes dans le barreau. (*Rev. expér.*, I).

CASTIGLIONI CÉSAR. Idées pour une loi sur les aliénés, Milan 1867.

CIRCULAIRE du Ministre VILLA, 2 juin 1880, sur les criminels aliénés.

CONGRÈS de la société phrénatrique. Voir celui de Imola, et surtout le suivant de Aversa, dont les comptes-rendus sont publiés dans la *Rev. expér.*, 1876, 1877, etc.

CÓUGNET. Etude sur les fous criminels, les suicides et les récidivistes en Italie. \* (X, 102-119). Voir § *Statistique*.

DE RENZIS. Rapport sur le budget de 1<sup>ère</sup> prévision du ministère de l'intérieur pour l'an 1881. (*Actes parlementaires*).

On y parle de la nécessité des asiles pour les aliénés criminels.

DESPINE P. Etude sur l'état psychique des criminels. \* (III, 398-407).

Trad. du français d'un mémoire publié dans les *Annales médic. psychologiques*, de Paris.

FERRI HENRI. Les nouveaux horizons, etc. (§ *Ouvrages*). Voir pag. 509-519 de la 2<sup>me</sup> édit.

FONDATION (SUR LA) d'un asile pour les aliénés criminels en Italie. \* (II, 425-431).

FORNASINI. Des aliénés et des condamnés ; des asiles pour les aliénés et des prisons. (*Ann. univ. de médecine*, avril 1848). Milan, 1848.

GIANELLI J. L. L'homme et les codes dans le nouveau royaume d'Italie. Voir § *Varia*.

GIROLAMI JOSEPH. De l'organisation des asiles pour les aliénés dans le royaume d'Italie. Pesaro 1865.

GRILLI. Le projet de loi sur les aliénés et sur leurs asiles. (*Journal médical L'impartial*). Florence 1881.

HOSPICE (L') criminel *Broadmoor*, pour les aliénés, en Angleterre. \*\* (XXI, 256 et suiv).

KNECHT. Note sur l'asile pour les aliénés près de l'établissement pénal de *Waldheim*, septembre 1880. \* (XIV, 567 et suiv).

LIVI CHARLES. De la monomanie en rapport au barreau criminel. (*Rev. expér.*, ann. II).

LOMBROSO CÉSAR. La folie criminelle en Italie, années 1866-1867. Florence 1871.

Id. Des aliénés criminels en Italie, ann. 1868, 1869, 1870. Rome 1872.

Id. Sur l'institution des asiles pour les aliénés criminels en Italie. (*Comptes-rendus de l'institut lombard*). Reproduit \* (II, 102 et suiv).

Id. L'homme délinquant, 3<sup>me</sup> édit. complètement refondue, Turin 1884. Voir §§ *Réforme, Police*, etc.

Id. La nouvelle proposition de loi sur les asiles pour les aliénés criminels. (*Archiv. de psych.*, vol. I et II). Turin 1881.

LOMBROSO CÉSAR. Sur la folie criminelle en Italie. \* (I, 287-292).

Id. Des aliénés criminels en Italie \* (II, 456-462).

MAUSDLEY. La responsabilité dans les maladies mentales. Traduction de HENRI TAMASSIA sur la 2<sup>e</sup> édit. anglaise, avec une préface du traducteur. Milan, Dumolard 1875. Voir § *Varia*.

MANCINI P. S. Discours à la chambre des députés, en réponse au député RIGHI. Rome 1877. (*Actes du parlement*).

MENDEL. Sur les aliénés criminels. (*Revue, expér.*, an. III).

MIRAGLIA. La loi et la folie raisonnante. Naples 1871.

MONTI. Sur l'organisation d'un grand asile pour les aliénés criminels. 1873. Forlì, Aussi: Sur les manicomies criminels, 1872.

MUSSI. Rapport sur le budget du ministère de l'intérieur pour 1878. (*Actes parlementaires*).

La nécessité des asiles pour les aliénés criminels y est admise.

NOTE sur le XXII<sup>me</sup> rapport annuel du directeur de l'hospice pour les aliénés criminels d'Auburn. (*Archiv. italien. pour les maladies nerveuses*, 1882).

POLCARO. Rapport sur la section d'aliénés près l'établissement pénal des invalides à Averse. \* (XI, 37 et suiv.).

PROJET de loi sur les aliénés et sur leurs asiles, publics, privés et criminels, présenté à la chambre des députés, etc. Voir § *La pénalité*.

PROJET (DEPRETIS) sur les aliénés et sur leurs asiles, publics, privés et criminels. Texte du projet, avec notes critiques de la direction de la *Revue*. \*\* (XIV, 433-440, 518 et suiv.).

PUGLIA FERDINAND. Traitement juridique des monomaniaques. (*Cercle juridique*, livraison 120). Palerme 1879.

Id. La psycho-physiologie et l'avenir de la science criminelle. (*Arch. de psych.*, II).

RIGHI. Discours — interpellation au ministre de grâce et de justice (MANCINI) sur l'institution des asiles pour les aliénés criminels en Italie. Chambre des députés, 17 avril 1877, et 7 déc. 1880). Rome 1877. Voir aussi : \* (VII, 336-359).

ROGGERO JEAN. Sur les fous criminels en Italie. \* (V, 311 et suiv.).

SADUN. La phrénatrie en rapport à la jurisprudence sous le point de vue de la garde, de la défense, de l'assistance et du traitement des aliénés. Pise 1877.



SADUN. Sur les asiles nommés criminels. (*Journ. napolit. de philosophie et lettres*, ann. III, vol. V).

TAMASSIA H. Le nouveau code pénal italien et la folie partielle. Critique. (*Rev. expér.*, III, 177 et suiv.).

Id. Préface à la traduction italienne de l'œuvre de MAUSDLEY: *La responsabilité*, etc. Voir ci-dessus MAUSDLEY et § *Varia*.

Id. La folie chez les criminels italiens. Etudes publiées dans les *Mémoires du laboratoire* du prof. CÉSAR LOMBROSO. de *psychiatrie et médecine légale de l'université royale de Pavie*, Bologne, Fava et Garagnani 1875. Reproduites. \* (IV, 301-309, 373-377). Voir § *Varia*.

TAMBURINI. Les asiles pour les aliénés criminels. Etude bibliographique. III, 35-49).

Id. Sur les asiles pour les aliénés criminels et sur une lacune dans la législation d'aujourd'hui. (*Revue expér.*, II, 449 et suiv.). Reproduit \* (VI, 440-456).

Id. Les projets de loi sur les aliénés en Italie et en France. (*Revue expér.* ann. IX, 10-27, 229-237). Reggio Emilie 1883. Reproduit. \* (XIII, 401-410).

Id. Le projet de loi sur les asiles d'aliénés, publics, privés et criminels. (*Rev. expér.*, ann. X, 311).

VERGA. Les médecins alienistes et les cours d'assises. Milan, 1873.

VIRGILIO GASPARD. Du gouvernement des asiles d'aliénés et de l'assistance aux fous en France, en Suisse et en Angleterre. Rapport. Naples, 1875.

Id. Sur l'institution des asiles pour les aliénés criminels en Italie. Rapport au 2<sup>m</sup>e Congrès des phréniatres italiens qui a eu lieu à Averse, septembre 1877. (*Archiv. ital. pour les maladies nerveuses*, an. XIV, 341 et suiv.).

Id. L'asiles d'aliénés d'Averse. Compte-rendu du service disciplinaire et sanitaire, présenté au conseil d'administration. Naples 1877.

ZIINO. Sur les causes qui excluent ou diminuent l'imputabilité selon le dernier projet de code pénal. Naples 1874. Voir § *Varia*.

Id. De l'imputabilité selon le dernier projet de code pénal. (*Thémis zanclée*, juin 1876). Voir § *Varia*.

Id. La physiopathologie du crime. Naples 1864. § *Varia*. Voir pag. 463 et suiv.

Id. Manuel de médecine légale. Voir pag. 109 et suiv. § *Varia*.

§ 15. — Hygiène — Service médical — Alimentation.

BAER et ROGGERO. Les prisons, les établissements et les systèmes pénitentiaires considérés sous l'aspect de l'hygiène, de leur organisation et de leurs effets. \* (II, 346-363; III, 120-132, 254-261, 354-361, 462-467; IV, 38-45, 89-98, 242-253, 578-586; V, 44, 178, 244, 305-329). Appendice de ROGGERO: Sur les aliénés délinquants en Italie.

CASALI ALEXANDRE. Compte-rendu statistique des maladies chirurgicales traitées dans l'hôpital de la maison de peine aux Thermes de Dioclétien, de 1875 à 1879. Rome 1880.

Id. Compte-rendu des maladies médicales et chirurgicales traitées dans la maison de correction pour les mineurs à Ste Balbine, depuis le 1<sup>er</sup> août 1872 jusqu'au 31 août 1880. Rome 1882.

CICOGNANI. Travail et alimentation des reclus. (*Ephém. carcér.*, II, 1886, pag. 492 et suiv.). Voir § *Travail*.

FORNASINI LOUIS. Observations sur les prisons de Brescia et sur leur état sanitaire. (*Annales universelles de médecine*, Milan 1843).

Id. De la réforme des prisons réclamée par l'hygiène, etc. Voir § *Réforme*.

GAMBA. Statistique de l'hôpital syphilitique pour les femmes et de la prison centrale des femmes pour 1876. Voir § *Statistique*.

GIACCHI OSCAR. Hygiène carcénaire. Une lacune fatale dans le service carcénaire. (*Gazette médicale*, Turin, Roux et Favale 1885, pag. 7).

HUREL A. Du régime alimentaire dans les maisons de peine. \* (VII, 519-529).

MITTERMAIER, RONCIVECCHI et PETITTI. Questions hygiéniques sur les nouveaux systèmes pénitentiaires, adressées à la section de médecine du troisième congrès italien. Florence 1841 — Un autre volume sur ces questions pour le congrès de Padoue. Padoue 1842.

MORELLI CHARLES. Essai d'études hygiéniques sur le régime pénal de séparation des reclus, introduit et expérimenté en Toscane jusqu'à 1849. Florence 1849. Voir ci-dessous PERI.

Id. Rapport relatif à l'influence sur les maladies dans le pénitencier de Volterre. (*Thémis*. Florence, février 1860, pages 207-221).

PERI CHARLES. Réponse du chev. CHARLES PERI à l'opuscule du Dr. CHARLES MORELLI publié en 1859, sous le titre: *Essai d'études hygiéniques, etc.* Voir ci-dessus: MORELLI.

PETITTI DI RORETO CH. HILAR. Questions hygiéniques proposées au troisième congrès des savants italiens réunis à Florence le mois de septembre 1841, sur la réforme pénitentiaire. (*Annales des jurisprudences*, Turin, octobre 1841).

QUESTIONS et propositions de la section médicale du troisième congrès des savants italiens à Florence, concernant l'influence du système cellulaire sur l'état sanitaire des condamnés. (*Journ. des sciences médicales*, septembre 1842).

RASERI. Sur les conditions sanitaires des prisonniers en Italie. (*Annales de statistique*, vol. 22, série 2<sup>me</sup>). — Même dans la *Revue* \* (XI, 465-468).

RASI LÉOPOLD. De l'idée sanitaire dans les établissements de peine. (III, 49-51).

ROGGERO JEAN. Notices sanitaires pour le pénitencier d'Alexandrie, avec des documents officiels. Alexandrie 1861.

RONCATI. Abrégé d'hygiène. — Le chap. 17 traite de l'hygiène des prisons. Naples 1876.

SCIAMANNA. Autopsies des cadavres des condamnés. Guide pour les recherches anatomiques. \* (XIV, 233-271).

X. Si un condamné réhabilité puisse être nommé secrétaire communal.

#### § 16. — Travail — Industrie.

BARINI JOSEPH. Le travail des détenus. Milan, 1877. Extr. du journal *L'indépendant*, 19 août 1877.

Id. Rapport du directeur général (BELTRANI-SCALIA), etc. Voir §§ *Statistique, Réforme, Personnel*.

BELTRANI-SCALIA MARTIN. Le travail des condamnés à l'air libre, l'essai fait aux Trois Fontaines et la question de la campagne romaine. \* (X, 177-211). — Appendice : Lettre de FRANCHINO, gérant de la société agricole des Trois Fontaines. (Ibid.). — Sur ce mémoire : Le travail des condamnés à l'air libre voir articles reproduits des journaux de Rome : *Revue hebdomadaire et Le peuple romain*. \* (X, 387-410).

BENELLI J. C. Sur le travail dans les prisons. (*Gazette piémontaise*, Turin, octobre 1879).

BERNABÒ SILORATA ARISTIDE. Du devoir et de l'utilité du travail dans les prisons. (*Ephém. carcér.*, II, 129-134).

BERNABÒ SILORATA ARISTIDE. L'influence du travail, dans les prisons, sur le libre exercice des métiers en Allemagne et en Italie. \* (X, 41-50; XI, 73-88).

Ce mémoire se trouve, traduit en français par M. LE COURBE, dans le *Bulletin de la société générale des prisons*, Paris 1880.

Id. Le travail dans les maisons de peine. Etudes pratiques (*Ephém. carcér.*, III, 525-534).

BOCCARDO JÉRÔME. Dans ses ouvrages d'économie etc., il se déclare adversaire du travail industriel des condamnés.

CICOGNANI. Travail et alimentation des reclus. (*Ephém. carcér.*, II, 492 et suiv.).

COSTA J. Sur la meilleure manière d'administrer les industries carcérales. (*Ephém. carcér.*, II, 23 et suiv, 266 et suiv.).

Id. Sur le système de l'entreprise générale. (*Ephém. carcér.*, III, 619-625).

D'APEL. Rapport lu dans l'assemblée générale 9 juin 1878 de la société ouvrière de Bologne. (*Revue de la bienfais. publ.*, 31 juillet 1878).

L'auteur s'y déclare pour le travail des détenus dans les colonies.

FERRETTI. Le réformatoire de la société de patronage pour les libérés des prisons, et l'assainissement des vallées de Mantoue. Mantoue 1880. Voir § *Réformatoires*.

FORNI. Ecole et travail dans les établissements carcéraux. \* (VIII, 574; X, 135, 271). Voir § *Education*.

GAZETTE PIÉMONTAISE de Turin, 26 juin 1878. Articles sur le travail des condamnés.

LELLI HONOFRE. Le travail des détenus. (*Revue juridique*) 31 octobre 1877). Bologne 1877. Sur le même sujet : \* (VII, 509-514).

MARINUCCI J. Le travail dans les établissements de peine et le système de l'entreprise générale. Considérations. (*Ephém. carcér.*, IV, 193-207).

MAZZUCCO J. Sur l'administration des industries dans les prisons. (*Ephém. carcér.*, III, 535-554; IV, 155-170).

NICOTERA JEAN. Rapport sur le travail des détenus, présenté à la chambre des députés dans la séance du 25 novembre 1876. (*Actes de la chambre des députés*). Reproduit \* (VI, 563-571, 615-623). Voir § *Personnel*.

NUNES FRANCO. De l'industrie dans les prisons, etc. (*L'économiste*, nos 581, 586). Florence, 1885.



SKOUSÈS AL. Le travail des détenus à Rome. (*Bullet. de la société générale des prisons*; 1882, pag. 749-762).

TRAVAIL (Le) des condamnés. Compte-rendu sténogr. des discussions du congrès ouvrier de la région vénitienne, qui a eu lieu en octobre-novembre 1880. \* (XI, 510).

VEGEZZI RUSCALLA JUVENAL. Sur l'applicabilité des condamnés aux travaux d'agriculture. (*Répertoire d'agriculture* réligé par REGAZZONI, mois d'avril 1850).

Id. Sur l'île de Pantellerie. (*Revue contemporaine*, 1862).

§ 17. — Personnel, surveillance,  
direction, administration et construction des prisons.

ACTES PARLEMENTAIRES. Discussion du projet de loi pour la réorganisation du personnel de garde des prisons, à la Chambre des députés, 7 mai 1873. Reproduite \* (III, 171-193).

Dans le *Bulletin officiel de la direction générale des prisons*, an. III, p. 401-406, on trouve les rapports du ministre LANZA et du député GUERZONI, sur le même projet, le texte de ce projet, celui du comité (*junte*) de la chambre, les documents annexes au rapport de GUERZONI et le texte des articles modifiés par la chambre.

ARATA J. B. Juridiction des inspections générales des prisons. Thèse 4<sup>me</sup>, sect. I du congrès pénit. internat. de Stockholm. \* (VII, 129-139). Voir la voix *Congrès*, etc. du § *Réforme*.

BELTRANI-SCALIA M. L'institution d'écoles normales pour préparer à leur mission les gardiens des prisons doit-elle être considérée comme désirable ou utile au succès de la réforme pénitentiaire? Thème 2<sup>e</sup> de la section seconde. (Congrès pénitent. internat. de Stockholm). \* (VIII, 3-16).

Ce mémoire, traduit en français par M. LE COURBE, se trouve dans le *Bullet. de la société génér. des prisons*, Paris 1878, sous le titre: Des écoles normales pour préparer à leur mission les agents chargés de la surveillance des prisons. Voir § *Réforme*, à la voix *Congrès pénitent.*, etc.

B. S. A. La discipline dans les bagnes de peine. \* (VIII, 121).

BERNABÒ SILORATA A. Construction d'établissements carcéraires moyennant la main d'œuvre des condamnés. \* (XI, 281-299).

Id. Les fonctionnaires de l'administration carcéraire — Lettre à M. PERA. \* VII, 373-382). Réponse de PERA E. \* (VII, 501-509, 558-562).

BUCCI et MARS. Sur la construction des baraques et cabanes pour les condamnés occupés aux travaux à l'air libre, etc. \* (XI, 345-372), [avec dessins.

CANTALUPI ANTOINE. Les travaux pour la construction de la prison judiciaire (maison d'arrêt) à Milan. Milan, 1881.

DE SANCTIS ALPHONSE. L'éducateur du gardien des prisons et des établissements de peine du royaume. Naples, Gargiulo 1872.

FORNI FRÉDÉRIC. De quelques institutions utiles dans le système carcéraire en Italie. Voir § *Réforme*.

Voici les sujets traités: I. création d'un conseil supérieur des prisons; II. division en deux catégories des fonctions administratives dans le service pénitentiaire; III. création d'une société générale des prisons; IV. rétablissement de la direction générale des prisons, alors abolie.

LUCINI ERASME. Rapport de la commission visitatrice des prisons judiciaires (maison d'arrêt) de Milan. Milan, Pirola 1874.

MINGHELLI-VAINI JEAN. Conférences sur la loi 23 juin et le règlement 27 juillet 1873, lues à l'école des gardiens des prisons. Rome 1875.

NICOTERA JEAN. Rapport sur le travail des détenus. Chambre des députés d'Italie, 1876. Voir § *Travail*.

ORGANISATION (L') carcéraire en France. \* (IX, 586-590).

PROJET de la loi anglaise sur l'administration des prisons. \* (VII, 17-25).

QUESTIONS économiques sur l'administrations des prisons. (*Ephém. carcér.*, II, 3,193,321,505).

RAPPORT du directeur général des prisons (BELTRANI-SCALIA), etc., pour les années 1878-1883. Voir § *Statistique et Réforme*.

RAPPORT de l'inspecteur général des prisons sur la construction et sur les détails de la prison de Pentonville. Traduct. par MANZELLA. Naples 1861, in-4<sup>o</sup>.

SALATI E. Lettre sur la surveillance des prisons. (*Actes officiels du duché de Parme*, 15 février 1858).

VAZIO N. Sur l'administration des prisons; question économique. (*Ephém. carcér.*, II, 3-22, 193-201, 321-347, 705-726).

Id. Des émoluments dus aux directeurs des prisons. (*Ephém. carcér.*, V, 397-411).

N. B. Sur les constructions des prisons on trouve des études et des tables dans les traités de *Physique technologique* et de *science des constructions*, tout aussi bien que dans les *Encyclopédies* et grands *Recueils de sciences, industries*, etc. Au surplus, voir § *Recueils*.

§ 18. — *Varia.*

ABRIGNANI J. Une idée en passant sur l'art. 59 du projet de code pénal ital. Rome 1877. (*La loi*, XVIII, pag. 3).

L'auteur n'admet pas comme cause suffisante d'imputabilité la force *intérieure* irrésistible.

ACCETTELLA FRANÇOIS. Statistique administrative et clinique de la prostitution dans la Terre de Labour.

Elle se publie, chaque année, depuis 1869, à Caserte.

AGUGLIA F. L'impuissance de l'action répressive en Italie et ses causes. Frascati, 1884. Voir § *Police*.

AMADEI. Crânes d'assassins, et considérations de crâniologie psychiatrique criminelle. Turin, Bocca, 1884. Extr. des *Archiv. de psych.*

ANDAMAN (Les établissements d'). \* (IV-530-544).

ANDREOZZI. Lois pénales des anciens chinois. Florence, Civelli 1879. Voir § *Histoire*.

ANDREUCCI OCTAVE. Notices historiques sur les hospices pour les orphelins. Florence, Bencini, 1856.

ANDRONICO C. Etudes cliniques sur le crime. \* (VIII-169-176).

Id. Femmes perdues et délinquantes. (*Arch. de psych.*).

ANGELUCCI JEAN. Contribution à la psychologie de l'homme délinquant, etc. Voir § *Peine de mort*.

ARCHIVES pour l'anthropologie et l'ethnologie — organe de la société italienne d'anthrop., ethnol. et psychol. comparée, — publiées par le prof. PAUL MANTEGAZZA. Jusqu'à 1885, voll. 15. Florence, typ. Art de l'imprim., in-8.

ARDIGÒ. La morale des positivistes. Milan 1879.

ARGENTI NICOLAS. Sur Jean Passanante. Etude historique, psychiatrique et criminelle. Rome, Paolini 1878.

BACCAREDDA OTHON. La femme devant la loi pénale. Cagliari, tip. de l'*Avenir de Sardaigne*, 1877. pag. 122.

BARZELLOTTI. Médecine légale. Pise 1818, voll. 2; deux. éd. Pise 1832. Du même auteur: Questions de médecine légale. Pise 1836, voll. 3.

BARZELLOTTI J. Saints solitaires et philosophes. Essais psychol. 2<sup>me</sup> édit. Bologne 1886.

BERTAGNOLLI. Alcool et alcoolisme. (*Digeste italien*). Turin 1885.

BERTANI A. La prostitution brevetée et le règlement sanitaire. Lettre à M. A. Depretis, ministre de l'intérieur. Milan, Quadrio, 1880, pag. 96.

BERTOLOTI et PORTIOLI. Les prisons politiques. Mantoue, Segno 1883.

BINI CHARLES. Le manuscrit du prisonnier.

C'est une satire des injustices humaines dans le traitement des prisonniers, etc.

BILLOD. Sur les intervalles lucides. Trad. it., dans le *Journal pour les sciences polit.-lég.*, Milan, vol. III.

BLUM JEAN. Une visite au pénitencier central de la Saxe. Traduction ital. par SCHANZ. \* (IX-377).

\* BOCCARDO. L'animal et l'homme. Préface à la 2<sup>de</sup> partie du vol. VII de la *Biblioth. de l'économiste*; 3<sup>me</sup> série. Turin 1881.

Ce vol. contient la trad. ital. de: SCHAFFLE « Structure et vie du corps social; essai encyclop. d'une réelle anatomie, physiol. des sociétés humaines, etc. »

BONACOSSA. Sur la nécessité des écoles de médecine psychol. théor.-prat. Turin 1862.

BONFIGLI. Sur la folie nommée morale. Milan 1876.

Id. Encore sur la question de la folie morale. (*Rev. experim.*, an. III). Reggio Emilie 1878.

Id. Observations ultérieures sur l'argument de la folie nommée morale. (*ibid.*, an. V).

BONO G. B. Le daltonisme chez les criminels. Turin, Bocca 1883 in-8°.

Id. Sur la grande puissance de la vue et sur la couleur de l'iris chez les criminels. Turin 1884. Extr. des *Arch. de psychiatrie*.

BONOMI SERAPH. Du suicide en Italie. Milan, Vallardi 1879.

Ouvrage couronné par l'Institut lombard. On y parle des suicides en prison.

BONVECCHIATO. Le sens moral et la folie morale. Padoue 1883, Drucker et Tedeschi, pag. 287.

Id. Sur la troisième édition de « *L'homme délinquant* » de LOMBRÓSO et sur l'applicabilité de la méthode anthropologique au droit pénal et à la médecine légale. (*Journal de science médicales*). Venise 1884.

BRESSAN CHARLES. Les enfants trouvés et la suppression des tours. Padoue, Salmin, 1870, in-8°.



BUCCELLATI ANTOINE. Peine militaire. (*Istit. lomb.*, 9 février 1871). Voir § § *Réforme et Peine de mort*.

Id. Reclusion militaire. (*Istit. lomb.*, 18 avril 1872).

BRUSA E. La morale et le droit criminel dans les limbes. Turin, Union tip.-éd. 1880. Discours inaug.

BUTLER G. E. La réhabilitation des femmes perdues. Discours, in-8°. Rome 1875.

CALUCI JOSEPH. Le droit pénal et la phrénésie. Venise, Antonelli 1877.

CANONICO TANCRÈDE. Le crime et la liberté de la volonté. Turin, Paravia 1875. Extr. des *Actes de l'acad. roy. des sciences* de Turin, vol. X.

CANTÙ CESAR. Notices sur J. D. ROMAGNOLI. Prate 1840.

Id. Marguerite Pusterla. Roman historique. Plusieurs édit. Voir ch. 22 sur la confrérie de Milan pour assister les condamnés à l'échafaud.

CARMINATI THÉMISTOCLE. Si les malfaiteurs ont une physionomie spéciale. Salò 1875.

CARNAZZA-RAMETTA JOSEPH. Le positivisme et les réformes dans le droit et dans la procédure pénale. Messine, typ. Messina 1884. Un vol. pag. 427.

CARPENTER (MISS). Sur les prisons des Etats-Unis. \* (IV-525-530).

CARNECCHIA F. G. Négation du libre arbitre. Pise 1885, in-16°.

CARPI LÉON. L'émigration italienne à l'étranger. Ouvrage couronné du prix Ravizza. Milan 1872.

Id. Des colonies et de l'émigration des italiens à l'étranger, etc. Voir § *Colonies*.

CARRARA FRANÇOIS. La contrainte par corps. (*Opusc. crim.* vol. VII). Lucques 1877.

Il est adversaire de la contrainte par corps.

CARRIERI. C. Le suicide et la peine capitale. Voir § *Peine de mort*.

CASPER. Manuel théorico-pratique de médecine légale. Prem. trad. de l'allemand, etc., Turin 1858, et d'autres éditions.

CAZZANIGA F. L'aumône. Etude historique et sociale. Crémone 1885.

CISOTTI J. B. Sur la peine qu'on doit appliquer aux mineurs. \*\* (XIX). Florence 1884.

Id. De la manie alcoolique en rapport à la responsabilité pénale et aux dispositions de projet du code pénal italien. \*\* (VIII, 392).

COLAIANNI NAPOLEON. Socialisme et sociologie criminelle. Catane 1884.

Id. La criminalité en Sicile et ses causes. Palerme, typ. du *Journal de Sicile*, 1885, in-16°, pag. Viii-71. Voir § *Statistique*.

COMMISSION royale supérieure pour les Etats sardes : Informations statistiques. Voir partie II. Statistique médicale, tome IV. Turin 1849-52.

On y lit des notes et observations remarquables sur la prédisposition héréditaire dans les maladies mentales.

COMUCCI. De l'émigration et du pauperisme, de la réforme agraire et tribulaire. Saint-Sépulcre, Biturgense 1885 pag. 270.

CURCI C. M. D'un socialisme chrétien dans la question ouvrière et dans l'entrelacement sauvage des Etats civils modernes. Florence, Bencini 1885, pag. XXXII-414. Voir § *Police*.

Id. Le suicide étudié en lui même et dans ses causes. Florence 1876. Opuscule.

DE BLASI. Le bague de Brindisi. (*Rev. de jurispr.*). Trani 1884.

DE CRESCENZIO. Crèches et expositions d'enfants. Rapport présenté à la direction de la R. S. maison de l'Annonciade de Naples. Un vol. in-8° Naples, 1873.

DE-FORESTA ADOLPHE. L'Espagne. (De Irun à Malaga). Bologne, Zanichelli 1879, pag VII, 592.

Le chap. VI parle des lois, de la magistrature et des prisons en Espagne. Voir *Revue*, etc. \* VII, 558 et suiv.

Id. Gibraltar et Tangeri. Bologne, Zanichelli 1880.

Il y a des notices sur l'administration de la justice pénale dans le Maroc.

DE PRETIS. La médecine du pauperisme. Venise 1865.

DESCURET. La médecine des passions, c'est-à-dire les passions humaines considérées en rapport à la médecine, aux lois, etc. Trad. ital. sur la XX<sup>me</sup> édit. parisienne. Milan 1861.

DESIMONE JOSEPH. Sur l'organisation des œuvres pieuses de la ville de Naples. Naples, Anfossi 1880.

ECONOMIE (L') RURALE, an: 1860. Rapport sur le bague de St-Barthélemy, île de Sardaigne.

EULLERO LAUR. La psychiatrie, la liberté morale et la responsabilité pénale. Padoue, Draghi 1885; pag. 175.

ELLERO PIERRE. La question sociale. Bologne typ., Fava et Garagnani, 1877.

Id. La tyrannie bourgeoise. Ib. id., 1879.

Id. La réforme civile, Ib. id., 1879.

ESQUIROL. Des maladies mentales considérées dans les rapports médico-hyg., etc. et médico-lég. Trad. ital.

FAMBRI. Est-il vrai que la physique a tué la métaphysique? (*Nouv. antologie*, vol. XXI, Rome 1880).

FAVALLI SÉVERIN. La criminalité en rapport à la civilisation. Usages des Taytiens, et examen de la question si le nouveau-né reproduit l'homme sauvage. Etudes expérimentales. Naples, Pierro 1885, in-8° gr., pag. 215.

FEDÉLI VICTOR HUGUES. Sur la prostitution en Italie. Voir aussi: La prostitution et son rapport avec le crime. \* (I, 251-269).

FERRARESE. Des maladies de l'esprit, etc., voll. 3.

FERRI HENRI. Socialisme et criminalité. Turin, Bocca 1883.

Id. Les remords chez les délinquants. (*Etudes de Sienne*). Sienne 1885.

Trad. française dans le *Bulletin de la Société générale des prisons*; où dona CONCEPTION ARENAL a publié, à l'occasion de cet écrit, quelques observations et remarques.

Id. La théorie de l'imputabilité fondée sur la négation du libre arbitre. Florence, Barbèra 1878, pag. 615, in-8° gr. Même édit. Bologne, Zanichelli 1881.

Id. Education, milieu, criminalité. (*Arch., de psych.*, IV). Extr. Turin, Bocca, pag. 18.

Id. La physiologie des meurtriers. (*Etudes de Sienne*). Sienne 1885.

Id. Socialisme, psychologie et statistique dans le droit criminel. (*Arch. de psych.*, IV).

FILOMUSI GUELF. Des conditions qui excluent ou diminuent l'imputabilité. (Art. 62-70 du proj. de code pén. ital.). Rome, typ. Thermes de Dioclétien 1875.

FINZI FÉLIX. La prostitution et le crime. \* (I, 559-569).

FLORENZANO. De l'émigration italienne en Amérique. Naples 1874.

FOCACCI LUCIEN. La médecine carcérariaire. Causes et remèdes des délinquants en Italie. Observations et propositions. Gènes, typ. des sourds-muets 1883, pag. 155.

FRANK. Système complet de police médicale. Milan 1808; 9 voll.

FRANZOLINI. Les jugements sur l'état mental dans les cours d'assises, et jury supplémentaire. Extr. de la *Revue pénale*. Venise 1877.

FRESCHI FRANÇ. Manuel théorique et pratique de médecine légale. Milan 1885; 2<sup>me</sup> édit.

FULCI L. L'évolution dans le droit pénal. La force irresistible. Messine, Capra 1885; pag. 91, in-16°.

Id. La nouvelle école criminelle. Rome, Calzelli 1885.

GABELLI ARISTIDE. L'homme et les sciences sociales. Milan, Brigola 1869.

Id. La nouvelle école de droit pénal en Italie. (*Nouvelle antologie*, an. XX, 16 août 1886).

GABELLI FRÉDÉRIC. Humanitarismes maladifs: conférence. Padoue 1884.

GAMBERINI. Rapports sur la prostitution à Bologne.

Ce sont huit rapports publiés à Bologne de 1864 au 1871.

GANDOLFI J. Fondements de médecine légale analytique, avec la comparaison des législations plus importantes, etc. Naples, Vallardi 1865. 3 voll. in-8.

GAROFALO R. De la mitigation des peines dans les crimes de sang. (*Journ. napolit.*, juin 1877).

GHEZZI L. La question sociale dans ses rapports avec la bienfaisance. Milan, Annoni 1883, pag. 136.

GIACCHI OSCAR. Fous et coquins. Milan, Croci 1885, in-16°, pag. 311.

GIANELLI JOSEPH LOUIS. L'homme et les codes dans le nouveau royaume italien. Commentaire médical et légal. Milan 1860.

Tirage à part de la revue *Le politechnique*, où l'ouvrage avait paru, livraisons d'août, sept., oct., nov., déc. 1860. A pag. 133 et suiv. l'auteur soutient la nécessité de distinguer trois catégories de condamnés pour faire une bonne application du système pénitentiaire.

GIROLAMI J. Observations sur les aliénés à base d'imbecillité, comparables, sous plusieurs rapports, aux imbecilles délinquants. \* (I, 219-225).

Id. Raisonnements sur les limites de la folie, etc. 1865.

Id. De la règle fondamentale pour déterminer la capacité ou incapacité civile et criminelle. Extr. du *Monit. des trib.*, 1863.

GIURIATI D. Vieux péchés. Venise, Segré 1879. Voir §§ *Histoire et Réforme*.

Le titre signifie qu'il s'agit de publications déjà parues. On y lit, entre autres, celles-ci: *A l'Elbe*, qui est une description de ce baigne (premièrement parue dans la *Revue européenne*); et *Nos prisons*.



GUETTA CHARLES. Sur la prostitution. Notes bibliographiques, à propos de l'étude critique de l'avocat ANTOINE VERONESE. (*Echo des trib.*, n. 2686, 2687) Voir ci-dessous: VERONESE.

HOLTZENDORFF (VON) FRANÇ. La psychologie du meurtre. Traduit de l'allemand. \* (III, 125-150). Voir § *Statistique*.

HOSPICE pour l'enfance abandonnée du cercle de Gènes. Compte-rendu moral pour l'année 1884, et notes statistiques pour le biennium 1883-84. Gènes, Colombo et Morando, in-8°, pag. XI et prospectus.

HOSPICE royal de bienfaisance de la province de Catane. Rapport annuel. Les premiers rapports doivent remonter à un temps assez reculé, car l'hospice existe depuis plus d'un siècle.

INDELLI LOUIS. La justice pénale en Italie. Lettres à P. S. MANCINI. Milan 1876. (*Journ. des trib.*, V, n.ºs 4, 5, 6).

JACINI ETIENNE. Rapport final sur les résultats de l'enquête agraire. Rome, Forzani 1884, pag. 106, in-fol.

Une 2<sup>me</sup> édit. vient de paraître in-8°. L'auteur a aussi publié: *La propriété agricole et les populations agricoles de la Lombardie*. Milan 1854.

LABRIOLA. De la liberté morale. Naples 1873.

Id. Idée de la liberté (*Arch. de statist.*) Rome 1878.

LAMPERTICO FIDÈLE. Economie des peuples et des Etats. Le travail. Milan, Treves 1873.

Voir le chap. XVI sur les maisons de travail et d'industrie, où l'auteur parle aussi des travaux dans les prisons, des mendiants, etc.

LAURA (SECOND). Législation et maladies mentales. Essai. (*Journal de la royale académie de médecine*, an. XXXIV). Turin 1871.

LAZZARETTI. La médecine légale. Florence 1857, voll. 2.

Id. Cours théorique et pratique de médecine légale. 4<sup>me</sup> édit. Padoue 1880; voll. 5.

LIOY A. La nouvelle école pénale; exposé populaire, avec addition de la nouvelle loi française sur les récidivistes. Naples 1885. 2<sup>me</sup> édition. Turin, Bocca 1886.

LOCATELLI P. Misère et bienfaisance; souvenirs d'un fonctionnaire de la sûreté publique. Milan 1878, in-16°, p. 204.

LOI 21 décembre 1873 sur la traite des enfants. (*Gazette officielle du Royaume*, 23 décembre 1873 et *Recueil officiel*, n. 1733, série II).

LOCASPI V. De la manière de conserver l'abolition de la mendicité. Verone 1817.

LOMBROSO CÉSAR. L'homme délinquant. Voir: § *Réforme*, etc.

Id. La médecine légale des alienations mentales, etc. Padoue 1865.

Id. Pensée et météores. Influence des astres et des météores sur l'esprit humain. Milan, Dumolard 1872: Sur le délit et les météores. Etudes critiques. Extrait de la *Revue clinique*, 1882, éditée par Vallardi.

Id. Fous et criminels (I vol. Padoue 1874), et dans les *Mémoires de son laboratoire de Pavie*, Bologne 1875, Fava et Garagnani. — Ibid., du même auteur; anthropologie sur le tatouage en Italie, surtout chez les criminels.

Id. Génie et folie, en rapport à la médecine légale, à la critique et à l'histoire. 4<sup>me</sup> édit. — Turin, Bocca 1884.

Id. Verzeni et Agnoletti. \* (III, 193-213).

Id. Sur la Trossarello-Sola. \* (VII, 392-408).

Id. Suicides véritables et simulés des délinquants. \*\* VIII, 89 suiv.

Id. Le brigand Gasparone. Etude. Turin 1882, Loescher, in-8°, avec une table lithographique.

Id. La folie morale et le délinquant-né. (*Arch. de psych.*, III).

Id. *Pro schola mea*. (ibid. V). Aussi dans le vol. III de la *Zeitschr. f. d. ges. Strafrechtswissenschaft*.

Id. La réaction des vases chez les délinquants en rapport à leur longévité et poids (*Athénée vénitien*, livrais. 1 et 2, 1884).

Id. Meurtre et vol pour amour fou. (*Arch. de psych.*, IV).

Id. Identité de l'épilepsie avec la folie morale et la délinquance innée. (*ibid.*, VI).

Id. et BIANCHI. Misdea et la nouvelle école pénale. Turin, Bocca 1884, avec 4 tables.

Id. et FERRI. Sur A. Faella, etc. Turin, Loescher 1883, avec une table.

Id. et MARRO. Sur les dernières études d'anthropologie criminelle en Europe. \* (XV).

LOZZI CHARLES. De l'oïsimité en Italie. Livres IV. Turin, Union typ. édit. 1871, 2 voll. in-8.

LUCCHINI LOUIS. Soldats, délinquants, juges, bourreaux. Voir aussi § *Peine de mort*.

MACCABRUNI HUGUES. Une famille de suicides. (*Arch. de psych.*, IV).

MAJNO LOUIS. L'école positive de droit pénal. Extrait du *Monit. des trib.*, Milan 1885, pag. 50.

MAISONS de force, bagnes de peine et colonies agricoles. Notes et impressions d'une excursion scientifique. \* (XIV, 441-450).

MAMIANI TERENCE. Des questions sociales. Rome, 1882.

MANFREDINI JOSEPH. La maison de peine de Padoue. \* (III, 87-104.).

MANTEGAZZA PAUL. Leçons d'anthropologie.

MANZONI ALEXANDRE. Histoire de la colonne infâme. Plusieurs éditions.

MARIO WHITE (JESSIE). La misère à Naples. Un vol. Florence, Lemonnier 1881.

MAURO (DE) MARIUS. Sur le matérialisme moderne en droit pénal. Catane, Battiato 1883.

Id. La sélection dans le principe organique du droit pénal. Parme, Rossi-Ubaldi 1885.

MARRO ANTOINE. Les prisonniers. Etude psychologique du vrai. Turin 1885.

MASCHKA. Traité de médecine légale, élaboré par les prof. BELOBRADSKY, BLUMENSTOK, etc., etc., etc. Trad. ital. Quatre voll. gr. Naples 1885 et suiv., chez Jovene.

MASI. Mémoires de Gasparone, 1867.

MAUSDLEY. La responsabilité dans les maladies mentales. Trad. de l'anglais, avec préface, par A. TAMASSIA. Milan, Dumolard 1875. Voir § *Asiles*.

Id. Corps et esprit. Trad. par COLLINA. Orvieto 1872.

Id. Physiologie et pathologie de l'esprit. Trad. par COLLINA. Naples 1871.

MAZAS. Réfutation des erreurs de M. PIETRASANTA, sur la prison de Mazas. (*Echo des trib.*) 5 octobre 1865.

MAZZOLENI ARCHIM. Silhouettes morales de 23 détenus dans les prisons de Pavie. (Dans les *Mémoires du laboratoire de psychiatrie*, etc. du prof. LOMBROSO). Bologne, Fava et Garagnani 1875.

MECACCI FERDINAND. Sur la théorie de l'imputabilité morale dans les crimes. Prolégomènes. Rome, Forzani 1883, pag. 261.

MINGHELLI-VAINI. L'individu, l'état, et la société, etc. Voir § *Police*.

MIRTO JEAN. Sur le libre arbitre et sur le fondement légitime de la peine. Sienna 1885, typ. Nava, in-8°, pag. 23.

MITTERMAIER C. F. Des conditions de l'Italie. Avec un chapitre inédit de l'auteur et des notes du traducteur. Traduction de l'abbé PIERRE MUGNA. Leipzig 1845, in-12°.

MONNIER MARC. Si l'Italie soit la terre des morts.

MONTEFORTE J. Brièves notices statistiques sur l'hôpital syphilitique de Palerme. Palerme 1874.

MORICHINI C. L. Des institutions publiques de charité et d'instruction primaire à Rome. Rome 1835. Ibid., 1842 Voll. 4. Voir §§ *Réformatoires et Police*.

MORSELLI HENRI. Contribution à la psychologie de l'homme délinquant. Notes stat. et anthr. sur les délinquants suicides. (*Archiv. ital. pour les maladies nerveuses*, XIV). Milan 1876.

Id. Le suicide. Essai de statistique morale comparée.

Une traduction anglaise a paru à Londres en 1884, chez Appleton, in-12°. On y parle aussi du suicide chez les criminels.

Id. Les lois statistiques du suicide selon les derniers documents. (1879-1885). Milan, Civelli 1885, pages 90.

Id. Contribution à la psychologie de l'homme délinquant: I. De l'influence de la peine sur les détenus, déduite des statistiques disciplinaires des prisons. (*Rev. experim.* III, 316-345).

Id. Manuel de séméiotique des maladies mentales, etc. Milan 1885; 1 vol. in-16°, pag. 480.

NICHOLSON DAVID. La psychologie morbifique des criminels. Trad. des *Annales médico-psych.* \* (VII, 231-236) voir aussi \* (X, 167 et suiv.)

NOCITO PIERRE. Histoire d'un condamné et ses idées sur les prisons. \* (II, 263 et suiv.).

NOTICES historiques et statistiques sur la bienfaisance à Vienne. Extrait de l'ouvrage: *Die Armenpflege in Jahrzehnt 1863-1872*. Wien. — (*Annales de statistique*, série 1°, vol. 8. Rome 1876).



ORANO JOSEPH. La criminalité dans ses rapports avec le climat. Etude statistique et sociale. Rome, Botta 1882, pag. 156. Voir § *Statistique*.

ORFILA. Leçons de médecine légale. Florence 1841; voll. 2.

PADELLETTI GUY. La loi sur l'abolition de la contrainte par corps pour dettes dans le Parlement de la Confédération germanique septentrionale. (*Arch. jurid.*, II 191-204, 406-414, 522-531).

PADOA A. La contrainte pour dettes et la loi 6 décembre 1877. Turin, Union typ.-édit. 1878.

PAOLETTI. La politique, ou le gouvernement de police. Publié dans : *Recueil de traités et mémoires de législation et de jurisprudence criminelle*. Florence 1821-22.

PARENTI M. A. Sur le paupérisme, la mendicité, etc. Discours à propos de deux questions proposées par l'Académie de Modène, etc. Modène, Vincenzi 1881.

PASSERINI LOUIS. Histoire des institutions de bienfaisance à Florence. Florence 1866. Voir § *Histoire*.

PATRONAGES (LES) pour les enfants du peuple. Bologne. Société oléograph. pontific., 1879.

PELLEGRINI. Lettre à *Crescimbeni*. (*Le polytechnique*, Milan 1861).

A propos d'une étude de *Crescimbeni* sur la question de l'imputabilité pénale et des formules relatives dans les codes.

PELLICO SILVIE. Mes prisons. Plusieurs éditions et traductions.

PÉNITENCIER (LE) de Pallanza. *Gazette piémontaise*, Turin, 4 mai 1879.

PERRONE-FERRANTI. Dante, le déterminisme et l'imputabilité relative. Messine, Capra 1881, opusc.

PESSINA HENRI. Le vouloir libre. Discours inaugural. Extr. du *Journal napolitain de phil. et lettr.* Naples 1876.

Id. Le naturalisme et les sciences juridiques. Disc. inaugural. Naples 1879.

PETRUCELLI DELLA GATTINA. Rule Britannia. Rome, Botta 1879.

L'auteur s'occupe, entre autre, des institutions anglaises, concernant les prisons, les sociétés de patronage, etc.

PIANTANIDA. Du suicide. Dissertation. Milan 1828.

POLETTI F. Le sentiment dans la science du droit pénal. Udine 1882.

Id. La personnalité juridique dans la science du droit pénal. Voir § *Ouvrages*.

POLETTI F. Le délinquant. Note d'anthropologie criminelle. Udine, Gambierasi 1875.

POMA. Dictionnaire anatomico-médico-légal. Padoue 1834.

PRÉVOIR ET POURVOIR: Programme de la pieuse institution pour les enfants de la Providence en Milan. Milan, typ. Garda 1885, pag. 16 in-16°. — Le programme de cette institution; *ibid.*, typ. Cogliati 1884, in-16°, pag. 24 — Son règlement interne; *ibid.* typ. Garda, in-24°, pag. 31.

PROGRAMME et règlement interne de l'Institut industriel des jeunes gens périliclitants, etc. Rome, typ. Centenari 1884, in-8°, pag. 12.

PRISONS (LES) en Italie. Polémique avec le *Times* de Londres. • (III, 343 et suiv.). Voir aussi • X, 361-393.

PRISONS (LES) de l'Allemagne. Extrait des comptes-rendus des séances de la chambre des députés de Berlin. • (II, 463-476).

PROJET de code sanitaire pour le royaume d'Italie.

PUCCI. Croquis monographique de la *camorra* carcéraire dans les provinces méridionales, 1882.

Publié aussi à Florence, 1881 avec les Allégations et les discours en matière pénale, de l'auteur.

PUCCINOTTI FRANÇOIS. Leçons de médecine légale. Plusieurs édit. Macerate, Mancini-Cortese 1835, voll. 2; Livourne 1847, un vol.; Milan 1856, un vol. même dans les *Oeuvres*, 2 voll. in-4°, Pise 1839.

RAPPORT sur la démarche des administrations dépendentes du Ministère de l'intérieur. Florence 1866, in-4°.

Le § XVI fait le récit de ce que le Gouvernement italien a opéré depuis 1860 jusqu'à 1866 pour régler et prévenir la prostitution.

RAPPORT de la commission chargée d'étudier des réformes à introduire dans le gouvernement de l'enfance abandonnée et dans l'organisation actuelle des hospices, etc. Gènes, typ. Martini, 1885 in-4°, pag. 28.

Id. de la junte municipale de Pavie sur la création d'un comité de patronage pour les élèves pauvres des écoles primaires et règlement. Pavie, typ. Bizzoni 1885, in-8°, pag. 20.

REY EUGÈNE. La criminalité par rapports à l'anthropologie et à la statistique. Extr. des *Arch. de statist.* An. III. Rome 1878.

C'est une bibliographie critique du livre de Lombroso: *L'homme criminel*.

RAVIZZA. Le suicide, le sacrifice de la vie e le duel. Milan 1843.

RICCI. Réforme des établissements de la ville de Modène. (Oeuvres de bienfaisance).

RICCO CH. Le déterminisme et l'imputabilité morale. Trane 1884, pag. 24.

ROCCHI AD. L'évolutionisme et le droit pénal. Cassino, typ. Ciolfi 1885, in-8°, pag. Xij, 128.

ROSINI. La religieuse de Monza. Roman historique. Dans le chap. 20 on parle de la *confrérie* de Florence pour l'assistance aux condamnés.

SADUN. De quelques malentendus qui faussent la direction et la pratique de la médecine légale. Disc. inaug. Pise, typ. Vannucci 1882.

SCAGLIA EUSÈBE. Manuel pour les administrations de bienfaisance, ou la loi 3 août 1862 et le règlement 27 novembre successif sur les Oeuvres pieuses, etc. Turin 1863, in-8°.

SCIUTI AG. L'ouvrier et l'hospice de bienfaisance à Catane. Catane, Galatola 1880.

SERGI JOSEPH. La stratification du caractère et la délinquance. (*Rev. de philosophie scient.* an II). Milan 1883.

SETTEMBRINI LOUIS. Souvenirs de ma vie. Naples, Morano 1880, voll. 2 in-8°.

L'auteur a été emprisonné dans l'établissement de St-Etienne près de Naples.

SETTI AUGUSTE. La force irresistible. Etude de criminologie. Turin, Bocca 1884.

Id. L'armée et sa criminalité. Milan, Brigola 1886. Voir § *Statistique*. Sur cet ouvrage: MAJNO. (*Monit. des trib.* XXVII).

SICILIANI. L'homme délinquant, le droit criminel et la psychologie dans la société moderne.

SPENCER. Bases de la morale. Trad. ital. par SERGI. Milan 1881.

STANSFELD JAMES. De l'abolition de la prostitution légale. Trad. ital. (*Rev. de jurispr.*, 1877).

STARRABBA F. Notes pour une histoire de la prostitution en Sicile. (*Arch. historiq. sicilienne*, nouvelle série, an. I, livrais. 4). Palerme, Virzi 1877.

Id. Folie morale ou nervosisme? (*Rev. experim.*). Reggio Emilie 1887.

TAMASSIA A. Les dernières études sur la criminalité. Reggio Emilie 1881. Extr. de la *Rev. experim.* an. VII, 1881, pag. 225-268.

Id. La folie chez les criminels italiens. (Dans les *Mémoires du laboratoire de psychiatrie* du prof. LOMBROSO. Bologne 1875). Voir § *Asiles*.

TAMBURINI et SEPPILLI. Etude de psycho-pathologie criminelle. Reggio Emilie 1883.

TANZI. Fous moraux et délinquants-nés. Revue critique. (*Rev. experim.*, X, 472-489).

TA-TSING-LEU-LEE, c'est-à-dire lois fondamentales du code pénal de la Chine. Trad. par STAUNTON en franç. Celle-ci c'est une trad. ital. faite sur la franç. Milan 1812, voll. 3.

TEBALDI AUGUST. Physionomie et expression, étudiées dans leurs altérations. Verone, Padoue, Drucker et Tedeschi 1885, pag. XV-149.

TENCHINI LAURENT. Cerveaux de criminels, etc. Recherches d'anatomie. Parme, Battei 1885, pag. VIII-118 avec 22 tables lithogr.

TIEPOLO JEAN. De l'imputabilité pénale dans ses rapports à l'état actuel de la psychiatrie. Milan 1865. Extr. du *Mon. des trib.*, ann. 1862 et 1863.

TOMMASI. Leçons de psychiatrie. (*Le Morgagni* 1872).

Id. Article contre le libre arbitre. (*Revue critique*, dirigée par ANGIULLI). Naples 1882.

THOMSON J. B. De la nature héréditaire du crime. Résumé par DUMESNIL. (*Ann. méd. psych.*, II, 528-536).

TURATI F. Le crime et la question sociale. Milan 1883.

Id. Sur les critiques à la nouvelle école anthropologique pénale. (*Arch. de psych.*, II).

TURIELLO. Gouvernement et gouvernés en Italie. Bologne, Zanichelli 1882, voll. 2.

VENTURI (docteur). L'asile des aliénés. Nocera 1885.

VENTURI J. A. César Beccaria et les lettres de Pierre et Alexandre Verri. Ancone, Sarzani 1882.

VERATTI J. Lumière et cerveau; la physiologie de la raison. Bologne 1878, in-8°, pag. VIII-368.

VERONESE A. De la prostitution considérée surtout en ses rapports aux lois de police, politiques et sanitaires. Etude critique. Un vol. Vérone, Civelli 1880. Voir § *Police*.

VIRGILIO G. Essai sur la nature morbifique du crime et de ses analogies avec les maladies mentales. Observations recueillies dans la maison des



condamnés invalides et dans le manicomio pour les femmes à Averse. \* (IV, 381-402, 485-506).

VIRGILIO G. Des maladies mentales — Compte-rendu statistique de l'asile d'Averse pour les années 1877-1881 — Averse 1883.

Id. La physiologie et la pathologie de l'esprit. Averse 1883.

Id. Sur la statistique de l'asile d'aliénés d'Averse pour les années 1868-1871. Brièves considérations de pathologie mentale. Caserte 1871.

VISITE (UNE) au pénitencier de Volterra. \*\* (XIV, 108-117).

VITALI L. La bienfaisance à Milan. Milan, Pirola 1880.

ZAMPA RAPHAËL. Les règlements sur la prostitution et la prophylaxie des maladies syphilitiques. Bologne, Zanichelli 1883, pag. 23.

ZAVALDI. Anthropométrie de 23 criminels dans les prisons de Pavie. (*Mémoires du laboratoire de psychiatrie, etc.*, du prof. LOMBROSO.) Bologne Fava et Garagnani 1875.

ZHINO JOSEPH. La physiopathologie du crime. Naples 1881. Voir § *Asiles*.

Id. Compendium de médecine légale et jurisprud. médicale, etc. Deux voll.; le second contient: médecine légale en rapport au droit criminel. Naples, Pasquale 1884. Voir § *Asiles*.

Id. De l'imputabilité selon le dernier projet, etc. Voir § *Asiles*.

ZONCA. Etude anthropologique sur quelques délinquants des prisons de Pavie. (*Journal du laboratoire de médecine légale* du prof. LOMBROSO). \* (VI, 274-282). Deux études pareilles de SALINI, dans les maisons d'arrêt de Lagonegro. \* (VII, 148 et suiv., IX, 304 et suiv.).

ZORLI A. Emancipation économique des ouvriers. Bologne 1881.

Id. La question pénale dans ses rapports avec la question sociale. (*Revue de philosophie scientifique*). Milan 1884.

ZUCCONI JEAN. Ecrit sur le meilleur système de bienfaisance. Camerino 1879.

## XIV.

# GRANDE BRETAGNE.

# NOTES

PAR

## LE COMITÉ DE RÉDACTION.

---

ACTES du *meeting* général de la Société Howard, tenu à Dublin dans l'année 1832. Dublin 1832.

ADRESSE du Comité de la Société des prisons en Ecosse. Edimbourg 1835.

Id. du Comité des Directeurs de la Société pour l'amélioration du régime des prisons en Ecosse. Edimbourg 1835.

ADSHEAD J. Prisons et prisonniers. Londres, 1845.

Id. Le système présent des prisons doublement dépravateur des prisonniers, etc. Manchester 1847.

Id. Opuscule sur les Réformatoires des jeunes criminels, etc.

ALKIRSON. Etablissements de peine et leurs inconvénients. Pénitenciers et leurs avantages. Londres 1847.

ALLIAC TREMADURE M<sup>lle</sup>. Esquisse de l'origine et des résultats des associations de femmes pour la réforme des prisons en Angleterre (traduction en français de l'ouvrage de Miss Fry). Paris 1831.

ALMANACH de Londres, pour les prisonniers de Newgate. Londres 1825.

BALDWIN BROWN J. Mémoire sur la vie publique et privée de John Howard. Seconde édit. Londres 1823.

BEGGS THOMAS. Enquête sur l'accroissement et sur les causes de la corruption de la jeunesse. Londres 1849.



BELY. La mortalité dans les prisons et les maladies fréquemment mortelles dans les prisonniers. Londres 1845.

BENTHAM. Le système panoptique dans les maisons d'inspection. Londres 1791.

BLOMFIELD BISHEP. Le respect chrétien envers les criminels, sermon. Londres 1826.

BLOSSEVILLE. Histoire des Colonies pénales d'Angleterre (en français). Paris 1831.

BOWEN THOMAS. Pensées sur la nécessité d'un régime moral dans les prisons et, avant tout, d'une instruction religieuse des délinquants. Londres 1777.

BREWSTER JOHN. Brefs sermons pour les prisons avec prières à l'usage des prisonniers dans l'emprisonnement cellulaire. Londres 1790.

Id. Sur la prévention des crimes et sur les avantages de l'emprisonnement cellulaire. Londres 1782.

BRIDGES FREID. Les crimes des délinquants et lois pour leur régime. Londres.

BUCHANAN J. Observations sur le système pénitentiaire aux Etats-Unis. Londres 1825.

BUCHANAN W. Jeunes délinquants. — Remarques sur les causes et sur l'état des crimes de la jeunesse dans la Métropole. Londres 1846.

BURNIE O. J. Loi criminelle. — Amendement du 1885, avec introduction et commentaires, etc. Londres 1885.

BUXTON TH. F. Investigation si le crime et la misère sont produits par le système actuel du régime des prisons. Quatrième édit. Londres 1818.

Id. Le même ouvrage traduit en italien. Florence 1821.

BUXTON THOMAS. La sévérité de la peine. — Sur la loi pour mitiger la sévérité de la peine dans certains cas de faux et de crimes y connexes. Londres 1821.

CAMARADE (LE) du prisonnier. Londres 1828.

CAMDEM PELHAM. La chronique du crime, ou Almanach de Newgate contenant une série de mémoires et anecdotes des plus notables caractères de délinquants contre les lois de la Grande Bretagne, etc. Londres 1841.

CARPENTER MARY. Nos condamnés. Londres 1864.

Id. Régime des Réformatoires développé par l'honorable Sir Walter Crofton dans les prisons pour les condamnés d'Irlande. Londres 1872.

COLONIES (SUR LES) pénales. Edimbourg 1835.

COMBE G. Sur l'application de la phrénologie à la législation criminelle et au régime des prisons. Edimbourg 1843.

COMITÉ d'Etat du Banc du Roi pour les prisons de la flotte et de Marshalsea, 1815.

COPIES de dépêches pour la distribution des terres dans l'Australie occidentale, 1838.

CRAWFORD et RUSSEL. Rapport de l'Inspecteur nommé pour la visite des différentes prisons de la Grande Bretagne. March 1836.

CRAWFORD W. L'investigateur. Londres 1822-1823.

CUNNINGHAM W. La loi du 1865 sur les prisons. Londres 1865.

DAVENPORT HILL. Conseils pour la répression des crimes, contenant les attributions dévolues au Grand Jury de Birmingham. Londres 1857.

DAW NIHILL. Le régime des prisons dans ses rapports avec la société et comme moyen pour éloigner les individus des crimes et pour les conduire à la réforme morale. Londres 1839.

DÉFAUTS dans l'administration criminelle et dans la législation pénale de la Grande Bretagne et Irlande avec des conseils pour y remédier. Londres 1872.

DESCRIPTION du *Tread Mill*, etc., publiée par la Société pour l'amélioration du régime des prisons. Londres 1823.

DENNE HENRI. Une épître recommandant à tous les prisons de la ville et du pays. Londres 1660.

DU CANE ED. La punition et la prévention du crime. Londres 1885.

DUFTON J. La prison et l'école, Lettre. Londres 1846.

ECRITS relatifs au pénitencier général de Millbank, 1815-1820-1821.

Id. sur la discipline des condamnés à la terre de Van Diemen, 1838.

EXTRAIT des rapports des inspecteurs des prisons de la Grande Bretagne, 1841 et suiv.

EXTRAITS du rapport du Comité d'enquête sur les prisons militaires. Londres 1847 et suiv.

FERRUS. De la réforme pénitentiaire en Angleterre et en France (en français). Paris 1853.

FIELD J. Régime des prisons. Supériorité du système d'emprisonnement cellulaire. Londres 1846.

Id. Résumé du discours en réplique aux objections contre l'emprisonnement cellulaire par Ch. Pearson. Londres 1849.

FRY ELISABETH. Observations sur les visites, la direction et le régime des prisonnières. Londres 1827.

Id. Equisse sur l'origine et sur les résultats de l'Association de Dames pour les prisons. Londres 1832.

FRY ELIS. et GOURNEY J. J. Rapport au Marquis de Willesley sur une visite il y a peu de temps faite par eux en Irlande. Londres 1827.

GOOD JOHN MASON. Dissertation sur les maladies des prisons et des asiles pour les pauvres. Londres 1795.

Id. Lettre à sir Hipsley sur le dommage éventuel causé par le *tread-mill* comme instrument pour la discipline des prisons.

GOURNEY J. J. Notes sur une visite faite à quelques prisons en Ecosse et dans le nord de l'Angleterre en compagnie de Miss Fry, 2<sup>e</sup> édit. Londres 1819.

GREVELINK. Sur le traitement des détenus en Irlande (en allemand). 1864.

HANWAY JONAS. La solitude dans l'emprisonnement avec travail productif et nourriture sobre, comme le moyen le plus humain et efficace pour conduire les malfaiteurs au juste sentiment de leur condition. Londres 1777.

HILL FRÉDERIK. Journal d'une visite aux condamnés, aux prisons et aux refuges de Dublin. Dublin 1865.

Id. Le crime, toutes ses causes et ses remèdes. Londres 1853.

HIPPESLEY. Le travail dans les prisons. Correspondence adressée au principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour le Ministère de l'Intérieur, concernant l'introduction du *tread mill* dans les prisons et autres sujets relatifs au régime des prisons. Londres 1823.

HOLFORD GEORGE. Résumé du discours sur la motion présentée par lui à la Chambre des Communes pour demander la réduction en loi du projet pour la meilleure organisation des prisons de Londres. Londres 1814.

Id. Pensées sur les prisons criminelles du pays. 1821.

HOLFORD. Six écrits sur l'établissement pénitentiaire de Millbank (en allemand). Londres 1825.

HOLTZENDORFF (VON). Le système des condamnés irlandais et plus spécialement les prisons intermédiaires. Dublin 1860.

HOWARD JOHN. L'état des prisons en Angleterre et dans le pays de Galles avec des observations préliminaires et un rapport sur quelques prisons et hôpitaux étrangers, 3 édit. Warrington 1784.

Id. Rapports sur les principaux lazarets en Europe, suivi par des observations ultérieures sur quelques prisons étrangères et hôpitaux. 1789.

Idées sur le régime des prisons (en espagnol). Londres 1825.

INSTRUCTIONS servant de guide pour les gardiens dans la maison de correction (Coldbathfields). Londres 1840.

JEBB JOHN. Pensées sur la construction et sur le régime des prisons et sur leur amélioration. Londres 1786.

Id. Prisons modernes, leur construction et leur aération. Londres 1835.

Id. *Memorandum* sur la construction des établissements cellulaires. Londres 1846.

Id. Rapport de l'inspecteur général des prisons sur la construction et l'aération, et sur les détails de la prison de Pentonville. Londres 1844.

Id. Observations sur le système de séparation continue, etc. Londres 1847.

JOHNSON R. Une adresse des habitants des colonies établies dans la Nouvelle Galles méridionale et à Norfolk Island. Londres 1792.

JULIUS. La prison modèle de Pentonville en Angleterre, dessins et description de son architecture, son aménagement et son organisation (en allemand). Berlin 1846.

JUNES J. M. Avantages de l'emprisonnement à l'intérieur ou aux Colonies, du système en commun ou du système de séparation et du régime des condamnés, discutés. Londres 1841.

JURISTE (Le) de Cabinet. Recueil populaire des lois d'Angleterre, civiles, criminelles et constitutionnelles. Londres 1879.

JUSTIFICATION du service des prisons avec extraits des rapports sur les prisons des années 1838-39-40, présentée au Parlement avec un rapport sur la délinquance de la jeunesse à Liverpool. Londres 1842.



KNAPP et BALDWIN. L'Almanach de Newgate, comprenant des mémoires intéressants sur les plus notables caractères des individus qui ont été condamnés pour outrages contre la loi en Angleterre. Londres 1824-1826.

LAURIE PETER. Remarques sur le premier rapport des Inspecteurs des prisons. Londres 1837.

Id. *Meurtriers ou non*; sur les effets de l'emprisonnement cellulaire sur les conditions physiques et mentales des prisonniers. Londres 1846.

LE PRETON THOMAS. Pensées sur l'état défectueux des prisons et conseils pour leur amélioration, suivis de notes sur l'organisation de la police, sur le travail des prisonniers, avec un projet d'une prison et d'une maison de correction pour le logement et le travail de 280 détenus. Londres 1821.

LETTSOVN. Notices sur la prison de Newgate. Londres 1794.

LILBURNE JOHN. Le directeur des prisonniers, cri le plus douloureux. Londres 1648.

MACONOCHE CAPITAINE. Rapport sur l'état de la discipline des prisons dans la terre de Van Diemen, 1838.

Id. Cinq écrits sur le traitement des délinquants et leur transportation. Londres 1839-1846.

MAHOMSON J. G. Lettres sur les effets de l'emprisonnement cellulaire sur la santé des soldats dans les climats chauds. Londres 1837.

MÉMOIRE sur la vie d'Elisabeth Fry, avec extraits de son journal et de ses lettres. Londres 1847.

MEREDITH S. Le sixième travail, ou efforts de charité et de morale. Londres 1866.

MERRY W. Le système de séparation combiné avec l'instruction réformatrice et son introduction dans les prisons de Comté défendue contre les calomnies de sir Peter Laurie. Londres 1846.

MINSHAL GEOFFROY et GRAYES JUN. Essai sur les caractères des prisons et des prisonniers. Londres 1613 — 2<sup>e</sup> édit. 1618 — 3<sup>e</sup> 1636 — 4<sup>e</sup> édit?

MOLESWORTH S. W. Discours sur la transportation dans la Chambre des Communes. Londres 1840.

MONEY WILLIAM. Considérations sur les prisons, avec un projet pour leur meilleure organisation. Londres 1812.

MOREAU CHRISTOPHE. De l'état actuel de la réforme des prisons de la Grande Bretagne, etc. (en français). Paris 1838.

MURRAY P. J. Loi pour encourager et régler les écoles de réforme pour les jeunes délinquants en Irlande, avec un commentaire sur la forme et la procédure relatives à l'organisation et l'institution des réformatoires. Dublin 1878.

Id. On ne commande pas à soi même. La transportation, le billet de licence, la *penal servitude*, questions simplement exposées et démontrées par des faits et par des dessins. Londres 1857.

NEALE W. B. La délinquance de la jeunesse à Manchester, ses causes et son histoire; et quelques conseils concernant sa cure. Manchester.

NEELD JACQUES. Sur l'état des prisons en Angleterre, en Ecosse et dans le pays de Galles avec documents, observations et remarques adaptés pour démontrer la condition générale des prisonniers. Londres 1812.

NÉGLIGENCE (LA) dans l'application de la séparation des prisonniers et le manque de bon ordre, de religion et de sobriété dans nos prisons sont la première cause des fréquents vols et violences commises et des horribles conséquences qu'on doit en attendre. Londres 1784.

NIELD JACQUES. Un rapport sur l'origine du progrès et de l'état actuel de la Société pour la libération et le secours des personnes emprisonnées pour dettes peu considérables dans toute l'Angleterre et le pays de Galles. Londres 1808.

Id. Rapport sur les différentes prisons de l'Angleterre et de la Hollande et sur le traitement des prisonniers pendant l'emprisonnement, présenté à la Société pour la libération et le secours des débiteurs de peu d'importance. Londres 1808.

Id. Questions sur l'état des prisons et sur le code pénal. Dublin 1810.

Id. Sur les abus dans les prisons en Irlande. Dublin 1810.

NOTES et preuves prises devant les Commissaires de Millbank, 1847.

Id. et preuves sur l'état des prisons dans la ville de Londres, 1814.

OBSERVATIONS sur le traitement des condamnés en Irlande, avec quelques remarques sur les condamnés en Angleterre d'après quatre visites du juge à la prison occidentale de Wakefield. Londres 1863.

Id. sur l'utilité de créer des pénitenciers provinciaux en Irlande pour pouvoir y placer tous les criminels condamnés à l'emprisonnement ou au travail pénal actuellement sous la règle de la transportation.

ONESIPHORUS PAUL. Compte - rendu des actes du Grand Jury du Comté de Gloucester relatif aux prisons. Gloucester 1808.

Id. Procédés dans la construction et dans l'organisation des prisons et de la maison de correction du Comté de Gloucester. Londres 1810.

Id. Actes du Grand Jury, Magistrats, etc. du Comté à Gloucester pour l'indication et l'exécution de la réforme générale dans la construction et dans l'organisation des prisons du même Comté. Troisième édit. Gloucester 1808.

ORRIDGE JEAN. Description de la prison de Bury St-Edmond, avec le dessin d'une prison de l'empire de Russie. Londres 1819.

PAHUER J. Traité sur le système moderne de gouverner les prisons, les pénitenciers et les maisons de correction dans le but d'obtenir l'amélioration morale. Dublin 1832.

PAUL G. Considérations sur les défauts des prisons. Londres 1784.

PRIRGLÉS CAPITAINÉ. Rapport sur les prisons de l'Inde occidentale Jamaïque, Barbades, Antigua, Monserrat, etc., 1838.

RAPPORT des Commissaires nommés pour l'enquête sur l'application des lois. Londres 1863.

Id. des Commissaires pour la prison de Pentonville, 1843-44 (en français). Bruxelles 1844.

Id. des Commissaires pour l'enquête sur l'état des prisons de Lancaster et sur les prisonniers, 1817.

Id. des Commissaires sur l'état des prisons, etc., 1819 et suiv.

Id. des Inspecteurs des prisons pour le district intérieur, 1840 et suiv.

Id. du Comité de la Chambre des Lords sur l'état de l'Irlande, en rapport aux crimes, 1839.

Id. du Comité élu par la Chambre des Lords pour une enquête sur l'état des prisons et des maisons de correction en Angleterre et dans le pays de Galles, 1865.

Id. du Comité nommé pour examiner l'état des prisons et des maisons de correction du Comté de Hampshire et exposition de l'opinion sur la meilleure manière d'employer les prisonniers, avec recommandation de quelques autres règles jugées utiles pour la future organisation de ces établissements. Londres 1817.

Id. du Comité pour les maisons de pauvres et pour l'impôt des pauvres, 1815.

RAPPORT du Comité pour les prisons d'Ecosse, 1845.

Id. du Comité pour rechercher les causes de l'accroissement alarmant de la délinquance de la jeunesse dans la Métropole. Londres 1816.

Id. du Comité sur la transportation, 1812.

Id. du Commissaire pour l'enquête sur l'état des prisons de la Nouvelle Galles méridionale, 1822.

Id. partiel sur les prisonniers aux pontons, 1824 à 1847.

Id. partiel sur les prisonniers, les condamnations, les sentences d'exécution capitale, le *tread mill*, etc.

RAPPORT (Premier) du Comité de la Chambre des Lords chargé de l'enquête sur l'exécution de la loi criminelle, spécialement eu égard aux jeunes délinquants et à la transportation, 1847.

RAPPORT (Premier, second et troisième) du Comité pour la loi relative aux pénitenciers, 1812.

RAPPORT relatif au projet d'une prison pour les jeunes délinquants, 1837.

Id. relatif aux prisons en Ecosse, 1835.

RAPPORT (Second et troisième) des Commissaires pour la loi pénale sur les jeunes délinquants, 1837-1847.

RAPPORT id. id., 1847.

RAPPORTS annuels relatifs à la prison de Parckurst, 1839 et suiv.

Id. de la Société britannique de dames promotrices de la réforme des femmes détenues. Londres 1823, et années suivantes.

Id. de la Société philanthropique, instituée à Londres en septembre 1768, pour la prévention des crimes. Londres 1768 et suiv.

Id. de la Société pour l'amélioration du régime des prisons en Irlande. Dublin 1819 et suiv.

Id. de la Société pour l'amélioration du régime des prisons et pour la réforme des jeunes délinquants. Londres 1821 et suiv.

Id. de la Société pour les Réformatoires et les Refuges. Londres 1866 et suiv.

Id. des Commissaires de police de la Métropole. Londres 1870 et suiv.

Id. des Commissaires du Bureau pour l'éducation en Irlande, 1820 et années suivantes.



- RAPPORTS des Commissaires pour le pénitencier de Millbank, 1819 à 1847.
- Id. des Commissaires sur la transportation et la *penal servitude*. Londres 1863.
- Id. des Directeurs des établissements pénitentiaires, 1863 et suiv.
- Id. des Inspecteurs des prisons de la Grande Bretagne, 1836 et suiv.
- Id. des Inspecteurs généraux des prisons de l'Irlande, 1822 et suiv.
- Id. du Bureau général des directeurs des prisons en Ecosse, 1840 et suiv.
- Id. du Bureau général des prisons en Irlande. Dublin 1879 et suiv.
- Id. du Comité pour l'amélioration du régime des prisons. Londres, 1818 et 1832.
- Id. partiels du Comité pour les crimes et les condamnations en Angleterre et dans le pays de Galles, 1827-1829-1835-1841-1847.
- Id. sur l'asile pour les foux criminels à Broadmoor. Londres 1866 et suiv.
- Id. sur la statistique judiciaire d'Angleterre et pays de Galles. Londres 1863 et suiv.
- Id. sur les prisons de l'Ecosse, 1839-1844.
- Id. sur les prisons en Angleterre, 1835-1845.
- Id. sur les statistiques judiciaires de l'Ecosse. Edimbourg 1873 et suiv.
- RATHBONE. La délinquance de la jeunesse. Londres 1842.
- RAWSON. Deux écrits sur la statistique criminelle en Angleterre et le pays de Galles. Londres 1840-41.
- RÈGLEMENT de la prison de la Ville de Glasgow 1817.
- Id. du pénitencier général de Millbank, juillet 1825. Londres 1825.
- Id. du pénitencier général de Millbank approuvé par le Secrétaire d'Etat. Londres 1840.
- Id. général pour le régime de la nouvelle prison d'Ipsswich. Ipsswich 1791.
- Id. pour le régime de la maison de correction de Salford. Manchester 1840.
- Id. pour le régime de la prison de Borough et règles pour les visites des juges et lois sur les prisons. Birmingham 1866.
- Id. pour le régime de la prison de Pentonville. Londres 1842.
- Id. pour le régime du chateau de York. York 1837.

- RÈGLEMENT préliminaire pour les prisons, rédigé par le Bureau des directeurs des prisons en Ecosse. Edimbourg 1841.
- RÈGLEMENTS, etc. pour l'administration de la prison et de la maison de correction de la ville et Comté de Bristol. Bristol 1840.
- Id. et instructions pour les prisons militaires de district. Londres 1846.
- Id. et organisation du régime des prisons et des maisons de correction dans le Comté de Kent à Maidstone. Maidstone 1825.
- Id. pour le régime des prisons de Comtés et des maisons de correction du Doby. Doby 1840.
- Id. pour les prisons en Angleterre et dans le pays de Galles. Londres 1840.
- Id. proposés et organisation pour le régime des prisons et des maisons de correction dans le Surrey. Londres 1824.
- RÈGLES et instructions pour le régime de la prison des condamnés de Portland. Londres 1858.
- Id. générales, ordres et instructions pour le régime des maisons de correction et règles de la loi en vigueur pour l'organisation de la prison de Kirkdale. Liverpool 1820.
- Id. pour le régime des prisons, etc. publiées par la Société pour l'amélioration du régime des prisons. Londres 1823.
- REMARQUES sur la forme et la construction des prisons, avec plans, publiés par la Société pour l'amélioration du régime des prisons. Londres 1826.
- ROLCH B. Conseils pour la prévention de la corruption de la jeunesse. Londres 1846.
- ROSSEL SAMUEL. Le directeur du prisonnier, rédigé pour instruction et confortation des personnes soumises à l'emprisonnement cellulaire pour dettes, pour meurtre ou autres crimes et plus particulièrement pour ceux qui se trouvent sous une sentence de mort. Londres 1742.
- ROSWA W. Observations additionnelles sur la jurisprudence pénale et la réforme des criminels, avec annexe d'un rapport sur les prisons d'Amérique. Londres 1823.
- Six années dans les prisons d'Angleterre par un commerçant. Publié par Frank Henderson. Londres 1869.
- SMART THOMAS. Le prisonnier, cruauté démasquée. Heiders 1799.
- SOCIÉTÉ HOWARD, La criminalité et le paupérisme en Europe et en Amérique. Londres 1885.

STATISTIQUES du Royaume Uni. Londres 1863 et suiv.

Id. judiciaires de l'Angleterre et du pays de Galles. Londres 1863 et suiv.

Id. judiciaires et criminelles de l'Irlande. Dublin 1864 et suiv.

TABLEAUX démonstratifs du nombre des délinquants criminels (en Angleterre et pays de Galles) dans les années 1835-1846.

Id. id. (en Ecosse) 1836-1846.

Id. id. (en Irlande) 1835-1846.

TELLKAMPH. Essais sur la loi de réforme à Londres.

THOMPSON G. Esclavage et famine. — Châtiments pour sédition, ou rapport pour la nouvelle Galles méridionale et sur l'état misérable des prisonniers. Londres 1792.

TIMPSON. Mémoire sur Miss Elisabeth Fry. Londres 1847.

TRAVAIL (LE) pénal dans les prisons, par un étudiant du temple intérieur. Londres 1824.

UNE HEURE dans la prison de Newgate (en français). Londres 1823.

VANDER BRUGGHEN. Etudes sur le système pénitentiaire irlandais (en français). Paris 1815.

VOOD RENTON. *Monomanie sans délire*. Examen de le théorie de la force irrésistible. Edimbourg 1866.

WATELY R. Remarques sur la transportation. Londres 1834.

WATHELEY. Résumé d'un discours sur la transportation, dans la Chambre des Lords. Londres 1840.

WAUGHEN THOMAS. Sur les visites aux prisonniers, avec une appendice sur le traitement des prisonniers sous la constitution impériale et l'ancienne coutume de les visiter pour leur amélioration. Oxford 1825.

WEDDERBURN ALEX. et CARL ROSSLYN. Observations sur l'état des prisons anglaises et sur les moyens pour les améliorer. Londres 1793.

WESTERN C. C. Remarques sur le régime des prisons dans une lettre adressée au Lord Lieutenant et aux Magistrats du Comté d'Essex. Londres 1821.

WITHWORT RUSSEL. Adresse au Congrès réuni à Frankfort pour la réforme des prisons le 28 septembre 1846. Londres 1846.

## XV.

# ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



# NOTES

PAR

## LE COMITÉ DE RÉDACTION.

---

ABOLITION du fouet dans les pénitenciers. Rapport fait à la Législature de New-York. 1846.

ACTES de la conférence de charité tenue en *meeting* général de l'Association Américaine des sciences sociales. Albany, Boston, etc. 1876 à 1885.

ADEN BRADFORD. Remarques sur la punition capitale et sur le système pénitentiaire.

BLAINE JACQUES. Rapport sur les prisons des Etats-Unis, avec égard à l'administration industrielle et financière sous les autorités de l'Etat de Maine.

BARKLAY. Le système pensylvanien d'emprisonnement séparé expliqué et défendu. Pensylvanie 1864.

BOWEN F. Article sur le régime des prisons, dans la *Revue nord-américaine*. Vol. 66.<sup>me</sup>

BRACE LORING CH. Les classes dangereuses de New-York et vingt ans passés parmi elles. New-York 1872.

BRADFORD G. La peine de mort est-elle nécessaire en Pensylvanie? — Annexe un rapport sur les prisons et le pénitencier de Philadelphie. Philadelphie 1793.

BROCKET (Dr.) Article sur la discipline des prisons (*Encyclopédie nouvelle américaine*).

CALEB-LOWNES. Rapport sur l'état passé et présent de la loi pénale en Pensylvanie, contenant aussi un rapport sur les prisons et sur les pénitenciers. Boston 1799.

CALDWEL (Dr.) Nouvelles considérations sur le régime pénitentiaire, sur l'éducation morale et sur la réforme. Philadelphie 1829.

CANNISHAEL Y. J. Notes sur le rapport du Comité pour le prison de Mount Pleasant (Sing Sing) et Auburn, avec une lettre de l'auteur. 1833.

CAREY M. Pensées sur le régime pénitentiaire et des prisons. Philadelphie 1831.

CHARRING (Dr.) Remarques sur les prisons et leur discipline. Boston 1826.

CHILDS GEORGE G. Almanach national contenant les statistiques des prisons. Philadelphie 1863 et 1864.

CHIPMAN. Rapport ou examen des maisons des pauvres et des prisons. New-York 1834.

COATES (Dr.) Les effets de l'emprisonnement cellulaire et obscur sur les individus de l'Afrique et d'autres pays. Philadelphie 1843.

CONDITIONS, et administration des prisons de l'Etat de Connecticut. Rapport à la Législature. 1865.

CONFÉRENCE des officiers des prisons et de réformatoires des Etats-Unis. Chicago 1884.

CONGRÈS (Le) international pour la prévention et la répression des crimes et le traitement pénal et de réforme. Rapport préliminaire des Commissaires. Washington 1872.

CRUMP W. H. Beaucoup de choses dans un petit livre contenant les statistiques financières des prisons des Etats-Unis d'Amérique.

DEWEY L. Prison et régime des prisons; rapport spécial pour les gardiens des prisons d'Etat à Phyladelphie.

DIALOGUE sur le système pénitentiaire. 1820.

DIX D. L. Remarques sur les prisons et le régime de prisons aux Etats-Unis. 2<sup>e</sup> édit., Philadelphie 1831.

DIXON J. Vie de Howard.

DWIGHT LOUIS. Rapports annuels de la Société pour la discipline de la prison de Boston, depuis 1826 jusqu' à 1853.

DYER REV. D. Histoire du pénitencier d'Albany. Albany 1867.

EDDY TH. Rapport sur l'état des prisons et du pénitencier dans la ville de New-York, suivi d'un rapport des Inspecteurs des prisons. New-York 1801.

ELLIOT S. A. L'examineur chrétien. Ecrits sur la discipline des prisons. Vol. 10.

ELMER. Résumé historique sur le pénitencier oriental en Pensylvanie, avec un état détaillé des procès-verbaux du Comité nommé par la Législation de 1834. Philadelphie 1835.

ESQUISSE historique sur les prisons de Rhode Island 1638-1877. Providence 1877.

ETAT des prisons et du système pénitentiaire, avec remarques sur la prison d'Etat de Massachussetts. Charlestown 1821.

EVEREST ED. Article sur le régime des prisons, dans la *Revue nord-américaine* Vol. 37.<sup>me</sup>

FOSGATT (BLANCHARD). Le crime et le châtement. Auburn 1866.

FOULKE et W. PARKER. Remarques sur la séparation individuelle. Philadelphie 1861, 2<sup>e</sup> édit. 1867.

Id. Remarques sur le système pénitentiaire de Pensylvanie, spécialement en rapport aux prisons de Comté. 1858.

Id. Considérations sur la politique de quelques récentes dispositions législatives en Pensylvanie. 1861.

FRICHER. Paupérisme et crime. Philadelphie 1831.

GOULD. J. S. Alimentation et régime de vie, observations sur le régime diététique des asyles, des prisons et des hôpitaux; et aussi sur la ventilation salubre. New-York 1852.

GRAY J. C. Du régime des prisons en Amérique. Boston 1847.

GREWOOD F. W. P. L'examineur chrétien. Ecrits sur la discipline des prisons. Vol. 16.

HAINES C. G. Le système pénitentiaire dans les Etats-Unis. New-York. 1822.

HART. Documents relatifs à la maison de refuge instituée par la Société pour la réforme des jeunes délinquants dans la ville de New-York. New-York 1832.

HILLIARD G. S. Article sur le régime des prisons, dans la *Revue nord-américaine*. Vol. 47.<sup>me</sup>

HISTOIRE du pénitencier oriental de Pensylvanie. 1852.

HOWE. Essai sur les systèmes d'isolement et en commun dans le régime des prisons. — Rapport présenté à la Société des prisons de Boston. Boston 1846.



HOWE. Rapport de la minorité du Comité spécial de la Société des prisons de Boston nommé par la réunion annuelle du 27 mai 1845. Boston 1846.

HUBBELL G. B. Raisonement sur le régime des prisons dans la législation de New-York. 1859.

INFORMATIONS et circulaires du Bureau d'éducation. Washington 1880-84.

JOURNAL de science sociale, contenant les actes de l'Association américaine. New-York 1869 à 1884.

JOURNAL des disciplines des prisons de Pensylvanie et de philanthropie (16 vol. in-8°) publié par trimestre par la Société de Philadelphie pour l'allègement des misères des prisons publiques.

JOURNAL pensylvanien de discipline et philanthropie des prisons. Vol. I, Philadelphie 1845, et vol. II à IV, 1846 à 1848.

KNAPP. Vie de Thomas Iddy, comprenant une correspondance étendue avec un grand nombre des philosophes et philanthropes les plus distingués. New-York 1834.

KNICKERBOKER. Article sur le régime des prisons (*Magasin mensuel*, vol. 30).

Id. Lettres sur les mérites comparés du système du régime des prisons de New-York, de Pensylvanie et de Massachussett. Boston 1836.

LIEBER FRANÇOIS. Article sur la discipline des prisons (*Encyclopédie nouvelle américaine*).

Id. F. Sur le système pénitentiaire aux Etats-Unis et ses applications en France par Beaumont et Tocqueville. Traduit avec introduction, notes et additions par F. Lieber. Philadelphie 1833.

Id. Essai populaire au sujet de la loi pénale et de l'emprisonnement solitaire. Philadelphie 1838.

LIVINGSTON ED. Code de réforme et du régime des prisons pour l'Etat de Louisiane. Nouvelle-Orléans 1826.

Id. Le système de la loi pénale pour l'Etat de Louisiane. Philadelphie 1833.

Id. Rapport pour servir d'introduction au code de réforme et de régime des prisons. Philadelphie 1827.

Id. Code de réforme et de régime des prisons, Québec 1831 (en français).

LIVINGSTON. Rapport pour servir d'introduction au code de réforme et de régime des prisons. Québec 1831 (en français).

Id. Lettre de Robert Vaux sur le système de Pensylvanie pour le régime des prisons. Philadelphie 1828.

Id. Le système de la loi pénale pour les Etats-Unis d'Amérique, consistant dans un code des crimes et des peines, un code de procédure dans les cas criminels, un code pour la discipline des prisons et un livre de définitions; préparé et présenté pour la Chambre de représentants des Etats-Unis. Imprimé par ordre de la Chambre. Washington 1828.

Loi sur la prison d'Etat de Massachussets.

LOIS (LES) et les statistiques sur le gouvernement des écoles industrielles d'Etat pour jeunes filles à Lancaster (Massachussets). 1866.

Id. et les statistiques sur le gouvernement et l'administration des écoles d'Etat de réforme à Westborough. (Massachussets) 1869.

LONE H. Cinq années dans les prisons d'Etat, ou intéressantes vérités exposées sur les coutumes et le régime des prisons d'Etat de Sing Sing et d'Auburn. 7<sup>me</sup> édit., New-York 1835.

LUCKEY REV. JEAN. Vie de la prison de l'Etat de Sing Sing. New-York 1866.

MEASE. Observations sur le système pénitentiaire et sur le code pénal de la Pensylvanie. Philadelphie 1828.

MÉMOIRE statutaire de la Société de Philadelphie. 1821-30.

MONDELET et NELSON. Rapport des Commissaires nommés par la loi du Bas Canada pour la visite des prisons des Etats-Unis d'Amérique. Québec 1835.

MORRISON J. H. L'examineur chrétien. Ecrits sur la discipline des prisons. Vol. 44.

MULLEN W. J. Rapport annuel de W. J. Mullen, agent de prison. 1855.

NEIL D. B. Loi de l'Etat de New-York relative à l'état des prisons, approuvée avec l'adoption de la constitution du 1846. Albany 1864.

PACKARD. Apologie du système de séparation contre les faux rapports de la *Revue nord-américaine*. Philadelphie 1839.

Id. *Memorandum* sur une visite faite il y a peu de temps à quelques-unes des principales prisons, hôpitaux, etc., en France, Esosse et Angleterre. Philadelphie 1840.



PACKARD F. A. Enquête sur les tendances et sur les effets de la séparation des prisonniers, par un citoyen de Pensylvanie. Philadelphie 1849.

Id. *Memorandum* sur une récente visite faite au pénitencier d'Auburn. Philadelphie 1841.

PHELPS. H. Histoire de la prisons de Newgate dans l'Etat de Connecticut. 1844.

PEINE (LA) et le régime des prisons, rapport présenté à la Législature de Pensylvanie par les Commissaires nommés pour la révision du code pénal de cet Etat. 1827.

POWERS GERSHOM. Bref rapport sur la prison d'Etat d'Auburn. Auburn 1826.

Id. Rapport sur la prison d'Etat d'Auburn. Auburn 1828.

Id. Lettre à Eduard Livingston relative à la prison d'Etat d'Auburn. 1829.

POWERS G. et PACKARD. Ecrits sur le pénitencier d'Auburn, Albany. Philadelphie 1826-1842.

PRISONS (SUR LES) de Philadelphie, par un Européen. Philadelphie 1796.

QUINEY JUDGE. Attributions du grand Jury de Suffolk. 1822.

PURKMANN. L'examineur chrétien. Ecrits sur la discipline des prisons. Vol. 27.

RAPPORT annuel de la Société des prisons de New-York, depuis 1844.

Id. annuel du Conseil d'administration de la Société des prisons, 1 à 24. Boston 1826-1849.

Id. annuel sur la maison d'industrie de Boston.

Id. du Comité de la législation de Pensylvanie relatif aux pénitenciers de l'Etat oriental de Philadelphie. Harrisburg 1835.

Id. du Comité adjoint législatif pour les changements à apporter dans le régime des prisons d'Etat. 1857.

RAPPORT (Premier) sur le département des femmes de l'Association des prisons de New-York. 1845.

RAPPORT spécial sur les prisons de l'Etat de New-York présenté au Comité législatif. 1852.

Id. sur le pénitencier de Virginie. Richmond 1834.

RAPPORT sur le pénitencier de l'Etat de Virginie. Richmond 1834.

Id. sur les actes du Conseil et de l'administration des surintendants des maisons de refuge et des écoles de réforme pour les Etats-Unis d'Amérique dans la ville de New-York. 1857.

Id. sur les actes du Conseil et de l'administration des surintendants des maisons de refuge et des écoles de réforme pour les Etats-Unis d'Amérique dans la ville de New-York. 1859.

RAPPORTS annuels (du 1<sup>er</sup> au 20<sup>me</sup>) des inspecteurs du pénitencier de Pensylvanie, Etat oriental. Philadelphie 1831 à 1848.

Id. (du 1<sup>er</sup> au 3<sup>me</sup>) de l'Association des prisons de New-York. 1844-47.

RÈGLEMENTS et organisation de plusieurs institutions de la ville de Boston (Massachussets). 1861.

Id. et organisation du gouvernement des prisons d'Etat du Massachussets. 1882.

REMARQUES sur les prisons et leur régime. 1826.

RESUMÉ des actes plus importants de la Société de Philadelphie pour l'allégement des misères des prisons publiques.

REVUE trimestrielle américaine. Articles sur le régime des prisons. Vol. 14<sup>me</sup> et 18<sup>me</sup>

Id. démocratique. Articles sur le régime des prisons. Vol. 19<sup>me</sup> et 20<sup>me</sup>

Id. de New-York. Article sur le régime des prisons. Vol. 6<sup>me</sup>

REYNOLDS. Souvenirs de la prison de Windsor, contenant un esquisse de son histoire et discipline. Boston 1834.

ROMBERG. Nouveau système pensylvanien qui réunit les avantages du système pensylvanien et de celui d'Auburn sans en avoir les inconvénients (en français). Leipzig 1847.

ROSCOE, R. VACCA, dott. FRANKLIN BACHE, SERGEANT, MILLER, SAM. WOOD KITTERA, TIDYMAN et PACKARD. Ecrits sur le système pensylvanien. Boston, Charlestown, Philadelphie 1820-1846.

ROSCOE W. Observations sur la jurisprudence pénale pour la réforme des criminels, avec un appendice contenant les derniers rapports sur les prisons d'Etat et les pénitenciers de Philadelphie, New-York et Massachussets et autres documents. Londres 1819.



SAMSON M. B. Analyse du crime et son traitement convenable, avec un traité de jurisprudence criminelle, considérée en rapport à l'organisation cérébrale, avec notes et illustrations par E. W. Farnham. New-York 1846.

SANBORN F. B. Article sur le régime des prisons, dans la *Revue nord-américaine*. Vol. 103.<sup>me</sup>

SANFORD H. S. Différents systèmes des codes pénaux en Europe. Washington 1844.

SAUBON F. B. Rapports annuels sur le bureau de Charité de Massachusetts, avec un rapport spécial présenté aux Autorités sur les prisons et leur discipline. 1865.

SHALEA, KING et WARTHON. Rapport des Commissaires sur le code pénal, avec documents. Lu à la Chambre des Représentants. Harrisburg 1829.

SNELLING. La souris. La souricière, considérations d'un prisonnier dans la maison de correction. Boston 1837.

SOLDAN PAZ. Examen des pénitenciers des Etats-Unis d'Amérique (en espagnol). New-York 1853.

SPEAR CH. Plaidoirie pour la défense des prisonniers. Boston 1846.

STATISTIQUE des prisons d'Etat depuis 1799 jusqu'à 1845.

STATUTS généraux du Trésor public de Massachusetts. Boston 1864.

SUEED W. C. Histoire du pénitencier de Kentucky. Kentucky 1860.

SUMMER CH. L'examineur chrétien. Ecrits sur la discipline des prisons. Vol. 40.

SUMMER J. Le système pensylvanien sur le régime des prisons triomphant en France. Philadelphie 1847.

SYSTÈME (Le) comparé d'Auburn et de Pensylvanie pour le régime des prisons (de la *Revue de New-York*). 1846.

TABLEAU comparatif de la mortalité des prisonniers blancs et colorés; rapport lu devant la Société de Philadelphie pour l'allégement des misères des prisons publiques.

TAPPAU L. L'examineur chrétien. Ecrits sur la discipline des prisons. Vol. 3.

TAYLOR. Adresse au Grand Jury de la Cour supérieure de Byecombe, présentant un projet de loi criminelle pour la Caroline du Nord. Raleigh 1817.

TURNBULL (ROB. F.) Une visite à la prison de Philadelphie. Philadelphie 1796.

Id. Les visites de Mercy ou les journaux du Rév. Ezva Stiles Ely. Philadelphie 1829.

VAUX RICHARD. Bref discours sur les causes des crimes et le châtement des coupables. Philadelphie 1882.

Id. La prévention et la punition du crime. Philadelphie 1885.

Id. Le même ouvrage, en français. Philadelphie 1885.

Id. Le système de la prison de Pensylvanie. Philadelphie 1884.

Id. Le prisonnier, sa punition, quelle doit-elle être et en quelle manière doit-elle être appliquée. Philadelphie 1884.

Id. Breve esquisse sur l'origine et l'histoire du pénitencier d'Etat du District oriental de Pensylvanie. Philadelphie 1872.

VAYLAND F. Article sur le régime des prisons, dans la *Revue nord-américaine* Vol. 49.<sup>me</sup>

VILLAN J. H. Manuel des lois criminelles du Canada. Québec 1861.

WASHINGTON SMITH J. Sur le système d'emprisonnement solitaire pour les détenus, adopté dans l'Etat de Pensylvanie. Philadelphie 1833.

WATERSTON. L'examineur chrétien. Ecrits sur la discipline des prisons. Vol. 26.

WINES E. C. Rapport sur la prison de Sing Sing. 1863.

Id. Rapport sur le pénitencier oriental de Pensylvanie. 1863.

Id. Rapport sur le pénitencier provincial du Canada. 1863.

Id. Les origines du crime. 1863.

Id. Histoire de la Société des prisons. New-York 1863.

WINES E. C. Progrès de la réforme des prisons dans la Grande Bretagne dans le siècle dernier. 1864.

Id. Rapport sur la prison de l'Etat de Massachussets. 1864.

Id. Etat des prisons et des institutions pour le salut des enfants dans le monde civil. Cambridge 1880.

Id. Actes du quatrième Congrès National des prisons tenu à New-York le 6-9 juin 1876. New-York 1877.

WINES F. H. Monographie et sentences sur le crime écrites pour la Conférence nationale de charité et correction. Springfield 1885.

WINES et DWIGHT. Rapport sur les prisons et sur les réformatoires des Etats-Unis et Canada, fait à la législature de New-York. Albany 1867.

WRIGHT E. Jeunes délinquants et projet pour leur salut. Boston 1865.

---